

Izabela Pozierak-Trybisz

Analyse sémantique des prédictats de communication

**Production et interprétation des signes
Emplois de communication non verbale**

Izabela Pozierak-Trybisz

Analyse sémantique des prédictats de communication

Le livre présente une analyse sémantique des prédictats dits 'de communication' dans leurs emplois de communication non verbale : la communication avec soi-même (*penser, se dire*), le langage du corps (*dire, annoncer, avertir, etc.*) et la communication par geste, du sens montrer (*indiquer, exposer, marquer, etc.*). La méthode de recherche employée est *la grammaire à base sémantique* (l'Ecole polonaise de la sémantique). L'introduction d'éléments du cognitivisme et l'application des *classes d'objets* – un outil du Talm permettent une description des mécanismes de la création des signes,

de leur interprétation par l'homme et de leur incompréhension fréquente dans la traduction automatique.

L'auteur

Izabela Pozierak-Trybisz est docteur des lettres en co-tutelle de l'Université Pédagogique de Cracovie (Pologne) et de l'Université Paris XIII et travaille comme maître de conférences à l'Université de Gdańsk (Pologne). Elle poursuit sa recherche surtout dans les domaines de la sémantique linguistique et de la communication verbale et non verbale.

Analyse sémantique des prédictats de communication

ÉTUDES DE LINGUISTIQUE, LITTERATURE ET ART

Dirigée par Katarzyna Wołowska et Maria Załęska

*Notes on the quality assurance and peer
review of this publication*

Prior to publication, the quality of the
work published in this series is
reviewed by the editor of the series

Izabela Pozierak-Trybisz

Analyse sémantique des prédictats de communication

Production et interprétation des signes

Emplois de communication non verbale



Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek
La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliographie; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.d-nb.de>.

ISSN 2196-9787
ISBN 978-3-631-65252-7 (Print)
E-ISBN 978-3-653-04330-3 (E-Book)
DOI 10.3726/978-3-653-04330-3

© Peter Lang GmbH
Internationaler Verlag der Wissenschaften
Frankfurt am Main 2015
Tous droits réservés.

Peter Lang Edition is an Imprint of Peter Lang GmbH.
Peter Lang – Frankfurt am Main · Bern · Bruxelles · New York ·
Oxford · Warszawa · Wien

L'ouvrage dans son intégralité est placé sous la protection de la loi sur les droits d'auteurs. Toute exploitation en dehors des étroites limites de la loi sur les droits d'auteurs, sans accord de la maison d'édition, est interdite et passible de peines.

Ceci vaut en particulier pour des reproductions, traductions, microfilms, l'enregistrement et le traitement dans des systèmes électroniques.

Ce livre fait partie de la liste Peter Lang Edition.
Il a été revu par des pairs avant sa publication.

www.peterlang.com

A tous mes étudiants – source
d'inspiration et de satisfaction inépuisable

Table des matières

Introduction.....	13
1. Objet du livre	13
2. Communication dans tous ses états	15
2.1. Exigence d'interdisciplinarité	15
2.2. Sciences cognitives.....	16
2.3. Linguistique - traitement automatique des langues naturelles	19
2.4. Du côté sociologique	19
3. Questions de sémantique	22
3.1. Sémantique et syntaxe	23
3.2. Sémantique et Taln.....	28
3.3. Sémantique et Fle	30
4. Choix du corpus	30
 Chapitre I Méthodologie d'analyse sémantique des prédictats de <i>communication</i>	35
1. Linguistique cognitiviste	35
2. <i>Grammaire à base sémantique</i>	36
3. Exemple d'analyse sémantique	42
4. Taln – <i>classes d'objets</i>	43
 Chapitre II Définition sémantique du prédicat de <i>communication</i>	45
1. <i>Communication</i> – définition de dictionnaire	45
2. <i>Communication</i> – définition sémantique du prédicat.....	55
3. Application de la définition : critères d'analyse sémantique des prédictats de communication.....	58
 Chapitre III Analyses antérieures des prédictats de communication (de <i>parole</i> et de <i>dire</i>) en France et en Pologne	61
1. Analyse syntaxico-sémantiques des prédictats de communication en France	61
1.1. <i>Les compléments nominaux du verbe dire</i> (1981) et <i>Les compléments nominaux des verbes de parole</i> (1994) de Giry-Schneider	61

1.2. <i>Les mots pour le dire : vers la constitution d'une classe de prédictats</i> de Vivès (1998)	82
1.3. <i>Typologie sémantique des prédictats de parole</i> d'Eshkol (2002).....	85
1.4. <i>Dictionnaire des verbes français</i> de Dubois et Dubois-Charlier (1997/2013)	94
1.5. <i>Grammaire du sens et de l'expression de</i> Patrick Charaudeau (1992).....	108
2. Analyse sémantico-syntaxique des prédictats de communications en Pologne.....	110
2.1. <i>Verbes polonais des processus d'information</i> de Bojar (1978).....	110
2.2. <i>La syntaxe et la sémantique des verbes de paroles français</i> de Jamrozik (1992)	111
2.3. <i>Le syntagme nominal abstrait et la cohérence discursive</i> de Muryn (1999).....	112
 Chapitre IV Prédicats de communication avec soi-même - interprétation des données du monde extérieur (signaux) - <i>penser (se dire)</i>	115
1. De la perception au signe et à l'information	119
2. Des signes naturels aux signes linguistiques	122
3. Interprétation des données - <i>penser</i>	129
4. Prédicats d'interprétation des données-signes - <i>dire</i> - verbe de communication.....	136
5. Prédicats d'interprétation des données-signes - d'autres verbes de communication.....	148
5.1. Prédicats d'interprétation des données perçues du monde extérieur - 'assertifs' au sens figuré	151
5.1.1. les emplois de perception et d'interprétation des données comme signe-savoir (imperfectifs) - <i>(faire) savoir</i>	152
5.1.2. les emplois de perception et d'interprétation des données comme signe-information (imperfectifs et perfectifs) - <i>(faire) comprendre</i>	157
5.2. Interprétation des données perçues du monde extérieur - 'directifs' au sens figuré	175
5.2.1. les emplois de perception et d'interprétation des données comme signe-savoir (imperfectifs) - <i>(faire) savoir</i>	175
5.2.2. les emplois de perception et d'interprétation des données comme signe-information (imperfectifs et perfectifs) - <i>(faire) comprendre</i>	175

Chapitre V Langage du corps	179
1. Prédicats d'interprétation des données venant de l'intérieur d'un homme à lui-même – 'assertifs' au sens figuré	187
1.1. les emplois de perception et d'interprétation des données comme signe-savoir (imperfectifs) - <i>(faire) savoir</i>	188
1.2. les emplois de perception et d'interprétation des données comme signe-information (imperfectifs et perfectifs) - <i>(faire) comprendre</i>	189
2. Prédicats d'interprétation des données venant de l'intérieur d'un homme à lui-même – 'directifs' au sens figuré.....	190
2.1. les emplois de perception et d'interprétation des données comme signe-savoir (imperfectifs) - <i>(faire) savoir</i>	190
2.2. les emplois de perception et d'interprétation des données comme signe-information (imperfectifs et perfectifs) - <i>(faire) comprendre</i>	191
3. Prédicats d'interprétation des données venant du corps d'un homme (interprétées par quelqu'un d'autre) – 'assertifs' au sens figurés	195
3.1. les emplois d'interprétation des données venant du corps d'un homme (interprétées par quelqu'un d'autre) comme signe-savoir (imperfectifs) – <i>(faire) savoir</i>	195
3.2. les emplois d'interprétation des données venant du corps d'un homme (interprétées par quelqu'un d'autre) comme signe-information (imperfectifs et perfectifs) – <i>(faire) comprendre</i>	197
4. Prédicats d'interprétation de données venant inconsciemment d'un homme (interprétées par quelqu'un d'autre) – 'directifs' au sens figuré	209
Chapitre VI Prédicats de communication par geste – faire voir (<i>montrer</i>)	211
Conclusions.....	241
Bibliographie	245

*Au commencement était la Parole (...)
Elle était dans le monde, et le monde a été fait par elle,
et le monde ne l'a point connue. (...)
(Evangile de saint Jean, 1.1 et 1.10)*

*Trudno nie zauważyc dramatycznego rozdzięku pomiędzy zalewem informacji,
która nas zewsząd bombarduje, i równoczesnym głębokim poczuciem niezro-
zumienia otaczającego nas świata. (...) Informacja rośnie w sposób lawinowy,
zrozumienie bardzo powoli.*
(A. Białas in Informacja a rozumienie)

Penser, c'est sexy ! (Sherlock Holmes)

Introduction

1. Objet du livre

Ce livre est le fruit de nos réflexions sur la communication humaine en général et le résultat de nos recherches sémantiques sur la communication verbale en particulier.

Dans cet ouvrage nous présentons nos analyses sémantiques, selon les principes de la syntaxe sémantique (Karolak : 1977 ; Bogacki, Karolak : 1991 ; Muryn : 1999 ; Karolak : 2003 ; Karolak : 2007) des prédicats que nous appelons *de communication* et non pas uniquement *de parole*, car nous étudions les prédicats qui servent à exprimer toutes les formes de la communication humaine, communication non verbale et verbale :

- I/ la communication non-verbale (dans ce volume) du type *penser/se dire* :
- a/ la communication avec soi-même – interprétation des données (signaux),
- b/ le langage du corps (non intentionnel et intentionnel),
- c/ les gestes intentionnels – du type *montrer*
- II/ la communication verbale du type *dire que....., parler de....*

Les prédicats de communication verbale strico sensu, du type *dire que* et *parler de*, qui sont postérieurs dans la chronologie anthropologique du développement de la communication humaine (et comme ayant été déjà plus souvent traités linguistiquement auparavant) feront l'objet peut-être de notre prochain livre.

Nous ajoutons à chaque *phrase de la communication* française analysée sa version polonaise pour deux buts pratiques : la didactique du Fle et la traduction (nous y ajoutons également une traduction automatique pour faire voir ses insuffisances et faire ressortir le fait que ce qui manque le plus au Taln, selon nous, c'est une description sémantique détaillée).

Ce livre se veut également une voix dans la discussion concernant deux visions opposées de la langue. Selon la première le langage humain est un outil pour agir dans le monde - décrire la réalité, exprimer nos pensées, transmettre les informations, rester en relation avec autrui (cognitivisme, sémantique, cf. Brożek : 2014 : 98). La deuxième traite le langage comme une structure arbitraire et centrée sur elle-même où la forme générera le sens, appelée aussi *clôture sémiotique* (structuralisme ; cf. Bougnoux : 2001 : 38-39 ; Brożek : 2014 : 18). Pourtant les recherches ayant comme but des applications pratiques dans Taln, sont séparées, elles aussi, en deux courants : 1/ lister, classer et produire des tableaux (par exemple : LADL, LDI en France) et 2/ insérer aux logiciels les informations encyclopédiques sur la

réalité (Cyc Knowledge Server à partir de 1984, cf. www.cyc.com; Open Mind, WordNet, Human Brain Project, ce dernier financé par l'UE pour créer une simulation numérique du cerveau humain et le grand projet BRAIN – Brain Research through Advancing Innovative Neurotechnologies Initiative aux Etats-Unis, avec un budget de 100 millions de dollars pour seul l'an 2014, pour développer des techniques d'enregistrement des signaux du cerveau, d'après *Scientific American* éd. pol: nr 4 2014) montrent qu'il serait juste de trouver une voie d'unification pour atteindre les résultats visés, car, c'est bien évident, le langage verbal humain ce sont avant tout des sens exprimés dans des formes grammaticalisées.

Notre travail est donc en grande partie une polémique d'un chercheur sémanticien, issue de la tradition de l'Ecole polonaise de la sémantique (Kuryłowicz : 1960, 1987 ; Bogusławski : 1978 ; Wierzbicka : 1967, 1985, 1993, 1999 ; 2006 ; Bogacki, Karolak : 1991 ; Banyś : 1989 ; Muryn : 1999 ; Karolak : 1977, 1989, 2001, 2002, 2007 et d'autres) avec les résultats des travaux basés sur la syntaxe harisienne en France. Nous sommes convaincus que la formulation d'une définition sémantique, comme point de départ d'une analyse d'une unité linguistique, permet d'élaborer ensuite les critères précis selon lesquels les analyses doivent être effectuées. Vue nos expériences de linguiste, de sémanticienne, d'enseignante en Fle, nous ne pouvons pas nous mettre d'accord avec la conviction de Harris *qu'il faut faire une distinction entre le sens tel qu'il fonctionne dans la réalité interpersonnelle, sociale, culturelle, historiquement construite (impossible à saisir) et l'information que nous livre la grammaire, en tant qu'elle rend compte des combinaisons des unités* (Leeman : 2010 : 15). Ce linguiste américain postule donc de *ranger le sens* (« meaning ») du côté des discours (....) en tant qu'ils réfèrent et l' « information » du côté de la langue, des possibilités et impossibilités combinatoires décrites par la grammaire (Leeman : ibidem). Cette vision nous paraît une création artificielle d'un hiatus entre la réalité et la langue qui en est sortie et qui est une création majeure et inimitable de l'homme. *La langue n'est pas un code simpliste* (Popin : 1993), au contraire elle est un code symbolique extrêmement sophistiqué, en 7000 variantes actuelles sur la Terre, dont l'accès aux sens complexes, parfois bien difficile, se fait par des signes très souvent simples. Un vrai hiatus, dû au principe de l'économie communicationnelle des signes linguistiques, est celui qui existe entre le niveau de sens et le niveau de formes. Il n'y a pas de communication verbale sans inférences, ellipses, sens implicites, métaphores, et d'autres éléments de sens de communication langagière qui ne sont pas exprimés d'une façon explicite et les échecs du Taln en sont une preuve scientifique (de science « objective » tant voulue par Harris et ces élèves). D'ailleurs le problème de 'l'imperfection' du langage humain, vouée pendant des siècles à des essais de correction de la part des philosophes (idée de langage idéal chez Lullus, Leibniz, Frege, Russell, cf.

Brożek : 2014, Eco : 2002) trouve peut-être son explication du côté des sciences exactes : Michał Heller (théologien, philosophe et physicien-cosmologue polonais), trouve, à la base des lois ‘des ensembles dynamiques’ d’ Andronow et de Potriagin, que le langage humain est un ‘ensemble de structures stables’, c'est-à-dire, qu'il résiste bien à de petites perturbations (d'après Brożek : 2014 : 42). Ainsi la communication verbale est possible malgré des fautes de grammaire et des imprécisions sémantiques, car, selon Heller, *chaque expression est dotée d'un faisceau de significations qui s'actualisent dans un contexte donné* (d'après Brożek, ibidem : 44). Ce constat nous paraît bien intéressant, car il expliquerait effectivement la nécessité de la souplesse du langage dans la réalité dynamique. Comprenant ceci, nous pouvons donc affirmer pleinement le génie linguistique de l'homme (en accord avec les lois générales de la nature) au lieu de nous acharner à décrire le langage d'une façon quasi mathématique et numérique (les logiciels du Taln), mais en même temps, rien ne nous empêche de scruter les sens pour apprendre à les interpréter précisément dans chaque situation de communication. Tout comme dans les sciences exactes, la physique par exemple, où on étudie les particules élémentaires pour découvrir et comprendre les mécanismes qui règnent dans nos dimensions ‘macro’. Ainsi l'analyse des configurations d'atomes’ ou de ‘molécules’ de sens (terme très à la mode actuellement) nous permettrait de comprendre les contraintes sémantiques qui structurent nos discours.

Nous ne cachons pas non plus notre amour pour la didactique et pour la popularisation de la linguistique : nous avons essayé d'exprimer nos points de vues sémantiques de la façon la plus claire possible pour faciliter la lecture de cet ouvrage également à des personnes peu initiées à cette problématique.

2. Communication dans tous ses états

2.1. Exigence d'interdisciplinarité

Comme l'a dit Durand en 1981 déjà : *Tout le monde parle aujourd’hui de « communication ». Les linguistes et les sémiologues, les psychologues et les psychothérapeutes, les publicitaires et les informaticiens. Mais il n'est pas certain qu'elle ait pour tous le même sens* (Durand : 1981 : XV).

Nos analyses linguistiques, sémantiques et syntaxiques, des prédictats de communication se veulent ancrées dans de récentes recherches des sciences de communication en général, dans leurs aspects anthropologiques, biologiques, sociologiques et technologiques. Selon nous, un tel fond historique et ‘génétique’ de la communication humaine permet de mieux comprendre les analyses linguistiques d’emploi des *prédictats de communication*, des prédictats dont nous nous servons pour transmettre nos informations et notre savoir.

Le savoir qui nous vient justement de l'interdisciplinarité des sciences des communications fournit des preuves que l'homme était un être pensant avant d'élaborer des moyens, des codes (gestuel - 70% de nos communications sont constituées par la communication non-verbale ; picturales – les dessins rupestres et la création des écritures pictographiques ont ouvert la voie à l'écriture alphabétique) pour pouvoir partager ses pensées avec l'autre (cf. Jonsher : 1999 ; Bougnoux : 2001 ; Aitchison : 2002 ; Frutiger : 2005 ; Kuckenburg : 2006 ; Gleick : 2012 ; Eco : 2012 et d'autres).

Selon nous, l'interdisciplinarité méthodologique dans la recherche linguistique sur la communication n'est pas une entrave. Au contraire, ouvrir nos horizons aux apports des méthodologies apparentées assurerait une image plus complète, plus vraie du domaine exploré.

2.2. Sciences cognitives

Le développement des sciences cognitives dans les dernières décennies a comme source un besoin urgent de comprendre (pour le développement et le progrès des sciences sur l'homme en général et pour les besoins du numérique en particulier – p.ex. AI – Shannon : 1948, Turing : 1950 et d'autres) comment fonctionne le cerveau humain, ce que c'est qu'une pensée, comment fonctionne notre perception du monde, nos catégorisations de l'Univers, quels sont les mécanismes d'interprétation des données naturelles et linguistiques et, finalement, comment se constitue notre savoir (Jonsher : 1999 ; Bougnoux : 2001 ; Aitchison : 2002 ; Frutiger : 2005 ; Kuckenburg : 2006 ; Gleick : 2012 ; Eco : 2012, Gut : 2009 ; Hohol : 2013 ; Brożek : 2014) et, finalement, quels sont les mécanismes qui nous assurerait la communication efficace des données, des informations. Pour quelqu'un qui s'intéresse à la problématique du sens et qui mène des analyses sémantiques, ces questions se posent comme essentielles pour pouvoir comprendre les origines et les mécanismes du langage humain. Or, le cognitivisme en général et la linguistique cognitiviste en particulier étudient les rapports entre la cognition et le langage, pour pouvoir répondre aux questions suivantes :

1. *Quelles est la relation entre ce que l'homme perçoit et ce qu'il dit à ce propos ?*
2. *Qu'est-ce qui se passe dans le cerveau de l'homme avant qu'il ne dise quelque chose ?*
3. *Sous quelle forme sont stockées les connaissances sur le monde et par conséquent, le savoir linguistique aussi ?*
4. *Comment décrire la structure de la langue et le fonctionnement des catégories la constituant ?* (Kwapisz : 2009 : 15-16)

Dans un sens, dans les recherches cognitivistes se rencontrent les idées des philosophes, des linguistes et des ingénieurs sur le langage et la communication, sur la forme et le sens, pour les supports analogues et numériques.

Personnellement, nous considérons les trouvailles cognitivistes comme une sorte d'introduction aux analyses linguistiques, et en particulier à la sémantique linguistique (pour les notions de base consulter : Kwapisz : 2009 : 15-48), car les questions sur le sens sont intimement liées aux questions sur la pensée humaine et sur les relations entre les deux : la pensée et la parole (cf. Lancelot et Arnauld : 1676 éd. de 1997 et 1683 éd. de 1970; Chomsky : 1967; Sapir : 1921; Langacker : 2011; Gut : 2009; Duch : 2011, 2014; Hohol : 2013; Brożek : 2014). Or, nous acceptons volontiers, comme cadre des analyses décrites dans ce volume, des explications du cognitivisme sur les mécanismes de la perception, sur la nature de la pensée et les origines du langage humain qui s'accordent bien avec l'image linguistique fournie par des phrases citées ci-dessous de la communication non-verbale et avec les analyses du sens des prédictats de communication (du concret à l'abstrait, par exemple : *On lui indique sa chambre* vs *On lui indique son rôle dans ce projet* ; clarté de la vision vs difficulté à faire quelque chose, par exemple : *Cette explication n'est pas assez claire* ; volume vs importance, par exemple : *C'est homme est grand* vs *C'est un grand homme, C'est une grande découverte*, etc., cf. Brożek : 2014 : 111). Une telle idée n'est pas nouvelle : Aristote ou St. Thomas affirmaient il y des siècles qu'il n'y avait rien dans l'esprit humain qui n'y avait pas été introduit par sa perception sensorielle (cf. Dąbrowski : 2013 : 40).

Nous retenons donc, que la perception consiste à enregistrer à l'aide des sens les données qui nous viennent de la réalité. La vue semble être le sens privilégié : « *idein* » du grec signifie « *voir* » et le mot latin « *intueor* » signifie « *je vois, j'observe* » ce qui fait bien sûr associer la vue avec la pensée, d'autant plus que le mot grec « *noien* » que se traduit actuellement « *penser* » à l'origine signifiait « *voir* » (d'après Brożek, ibidem : 63 et 126). Le mot 'enregistrer' n'est pas idéal pour parler de la perception humaine, car, comme le soulignent les cognitivistes, l'acquisition des connaissances est une activité qui se fait par les interactions du corps humain avec son entourage naturel et cela se passe en mouvement. Les chercheurs cognitivistes soulignent et affirment donc l'existence de la pensée non symbolique (cf. Duch : 2011 : 16), commune à plusieurs espèces vivantes, qui est une 'pensée en mouvement', activité rationnelle du cerveau lors d'une activité vitale d'un organisme. Le constat que la pensée n'est pas uniquement de nature langagière, confirmé actuellement par la neurologie, satisfait sûrement à des intuitions de ces linguistes, y compris nous, qui n'avons pas cru aux déclarations de Sapir-Whorf ou de Chomsky (d'après Brożek, ibidem : 125-137). Et la découverte que les neurones miroirs, responsables des activités manuelles, se trouvent

à proximité de l'aire de Broca (un médecin français), zone du langage, serait une preuve que notre langage est intimement lié à notre corps (*embodied mind*, d'après Brożek, ibidem : 108-110), que la communication verbale s'est constituée à la base de celle par gestes et dans les interactions sociales – la grammaire serait un fruit d'un comportement normatif dans un groupe (cf. Brożek, ibidem : 118).

Le langage symbolique humain serait donc un fruit de l'évolution, dans l'ordre : de la perception par les sens vers la catégorisation par les pensées verbales, du motorique et du gestuel schématisés (origines du sens aspectuel ?, cf. Brożek, ibidem : 110) pour garantir une coopération au sein d'un groupe. Donc les notions d'expérientialisme, de schémas conceptuels, de catégorisation, d'image, de scène, de prototype et de métaphore (cf. Kwapisz : 2009 : 38 – 45) sont censées d'expliquer les lois de la perception et de la communication humaines.

Le cognitivisme considère le langage comme un outil pour agir dans le monde et interprète le sens comme un amalgame du sens d'une phrase donnée et d'une situation de cet énoncé et souligne l'intégralité du langage avec la totalité des connaissances humaines (cf. Mazurkiewicz-Sokołowska : 2010 ; Tabakowska : 2001). La logique y est comprise comme une entrave formelle, rejetée et remplacée par un 'jeu du langage'. L'unité minimale d'analyse reste une phrase, car ce ne sont pas des mots séparés qui servent d'outil de l'action dans le monde. C'est l'emploi qui est roi et non pas les analyses lexicales. Cependant une telle vision de la langue a également ses limites. L'apprentissage d'une langue étrangère ou la traduction en sont des preuves selon nous, car personne n'est capable d'apprendre toutes les phrases d'une langue (même pas un ordinateur !) et en plus il nous semble être beaucoup plus sage et simple de comprendre les mécanismes d'emplois d'une langue donnée (cf. Chapitre III). Donc, pour nous, le développement des sciences cognitives est une source de grande satisfaction grâce à des possibilités qu'elles ouvrent à qui voudrait mieux comprendre le monde qui l'entoure, mais du point de vue opérationnel, de la linguistique appliquée, ces outils d'analyse ne sont pas satisfaisants.

Pour une sémanticienne et adepte de la syntaxe sémantique il est naturel de considérer la pensée comme primaire dans le processus de communication : nous communiquons pour transmettre un sens et non pas une forme. Nous apprécions beaucoup l'ambition interdisciplinaire, humaniste, au sens large du terme, des sciences cognitives, mais, hélas, la linguistique cognitive ne fournit pas, selon nous, d'outils d'analyse précis qui permettent de résoudre des problèmes d'emploi des items d'une langue naturelle donnée : choix d'un prédicat de communication donné, les implications de ces arguments, les restrictions sémantiques et syntactiques, etc. Mais en appréciant la problématique cognitiviste, nous nous inspirons cependant des motifs du cognitivisme tout au long de nos analyses dans la suite de ce volume.

2.3. Linguistique - traitement automatique des langues naturelles

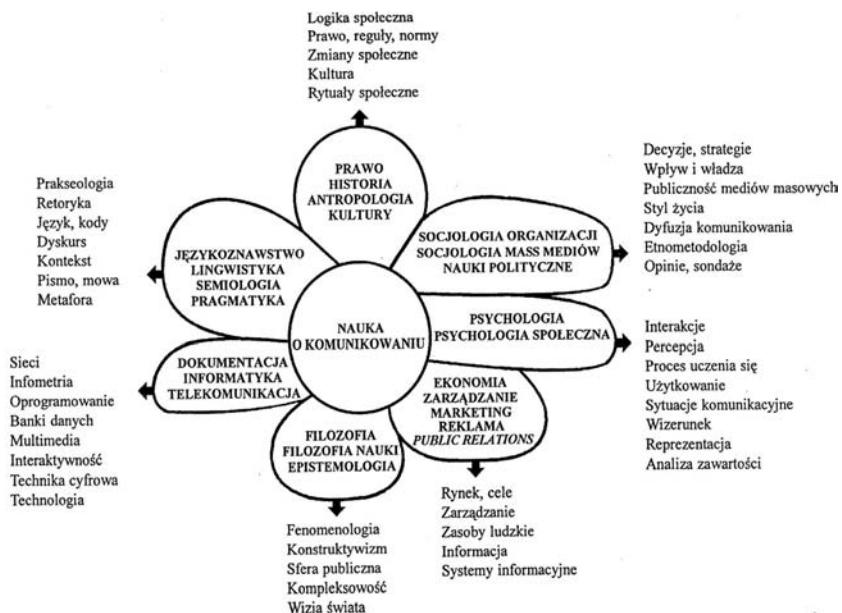
En ce qui concerne le TALN, c'est pour nous un domaine qui souffre d'un déficit aigu d'analyses sémantiques. La linguistique dite « de corpus » ne devrait pas se contenter de convertir des dictionnaires papier en dictionnaires électroniques. Une base de données des emplois d'un lexème, un inventaire informatisé, qui garantisse une rapidité d'accès à des données linguistiques, sans des explications sémantiques rigoureuses, bâties sur une méthodologie qui soit en mesure d'éclaircir des emplois 'irréguliers et capricieux' ne sera ni complète ni opérationnelle, surtout pas pour un adepte du Fle. Le côté positif dans les essais de construction des logiciels pour les machines-ordinateurs, sachant interpréter et générer des textes de langues naturelles, est l'exigence des analyses linguistiques les plus exhaustives possibles, d'une précision maximale, effectuées pour faire comprendre à un cerveau électronique les structures syntaxiques, les ambiguïtés sémantiques, les constructions elliptiques et même les phraséologismes du langage humain. Il y a, parmi d'autres, un outil élaboré pour le TALN bien efficace, selon nous, qui aide à analyser le sémantisme des phrases – *les classes d'objets* (Gross : 1994) déjà appliqué dans la recherche sur les prédicts de parole (Eshkol : 2002) (cf. Chapitre I et III). Il est à noter également que cette méthodologie a été une inspiration pour la méthode dite *approche orientée objets* de Banyś (Banyś : 2002a et b)

2.4. Du côté sociologique

Les recherches linguistiques d'aujourd'hui sont toujours très fortement influencées par les besoins du TALN, né, ne l'oublions pas, sous l'influence des besoins militaires et industriels des Etats-Unis après la deuxième Guerre mondiale. Les sciences sociales, dans le domaine de la communication, avertissent que le progrès technologique peut être une menace pour la liberté et la clarté de raisonnement de l'individu. Remarquons que les sciences de communication sont la plus jeune science sociale. Elles sont nées dans les années 40 et 50 aux Etats-Unis (c'est un Américain, Wilbur Schramm qui a soutenu la première thèse en sciences des communications au monde dans les années 40). En Europe, c'est à Paris où sont créées respectivement en 1937 et 1938 L'Institut de sciences de la presse et L'Institut français d'opinion publique. Ainsi deux voies différentes de recherches sont ouvertes : une américaine et une européenne (Palo Alto, MIT Massachusetts, Frankfurt sur Maine). (d'après Dobek-Ostrowska : 2001 : 14; 28). Nous tenons à en présenter ci-dessous quelques points essentiels pour nos analyses sémantiques qui vont suivre.

La définition des quatre principaux paradigmes (cybernétique, bémétrique, fonctionnel et interprétatif) ainsi que le discernement de plusieurs écoles aux sein des sciences des communications ont confirmé le fait que ce sont des

recherches interdisciplinaires divisées en plusieurs champs selon le choix du domaine à analyser dont chacun est cependant un élément du schéma général de la communication humaine, aussi bien du schéma technique (élaboré par Shannon et Weaver en 1946) que du schéma linguistique (de Jacobson : 1960) :



Rys. 1. Dziedziny badań w komunikologii [Muccilli, 1998, s. 46]

(in : Dobek-Ostrowska : 2001 : 22-27, uniquement en version polonaise)

L'école de Francfort, appelée également 'critique' au sein des sciences des communications, dont les représentants les plus connus sont Adorno, Horkheimer, Marcuse et Habermas, avertissait il y a des années déjà que le développement des technologies ne rend pas l'homme plus libre, au contraire : l'individu devient de plus en plus esclave de l'état et de la société et le processus de la déshumanisation progresse (d'après Joanna Gałuszka in : Dobek-Ostrowska : 2001 : 131). Rendre un individu l'objet et non plus le sujet de l'activité sociale se poursuit par la destruction de la pensée et des émotions à l'époque où la science et la culture doivent se soumettre aux lois économiques du marché (ibidem : 135). Nous vivons à l'époque d'une unification globale technologique (ibidem : 137). L'uniformité devient le prix du confort matériel dans la vie d'aujourd'hui, affirmait Horkheimer (ibidem : 138). Adorno constatait encore plus cruellement que notre monde devient un monde

unidimensionnel où la conscience de l' individu est une conscience de consommateur (ibidem : 140). Selon l'auteur, la raison d'un homme, qui vit dans la civilisation sophistiquée des pays développés, est devenue une 'raison technologique' pour laquelle les valeurs sont : le conformisme, la production, la consommation des produits dont le besoin est créé d'une façon artificielle (ibidem : 145). Herbert Marcus, un représentant éminent de l'école de Francfort, désespère que la rationalisation technique et l'instrumentalisation de la pensée, résultats, de la communication de masse, fait perdre à l'individu son esprit critique ! (d'après Juan José Bas Portero in Dobek-Ostrowska : 2001 : 161). L'homme de notre époque est souvent comme enfermé dans la répétition quotidienne : des gestes, des paroles, des significations (la publicité !) (ibidem : 160). Un autre chercheur, Américain, du domaine de l'économie politique de la communication, Herbert I. Schiller, en analysant les relations de l'industrie militaire avec l'industrie de la communication, a constaté que l'espace public de communication est de plus en plus absorbé par cette première et manipulé en même temps par les médias déterminés à réaliser les buts économiques (ibidem : 165-167). De telles relations font débattre aujourd'hui moins sur la culture de masse que sur les nouvelles technologies de communication dans l'économie globalisée (ibidem : 170).

Les chercheurs, Innis, McLuhan, de Kerckhove, qui croient que la communication d'aujourd'hui est pratiquement déterminée par la technologie, c'est-à-dire que les médias de masse structurent notre façon de penser et de catégoriser la réalité, ont constaté que les moyens matériels de communication (le canal) ont influencé, à travers l'histoire, le développement social et culturel de l'humanité. McLuhan a déclaré que les médias électroniques sont un prolongement technique des sens naturels de l'homme. Selon lui, comme les textes imprimés ont produit chez l'homme une vision linéaire de la réalité, l'électricité - prolongement de notre système nerveux - a produit par elle-même une information pure, un medium qui transporte une information verbale ou visuelle, de la même façon que l'écriture est un support de la parole et que, selon l'auteur, le langage est support de la pensée qui, de sa nature, n'est pas de caractère verbal (d'après Katarzyna Wiejak in : Dobek-Ostrowska : 2001 : 216-220). De Kerckhove, lui, constate qu'une réalité virtuelle, présente dans notre vie à travers les médias électroniques, crée également une cybersociété - effet de la multiplication de la culture de masse et de la rapidité de la communication (ibidem : 224). Selon nous l'exigence et le besoin de la rapidité informationnelle ne doivent pas exempter l'homme de raisonner de façon autonome et critique !

Ce qui est intéressant aussi pour nous, vu le classement des *prédicts de communication* analysés c'est la théorie d'interactions communicationnelles d'Ervin Goffman. Il s'occupe d'une analyse des structures sociales informelles où des personnes communiquent face à face et créent des interactions par un échange de

signaux verbaux et non-verbaux. Ainsi les gens essaient de comprendre les autres et en même temps d'effectuer une autoprésentation (perception-présentation) (d'après Marta Kiełdanowicz in : Dobek-Ostrowska : 2001 : 82). Chacun s'exprime, volontairement ou involontairement, et il produit une impression sur les autres. Le comportement communicationnel d'une personne se compose de deux activités symboliques : les impressions qu'elle transmet (*gives*) et celles qu'elle inspire (*gives off*). La première activité est basée sur les symboles verbaux (ou ses substituts) qu'un locuteur emploie pour transmettre une information. C'est une communication *strico sensu*. La deuxième est constituée par un ensemble des rôles sociaux que les autres interprètent comme caractéristiques pour quelqu'un (ibidem : 87-88). Chaque personne, selon cette théorie, devient un acteur qui joue un rôle, donc sont communicationnels : son apparence physique, son âge, ses gestes, le débit de sa parole, l'expression de son visage, son comportement, lesquels sont authentiques ou feints, pour atteindre un but communicationnel (ibidem : 89). L'interprétation univoque de telles actions est parfois problématique, car souvent nous jouons des rôles et portons des masques sans nous en rendre compte.

Nous sommes convaincu qu'apprendre c'est comprendre donc il faut faire un effort interdisciplinaire, philosophique, anthropologique, linguistique bien sûr, dans notre cas, et même celui de comprendre des notions de physique, pour se rendre compte pleinement de fonctionnements des *prédictats de communication*.

Donc, d'un côté, le domaine de la communication semble être un domaine interdisciplinaire par excellence : *La communication est comme un gros nuage que les vents poussent et déchirent, et qui plane sur à peu près tous les savoirs* (Bougnoux : 2001 : 11). D'un autre, nous vivons à l'époque où le progrès technologique et les exigences du marché forment un défit pour les sciences humaines qui ne fournissent pas des gains matériels immédiats. Cependant nous sommes convaincus que restera toujours d'actualité une réflexion d'Anselm Grün qui dit qu' : *Il est indéniable que la raison de vie de l'homme est constituée par une soif de la vérité, par un amour pour les connaissances, par une nostalgie de découvrir le mystère de l'existence. Elle est comme une passion qui le rend heureux.* (pol. *Nie sposób jednak zaprzeczyć, że człowieka utrzymuje przy życiu umiłowanie prawdy, miłość poznania, tęsknota za zglębianiem tajemnicy wszelkiego bytu. Jest ona niczym uszczęśliwiająca go namiętność* (Grün : 2013).

3. Questions de sémantique

Vu le nombre de recherches et travaux linguistiques consacrés à la communication verbale, à première vue, on peut avoir l'impression que tout est déjà analysé, expliqué et décrit (cf. Giry-Schneider : 1981, 1994 ; Vivès : 1998 ; Eshkol :

2002 ; Dubois et Dubois-Charlier : 1997/2013). Cependant, selon nous, les analyses et descriptions existantes, dans la perspective avant tout syntaxique ou syntaxico-sémantique, même celles qui se veulent exhaustives (cf. Eshkol : 2002 - *classes d'objets* de G. Gross et alli ou Dubois et Dubois-Charlier : 1997/2013), des *prédictats de communication* en français manquent toujours d'un regard 'en profondeur', d'une analyse sémantique. Car, selon nous, et les résultats de nos recherches dans le domaine présenté dans ce livre semblent le prouver, seule une analyse de sens, par exemple, selon la méthodologie que nous appelons *grammaire à base sémantique* (Bogacki, Karolak : 1991 ; Karolak : 2003, 2007) qui commence par une définition du sens d'un prédictat donné et qui ensuite se développe, selon des critères sémantiques très précis (cf. Chapitre I *Méthodologie*), à travers les phrases et textes construits autour de ces prédictats (un prédictat est considéré ici comme pivot de chaque pensée-proposition logique) sait élucider enfin les questions de leur fonctionnement syntaxique « irrégulier, capricieux ou incompréhensible » (Schneider : 1994) (cf. Chapitre III *Analyses antérieures des prédictats de communication*). Nous sommes donc convaincu que seule une analyse de sens de chaque structure prédictat-argument(s), reconstruite à partir d'une occurrence donnée, fournit des outils pour comprendre ce qui paraît incompréhensible dans les emplois des constructions syntaxiques.

3.1. Sémantique et syntaxe

Nous insistons tant sur le primat de l'analyse sémantique sur celle – syntaxique, car tout un chacun peut constater, après un temps même minime de réflexion, que les phrases de langue sont, dans la plupart de cas, des 'abréviations' de nos pensées, une 'condensation' dans des formes d'une langue naturelle donnée, de sens de nos communiqués, du fait de l'économie langagière tout simplement : elles sont pleines d'ellipses, de sens implicites, d'inférences et construite à partir de lexèmes polysémiques dans la plupart des cas. Bref, on pourrait dire que nos énoncés sont des abréviations de nos pensées – une formule qui semble être bien efficace dans la didactique. Par exemple : pour expliquer le choix entre l'emploi du subjonctif et de l'indicatif dans la phrase suivante il est nécessaire de comprendre deux sens différents d'un lexème polysémique :

Je comprends que l'homme veuille consacrer plus de temps aux loisirs et à la créativité comme je comprends qu'il a de plus en plus le souci de son équilibre. (Ruquet : 1994 : 62)

Il est clair que le verbe *comprendre* signifie ici deux choses différentes. Dans le corrigé de cet exercice de grammaire pour Fle, nous lisons les explications suivantes : *veuille* - volonté-tolérance = subjonctif et *a* - pensée = prise de conscience – indicatif

(Ruquet : 1994 : 134). Seulement, dans notre façon d'aborder la sémantique, l'explication *volonté-tolérance* s'avère trop intuitive, trop superficielle encore, trop liée au sens du lexème *vouloir*. Notre méthodologie nous force à 'descendre' à un niveau plus profond de sens, à généraliser pour touver un type de sens qui appelle le sub-jonctif. Ainsi, *comprendre*, dans le premier cas signifie, pour nous, *une supposition* et dans le deuxième *une opinion* (cf. Kwapisz-Osadnik : 2002 : 130).

En ce qui concerne les condensations des sens dans une forme et des abréviations elliptiques, analysons les exemples suivants qui illustrent combien de sens (quelle quantité) peuvent être 'empaquetés' dans une parole, quelle est la richesse du niveau de sens par rapport à l'économie du niveau de formes :

1. sens d'un prédicat complexe vs sa forme simple

enseigner

échanger

traduire

2. sens complexe d'un verbe simple

poster

reprendre

3. polysémie des signes linguistiques

jouer

relever

4. structures sémantiques incomplètes – leurs rôles communicatifs

Marie est divorcée

Marc conduit bien

Paul boit et Pierre fume

Le lait à tourné

Isabelle s'est changée

Le chien est fidèle et le chat est indépendant

Les femmes cousent de moins en moins

Il neige et il y a du vent, en plus il fait nuit à 16 h

5. manque de symétrie entre le sens et la forme

a/ polysémie verbale :

L'aspirine se dissout dans l'eau

Le président dissout rarement l'Assemblée nationale

b/ ellipses sémantiques et syntaxiques (prédicats d'ordre supérieur, noms abstraits) :

Sylvie a peur de ce chien

Sylvie a peur que ce chien ne la morde pas

Sylvie a peur d'être mordue par ce chien

Sylvie a peur de la morsure d'un chien

Sylvie a peur des chiens

J. Habermas, un chercheur éminent de l'école de Frankfurt *de l'action communicationnelle*, de la branche sociologique des sciences des communications, affirme, que seul le langage humain est le medium grâce auquel les processus de communication peuvent être réalisés d'une façon rationnelle. Mais il souligne que les actions de communication ne se restreignent pas uniquement à la parole. L'auteur valorise le rôle du contexte situationnel, du contexte de la réalité, il postule la symétrie des actes de communication et des actes sociaux de la vie (Sławomir Seredyń in : Dobek-Ostrowska : 2001 : 149). Selon le chercheur allemand, l'existence du monde commun de la vie (*Lebenswelt*) est une condition nécessaire de la communication efficace. La compréhension d'un acte de locution est complétée par le savoir inféré sur le contexte. Pour Habermas c'est un savoir culturel intersubjectif. Donc une caractéristique de base du *Lebenswelt* est d'être opaque, non explicite, même inconscient aux interlocuteurs, seules les éléments d'une situation donnée de communication verbale et sociale le sont (ibidem : 150). Le monde de la vie (*świat życia*) de Habermas est un monde des inférences, du savoir culturel caché, organisé par le langage. Ce savoir culturel structuralise symboliquement la réalité de façon à ce qu'elle soit compréhensible, il n'est qu'un fond d'une situation de communication et non pas sa partie intégrante. Il en est de même pour le langage qui, pour l'auteur, est à moitié transcendant et ne se borne pas à une situation donnée (ibidem : 151).

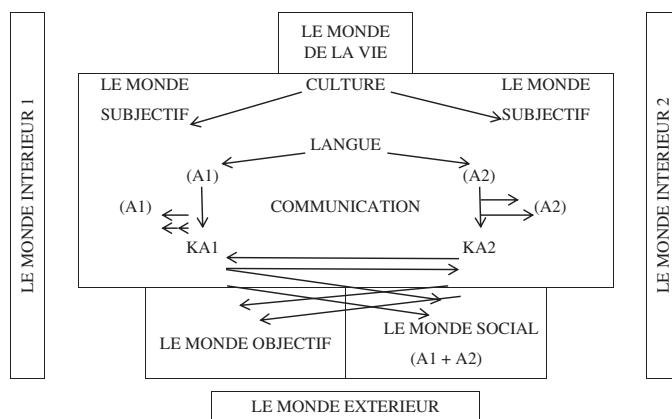


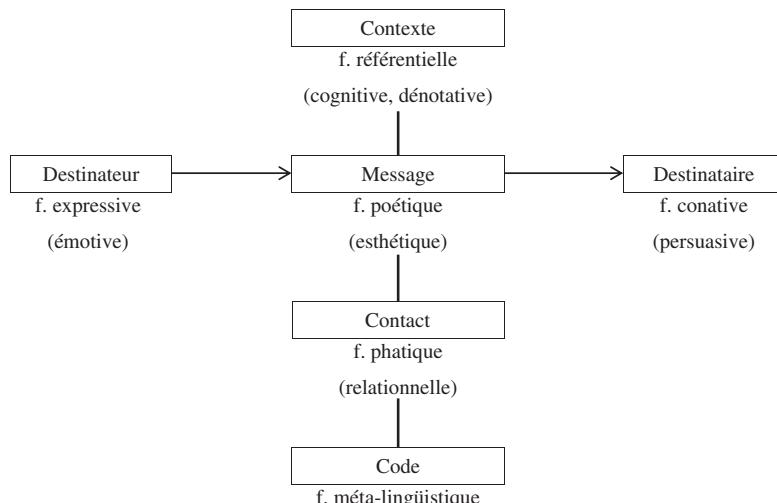
Schéma : Le monde de la vie selon Habermas

Remarque : les doubles flèches symbolisent les références au monde établies par les acteurs (A) à l'occasion de leurs énoncés

Schéma de la communication selon Habermas (in: Dobek-Ostrowska : 2001 : 151, notre traduction)

Les réflexions de Habermas nous paraissent essentielles pour exposer notre vision de la sémantique. Sur le plan linguistique, sa conception va de pair, et explique, dans une sorte, l'existence et l'interprétation des ellipses sémantiques et syntaxiques. Selon une méthodologie employée, les ellipses sont analysées selon les critères sémantico-logiques (sémantique en Pologne) ou de la stéréotypie (sémantique en France, par exemple Mejri : 2008).

L'analyse du schéma de la communication de Jakobson (1960) prouve qu'un message ne peut pas véhiculer la totalité du sens qu'un locuteur veut transmettre (d'après Ilona Niebał in : Dobek-Ostrowska : 2001 : 195) :



D'après : Lohisse : 2006 : 74

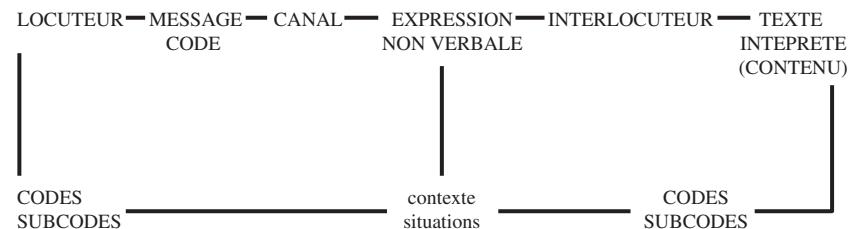
Lors de deux colloques de linguistique récents (de la Société polonaise de la Linguistique à Gniezno et de LSI à Paris) se sont levées des voix d'inquiétude sur la condition de la sémantique au sein des analyses linguistiques d'aujourd'hui. Statistiquement les méthodologies sémantiques occupent une moindre place par rapport aux procédés syntaxiques. Certes les analyses sémantiques sont beaucoup plus difficiles : une autoréflexion sur le sens de nos paroles est un travail qui exige de la performance dans l'emploi des outils analytiques précis. D'un autre

côté il plane sur la recherche linguistique comme une sorte de malentendu sur le statut des sciences du langage comme un domaine indépendant de la philosophie et de la logique. Cette indépendance est comprise comme exigeant une coupure lors d'une analyse des attestations de nos communications, des corpus analysés, de toute 'spéculation' qui transgresse la frontière de la syntaxe. Or, le signe linguistique, défini par de Saussure, se compose de deux faces : du contenu et de la forme. Du contenu qui, dans notre acceptation sémantique, revêt sa forme idéale et non pas l'inverse. L'exceptionnel du langage humain consiste à être doublément articulé (Martinet : 1967; Wierzbicka : 1967). Il n'est donc pas justifié de se concentrer et de se limiter uniquement sur la description de la syntaxe et de considérer le sens comme quelque chose qui en émmane en un second temps (Maurice Gross : 1975). Il est clair qu'une telle façon de traiter la langue est marquée par une forte influence de la recherche linguistique aux Etats-Unis de l'après la deuxième Guerre mondiale ; les buts utilitaristes, les tentatives de déchiffrer des messages dans la langue de l'ennemi ont dicté des procédures d'analyse qui sont toujours d'actualité dans le cadre du Talm : face à une langue inconnue chercher des régularités selon les principes de décryptage des messages codés pour ne pas être interceptés. Une description de la régularité syntaxique sans faire ressortir les liens de sens qui unissent les éléments de la phrase, qui est créée pour exprimer une pensée, donne les résultats pour la plupart erronés de la traduction automatique, par exemple :

*Le décolleté dégage la gorge pol. *Rozszczepienie wyzwala gardło*

Ce qui semblait être une découverte de Saussure - la définition du langage humain comme un système autonome, pour créer de la linguistique une science autonome nous semble aujourd'hui être un obstacle pour le développement de la sémantique. Une analyse scientifique du langage signifiait (et signifie toujours pour beaucoup) une analyse syntaxique, car celle-ci uniquement opère sur les faits 'empiriques'. Aux Etats-Unis, la pensée de Sapir était encore plus radicale : les observations des langues d'autochtones américains, de leurs structures syntaxiques (car ces chercheurs ne comprenaient pas les langues des Indiens), l'on amené à constater que chaque langue est déterminée par sa structure syntaxique et que cette détermination s'étend sur la réception de toute la réalité. Bref, c'est la syntaxe qui dicte à l'homme sa façon de penser. Fruit du développement des idées structuralistes, le schéma de la communication linguistique de Jakobson de 1963, fait comprendre cependant qu'un message ne véhicule pas à lui tout seul le sens entier qu'un locuteur transmet. Le sens d'une phrase est une construction qui s'interprète de la totalité d'un acte langagier : le contexte, le code et les moyens de communiquer y sont impliqués. Umberto Eco, un des sémiologues

européen les plus connus, s'éloigne du structuralisme (*Nieobecna struktura* : 1968) et réinterprète le schéma de la communication linguistique en insistant sur le rôle primordial du code. Le codage par le locuteur et le décodage par son interlocuteur deviennent le centre de sa recherche et en 1975 dans son schéma sémiologique de la communication l'auteur exprime sa constatation que ces deux actes de communication sont beaucoup plus compliqués qu'on ne le pensait, car il y a des sous-codes (idéologique, esthétique, affectif, etc.) qui influent sur nos échanges communicationnels (d'après Ilona Niedbał in Dobek-Ostrowska : 2001 : 207).



Modèle sémiotique d'Umberto Eco

Nous sommes convaincus que sans une réflexion approfondie, sans une prise de conscience des sens véhiculés par les phrases, nous ne pourrons pas générer de phrases correctes avec tel ou tel prédicat ni dans le cadre du Fle ni dans le cadre du Taln : la connaissance des constructions syntaxiques ne suffit pas à notre avis pour le faire.

3.2. Sémantique et Taln

Les recherches sur le traitement automatique loin de remplacer un traducteur/enseignant humain ont prouvé que le rêve de remplacer l'homme dans ses tâches les plus pénibles est loin d'être réalisé (Barbrook : 2009). Au contraire les ordinateurs sont restés si peu doués (*Science et vie* nr 1145, avril 2013) qu'ils l'étaient auparavant, car l'AI ne se crée pas uniquement par la rapidité des opérations effectuées par un logiciel. Les traductions automatiques restent dans la plupart des cas invalides, ce dont les exemples suivants des traductions de quelques phrases de communication françaises en polonais sont la preuve (les verbes proviennent de la classe C du *Dictionnaire des verbes français*, Dubois, Dubois-Charlier : 1997) :

La robe dessine la taille - pol. *Rozmiar sukni zwraca

L'arbitre siffle la faute - pol. *Sędzia gwizdże błędów

Cette coupe dégage les oreilles - pol. *Ta sekcja identyfikuje uszy

*On signe son crime par ce poignard – pol. *Podpisujemy swoją zbrodnię przez sztylet (<http://translate.google.pl/?hl=pl&tab=wT#fr/pl>)*

Il est clair que le traitement automatique manque désespérément d'une description d'ordre sémantique, des logiciels qui expliqueraient aux machines qu'une phrase d'une langue naturelle humaine est un code symbolique dont les signes sont polysémiques et dont la syntaxe est parsemée d'ellipses et en plus il y a toujours des significations implicites ou inférées dans les messages verbaux humains. Bref, on peut dire qu'il y a presque toujours beaucoup plus de sens qui n'est pas 'transparent' dans les mots 'visibles' d'un énoncé. Le plus souvent les énoncés sont des abréviations et des amalgames de sens quantitativement beaucoup plus importants que le sens décodé par une machine à partir du sens lexical des mots qui les composent (cf. nos analyses dans le chapitres III-VI).

Un héritage de la recherche du Taln est, entre autres, une quantité de corpus informatisés (Frantext, Dicovulence, Lexvalf, DVF+1, VerbNet, etc.). Seulement, selon nous, ils devraient être complétés par une réflexion profondément sémantique pour être un outil valable pour un humain, surtout pour un étudiant en langues étrangères, car la syntaxe de chaque langue reflète une façon de penser de chaque communauté linguistique et n'est pas seulement une liste de constructions syntaxiques disponibles : à quoi donc serviraient les formes sans des contenus à y mettre ?

Quant au traitement automatique des langues, après avoir fait une thèse (en co-tutelle) dont l'une des deux méthodologies se situe du côté des descriptions exhaustives des expressions de chaque langue naturelle (typologie *des classes d'objets*), nous sommes à présent convaincu qu'il faut accentuer les recherches du courant opposé, celui qui se situe du côté de l'intelligence artificielle, dans le sens de créer des logiciels qui fournissent à un ordinateur un savoir sur la façon de penser de l'homme et sur l'univers qui nous entoure. Si on s'arrête à une description syntaxique précise mais sémantiquement très générale et superficielle l'ordinateur va toujours traduire la phrase, comme par exemple : (pol.) *Dziecko piekło ciasteczka* – (ang.) **A childe heel cookies* – (fr. littéralement : **Un enfant enfer gâteaux*. Sans l'introduction des structures sémantico-logiques de nos pensées aucune ellipse ne pourra être interprétée, ainsi que beaucoup d'autres 'figures' de nos énoncés. Nous sommes convaincu d'ailleurs qu'il est temps, après des années déjà d'expériences du Taln, de prendre ses distances envers les possibilités potentielles des 'cerveaux électroniques' face aux capacités réelles et superpuissantes de nos cerveaux humains : le dernier super-ordinateur d'IBM possède seulement 50 milliards de cellules de moins qu'un cerveau humain, mais il est 1500 fois plus lent que le nôtre; en plus un cerveau humain consomme

uniquement 20 watt d'énergie électrique et son modèle électronique... 50 000 fois de plus – l'énergie consommée par New York et San Francisco à la fois ! (cf. Kościński : 2014).

3.3. Sémantique et Fle

Nous insistons également à parler du sens en premier lieu pour rendre compte et insister sur le fait que pour nous, comme pour chaque locuteur non francophone de naissance c'est une situation tout à fait naturelle (tout d'abord par la formation et ensuite par la didactique du Fle) que d'être concentré avant tout sur le sens et en second lieu sur la forme d'un communiqué à transmettre (cf. énoncés sémantiquement compréhensibles mais grammaticalement incorrectes des débutants dans une langue étrangère). Il est donc normal que les linguistes étrangers puissent être plus préoccupés par la sémantique que les chercheurs français pour qui une analyse intuitive du sens s'avère suffisante et qui se concentrent donc sur des classements syntaxiques de toutes sortes de leur langue maternelle. Une réflexion sémantique se montre encore plus indispensable dans le cas d'études de deux (ou plusieurs) langues qui ne sont pas de la même famille, comme une langue romane et une langue slave dans notre cas où un sens donné ne trouve pas du tout une forme semblable (cf. la détermination et le système temporel en polonais et en français). Il n'est donc pas étonnant qu'un chercheur polonais cherche à résoudre des problèmes syntaxiques en français en se posant tout d'abord des questions sur le sens d'une proposition. Nous avons une confirmation de ce constat chez Durand qui l'a remarqué également il y a longtemps : *La difficulté tient au fait que, généralement, l'utilisateur d'une langue ou d'un code n'a pas une perception claire du système de signifiants qu'il utilise ; il a l'illusion d'avoir directement accès au signifié, ou même à l'objet représenté : soit qu'il fasse de la langue un usage purement intuitif, soit qu'il ne dispose que d'une conceptualisation partielle ou inadéquate* (Durand : 1981 : 65).

4. Choix du corpus

Ainsi, dans ce livre, face à des classements et des analyses basés sur la syntaxe effectués par nos prédecesseurs dans la matière, nous proposons un renversement radical de perspective – tout d'abord une analyse sémantique des *prédictats de communication* pour comprendre ensuite leurs emplois dans différentes constructions syntaxiques.

Au début de notre travail, nous avons longtemps réfléchi sur le choix des prédictats à analyser et après avoir consulté des dictionnaires (Tlfi, Petit Robert, Larousse-Lexis) et des ouvrages sur la communication verbale français (Giry

Schneider, Vivès, Iris Eshkol, Charaudeau, Dubois et Dubois-Charlier) et polonais (Bojar, Jamrozik, Muryn) et des livres et articles récents sur la communication en général (Frutiger, Jonsher, Eco, Gleick, Kuckenburg, Gut, Hohol, Brożek), nous avons décidé de partir du classement le plus général et typique des dictionnaires de langues qui est repris dans *le Dictionnaire électronique des verbes français* de Dubois & Dubois-Charlier (nlle version 2013). Ces auteurs ont répartie *les verbes de communication* en 4 grandes classes :

C1 – s'exprimer par un son, une parole,

C2 – dire/demander qc

C3 – montrer qc

C4 – dire ou montrer qc, figuré de C1 et C3 (Dubois, Dubois-Charlier : 1997 : 20).

La version la plus actuelle (de 2013) de cette classification est à consulter en ligne : <http://rali.iro.umontreal.ca/LVF+1/index.html>

Dans ce volume nous opposons à cette classification notre propre classification des verbes qui sont employés pour décrire *des situations de la communication humaine non-verbale* du sens *qq penser qch de p* et *qq montrer p à qq* (donc surtout les classes C4 et C3) selon les critères sémantiques précis. Rappelons que ce sont des emplois de sens : *quelqu'un interprète quelque chose comme signes de quelque chose d'autre* et des phrases qui décrivent la communication par geste. Ainsi dans ce volume nous analysons les emplois énumérés ci-dessus, au début de ce chapitre, des verbes suivants, qui réalisent les sens des verbes-hypéronymes : *penser, se dire, montrer* :

accuser

affirmer

annoncer

approuver

assurer

avertir

avouer

commander

conseiller

décéler

découvrir

dégager

doigter

dénoncer

désigner

dessiner

deviner

dévoiler

entendre

évoquer

exhiber

exposer

exprimer

indiquer

interdire

manifester

marquer

observer

ordonner

parler

peindre

permettre

pointer

présager

présenter

produire

puer

rappeler

réfléter

respirer

ressasser

révéler

signaler

signaliser

signer

signifier

suer

témoigner

tracer

traduire

trahir

visualiser

voir

Nous tenons à préciser que nous présentons les exemples relévés comme un échantillon d'emplois verbaux de sens *penser* et *montrer* comme un modèle d'analyse sémantique à suivre éventuellement pour rendre les descriptions des *prédictats de communication* existantes plus complètes. Nous essayons donc de donner avant tout des explications sémantiques qui permettraient de compléter le savoir existant, d'éclaircir des points sombres ou seulement opaques des analyses effectuées jadis, de répondre à des questions posées et toujours sans réponse.

En résumé :

Dans ce volume, nous décrivons des emplois des prédictats de communication dans des situations de la communication humaine non-verbale. Nous plaçons nos analyses des *prédictats de communication* sur un fond cognitiviste, nous effectuons nos analyses linguistiques selon la méthodologie de la grammaire à base sémantique et nous les complétons d'un outil du Taln – les classes d'objets que nous considérons comme très utiles pour affiner la description des classes d'arguments impliqués par les prédictats en question pour réaliser un but pratique : la traduction correcte en polonais.

Ainsi nous présentons notre méthodologie dans le Chapitre I, ensuite nous formulons notre définition sémantique du prédictat de communication, Chapitre II, pour présenter notre discussion avec des chercheurs qui avaient analysé les prédictats de communication avant nous, Chapitre III. Dans les Chapitres IV, V et VI nous présentons nos propres analyses sémantiques des prédictats de la communication avec soi-même (*penser - se dire*), du langage du corps et de la communication par gestes volontaires (*montrer*). Notre livre ne se veut pas être une description exhaustive des emplois des prédictats de communication mais une suite de réponses sémantiques aux questions posées lors des classements basés sur la syntaxe, notamment dans le *Dictionnaire des Verbes français* de Dubois et Dubois-Charlier, surtout pour les objectifs du Fle.

Nous espérons que ce livre va inciter les lecteurs à considérer la sémantique linguistique comme un des outils qui assurerait une vision approfondie de la communication linguistique et, par son intermédiaire, du monde. Une invitation à circuler plus conscientement dans la sémiosphère (Bougnoux : 2001) dans laquelle

nous vivons tous, à apprendre à déchiffrer les codes symboliques qui nous entourent en scrutant toute leur complexité pour ne pas devenir *un consommateur passif d'informations* (Fromm : 1968, pol. 2013 : 133), esclave des lois du marché où même la philosophie, donc « l'amour du savoir », doit être rentable.

Remerciements :

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à Teresa Muryn qui m'a convaincu de l'importance de l'analyse aspectuelle dans la recherche sémantique. Je remercie vivement Maria Karolak, Joanna Jereczek-Lipińska et Gilles Quentel pour leur soutien moral et linguistique ainsi que ma famille pour sa patience infinie.

Chapitre I Méthodologie d'analyse sémantique des prédictats de communication

Il faut rendre son esprit capable de découvrir la vérité, lors même qu'elle est cachée et enveloppée, et de la respecter sous quelque forme qu'elle paraisse
(Arnauld et Lancelot *Grammaire générale et raisonnée*, 1676)

Comme nous l'avons signalé dans l'Introduction, nous trouvons juste la nécessité d'une ouverture interdisciplinaire dans la recherche sur la communication, y compris dans la recherche linguistique sur les prédictats de communication. Daniel Bougnoux se demande : *comment couvrir ces territoires immenses et les articuler entre eux ?* (Bougnoux : 2001 : 3). Cependant il constate que : *la communication prolonge la philosophie en relançant les grandes questions traditionnelles sur la vérité, le réel, le lien social, l'imaginaire, la possibilité de l'enseignement, etc.* (Bougnoux : 2001 : 7). Donc, tout en nous basant dans nos analyses sémantiques sur la méthodologie de la grammaire à base sémantique (Karolak : 1977, 1984, 2002, 2007), nous introduisons également des éléments de la linguistique cognitive – *image linguistique de l'univers* (Bartmiński : 2006) et du Taln – *classes d'objets* (Gross : 1994).

1. Linguistique cognitiviste

Ainsi, de la linguistique cognitiviste, nous adoptons volontiers la notion d' *image linguistique du monde*, qui nous semble très utile, pour avoir une idée synthétique, pour placer nos analyses sémantiques dans un cadre référentiel des catégories de procédés communicationnels humains. Ainsi, dans ce volume, les images suivantes s'essoufflent :

1. comment l'Univers 'parle' à l'homme – interprétation des données 'brutes' de la réalité,
2. comment un homme 'parle' à un autre homme par son corps,
3. comment un homme 'parle' à un autre homme par ses artefacts,
4. comment un homme 'parle' à un autre homme par ses comportements,
5. comment un homme montre quelque chose à un autre homme (communication par gestes) :
 - a/ par une action de montrer
 - b/ par un signe visuel
 - c/ par un dessin

Nous tenons à préciser que nous utilisons la notion de l'image linguistique de l'univers 'à la polonaise', c'est-à-dire, comme interprétation des descriptions

linguistiques de la réalité (cf. Bartmiński : 2006), par exemple : l'image linguistique de la femme, de la vie familiale, de la nature, etc. telle qu'elle est accessible dans le discours. Selon les principes fondatrices du cognitiviste, cette notion désigne la façon de conceptualiser les données de la réalité qui passerait par images justement. Nous allons nous référer encore aux recherches des sciences cognitives dans la suite de cette étude, dans les Chapitres IV, V et VI.

2. *Grammaire à base sémantique*

Nos analyses linguistiques s'effectuent toujours selon les principes de la syntaxe sémantique (que nous expliquons plus bas), dite *grammaire à base sémantique*, élaboré et décrite par Bogacki, K., Karolak, S. et ensuite développée, employée et propagée par S. Karolak, K. Bogacki, A. Bogusławski, A. Wierzbicka, Sypnicki, W. Banyś, T. Muryn, B. Wydro, M. Nowakowska, nous-même et beaucoup d'autres chercheurs polonais. Cette méthode reste, malheureusement, pratiquement inconnue de la linguistique française c'est pourquoi nous avons décidé d'en faire une courte présentation plus bas.

Il est juste de rappeler que ce type d'analyse a été inauguré en Pologne par A. Bogusławski, comme l'explique A. Wierzbicka (Wierzbicka : 2010 : 72) qui dans un cours de 1964 donné à l'Université de Varsovie « *Sur le fondements de la sémantique* », avait lancé une thèse radicale que dans la langue doivent exister des sens simples qui servent à construire les sens complexes. Ainsi il a évoqué les idées de Leibnitz d'il y a 300 ans qui avait été convaincu que la langue est un vrai miroir de la pensée et qu'il est nécessaire de chercher les sens les plus simples – l'alphabet universel de la pensée humaine - pour ensuite les calculer, à la façon des mathématiques et pour construire de la sorte un langage idéal par sa précision. A la lumières des recherches des sciences cognitives, le concept des sens universels ne serait plus d'actualité – différentes communautés langagières ne partagent pas toutes les notions de bases de notre existence dans le monde : nombres, couleurs, situation dans l'espace, etc. (cf. Sapir : 1921, Brożek : 2014 : 33). Ce qui semble être actuel pourtant c'est la méthode d'analyser les sens complexes à l'aide de sens plus simples et de se servir de la logique des sens (et non pas des formes). Cette idée de dresser une liste de notions simples et des les employer pour analyser les sens des idées communes aux humains est devenu le centre de la recherche poursuivie jusqu'à nos jours par A. Wierzbicka (Wierzbicka : 1993, 1999, 2007).

Les principes de la syntaxe française à base sémantique, qui assurent, selon nous, une analyse sémantique rigoureuse et complète, et dont nous nous servons dans la présente description des prédicts de communication sont les suivants (Karolak : 1977, 1984, 1989, 2001, 2002, 2007) :

a/ l'essentiel de nos procédés est de commencer par une réflexion sur le sens d'un concept dans son rôle du prédicat (verbal ou nominal) constitutif de la phrase. Le terme « *concept* », en grec « *noema* », en arabe « *ma'na* » : *signification, concept, pensée*, traduit ensuite en latin aussi comme « *intentio* » (cf. Dąbrowski : 2013 : 40) désigne le résultat d'une opération de saisir, par la raison, les traits essentiels d'un objet ou d'une situation, l'opération qui consiste à faire abstraction du 'concret' (cf. linguistique cognitiviste) pour retenir ce qui est le plus caractéristique pour un item. Tout seul le sens d'un concept-prédicat n'est pas suffisant, p.ex. *amour*, pour exprimer un jugement complet, une assertion complète, mais c'est ce sens-là qui implique les arguments (les 'objets' auxquels on peut attribuer le processus ou la qualité désigné par ce prédicat, p.ex. : *Pierre aime Marie* ou *Pierre est amoureux de Marie*). C'est le sens du prédicat constitutif de la phrase qui est la source de ce qu'on appelle 'cohérence sémantique' (Mejri : 2008 : 192) de tous ses éléments. Pour nous, l'*opérateur* (terme de la tradition harissienne) n'est pas l'*opérateur*' mais le vrai 'directeur', si l'on peut plaisanter ainsi à son propos pour souligner son rôle. Dans cette approche, soulignons-le, on ne dit pas que les verbes prédicatifs sont définis par leurs arguments (comme s'ils étaient vides de sens !), mais au contraire – à cause de leurs sens lexicaux (cf. sèmes, sémèmes, sémantèmes) - ils imposent des restrictions sur les types sémantiques d'arguments (*les classes d'objets* de Gaston Gross est un outil pratique pour décrire ces classes d'arguments plus précisément que ne peuvent le faire les traits sémantiques – *bruit, paroles, textes, etc.* vs *humain, animé, loc, etc.*, (Gross, G. : 1994). Ces restrictions sont également appelées 'contraintes d'emploi' (Mejri : ibidem : 192). Evidemment, cette cohérence sémantique trouve son reflet dans la cohérence syntaxique où différents emplois d'un concept-prédicat se sont 'fixés' dans des constructions syntaxiques pour faciliter les interprétations des prédicats verbaux ou nominaux qui sont pour la plupart des signes polysémiques. Nous sommes donc d'accord avec Mejri qui écrit : *la cohérence sémantique des emplois est corrélée avec une cohérence syntaxique sur le plan distributionnel et transformationnel* (Mejri : 2011 : 195). Par contre nous ne pouvons pas partager les opinions suivantes de S. Mejri qu'en partie : *le sens d'une unité lexicale dépend de son emploi dans la phrase et l'emploi est déterminé par le schéma d'arguments, des prédicats, des arguments et des actualisateurs appropriés* (Mejri : 2008 : 193). Pour nous, un emploi donné fait ressortir et reste toujours en liaison sémantique avec le noyau sémique d'un prédicat, mais peut mettre 'sous restriction' une partie de ses sèmes (cf. Pozierak-Trybisz, I., Thèse de doctorat de 2001, publiée en 2004). Charraudéau exprime une idée semblable de la sorte : *On dira que tout signe possède un sens constant qu'il faut considérer, non comme un sens plein, mais comme un sens 'en puissance', disponible pour être utilisé dans des situations diverses qui lui*

donneront sa spécificité de sens. Le sens constant pourra être appelé ‘sens de langue’ et le sens spécifique, situationnel, pourra être appelé sens de discours (Charaudeau : 1992 : 15). Chaque concept-prédicat crée sa structure prédicat-argument(s) et la retrouver, à travers les formes d'une phrase, est le moment crucial pour notre analyse sémantique. Soulignons que l'analyse du sens d'un prédicat n'est pas une introspection subjective ou suspecte. Au contraire c'est une analyse rigoureuse du sens lexical (sémique) d'un prédicat, effet d'une conclusion générale tirée de l'ensemble de sens des emplois attestés (cf. notre exemple du prédicat *appeler* ci-dessous). Nous analysons donc des données empiriques pour en tirer des conclusions générales – procédé employé par toute science. Une telle analyse n'est pas une tâche facile, mais, selon nous, seules les réponses à des questions d'ordre sémantique sont en mesure d'expliquer les différents emplois d'un prédicat et de les lier à des constructions syntaxiques adéquates pour, ensuite, générer correctement des phrases, énoncés et textes dans une langue naturelle donnée. Notre unité minimale d'analyse est donc une phrase, mais concue comme une structure, parfois à plusieurs niveaux, (cf. Muryn : 1999), et non pas comme une unité syntaxique dont le sens est interprété comme une valeur secondaire.

b/ au sens lexical d'un prédicat (le sens conceptuel qui réside dans le thème d'un verbe ou d'un substantif, par exemple : *aim-e* ou *amour-eux* de *aimer*, s'ajoute un sens aspectuel qui pour nous est une catégorie sémantique. (cf. Karolak : 1994; Muryn : 1999). L'aspect constitue une partie intégrante du sens d'un prédicat et il est appelé *temps intérieur* (selon la tradition guillaumienne, Guillaume 1929). L'information aspectuelle nous dit, de façon globale, si le prédicat est perfectif ou imperfectif (*aimer* vs *exploser*). L'existence de quelques configurations aspectuelles découle de la ‘conjugaison’ de l'aspect lexical et de l'aspect grammatical. Ce dernier est véhiculé en français par des morphèmes de temps verbaux. Ces marques du *temps extérieur* ont le pouvoir de limiter ce qui est par sa nature duratif – le passé composé et le passé simple – dans, par exemple, *Il l'a aimée* ou *Elle pensa à lui (toute la nuit)*. Ils peuvent également apporter de la durée à ce qui est par nature ponctuel – le présent, l'imparfait – *Des bombes explosaient*, *Il meurt de peur à chaque prise de sang* et créer, des notions aspectuellement momentanées, des constructions itératives. Ainsi nous discernons, à part les deux aspects simples – ponctuel et duratif - des configurations aspectuelles qui sont créées quand au sens lexical d'un prédicat s'ajoutent les sens suivants :

- le début d'un nouvel état (*perdre, trouver*) – configuration inchoative
- la répétition d'une action – configuration itérative,
- le résultat d'un changement d'état – configuration résultative,

- le déroulement limité par un intervalle (*40 jours, pendant la jeunesse, toute sa vie, etc.*) ou par une borne temporelle (*jusqu'à la mort, jusqu'à la gare, jusqu'au petit matin, etc.*) – configuration limitative (configuration phrastique en français et en polonais)
- le résultat 'en train de se faire' – configuration télique

Soulignons, que les sens aspectuels concernent, dans notre approche, uniquement la durée (et non pas les manières de faire, ce qui semble caractéristique de l'analyse aspectuelle à la française (cf. Gross, G. : 1993; Blanco, Buvet : 2004).

Notre courte présentation de la théorie sémantique de l'aspect est quelque peu simpliste, mais on peut en trouver les détails dans les ouvrage indiqués (cf. Karolak : 1994; Muryn : 1999 ou Karolak, M. : 2013). L'essentiel à retenir est que, encore une fois, nous ne pouvons pas partager en entier l'opinion sur l'aspect répandue en France : *à la différence des langues slaves, qui ont des moyens morphologiques pour traduire les notions aspectuelles, les langues romanes expriment l'aspect par quasi-totalité des éléments de la phrase* (Gross, G., Rapport LLI : 2000). Ce constat confirme la méthode d'analyse où le sens des lexèmes d'une phrase donnée est amalgamé au sens aspectuel 'pur' d'un prédicat. Ceci explique le nombre élevé de types d'aspects relevés en français (en plus des configurations aspectuelles que nous venons de recenser ci-dessus) : aspect intensif, atténuatif, comparatif, superlatif, distributif, etc. (cf. Blanco, Buvet : 2004 : 330-331). Cette confusion peut être levée du moment où on se décide à définir précisément ce que nous comprenons par l'aspect ! Nous insistons encore sur le fait que dans notre approche une information aspectuelle concerne uniquement un sens temporel : un moment, une durée, une répétition d'un moment, un intervalle de temps, le début et la fin d'un état, d'un processus ou d'une action mais non pas les expressions de la manière de faire qch ;

c/ le troisième pas de notre analyse sémantique est une analyse temporelle, comme l'exprime également G. Gross : *tous les prédicats sont soumis au temps* (Gross, G. : 2000). Ainsi nous analysons *un dictum* (le sens lexico-aspecto-temporel d'une phrase simple) qui se compose d'une structure prédicat-argument(s) soumise au temps ;

d/ le quatrième pas de l'analyse est consacré à la modalité qui constitue un prédicat d'ordre supérieur dominant toute autre prédication ;

e/ l'ultime pas de notre analyse est une étude de la perspective fonctionnelle, communicative, de la phrase en termes de thème et rhème ce qui nous amène à transgresser le cadre de la phrase, comme unité minimale d'analyse (Gross, G. : 2000; Mejri : 2008) pour entrer dans le discours; dans le texte, où tous les phénomènes langagiers se déploient pleinement (cf. Pozierak-Trybisz : 2013b).

Avant de clore la présentation de notre méthode d'analyse sémantique, nous tenons à expliquer encore une différence majeure d'avec les grammaires traditionnelles, celle de traiter les substantifs abstraits et concrets. Encore une fois nous abandonnons les interprétations basées sur l'expérience de la réalité ou sur une intuition de tous les jours, pour introduire un critère purement linguistique et sémantique : sont *concrets* les substantifs qui dans leur sens incorporent un 'objet', un argument-objet de la structure prédicat-argument d'un prédicat. Nous appellons (d'après Karolak : 2002 : 40-49, 2007 : 54-59) de tels substantifs des *substantifs avec absorption* à la différence des substantifs *abstraits, sans absorption* qui présentent le même domaine d'argument qu'un verbe-prédicat, donc il sont souvent appelés en français 'prédictifs'. Cette distinction sémantique s'avère cruciale pour nos analyses des verbes de communication, car elle permet d'expliquer pourquoi ces verbes ont un type sémantique et syntactique de compléments (nominaux et/ou phrasiques), cf. notre discussion avec Giry-Schneider, Chapitre III *Analyses antérieures des prédicats de communication*.

Une réflexion sémantique et le discernement des substantifs abstraits et concrets est un point incontournable dans nos analyses sémantiques car ils permettent de comprendre le fonctionnement ou le non-fonctionnement syntaxique des structures prédicats – arguments, leur compatibilité de sens, surtout qu'en français il y a moins de formes de verbes nominalisés qu'en polonais où il est beaucoup plus facile d'interpréter un substantif concret et un substantif abstrait.

Il semble clair à présent, et nous tenons ici à expliquer pleinement qu'on peut constater qu'il y une différence de base (aussi étonnant que cela puisse paraître) dans les analyses sémantiques effectuées généralement en France et celles faites dans l'optique de la grammaire à composant sémantique connue en Pologne. Or, la sémantique 'à la française' interprète le sens d'un énoncé à partir de tous ses éléments – c'est une somme des sens de tous les éléments de cet énoncé. Ainsi, par exemple, le verbe *coller* se trouve rangé parmi les verbes de communication du dictionnaire des Dubois et Dubois-Charlier, dans la phrase :

L'examinateur colle le candidat sur une date (C2i -1).

Cette énoncé exprime effectivement un acte de communication, mais non pas à cause du verbe *coller* autonome, mais à cause d'un phraséologisme que le verbe *coller* peut construire et ainsi créer un sens de communication à travers une métaphore. Cette manière d'analyse sémantique est encore plus voyante dans le domaine de l'aspect où le sens purement aspectuel est amalgamé avec le sens d'un prédicat, d'où les aspects à la française : intensif (p.ex. : *asséner, faire rage*), itératif (p.ex. : *répéter, renouveler, réitérer, se multiplier*), itératif-intensif (p.ex. : *accabler, accumuler*), inchoatif (p.ex. : *se déclencher, se déclarer, esquisser*,

soulever) ou progressif (p.ex. : *atténuer, augmenter, se propager, s'étendre*) (Gross, G. : 2012 : 171-2).

Dans notre approche, le sens d'une phrase est abordé comme une configuration de sens d'un prédicat (qui est l'élément constituant une proposition) et des arguments qu'il implique (pour exprimer un jugement complet). Il y a donc une hiérarchie des éléments de la phrase et une prise de conscience de cette hiérarchie aide à comprendre quels types de sens (arguments, compléments) peuvent se joindre à un sens prédicatif donné. Ainsi notre analyse commence toujours par une analyse de sens d'un prédicat constitutif (pol. *orzeczenia*) : il est comme le soleil dans notre système solaire, si on se permet d'employer une telle métaphore bien efficace dans la didactique. Selon nous, un tel procédé permet de construire une méthode rigoureuse d'analyse, basée non pas sur une intuition du locuteur (pour un apprenant étranger elle s'avère insuffisante !), mais sur une procédure qui mène, pas à pas, vers la découverte du sens profond d'un énoncé. Par le 'sens profond' nous comprenons le sens complet d'un énoncé, c'est-à-dire, son sens après avoir reconstitué les éléments effacés et implicites (dus à l'économie langagière), encodés dans la structure sémantico-logique, prédicat-argument(s), par chaque notion (élément de notre catégorisation de la réalité). Nous le répétons à chaque occasion : *Au commencement était le Concept !* (cf. Kwapisz-Osadnik : 2009 : 9).

Ce qui est étonnant dans la 'confrontation' de ces deux sémantiques c'est que *la grammaire à base sémantique* réalise en quelque sorte une grande tradition classique française, celle de la *Grammaire générale et raisonnée* ! (Arnauld, Lancelot : 1676, éd. de 1997) qui reste pour nous une source inépuisable d'inspiration et qui mérite d'être 'dépoussiérée' et appliquée aux analyses linguistiques contemporaines.

Or, Arnauld et Lancelot qualifient leur méthode de 'naturelle', car elle se fonde uniquement sur l'observation des langues existantes, sans rien présupposer qui fasse appel à une croyance (présentation de J.-M. Mandosio, p. IX). Selon la méthode cartésienne, pour rendre raison d'un phénomène complexe, il faut le décomposer rationnellement en éléments plus simples, par là même plus faciles à apprêhender, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on parvienne aux éléments fondamentaux : c'est l'analyse (...) explique Mandosio (ibidem). Arnauld et Lancelot entreprennent de distinguer les diverses formes de mots en fonction des diverses 'opérations de l'esprit' que le langage a pour fonction de communiquer. Ici encore, ils procèdent avec méthode, en allant du simple au complexe : *concevoir, juger, raisonner* (Présentation de Mandosio, p. X).

La conception, qui est l'opération la plus simple, puisqu'elle consiste seulement dans la représentation d'une chose, se traduit par un mot : nom (substantif ou

adjectif), etc., cf. la réponse de la physique à la question des humanistes sur la nature de la pensée humaine, (Duch : 2011 : 16 et 2014).

Le jugement, qui est plus complexe – car il s’agit, cette fois de mettre en relation un sujet et un prédicat (ou attribut), ne se traduit pas par un mot, mais une proposition, c'est-à-dire une suite de mots comprenant au moins au substantif et un verbe (Présentation de Madosio, p. X)

Le raisonnement, enfin, se traduit par une suite de propositions. Arnauld et Lancelot passent ainsi – selon la terminologie des grammairiens modernes- de la morphologie (étude des relations entre les morphèmes ou des mots) à la syntaxe (étude des relations entre les morphèmes ou des mots). (Présentation de Madosio, p. X).

Les auteurs de *la Grammire générale et raisonnée* font revivre également une jonction, suggérée par Aristote, entre la grammaire et la logique : *la grammaire telle que la conçoivent Arnauld et Lancelot est indissociable de la logique* (Présentation de Madosio, p. XI). Au fait, ils ont ouvert une voie à la didactique tout à fait moderne qui va d'un mot à un texte bien structuré et cohérent, en reliant étroitement la grammaire (bien lire et écrire), la rhétorique (bien composer un discours) et la logique (argumenter).

3. Exemple d'analyse sémantique

Finalement, pour illustrer notre façon de faire nous prenons un exemple, le verbe *appeler*, qui est illustré dans *le Dictionnaire des verbes français* de Dubois et Dubois-Charlier (version électronique de 2011) de la sorte :

On appelle un ami dans la rue
On s' appelle de loin avec Paul
On appelle un correspondant de Londres
On appelle les réclamations
On appelle le médecin, les enfants pour le dîner, un taxi chez soi
On appelle les ouvriers à la grève, à se mettre en grève
Une affaire appelle Paul en province
Son métier appelle Paul à voyager beaucoup, à de nombreux voyages
On appelle Paul à de hautes fonctions, à occuper ce poste
Cette conduite appelle de votre part toute votre indulgence
La violence appelle la violence
On en appelle à votre sagesse, au ministre

Nous concluons, en interprétant ces exemples, que le sens général d'*appeler* est le suivant : *qq appeler qq à faire qch*, qu'on peut paraphraser comme *appeler que...., vouloir que qq fasse qch* et ajouter une précision sur l'action à faire : *venir*, au sens

propre ou figuré. Les structures syntaxiques présentées dans *le Dictionnaire....* codent ces emplois différemment. Cet *appeler* est donc un prédicat imperfectif d'ordre supérieur. Il existe encore un autre emploi d'*appeler*, cette fois-ci interprété comme perfectif (résultatif) : *qq appeler qq d'un nom*, par exemple :

On appelle son fils du nom de Luc, Paul un imbécile

Leur fils s' appelle Luc

On appelle cet incident du nom de malchance

On appelle cette rose du nom de son inventeur.

Bien évidemment pour expliquer et décrire ces emplois spécifiques, donc décrire toutes les restrictions sur les positions d'arguments d'*appeler* il faudrait ajouter un descriptif en termes des *classes d'objets* (Gross, G. : 1994) car, comme pour tout prédicat de communication, il est nécessaire de définir précisément les types sémantiques de : locuteur, interlocuteur et message, pour pouvoir interpréter correctement ces phrases et les traduire en une autre langue (surtout dans le cadre du Taln).

4. Taln – *classes d'objets*

Pour affiner les analyses des *phrases de communications* et pour en trouver une traduction juste en polonais, nous adoptons un outil issu du Taln – *les classes d'objets* (Gross : 1994) qui permettent de définir avec précision les types sémantiques de positions d'arguments impliqués par chaque prédicat, *les traits sémantiques* n'étant point suffisants pour le faire.

Il est clair depuis longtemps que, confronté aux besoins du Taln, mais aussi aux buts de la traduction humaine, le descriptif des positions d'arguments, des restrictions qui leur sont imposées par le sens des prédicats, ne garantissent point de précisions attendues – il ne sait pas rendre compte de tous les emplois possibles d'un prédicat donné. Nous avons donc appris (cf. notre Thèse de doctorat, Pozierak-Trybisz : 2001, éd. 2004) à nous servir d'un outil précieux, élaboré par G. Gross, *les classes d'objets*. Personnellement (encore une fois différemment de la tradition française), nous les traitons comme un prolongement naturel d'analyse en termes de la syntaxe sémantique pour détailler les possibilités d'impliquer d'un prédicat et nous y appliquons également la théorie de l'aspect pour expliquer les emplois encore problématiques et inexpliqués. Par exemple, dans l'analyse de la classe des <humains> (cf. colloque ASL Paris novembre 2013) :

*Il est né et mort aristocrate vs *Il est né et mort piéton*

Or, selon nous, l'explication de ce problème réside dans la théorie sémantique d'aspect (Karolak : 2007 ; Muryn : 1999). Comme nous l'avons expliqué plus

haut, l'aspect, comme une partie inséparable du sens de chaque notion, réside dans le sens de chaque prédicat (dans le thème d'un lexème), non seulement verbal mais aussi bien nominal. Donc le substantif prédicatif *aristocrate* a un aspect différent du substantif prédicatif *piéton* : être *aristocrate* est d'aspect duratif car ceci veut dire : *avoir une caractéristique, être dans un état*. Par contre être *piéton* est d'aspect itératif et signifie : *faire quelque chose*.

Pour résumer, on pourrait dire en simplifiant, mais pour faire ressortir le problème de la façon la plus claire possible, que la vision de la sémantique 'à la française' consiste en une analyse de sens synthétique-intuitive de tous les éléments de la phrase. Par contre, celle 'à la polonaise' est analytique-logique et basée sur la hiérarchie prédicat-argument(s) où l'aspect constitue un élément inséparable du sens du prédicat.

Les adversaires de l'approche logique disent qu'une analyse logique simplifie trop les faits du langage, mais selon nous, elle met de l'ordre dans des phénomènes linguistiques très hétérogènes. Chaque catégorisation est simplificatrice et généralisante, mais, comme l'explique Walter Lippman (représentant de la théorie agenta-settings des sciences de la communications) dans son livre *Public Opinion*, la réalité qui nous entoure est un ensemble gigantesque de phénomènes si complexes que l'homme n'est pas capable de les percevoir directement d'une façon correcte. Ainsi les esprits humains produisent des modèles simplifiés du monde extérieur, des images de la réalité. (d'après Ilona Michalak in : Dobek-Ostrowska : 2001 : 75)

De toute façon, nous sommes pour une vision intégrante et non pas 'séparatiste' de l'analyse linguistique : une réflexion d'ordre cognitive se prête très bien à précéder une analyse sémantique rigoureuse (*grammaire à base sémantique*) qui, pour les applications pratiques du Taln, par exemple, nécessite d'être complétée par *les classes d'objets*. Selon nous, une synthèse d'éléments de différentes méthodologies est autorisée à condition qu'elle nous approche à la vérité sur le fonctionnement des emplois d'un prédicat donné. Surtout l'époque où la jeune génération perd la capacité de la pensée analytique et elle a des difficultés à l'interpréter correctement les textes.

Chapitre II Définition sémantique du prédicat de *communication*

Tout est communication (Bougnoux)
Exister c'est être relié (Bougnoux)

La méthodologie que nous appliquons à nos analyses des prédicats de communication exige qu'on commence chaque analyse par une formulation de la définition d'une notion analysée, car le sens de chaque prédicat, y compris son sens aspectuel, perfectif ou imperfectif, décide du type et du nombre des arguments impliqués.

1. *Communication* – définition de dictionnaire

Nous allons donc présenter dans ce paragraphe notre définition sémantique du *prédicat de communication*, mais avant de le faire il nous semble utile de nous arrêter sur les sens du lexème *communication* couramment employé car il est devenu le mot clé de notre civilisation humaine actuelle : message, courriel, geste, sourire, livre, journal, télévision, Internet, tout est communication (Platt, R. : 2005 : 7). Mais pour un linguiste, comme la plupart des mots, il reste un mot polysémique susceptible d'être analysé afin de démêler les sens divers pour garantir son emploi correcte. La définition courante, du Petit Robert sur CD, en est la suivante :

communication [kCmynikasjT] **n. f.** 1365 « commerce, relations »; **lat.** *communicatio*

Le fait de communiquer, d'établir une relation avec (qqn, qqch.). *Être en communication avec un ami, un correspondant. correspondance, liaison, rapport.* Entrer en communication avec qqn, qqch. Prisonnier, otage privé de communication avec le monde extérieur. *Avoir des difficultés de communication*, à communiquer. *Le rêve ouvre « à l'homme une communication avec le monde des esprits »* (Nerval). *Communication réciproque. échange. Communication interculturelle. coopération.*

Absolt Didact. *Sciences de la communication* : certaines sciences humaines et sociales, les sciences cognitives, l'informatique. — Sc. Relation dynamique qui intervient dans un fonctionnement. Passage ou échange de messages entre un sujet émetteur et un sujet récepteur au moyen de signes, de signaux. *Communication entre des êtres vivants, des organismes, des machines. sémiotique; cybernétique. Fonction d'expression *et fonction de communication du langage.* aussi *paralangage. Communication par le canal *auditif.* — Inform. *Communication homme-machine. interactivité.*

Spécialt Ensemble des techniques médiatiques utilisées (dans la publicité, les médias, la politique) pour informer, influencer l'opinion d'un public (**cible**) en vue de promouvoir ou d'entretenir une image (cf. Relations *publiques). *Communication*

*d'entreprise. Techniciens en communication. **communicateur**. Stratégie de communication (**communicationnel**).*

2 Action de communiquer (qqch. à qqn). Résultat de cette action, information. La communication d'une nouvelle, d'un renseignement, d'un avis à qqn. Communication des idées (diffusion), des sentiments (effusion, expression, manifestation). Demander communication d'un dossier, d'une pièce. « J'aurai cette copie en communication » (Péguy). — Dr. Communication des pièces (à toutes les parties). — Communication au ministère public.

3 La chose que l'on communique. annonce, avis, dépêche, message, note, nouvelle, renseignement. Il a une communication à vous faire. « c'est pour une communication de la plus haute importance » (Courteeline).

Spécial Exposé oral fait devant une société savante. *Les communications d'un colloque. S'inscrire pour une communication.*

4 Moyen technique par lequel des personnes communiquent; message qu'elles se transmettent. télécommunication*, télématique, transmission. Une communication téléphonique (appel), télégraphique, par télécopie. *Le prix de la communication. Être en communication* (avec qqn), au téléphone. *Je vous passe une, la communication. Prendre une communication. Recevoir une communication de l'étranger. Couper, interrompre les communications entre une armée et sa base.* — (trad. angl. massmedia) COMMUNICATIONS DE MASSE : procédés de transmission massive de l'information (journaux, radio, télévision). média.

5 Ce qui permet de communiquer; passage d'un lieu à un autre. *Porte de communication. Voie, moyens de communication. circulation, transport.*

(1690) Artère, route. *Couper, fermer, rompre les communications.*

Les sens discernés dans cette entrée mettent bien sûr en valeur la double acceptation de base du mot *communication* : la communication technique (point 4 et 5) et la communication linguistique (points 1et 2). Du point de vue de l'étymologie, jusqu'au XVIème s. « *communiquer* » a signifié uniquement la « communication humaine », mais le premier schéma de communication a été élaboré pour décrire le fonctionnement de la communication technique. Il est admis que la définition du schéma de communication linguistique a été élaboré par Jakobson (1963) sur la base de la transmission des messages du point de vue industriel, décrite par Shannon et Weaver (1946). Ainsi la sphère sémiotique et la sphère technologique sont examinées du point de vue de l'émission et de la réception des signes. La différence est cependant cruciale, car « *tekhnè* » (gr.) c'est l'action du sujet sur l'objet et le côté linguistique-sémiotique, s'intéresse à l'action de l'homme sur l'homme (du grec *praxis*) par le détournement des signes, comme l'explique Bougnoux (Bougnoux : 2001 : 9). Le premier schéma rend donc compte d'une relation *descendante* et *manipulatoire* (Bougnoux : 2001 : 9) tandis que le second analyse une relation *circulaire*,

reflexive et vouée à un échec toujours possible (Bougnoux : 2001 : 9). A la base de son schéma, Jacobson a explicité également les fonctions du langage : référentielle, expressive, conative, métalinguistique, phatique et poétique (cf. Introduction). Selon Mucchielli : *Le paradigme originaire, techniciste et mathématique, des sciences de l'information et de la communication, a été combattu, dès les années cinquante, par une communauté de chercheurs nord-américains, formant un « collège invisible » et ayant donné naissance à ce que l'on appelle « l'école de Palo Alto ». Ces anthropologues, sociologues, psychologues et psychiatres ont proposé un paradigme aux antipodes du premier : le paradigme de la communication-participation, fondée en particulier, sur le modèle de l'orchestre* (Mucchielli : 2000 : 10).

Le point 1 de l'entrée : *communication entre des êtres vivants, des organismes, des machines* rend aussi compte du fait que *communication* au sens le plus large du terme s'applique à la description de tous les aspects des processus vitaux qui se passent sur la Terre, et même dans l'Univers. Ainsi notre vision anthropocentrique devrait être complétée par une réflexion sur le fait banal mais trop souvent oublié que longtemps avant que l'homme soit apparu sur Terre, le monde végétal et animal vivaient et communiquaient pour garantir leur survie. Le progrès technologique dans le domaine de la communication verbale, supportée et transmise par des outils ultra modernes, nous fait peut être oublier que ce sont les animaux qui ont résolu en premier le problème d'échange d'informations vitales (Platt : 2005 : 7-9). La danse des abeilles, le changement féerique et si communiquatif de couleurs de poissons tropicaux, le chant du mégapêtre, les conversations des dauphins, les concerts des oiseaux, la faune semble être en communication permanente et en employant tous ses sens : l'ouïe, la vue, l'odorat, le toucher, le goût. Nos dictionnaires fourmillent de tels exemples, selon le Tlfi :

Hennir un cri ordinaire, en parlant du cheval :

J'aimais aussi alors, comme aujourd'hui, à voir les armes relier au soleil, à entendre les chevaux hennir et frapper du pied, [...] (Anonyme, Revue littéraire, 1830, Revue des Deux Mondes, 1830, tome 1)

En effet, au bout de cinq minutes de marche, le cheval releva la tête et hennit comme pour annoncer son arrivée, [...] (Alexandre Dumas, Othon l'archer, 1839)

Miauler : Se dit du chat qui fait entendre le cri propre à son espèce : J'entends un chat qui miaule.

La perception humaine passe avant tout par nos yeux et nos oreilles, bien que le rôle de l'odorat ait été fortement scruté dans la recherche actuelle, pour capter des données (signaux), interprétées ensuite en informations et transformées

avec le temps et l'expérience et en savoir finalement (Jonscher : 2001 : 56). En menant des conversations par *skype* ou en échangeant nos opinions sur *twitter*, nous avons oublié que nos ancêtres, les hominidés, ne surent parler et qu'ils communiquèrent tout d'abord en émettant des sons 'sauvages' et en employant des gestes. Et ce code gestuel, complexe et culturellement marqué nous sert toujours, par exemple : *L'expression de son visage m'a dit beaucoup sur ses émotions* ou *Le tremblement de ses mains annonçaient une crise de nerfs*.

Dans cette perspective évolutionniste et anthropologique des prédictats de communication, il est à noter que les humains voient la communication animale d'une façon peu perspicace et très anthropocentriste. Nous disposons d'un vocabulaire bien riche pour nommer les communications animales. Cependant la sémantique et la syntaxe de ces verbes montrent que les hommes interprètent, à tort, la communication animale comme des simples cris ou bruits : ce sont des verbes du premier ordre à un argument seulement. Une conversation animale est donc exclue dans la vision humaine (ce ne sont pas des prédictats relationnels comme dans le cas des expressions de la communication verbale), donc par exemple : *Un lion rugisse* mais non : **Un lion rugisse qch à sa lionne*. Nous avons décidé alors de rappeler, à l'aide du tableau ci-dessous, rien que dans le but didactique, la richesse des voix des animaux pour entendre pleinement leur monde communicationnel.

L'abeille	bourdonne	Le chien	aboie
L'aigle	glapit		clabaude
	glatit		grogne
	trompette		hurle
L'alouette	grisolle	Le chien de chasse	jappe
	tirelire		clatit
	turlute		donne de la voix
L'âne	brait	La chouette	chuinte
La bécasse	croule		hioque
La bécassine	croule		hue
Le bélier	blatère	La cigale mâle	(h)ulule
La biche	brame		chante
	rait, rée		craquette
Le bœuf	beugle	La cigogne	criquette
	meugle		stridule
	mugit		
Le bouc	chevrote	La colombe	claquette
	béguette		craquette
La brebis	bêle	Le coq	glottore
Le buffle	beugle		roucoule
	mugit		chante
	souffle	Le corbeau	coqueline
La caille	cacabe		coquerique
	carcaille		coraille
	courcaille		graille
	margaudé		croasse
	margote	La corneille	babille
	pituite		corbine
Le canard	cancane		craille
	nasille		criaille
Le cerf	brame	Le coucou	graille
	rait, rée		
	ralle	Le crapaud	coucoue
	rote		coucoule
Le chacal	aboie	Le crocodile	coasse
	jappe		ancoule
Le chameau	blatère		lamente
Le chat	miaule		pleure
	ronronne	Le cygne	vagit
Le chat-huant	chuinte		drense
	hue		drensite
	(h)ulule		siffle
Le cheval	s'ebroue	Le daim	trompette
	hennit		brame
La chèvre	béguette	Le dindon	rait, rée
	bêle		ralle
	chevrote	Le dindon	glouglote
Le chevreuil	brame		glougloute
	rait, rée	L'éléphant	barète
	rote		barrit
		L'épervier	glapit
			piale
			tiraille
		Le faisan	criaille

Le faon	râle	Le moineau	chuchote
Le faucon	réclame	La mouche	pépie
La fauvette	zinzinule	Le mouton	bourdonne
Le geai	cacarde	L'oie	bêle
	cageole		cacarde
	gajole		cagnarde
	frigulote		criaïlle
	garrule		siffle
La gelinotte	glousse	L'oiseau	babilie piaille
Le goéland	pleure		chante piaule
La grenouille	coasse		gazouille pépie
Le grillon	craquette	L'ours	jabote ramage
	crisse		grogne
	grésille		gronde
	grésillonne		hurle
La grue	craque	La panthère	rugit
	glapit	Le paon	braille
	trompette		criaïlle
La guêpe	bourdonne	La perdrix	paonne
Le hibou	bubule		cacabe
	bouboule		glousse
	froue		piroquette
	hôle		rappelle
	hue	Le perroquet	cause
	(h)ulule		parle
	miaule		siffle
	tutube	Le phoque	bêle
L'hirondelle	gazouille		grogne
	tridule		rugit
	trisse	La pie	jacasse
	truissote		jase
La hulotte	hôle	Le pigeon	caracoule
	(h)ulule		roucoule
La huppe	pupule	Le pingouin-baudet	brait
	pupute	Le pinson	fringote
L'hyène	hurle		ramage
Le jars	criaïlle		siffle
	jargonne	La pintade	cacabe
Le lapin	clapit		criaïlle
	couine	Le pivert	peuplante
	glapit		picasse
Le lièvre	couine	Le porc	grogne
	vagit		grouine
Le lion	grogne	La poule	caquette codèque
	rugit		claquette coucasse
Le loup	hurle		cocaille crételle
La marmotte	siffle		coclore glousse
Le merle	appelle	Le poulet	piaule
	babilie	Le poussin	piaille
	flûte	Le ramier	caracoule
	siffle		roucoule
La mésange	zinzinule	Le rat	chicote
Le milan	huit		couine

Le renard	glapit jappe	Le singe	crie hurle
Le rhinocéros	barète barrit	La souris	chicote
Le rossignol	chante gringote quirritte trille	Le taureau	mugit
Le sanglier	grommelle grumelle nasille rauque roume	Le tigre	feule miaule râle rauque
La sauterelle	stridule	La tourterelle	gémit roucoule
Le serpent	siffle	La vache	beugle meugle mugit
		Le zèbre	hennit

Cris des animaux (Jouette :1991 : 65-67)

D'autre part, sont bien connues les emplois des prédictats de communication qui amalgament le sens de *dire*, dans son acception d'*émettre*, et la façon de 'parler' des animaux, pour exprimer et souligner la façon de communiquer des humains, leurs cris tout simplement, par exemples (selon le Tlfi) :

Aoyer, hurler, etc :

aboyer /a.bwa.je/ intransitif ou transitif 1^{er} groupe (conjugaison)

1. Faire entendre son cri, en parlant d'un chien.

- *À l'instant un chien aboie dans le lointain ; il approche, il redouble ses cris, il arrive, il hurle de joie à nos pieds ;* — (Chateaubriand, *Atala*, 1801)
- *Il revint au chalet, où les chiens des Pyrénées aboyerent tellement après lui qu'il ne put s'adonner au plaisir de contempler les fenêtres de Modeste.* — (Honoré de Balzac, *Modeste Mignon*, 1844)
- *Quant à mon guide, [...], il courait, pour se réchauffer, à quatre pattes avec le chien, et le faisait aboyer en lui tirant la queue.* — (Alexandre Dumas, *Impressions de voyage*, La Revue des Deux Mondes T.1, 1833)
- *[...] l'ouverture donnait sur la loge de Gaby Million où la vedette avait laissé ses chiens. Les bêtes se mirent à aboyer.*
 - *Naturellement c'est plein de cabots, crut devoir déclarer spirituellement Mr. Morgan.* — (Francis Carco, *L'Homme de Minuit*, 1938)

2. (Figuré) Poursuivre de cris importuns, d'injures.

- *Tous ses créanciers aboient après lui. - Il aboyait des insultes.*

3. (Figuré) Dire du mal, avec acharnement, d'une personne ou d'une chose.

- *Certains journaux aboient après ce ministre, après ce décret.*

hurler (h aspiré)/y.le/ intransitif 1^{er} groupe (conjugaison)

4. Pousser des cris prolongés, en parlant des loups et des chiens.

- *On entend les loups hurler.*
- *Ce chien a hurlé toute la nuit, a hurlé à la lune.*

5. (*Par analogie*) Pousser des cris humains, dans la douleur, dans la colère, l'exaltation, etc.
 - Plus loin, une mère frissonnant de fièvre sur sa couche, des bébés **hurlant** et des puanteurs cruelles, des échos excrémentiels, imposant sur tout cela leur dictature. — (Ludovic Naudeau, *La France se regarde : Le Problème de la natalité*, 1931)
 - Et, tandis que la foule transportée **hurlait** ses acclamations, Ahmed Abdou entraîna Zariffa loin de cette bousculade. — (Out-el-Kouloub, *Zariffa*, dans « Trois contes de l'Amour et de la Mort », 1940)
 - Des nuits entières, durant un mois, j'ai entendu **hurler** des hommes que l'on torturait, et leurs cris résonnent pour toujours dans ma mémoire. — (Henri Alleg, *La Question*, 1957)
6. (*Figuré*) Parler, crier, chanter très fort, de toutes ses forces.
 - Des escouades de camelots ont parcouru les boulevards **en hurlant** le titre d'une nouvelle feuille : « Demandez Le Glaive ! » — (Victor Méric, *Les compagnons de l'Escopette*, 1930, p. 207)
 - Il eût fallu **hurler** pour échanger la moindre phrase. — (Francis Carco, *L'Homme de minuit*, 1938)
 - Et tu auras beau houpper, **hurler** à l'aide, hululer comme une hulotte, la fagne est une solitude, un désert funeste à qui la nargue ; personne ne t'entendra. — (Jean Rogissart, *Passantes d'octobre*, 1958)
7. (*Par hyperbole*) Parler avec emportement, avec le ton de la fureur.
 - Une troupe fanatique **hurlait** sans cesse contre lui.

croasser intransitif 1^{er} groupe (conjugaison)

8. Pousser le cri particulier à son espèce, en parlant d'un corbeau.
 - ...un corbeau **croassait** à la dernière branche desséchée d'un chêne, et les archers montrèrent en riant ce but à Othon. — (Alexandre Dumas, *Othon l'archer*, 1839)
 - Mais alors des corbeaux, qui se balançaient à la verte flèche des peupliers, **croassèrent** dans le ciel moite et pluvieux. — (Aloysius Bertrand, *Gaspard de la nuit*, 1842)
9. (*Par analogie*) Produire des sons rauques, désagréables, discordants.
10. (*En particulier*) Médire de façon particulièrement désagréable.
 - Sitôt que d'Apollon un génie inspiré,
Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré,
En cent lieux contre lui les cabales s'amassent ;
Ses rivaux obscurcis autour de lui **croassent** ;
Et son trop de lumière, importunant les yeux,
De ses propres amis lui fait des envieux. — (Nicolas Boileau, *Epître à Racine*).

Avec le développement industriel et culturel, nous avons tendance à oublier que la survie des hominidés dépendit de leur capacité à enregistrer et à interpréter les signaux qui les entouraient dans le monde où ils vivaient. Le fait de déchiffrer le paysage et les bruits environnants, de comprendre les traces des animaux, fut la seule garantie de manger et de vivre (Lunde : 2009). Le fonctionnement de

certains prédicats de communication nous rappelle de nos jours notre capacité d'interpréter comme informations des données (transformées ensuite en signes) qui nous viennent du monde qui nous entoure, par exemple :

Ces nuages noirs annoncent un orage ou Ce vent violent annonce un changement de température, etc.

Ce sont justement ces emplois qui démontrent que les prédicats de communication s'emploient pour décrire tous les types de communication, aussi bien non verbale que verbale et c'est pourquoi nous les appelons *prédicats de communication* et non pas *verbes du dire ou de la parole* (cf. Giry-Schneider, Eshkol, Bojar). Les définitions de dictionnaires des constructions syntactiques du verbe *dire* ou *communiquer* : *x dire/communiquer y à z* ne rendent donc pas compte des possibilités d'expression des prédicats de communication. Dans, par exemple : *Paul dit des tendresses à Marie* ou *Pierre-Yves nous a annoncé qu'il allait partir à Lyon*, nous sommes en présence d'un verbe à trois places. Mais dans, par exemple : *La sonnerie annonce la fin de la journée de travail* (= prévenir in Lexis) ou dans : *Il y avait partout des signes qui annonçaient la venue de la guerre* (Le Clézio) (= présager in Lexis), nous avons deux arguments propositionnels en position de sujet du verbe (*la sonnerie* et *Il y avait partout des signes*) et des arguments propositionnels en position d'objet direct également, le récepteur du message n'est pas exprimé.

La définition sémantique de la notion de communication que nous proposons se veut par contre si générale qu'elle englobe le sens de différentes phrases de communication comme, par exemple : *Son visage me dit qu'elle n'a pas dormi cette nuit* vs *Marie m'a dit qu'elle n'a pas bien dormi cette nuit*, c'est-à-dire, que ces prédicats peuvent décrire des situations de communication avec soi-même (cf. *se dire – penser* plus bas) et des situations de communication verbale *stricto sensu*.

Nous pouvons confronter à présent une définition traditionnelle de dictionnaire de langue de *communication* avec une analyse sémantico-syntactique des phrases construites autour des prédicats de communication et ensuite élaborer notre définition sémantique de la notion. Par exemple dans : *Marc a dit à Marie qu'il arrivait cet après-midi*, nous retrouvons les éléments essentiels du schéma de la communication linguistique : *un locuteur, un message et un interlocuteur*. Du point de vue de l'analyse grammaticale, c'est une phrase complexe où *Marc a dit à Marie* est une phrase principale et *qu'il arrivait cet après-midi* – phrase subordonnée. *Marc* est sujet de la phrase, *Marie* – objet indirect et le message – d'objet direct. Ce message prend dans cette phrase sa forme la plus développée donc d'une complétive *qu'il arrivait cette-après midi*. L'analyse de la structure prédicat-arguments (SPA) de cet exemple montre que *dire* est un verbe à trois arguments : *x faire savoir p à y*, donc c'est un prédicat d'ordre supérieur impliquant

un argument propositionnel et non pas du premier ordre, n'impliquant que les arguments-objets ! La confusion quant au type de prédicat naît souvent des abréviations très, très fréquentes de la forme d'un argument propositionnel à un substantif, concret ou abstrait, ce qui reste un effet de l'économie langagièrre, par exemple : *Marc m'a dit des bêtises* - substantif concret = *des paroles bêtes* vs *Marc m'a annoncé son arrivée* - substantif abstrait - le verbe *dire* doit être remplacé dans un tel cas par un autre verbe non *de parole*, mais *de communication* (cf. Pozierak-Trybisz : 2009). La question se pose de savoir si les deux phrases communiquent les mêmes informations. Or, la différence de sens entre les deux serait d'ordre thème-rhème. La première : *Marc a dit à Marie qu'il arrivait cet après-midi* communique le thème et le rhème et la deuxième – un thème seulement – *son arrivée*. La première exprime une structure complète de *dire*, la seconde – une structure incomplète du point de vue informationnel.

D'autres effacements, qui empêchent de voir la structure sémantique fondatrice des prédicats de communication, sont très fréquents dans des phrases de communication. Par exemple, dans : *Le journal d'aujourd'hui a informé d'une baisse à la bourse*, le receveur n'est pas exprimé – il est implicite et interprété comme *le public en général*. En plus la place du sujet est occupée par un substantif concret – *le journal*. Son interprétation est cependant métonymique – ce sont *les journalistes*, donc *un humain collectif* qui jouent le rôle du locuteur. Ainsi c'est un cas où l'absence explicite du receveur dépend du type sémantique du locuteur (cf. Chapitre IV). La construction syntaxique est abrégée à cause de l'expression de la structure sémantique incomplète.

Un autre type de sens dans la position sujet de la phrase, encore une fois exprimé par un substantif concret, est une autre abréviation de sens, présentant un autre volet de la communication – le langage du corps, employé peut-être consciemment : *Son visage me disait, qu'elle était malheureuse*.

Evidemment, il s'agit de *l'expression de son visage*, ce qui révèle que le substantif *visage* n'est qu'une abréviation d'un argument propositionnel *p* occupant la place du locuteur. Mais, cela reste prouvé depuis longtemps, notre langage du corps est régit avant tout par l'inconscient, par exemple : *Le tremblement des mains annonçait chez lui une crise de nerfs*. Cette fois-ci, la position du sujet, la place du locuteur du schéma de communication, est occupée par toute une phrase – un argument propositionnel explicite. Seulement c'est l'interlocuteur qui est *auteur d'un signe* dans ce cas là. C'est un humain qui interprète 'le message' d'une situation perçue. Le type sémantique des sujets est bien précis dans ces cas-là : il s'agit des expressions décrivant *des signes dits naturels*. L'argument propositionnel-sujet peut être réduit à un substantif concret, mais c'est le type de sens qui compte, par exemple : *Des nuages noirs annoncent une averse*. Dans ce

dernier cas le prédicat de communication *annoncer* est employé dans le sens de *penser*, donc comme un verbe d'opinion : *qq qui voit ces nuages, grâce à ses expériences précédentes, pense qu'une averse approche*. Par ce dernier exemple nous sommes revenus jusqu'aux sources de la communication humaine, aux temps de la « *Guerre du feu* » (un film d' Annaud, J.J. : 1981) présentant des hominidés dans leurs premiers essais de la communication verbale, qui, après avoir interprétés comme signes des données de la nature, tenaient à partager leurs pensées, leurs informations et leur savoir.

En résumant, nous voudrions dire que les classements de sens de *communication* dans les dictionnaires reflètent différentes constructions syntaxiques et différents emplois qui sont, selon nous, tous issus d'une seule structure sémantique, d'une structure prédicat-arguments dont les réalisations sont définies par un jeu de restrictions sémantiques imposées sur les positions d'arguments, respectivement sur la position du locuteur – sujet, sur la position d'interlocuteur – objet indirect et sur la position du message – objet directe d'un verbe. Cette structure sémantique peut être complète ou incomplète, car notre communication linguistique est fortement marquée par des ellipses sémantiques et syntaxiques. Ceci influe sur une interprétation fonctionnelle de la phrase : nous pouvons avoir affaire soit à une expression complète d'un message, de son thème et rhème, soit à sa réduction à un thème seulement (ce qui est beaucoup plus fréquent, cf. Chapitres III et IV). Nous proposons donc de reformuler les définitions de communication basées sur la syntaxe en une définition sémantique de cette notion, plus générale et qui explique et permette de comprendre tous les emplois des *prédicats de communication*.

2. *Communication* – définition sémantique du prédicat

Dans le cadre des SIC (sciences de l'information et de la communication) n'existe pas non plus LA communication, comme l'affirme Bougnoux (Bougnoux : 2001 : 7). Cependant une définition sémantique, de laquelle découlent les critères précises (et non seulement intuitives) d'analyse des phrases de communication, assure un regard généralisant mais rigoureux qui permet de cerner et de catégoriser les types de communications humaines décrites par les prédicats de communication. Nous avons découvert une réflexion semblable chez Durand qui dit : (...) la communication est un concept unitaire. Il admet qu'il existe un « schéma canonique » de la communication, réalisé de façon lacunaire dans chaque domaine concret. (...) La théorie des communications de masse met ainsi l'accent sur la pluralité des émetteurs et des récepteurs. La linguistique et la sémiologie analysent attentivement les caractéristiques des messages et des codes. La psychologie

et la philosophie insistent sur l'existence d'un centre de conscience à chaque pôle du réseau. Les techniques informatiques et documentaires examinent le stockage de l'information dans les mémoires (...) (Durand : 1981 : XV-XVI) .

En nous basant sur la méthodologie de *la grammaire à base sémantique* nous proposons donc la définition suivante :

p communiquer q

ce qui s'analyse en termes de notions plus simples comme :

x faire savoir p à z

Selon nous, c'est un prédicat perfectif d'ordre supérieur qui décrit les situations de production et d'interprétation des signes. Nous voulons souligner encore une fois le rôle de l'analyse aspectuelle dans notre méthodologie comme d'un élément de sens inhérent à chaque prédicat et grâce auquel on peut discerner ses différentes structures sémantiques et il est possible de comprendre leurs emplois en distribution complémentaire.

En ce qui concerne le premier argument propositionnel *p* de la relation de communication, nous tenons à souligner que, dans notre optique, tous les *faire* qui produisent un signe compétent : aussi bien des 'faire' métaphoriques – des signaux interprétés comme signes de quelque chose d'autre, donc des actes de perception que des actions physiques – *montrer qch à qq* et des actions de *dire, écrire*.

Quant au deuxième argument propositionnel *q*, également toutes les sortes d'interprétations d'un signe compétent – réception d'un message (transfert direct d'un savoir) ou d'un signal (transfert indirect), ce qui est illustré par les trois exemples ci-dessous :

Maman dit que Marie ne va pas venir ce soir

Le journal annonce des incendies de forêt dans les Landes (= signaler in Lexis)

La fumée peut signifier une incendie

La formulation d'une telle définition sémantique de *communiquer*, nous a fait bien réfléchir auparavant sur le sens des arguments propositionnels *p* et *q* et sur les formes syntaxiques dans lesquelles ces arguments sont exprimés dans des phrases de communication (construites autour des prédictats de communication).

Or, ces prédictats sont employés aussi bien dans des phrases qui décrivent une situation de communication stricto sensu – *quelqu'un dit quelque chose à qq* – que dans des situations où un objet indirect humain interprète un signal ou un symptôme venu du monde extérieur ou de son propre intérieur, lesquels deviennent une information dans la tête d'un 'receveur'. Cette information née dans le cerveau d'un humain est pour nous un cas spécifique de communication,

que nous avons appelé *communication avec soi-même* (par opposition à *communication avec autrui*). Muryn l'explique de la sorte : *Nous considérons donc les prédictats de communication comme une sous-classe de prédictats d'ordre supérieur, la distinction se justifiant par le type d'arguments impliqués : nous appellerons l'argument propositionnel événementiel tout argument désignant directement les événements (un acte de parole aussi), tandis que nous réservons le terme d'argument d'objet logique à tout argument qui découle de l'acte psychologique de penser.* (Muryn : 1999 : 40). Et ensuite l'auteur formule sa définition sémantique du prédictat *dire* :

x émet des signes linguistiques pour communiquer qu'il pense que p (ibidem : 42)

Ce que nous retenons de cette définition c'est l'idée que le prédictat *dire* hérite sa structure sémantique du prédictat *penser* et nous assimilons également le discernement au sein des arguments propositionnels en arguments d'objet logique (acte psychologique de jugement) et arguments événementiels (action, événement, processus). *La distinction entre les arguments d'objet logique et arguments événementiels est très importante*, souligne Muryn, *le type d'arguments résulte de la nature du prédictat qui l'implique et peut servir de critère de première classification des prédictats d'ordre supérieur. Une expression fonctionnant en position d'argument d'objet logique réfère à la réalité par l'intermédiaire d'un jugement tandis que l'expression représentant un argument événementiel réfère à cette réalité directement comme n'importe quelle expression d'argument d'objet réfère à un objet concret* (Muryn : 1999 : 36). Nous retenons ces remarques comme ayant une importance cruciale pour nos analyses des prédictats de communication présentées plus loin.

En ce qui concerne le sens de l'argument objet logique, nous revenons encore une fois à la préhistoire et à la genèse de la communication humaine, analysées actuellement par le cognitivisme : la situation de capter les signes que le monde nous 'envoie' (les données, cf. Jonscher, Ch. : 2001), de les interpréter en informations et de les transformer ensuite en savoir. L'interprétation sémantique de la notion de *communication* nous fait reformuler notre définition encore une fois pour lui donner la forme suivante, avec le verbe *dire* comme prototypique :

se dire p (communication avec soi-même)

dire p à un x (communication avec autrui)

La première formule signifie bien sûr : *penser que...* . Par ce fait nous évoquons une discussion philosophique et linguistique qui date d'il y a des siècles : sur la relation entre la pensée et la langue, motif que nous allons développer dans le Chapitre IV.

La définition sémantique formulée s'associe d'une façon naturelle au schéma de communication linguistique de Jacobson et se réalise dans des *phrases de communication* construites avec des *verbes de communication* comme noyau.

Quant à la production d'un signe, elle peut être réalisée et interprétée de deux façons :

- Comme perception des données du monde (interprétation des données, mise en ordre des données, catégorisation, stockage d'un savoir) ;
- Comme création intentionnelle de signes pour transmettre consciemment une information ou un savoir acquis

Bref, selon notre définition, pour parler d'une *phrase de communication*, son sens doit être interprétable comme décrivant l'interprétation d'un signe – *qch qui signifie qch d'autre* – tel est notre critère sémantique de base pour 'identifier' une phrase de communication (cf. *Dictionnaire des verbes français* de Dubois et Dubois-Charlier où nous avons trouvé des exemples classés comme *C – communication*, mais qui, selon nous, ne le sont pas – Chapitres III, IV, V et VI).

3. Application de la définition : critères d'analyse sémantique des prédicats de communication

La définition sémantique élaborée nous a servi à vérifier si un verbe, classé dans des typologies antérieures (cf. Chapitre III), comme celui de communication l'est effectivement et dans quelles conditions contextuelles (distributionnelles). Pour le faire, et ceci concerne tout autre type de prédicat, conformément à la méthodologie adoptée (cf. Chapitre I), il faut effectuer les pas d'analyse suivants, dans l'ordre :

1. analyser le sens lexical et aspectuel de chaque verbe-prédicat en termes de sens plus simples (concepts simples, analyse sémique),
2. analyser la structure prédicat-arguments, donc le type sémantique et le nombre d'arguments impliqués par le sens du prédicat (pour compléter son sens incomplet dû à sa nature notionnelle incomplète),
3. décrire les types sémantiques d'arguments à l'aide, par exemple, des *classes d'objets* pour définir les restrictions sémantiques qu'un prédicat impose à ses arguments (compatibilité vs contraintes sémantiques),
4. vérifier les cas de la réalisation complète ou incomplète d'une telle structure dans des *phrases de communication* (ou autres) et ensuite interpréter les sens des structures sémantiques incomplètes qui souvent présentent des sens de collocations ou sens figurés,
5. analyser la temporalité (en accord avec le sens aspectuel de la phrase – aspects simples vs configuration d'aspects),

6. réfléchir à la modalité qui constitue un prédicat dominant le Dictum (qui se compose de la structure prédicat-arguments, encrée dans le temps, actuel ou omnitemporel)
7. établir la structure fonctionnelle de la phrase – trouver son thème et son rhème.

Un critère supplémentaire, dont nous tenons à souligner l'importance encore une fois, c'est une analyse et le discernement précis des syntagmes nominaux abstraits et concrets, dans les positions impliquées par un prédicat de communication (ou autre) donné.

Et, pour terminer, une remarque sémantique de base sur la détermination : un article, comme signe linguistique seul, ne signifie rien, mais, du point de vue de la sémantique, il réflète le sens du syntagme nominal qu'il accompagne, (cf. Karolak : 1989, 2007) c'est ainsi qu'il actualise un substantif.

En résumé, l'analyse sémantique que nous effectuons étudie chaque phrase de communication (ou soupçonnée de l'être) selon ces critères précis, en commençant par le sens d'un prédicat pour se terminer au niveau fonctionnel (thème et rhème). Une phrase est considérée comme une unité d'analyse de base car elle constitue un cadre de la réalisation d'une structure prédicat-arguments et de son actualisation temporelle et référentielle (cf. aussi Gross : 1994 ; Grezka : 2009 : 21-22).

Chapitre III Analyses antérieures des prédictats de communication (de *parole* et de *dire*) en France et en Pologne

La signification ne réside pas dans les signes, passe par les mots, qui sont des assemblages de signes ; elle ne réside pas, toutefois, dans les mots mêmes, mais dans les pensées que ces signes ont pour fonction de transmettre

(Arnauld, Lancelot : 1676)

Toute structure est une combinaison de signes, lesquels élaguent et simplifient les propriétés naturelles des choses. Faire signe consiste toujours en acte d'économie et de simplification
(Bougnoux : 2001 : 38)

Après avoir présenté notre méthodologie d'analyse des prédictats de communication, nous voudrions présenter quelques résultats de nos recherches antérieures et démontrer comment des analyses en termes de la syntaxe sémantique peuvent enrichir les analyses syntaxiques des *prédictats de dire* et de *parole* effectuées en France à partir de 1981 (Giry-Schneider : 1981). Une analyse selon les critères de la grammaire à base sémantique, qui viennent d'être présentés, permet, selon nous, de résoudre des problèmes d'emplois irrésolus jusqu'à présent. Dans ce chapitre nous allons donc présenter quelques exemples d'analyses de prédictats de communication faites respectivement en France et en Pologne pour souligner aussi un apport de la sémantique polonaise dans ces recherches. Nous allons citer notamment, dans l'ordre chronologique, des travaux des Français : Giry-Schneider : 1981, 1994 ; Charaudeau : 1992, Vives : 1999, Dubois et Dubois-Charlier : 1997, Eshkol et le Pesant : 2004 et des polonais : Bojar : 1978, Jamrozik : 1992, Muryn : 1999.

1. Analyse syntaxico-sémantiques des prédictats de communication en France

1.1. *Les compléments nominaux du verbe dire* (1981) et *Les compléments nominaux des verbes de parole* (1994) de Giry-Schneider

Les analyses de J. Giry-Schneider sont des textes incontournables quand on regarde ce qui avait été fait en France dans la recherche dans le domaine des prédictats de communication. Nous pensons, entre autre, notamment aux articles : de J. Giry-Schneider Les compléments nominaux du verbe dire de 1981 et Les compléments nominaux des verbes de parole de 1994. Cet auteur avait effectué un travail considérable pour expliquer le fonctionnement et aussi le non-fonctionnement des compléments de dire, mais, avec la méthodologie du LADL de l'époque où le

critère syntactique dominait, il lui était impossible, selon nous, de trouver des réponses aux questions qui la préoccupaient. Rappelons que, comme l'avait formulé Muryn, la méthode distributionnaliste utilisée aux fins de la grammaire-lexique a été dicté par le cadre dans lequel la recherche s'effectue : la description de la langue est influencée par l'objectif appliqué, c'est-à-dire la traduction automatique et l'enseignement de langues assisté d'ordinateur (Muryn : 1999 : 37).

Dans son article de 1981 Giry-Schneider étudie les emplois du verbe *dire* selon les critères de la méthode *lexique-grammaire* (Gross, M. : 1968, 1975) : *ce travail s'inscrit dans le cadre de recherches menées sur les relations précises (syntaxiques et lexicales) qui existent entre un verbe et ses arguments.* (Giry-Schneider : 1981 : 76). Les analyses que l'auteur avait effectuées à l'époque pour décrire le fonctionnement des compléments du verbe *dire* et des exemples d'emplois qu'elle n'avait pas réussis à expliquer montrent bien les limites de cette méthodologie et, en général, les limites des méthodes qui traitent l'analyse sémantique comme un outil d'intuition qui complète seulement les analyses syntaxiques effectuées. En accord avec les critères méthodologiques du *lexique-grammaire*, Giry-Schneider procède à toutes sortes de transformations syntaxiques pour expliquer le fonctionnement des compléments nominaux de *dire*. Dans son article, l'auteur constate, et cette conclusion est tout à fait juste, que les compléments nominaux de *dire* sont des substantifs qui désignent *des mots, des paroles* et nous avons remarqué aussi qu'avant de le faire, elle avait formulé plusieurs remarques d'ordre sémantique, intuitives bien sûr, pour essayer d'expliquer des exemples d'emploi problématiques. Or, selon nous, tous ces problèmes d'analyse peuvent être clarifiés par les analyses sémantiques selon la méthodologie que nous avons adoptée, car l'essentiel, selon nous, est de se pencher sur le sens des compléments nominaux de *dire*. C'est une analyse sémantique qui permet de comprendre les contraintes qui bloquent certaines constructions syntaxiques de *dire* avec ses compléments et qui autorisent seulement celles où ses compléments nominaux sont *des substantifs concrets* (avec *resorption*, cf. Chapitre I *Méthodologie...*, supra) désignant *des paroles dites* et non pas des substantifs qui désignent *des états, des sentiments ou des actions-actes du langage*. Le problème consiste donc à bien définir le sens d'un complément nominal donné. Ce sens représente à chaque fois une réalisation de la complexité différente des structures sémantiques profondes, sous-jacentes à des exemples cités. Ceci a été décrit par Muryn (Muryn : 1999 : 37, 38-46) qui avait analysé et qui avait réussi à reconstituer d'une façon très fine, en descendant, pour ainsi dire, en profondeur, étage par étage, vers les 'bas fonds' des structures sémantiques superposées pour comprendre et expliquer leurs réalisations lexico-grammaticales différentes de surface. Ainsi, pour répondre à des questions posées par Giry-Schneider, Muryn reformule,

en premier, dans l'optique sémantique, la compréhension du terme *contexte*, ce qui permet de désambiguïser des expressions, des signes linguistiques, polysémiques de nature (car la symétrie entre le niveau sémantique et le niveau formel n'existe pas, du fait de l'économie du langage humain). Tous les utilisateurs du langage sont convaincus que *le sens d'une expression, d'une phrase, dépend de son contexte*. Seulement, peu nombreux sont ceux, qui comprennent quelle est la nature de cette 'dépendance du contexte' et *qu'une forme ne peut se trouver que dans le contexte qui reflète sa structure sémantique* (Muryn : 1999 : 37). Cela veut dire que nous sommes encore une fois en face d'un renversement de la perspective de l'analyse linguistique : du sens vers la forme (et non pas l'inverse !). *Autrement dit ce n'est pas le contexte qui détermine le sens d'une expression mais il découle des possibilités combinatoires du prédicat que l'expression représente* (ibidem : 37). Confrontée à des occurrences relevées par Giry-Schneider nous allons employer le critère de deux sortes d'argument propositionnels : *d'objet logique* et *événemential* pour essayer de comprendre les contraintes d'emplois de compléments nominaux de *dire* pour essayer de *les classifier selon les facteurs sémantiques qui sont responsables d'un choix donné de l'entourage* (ibidem : 37). Nous sommes entièrement d'accord avec Muryn qu'il est beaucoup plus juste d'essayer de découvrir un mécanisme d'emploi que de créer des listes à l'infini d'emplois d'un prédicat.

Disons donc tout de suite que les verbes *dit* 'de parole' sont des verbes à arguments d'objet logiques et donc une analyse du sens de leurs compléments nominaux dévoile qu'ils renvoient à leurs thèmes, par exemple :

Pierre a annoncé à Marie qu'il partait pour Paris vs *Pierre a annoncé à Marie son départ*

Pierre a dit à Marie qu'il a vendu sa voiture vs **Pierre a dit à Marie la vente de sa voiture*

Le deuxième exemple illustre le fait que *dire* est un verbe de parole (il implique seulement les nom de paroles, des noms concrets) et *annoncer* – un verbe de communication (qui implique aussi bien des noms de paroles – des noms concrets et des noms d'événements – des noms abstraits), cf. Muryn : 1999 : 39).

Ce résultat d'analyse sémantique prouve, selon nous, qu'une étude de sens en premier, le discernement des structures sémantiques sous-jacentes aux exemples analysés, permet de comprendre pourquoi un même verbe est classé dans plusieurs endroits des tables de distribution (cf. *Le Dictionnaire....* des Dubois et Dubois-Charlier plus loin dans ce chapitre) et que, dans le cas de verbes de parole, seuls ceux à complétive *que* sont vraiment *verba dicendi*. Muryn cite Kübler qui avait affirmé (1994) que les *verbes datifs* et ceux de *paroles* sont proches sémantiquement car les premiers représentent *l'échange d'un objet concret entre*

deux personnes et ceux de paroles – un échange de paroles ou d’informations (....). Pourtant, remarque-t-elle, *ils n’admettent pas les mêmes structures syntaxiques* (Muryn : 1999 : 39), donc il faut les traiter comme deux verbes différents. Donc, du point de vue opératoire d’une analyse sémantique : chaque contrainte syntaxique (de surface, formelle) serait un signe pour un chercheur-sémanticien qu’il est en face de différentes structures sémantiques profondes dont la reconstruction permet d’expliquer les principes d’emplois d’une forme (mot, expression, etc.). Nous allons développer ce sujet dans ce qui suit. Pourtant, nous n’allons pas nous limiter fidèlement à la procédure de Muryn : ses analyses nous paraissent si fines sémantiquement qu’elles sont quasi inimitables pour un sémanticien ‘moyen’. Nous présentons donc notre description sémantique qui se veut plus simple, mais plus facile pour la didactique, opératoire même pour les débutants dans la matière. Et nous sommes convaincu que même sans des reconstructions précises à chaque fois des structures sous-jacentes à des phrases, mais avec une réflexion consciente sur le sens des échanges linguistiques, tout un chacun peut retrouver un sémanticien en soi et se servir de la langue d’une façon plus efficace. De toute façon nous retenons tout au long de nos analyses les critères sémantiques de base (de *la grammaire à base sémantique*) : le sens et l’aspect d’un prédicat, sa structure prédicat-arguments, la temporalité dans sa réalisation formelle (phrase), la modalité, la répartition en thèmes et rhème. Selon ces critères, dans les exemples étudiés par Giry-Schneider, nous relevons, après Muryn, *l’existence de différentes structures sémantiques*, y compris des structures sémantiques incomplètes (thèmes sans rhèmes), *représentées par une unité formelle identique* là où Giry-Schneider avait observé des incompatibilités des verbes de paroles et de leurs compléments nominaux (Muryn : 1999 : 40-41).

Nous allons à présent commenter les compatibilités ou incompatibilités sémantiques des verbes et de leurs compléments nominaux, résultantes des réalisations de structures sémantiques différentes (y compris des dérivations de structures de base), observables dans des occurrences relevées, et nous allons essayer de compléter ainsi les analyses de Giry-Schneider par les outils analytiques de *la grammaire à base sémantique*.

La différence de base entre ces deux approches, et nous le soulignons encore, est constituée par le fait que nos analyses commencent toujours par une réflexion sur le sens d’un prédicat (cd. Notre méthodologie, Chapitre I, *supra*) en accord avec une conviction profonde sur *la primauté du niveau sémantique considéré comme universel sur le niveau formel, idiomatique* (cf. Muryn : 2013 : 123).

Ainsi en se penchant sur *les propriétés syntaxiques de la construction No dit N1 à N2* (Giry-Schneider : 1981 : 77 et suiv.), l’auteur signale *un problème posé par le complément à N2*, en juxtaposant les phrases :

Les bêtises que Tom dit à Marie [dépassent l'imagination]

**Les bêtises à Marie que Tom dit [dépassent l'imagination]*

qu'on obtient par une transformation de :

Tom dit des bêtises à Marie.

Ces phrases illustrent le problème que l'auteur formule de la sorte :

(...) *Or, - et c'est là le problème - dans une trentaine des phrases étudiées, le complément à N2 peut aussi s'analyser comme dépendant de N1, c'est-à-dire comme complément de nom.* (Giry-Schneider : 1981 : 79). Par contre, par une même transformation, mais avec un autre complément de dire :

Tom dit des amabilités

l'auteur a obtenu deux phrases tout à fait correctes :

Les amabilités que Tom dit à Marie [dépassent l'imagination]

Les amabilités à Marie que Tom dit [dépassent l'imagination]

Donc le chercheur se pose la question de savoir : *d'où provient ce complément ?, étant donné que l'adjectif « aimable » associé à « l'amabilité » n'a pas de préposition à dans sa construction (Jean est aimable *à Marie)* (Giry-Schneider : 1981 : 79). Dans son texte, l'auteur propose ensuite deux solutions à ce problème qui, à nos yeux, sont des exemples 'd'acrobacies' des formes sans pourtant toucher au sens.

La réponse de la sémantique que nous proposons à une telle question syntaxique est la suivante : *aimable* est un adjectif prédictif (prédicat) relationnel, c'est à dire une analyse de sens d'*aimable*, comme d'ailleurs de : *amoureux, divorcé, tendre* ou des noms comme : *voisin, étudiant, président*, etc. (cf. Karolak, Nowakowska : 1999), montre que ce type sémantique d'adjectif implique la présence d'un autre argument, *de quelqu'un pour qui on est aimable, tendre, de quelqu'un de qui on est amoureux*, etc., la forme d'une préposition dépendrait de l'idiomaticité d'une langue naturelle donnée. *Les amabilités* seraient donc, selon nous, *des mots aimables pour quelqu'un* et adressés à quelqu'un. Par contre, *les bêtises et les idioties* (ibidem : 80) sont des appellations *des paroles, des substantifs concrets* (avec résorption, cf ; Chapitre I *Méthodologie*, supra), donc qui n'impliquent pas d'argument. Ce seraient plutôt des mots qui expriment un commentaire de quelqu'un qui les écoute dire : *les mots de sens bête, idiot*.

Giry-Schneider avait été très proche de cette solution sémantique quand elle analysait la phrase :

Les paroles aimables de Tom à Marie [m'ont émue].

L'auteur avait écrit alors : *Cette solution [amabilités = paroles aimables] a le mérite de la simplicité. Malheureusement elle ne s'applique pas aux phrases comme :*

*Tom dit des idioties à Marie vs *Les idioties à Marie que Tom dit [défient le bon sens]*

Giry-Schneider était restée bloquée par les critères de sa propre méthodologie (ce danger existe d'ailleurs toujours et pour toute méthodologie, nous en sommes consciente !) et elle avait écrit : *Reste l'intuition : on constate que ce complément fait problème dans les expressions où N1 désigne l'attitude de N0 à l'égard de N2 (amabilités, tendresses, remerciements, compliments, flatteries, etc.). Dans celles où il s'analyse sans problème comme complément de dire N1 désigne plutôt un jugement porté sur le locuteur, sur les paroles de N0 (idiotie, bêtise, incongruité, évidence, etc.). Mais ces intuitions restent à expliciter syntaxiquement* (ibidem : 80).

L'application de la même transformation, donc une même opération sur la syntaxe, avait empêché l'auteur d'apercevoir qu'elle avait à faire avec un substantif de sens différent, *idioties*, ce qui influe sur les constructions syntaxiques possibles. Et les *amabilités* et les *bêtises* sont des 'abréviations' lexicales de *paroles aimables* et de *paroles idiotes* et la solution du problème ne concerne pas uniquement les implications du prédicat *dire*, mais se trouve dans le sens des adjectifs *aimable* (relationnel) et *idiot* (non relationnel) et dans leur compatibilité réciproque.

Malheureusement, l'intuition sémantique de Giry-Schneider ne lui avait pas suffit pour conclure ses analyses d'une façon positive: *Il est donc difficile de conclure sur la question posée par le complément à N2. On ne peut que souligner une fois de plus qu'il existe des dépendances très fines entre un verbe et ses compléments, et entre ces compléments eux-mêmes* (ibidem : 80).

Dans la suite du même texte, l'auteur poursuit son analyse d'emploi des compléments nominaux de *dire* en comparant des emplois de mêmes compléments avec d'autres verbes, notamment avec des verbes supports *avoir*, *faire*, *commettre*, par exemple :

Jean (dit + fait) des excuses à Marie

Le chercheur a remarqué *qu'il existe parfois une relation de synonymie entre dire et faire, mais que cette relation n'est pas régulière, car : Jean dit des bêtises n'a pas le même sens que Jean (fait + commet) des bêtises* (ibidem : 81).

L'explication du problème proposée par l'auteur est d'ordre formel : *l'irrégularité de la relation de synonymie ne vaut que si N1 = : V-n ou X. Si N1 = : Adj-n, il y a régulièrement une différence de sens entre dire et faire.* (ibidem : 82).

Selon nous, et nous proposons une explication sémantique bien sûr, ces irrégularités sont dues au fait que les signes linguistiques sont de nature polysémique. C'est le cas aussi pour un grand nombre de substantifs en français, qui,

tout en gardant une seule forme, peuvent avoir deux sens différents : concret ou abstrait (cf. substantifs avec ou sans résorption, Karolak : 2007 : 54-59; Chapitre I *Méthodologie*, supra). Quand on compare :

Jean dit des bêtises et Jean fait des bêtises

Le substantif *bêtises* représente *deux structures sémantiques différentes, représentées par une unité formelle identique*, comme le formule Muryn (Muryn : 1999 : 40). Dans la première phrase c'est un *nom concret - bêtises = ce que (y) qq (x) a dit de bête* (résorption du deuxième argument objet de *dire* : *x dire y à z*) = *des paroles bêtes*. Dans la deuxième phrase, *bêtises* est de sens abstrait, *nom abstrait - le fait que qq a fait qch de bête* (aucune résorption d'argument de *faire* - *la bêtise que qq à fait*), *une action bête* et *bêtises* est une nominalisation. Donc encore une fois une analyse sémantique du sens des noms permet de comprendre leurs emplois possibles et/ou impossibles dans des phrases avec le verbe *dire*.

Et c'est toujours ce même critère sémantique, une analyse préalable du sens d'un nom – complément du verbe *dire*, qui est valable pour répondre à des questions syntaxiques posées dans la suite de l'article Giry-Schneider.

Par exemple dans :

(1) *Jean dit à Marie des tendresses* vs *Jean dit à Marie des paroles de tendresse* (Giry-Schneider : 1981 : 86-87) cette linguiste a constaté que *dire* implique les compléments nominaux qui sont des noms de paroles, y compris des noms de paroles-sentiments, comme *tendresse*. Elle remarque cependant, encore une fois, des irrégularités quant aux emplois de la construction *N dit des paroles* (*Adj-n + V-n*) (ibidem : 86) car dans deux exemples : *Jean dit à Marie des paroles inquiètes* opposé à : **Jean dit à Marie des inquiétudes* et à **Jean dit à Marie des paroles d'inquiétude* la linquiste, à cause de la ressemblance des formes, n'a pas discerné trois structures sémantiques différentes. Or, dans la première phrase, *des paroles inquiètes*, sont, selon nous, *des paroles prononcées d'une façon inquiète, qui trahissent une inquiétude du locuteur*, donc cet adjectif est une appellation de manière de parler. Dans le deuxième exemple, *des inquiétudes* sont une *appellation d'un état, d'un sentiment* du locuteur et non pas *une appellation des paroles*, qui seules sont compatibles avec *dire*. Conformément à d'autres phrases citées, correctes grammaticalement : *Jean dit à Marie des énormités, des bêtises, des infamies* qui désignent le sens des paroles du locuteur, donc *des paroles infames, bêtes, etc.* Le dernier exemple n'est pas non plus correct en français car **des paroles d'inquiétude* ou, plus loin, **des paroles de bêtise*, car y sont mélangés deux sens : concret (*paroles - ce que qq a dit*) et abstrait (*inquiétudes - le fait que qq est inquiet- état et bêtise - une action bête*). L'auteur constate que *cette répartition n'est pas facile à justifier* (ibidem : 87) et elle a raison : une réflexion sémantique

n'est pas facile, elle est beaucoup plus difficile que d'inventorier des exemples selon leurs régularités syntaxiques. Il nous semble clair qu'une réflexion préalable sur le sens de chaque nom prédicatif ne peut qu'aider dans la recherche des lois de leur comportement syntaxique, et d'ailleurs chaque changement de construction syntaxique est un signal qu'il y a des différences de sens possibles. Ainsi dans : *Jean dit à Marie ses inquiétudes*, phrase tout à fait correcte (ibidem : 86) c'est une analyse sémantique du sens de *ses inquiétudes* qui nous permet de comprendre que le locuteur exprime ici son *état* (et non pas le sens de ses paroles ni la manière dont il parle). Malheureusement Giry-Schneider cherche une explication uniquement du côté du verbe *dire* et affirme que *dans cette phrase dire n'a pas le même sens que dans Jean dit des platitudes à Marie* (ibidem : 87). Elle a raison dans la mesure où d'autres verbes, que nous appelons à cause de tels emplois de *communication verbale*, servent très bien à exprimer *des états, des événements et des actions* : *Jean avoue ses inquiétudes à Marie*. En même temps, il nous semble clair à présent pourquoi *avouer* n'est pas compatible avec *des platitudes* ou *des amabilités* – ce sont des *noms de paroles* (des appellations de sens de paroles) qui s'emploient avec les prédictats de sens de *dire* et non pas de *communication*. La linguiste française remarque d'ailleurs que la synonymie de ces verbes *reste à vérifier systématiquement* (ibidem : 87). Ella a raison bien sûr car chaque phrase exige tout d'abord une réponse à la question *ce que cela veux dire*, réponse qui peut être donnée après avoir analysé les sens du prédictat et des arguments qu'il implique.

Une analyse sémantique des exemples suivants étudiés par Giry-Schneider confirme, selon nous, le pouvoir explicatif de la méthode appliquée et des explications sémantiques qui viennent d'être présentées ci-dessus. Ainsi les substantifs : *consolation, flatterie, remerciement, taquinerie* et *menace* sont des appellations polysémiques, des substantifs déverbaux qui désignent *des actes de langage*, donc des actions et des paroles en même temps. C'est pourquoi ils peuvent fonctionner avec *des prédictats de communication*, mais ils doivent être accompagnés d'une précision *paroles dequand ils sont employés avec des prédictats de dire* :

Jean dit des paroles de consolation à Marie vs **Jean dit des consolations à Marie* vs
Jean communique des consolations à Marie

L'explication de Giry-Schneider se place toujours du côté de la syntaxe : *Ces irrégularités apparentes proviennent certainement de la préposition 'de' dont on sait qu'elle recouvre les relations les plus variées* (ibidem : 87). Elle soupçonne à juste titre que la présence de la préposition prouve une autre structure sémantique sous-jacente dans les phrases :

Jean dit des paroles de sympathie vs *Jean dit des paroles sympathiques* (cf. *paroles inquiètes* ci-dessus)

L'auteur remarque que *des paroles de sympathie* se décrirait exactement comme *des paroles de dépit ou de satisfaction* (ibidem : 88) et elle a écrit juste car ce sont des appellations d'états (*sentiments*).

Le dernier sous-type de complément nominal de *dire* étudié par Giry-Schneider est celui de *parole de N*, par exemple :

Jean dit des paroles de bienvenue

L'auteur postule l'élaboration d'une liste de compléments de ce type pour pouvoir les classer syntaxiquement, seulement, selon nous, il n'est pas possible d'expliquer les emplois de toutes les phrases en français par des listes (cf. plus haut dans ce chapitre). Il faut chercher des explications des mécanismes qui régissent les constructions des phrases et, selon notre approche, ces mécanismes sont encodés dans les structures sémantiques des sens que nous voulons communiquer dans une langue naturelle donnée. Les différents sens que nous voulons exprimer (différentes structures sémantiques) se placent dans de différentes formes (constructions syntaxiques) et c'est le sens qui décide du choix d'une forme adéquate (cf. Chapitre I *Méthodologie*.....).

Donc la construction :

dire des paroles de (Adj-n + V-n) sert à *communiquer des paroles*, par exemple :

dire des paroles de sympathie, de remerciement

et la construction :

dire des (Adj-n + V-n) peut être employée uniquement dans les cas où le sens de complément est interprétable comme *paroles*, par exemple :

dire des tendresse, des bêtises

Dans d'autres cas, malgré la forme identique d'un complément nominal, son sens différent, d'état, d'actions ou d'événements exige l'emploi d'un autre verbe de communication, par exemple :

**Dire des inquiétudes* vs *avouer des inquiétudes*

Cette régularité est issue d'une relation sémantique étroite qui existe entre le sens d'un prédicat et le sens des arguments qu'il implique. Il doit y avoir une compatibilité de sens pour exprimer une phrase sémantiquement correcte et c'est cette compatibilité qui dicte les contraintes syntaxiques. C'est ainsi qu'on pourrait subvenir aux besoins de Giry-Schneider quand elle postulait que *les conditions*

précises dans lesquelles la forme *No dit des paroles de (Adj-n + V-n)* existe seraient à définir plus clairement (ibidem : 88). Sa proposition de faire pour cela une étude un peu plus systématique des compléments de *N* attachés à un substantif (ibidem : 88) ne nous paraît pas une bonne solution : selon nous il est beaucoup plus ‘économique’ de comprendre que d’apprendre (par cœur ?!) des listes d’occurrences.

Etant constamment concentrée sur la syntaxe, l'auteur a cependant remarqué que les compléments nominaux de *dire* peuvent représenter trois types de sens différents : *des paroles*, *des nominalisation des complétives* et *des questions cachées* (ibidem : 88) et que les substantifs dont le sens est interprétable comme *paroles* sont uniquement compatibles avec le verbe *dire*. Les complément nominaux des autres sens fonctionnent avec d’autres verbes, que nous appelons dans nos analyses *de communication*.

Après avoir étudié les compléments nominaux du verbe *dire*, Giry-Schneider, dans le même article, élargit son champ d'études à d'autres verbes de parole, *qui sont presque équivalents à dire* (Giry-Schneider : 1981 : 89), mais qui n'ont pas pourtant les mêmes compléments nominaux que *dire*, par exemple :

**Jean annonce des (compliments + amabilités+sornettes) à Marie*

Vu nos explications précédentes (cf. supra), il nous semble clair que le verbe *annoncer* est un verbe de communication (compléments nominaux interprétables comme noms abstraits : *états, événements, actions*) et non pas uniquement un verbe ‘de dire’ (compléments nominaux de sens de noms concrets : *mots, paroles, énoncés*).

Le fait qu'il existe des verbes qui admettent les compléments de l'exemple précédent, mais avec un sens différent, sont une preuve de plus de contraintes de compatibilité sémantique qui structurent les prédicats de communication en général.

Les exemples suivants qui, selon l'auteur, ont des compléments spécifiques qui restent à étudier (ibidem : 91) :

* ?*Jean dit des propos inhabituels*

**Jean a dit une hypothèse* vs *Jean a émis/formulé/énoncé/articulé une hypothèse*

inacceptables en français car *des propos inhabituels* ne sont pas *des mots qui ont un sens* (nom concret) mais *des sons articulés*, donc compatibles avec un verbe du type *exprimer*.

Ensuite, la réponse à la question pourquoi ne peut-on pas *dire une hypothèse* se cache, selon nous (cf. Pozierak-Trybisz, I. : 2009) encore une fois et toujours dans le sémantisme de ce nom. Qu'est-ce que c'est qu' *une hypothèse* ? *État, sentiment, événement* ou peut-être une *action* ? Pour répondre à ces questions il suffit

de parcourir la liste de concepts simples (Bogacki, K., Karolak, S. : 1991 ; Karolak, S. : 2007), car *hypothèse* est une proposition, et on la fait. L'exemple suivant illustre le même type de question d'analyse et la même réponse y est valable : *un ordre est une action*, un performatif :

**Jean a dit un ordre/une recommandation* vs *Jean lui a donné un ordre* *Jean lui a fait une recommandation*

Les phrases suivantes présentent une autre anomalie, dans les analyses de J.Giry-Schneider et, dans notre perspective, au contraire, une autre régularité – conséquence d'une analyse préalable du sens du prédicat *annoncer* (vs *dire*) d'un côté et du sens du nom prédictif *une panne* de l'autre :

Max a dit /annoncé à Jean que la voiture avait une panne vs **Max a dit à Jean la panne de la voiture* vs *Max a annoncé à Jean la panne de la voiture*

Notre explication en est la suivante : on peut *annoncer une panne*, car ce verbe est un vrai ‘verbe de communication’, et non seulement un ‘verbe de dire’ (cf. I. Pozierak-Trybisz : 2005a), c'est-à-dire qu'il peut communiquer, avec des noms prédictifs adéquats en position grammaticale d'objet direct, non seulement *des paroles*, mais *des événements, des actions ou des états*, par exemple :

Le signal sonore annonce la fin de la journée de travail

Il existe donc, dans le domaine *des prédicats de communication*, un groupe de prédicats-verbes qui impliquent des arguments-noms prédictifs pour nous informer de toutes sortes de choses : *événements, situations, états*, et non seulement pour nous *rapporter les paroles* d'autrui.

Les explications que nous venons de donner jusqu'à présent ont pour but d'inciter, lors d'une analyse linguistique, une réflexion sur les sens des prédicats et des arguments qu'ils impliquent, car une des conclusions de Giry-Schneider, que les compléments du verbe *dire* représentent deux sortent de sens : *question cachée et manière de dire* (ibidem : 97) ne satisfont pas à des problèmes d'analyse posés (cf. explications de Muryn : 1999 : 39). Une autre conclusion par contre mène l'auteur à des explications d'ordres sémantiques, à savoir que les compléments nominaux sont les résultats des opérations sémantiques et des effacements, et qui véhiculent des sens complexes et polysémiques (nom concrets vs nom abstraits) : *les substantifs sont souvent des phrases à verbes effacables* (...) *la relation à étudier n'est donc pas une relation entre un verbe et un nom, mais une relation entre un verbe et une phrase* (ibidem : 96). Rappelons que cette constatation est conforme à notre définition sémantique du prédicat *communiquer* et à la conclusion que les compléments nominaux en question représentent les

thèmes des messages introduits par *les verbes de communication*. L'analyse de Giry-Schneider des constructions analytiques à verbes supports, dans la suite du même texte, apporte des preuves que des noms à une forme unique en français peuvent représenter deux sens différents, concret ou abstrait.

Dans son deuxième texte consacré à l'analyse des compléments nominaux des verbes de parole nous retrouvons les mêmes problèmes d'analyse que dans le texte précédent. Malgré les intuitions sémantiques justes, qui lui étaient venues à l'esprit (*il est possible de raffiner l'analyse de ces compléments N1, qu'il s'agisse de préciser la sémantique des verbes de paroles ou de construire des programmes informatiques plus explicites qu'avec de simples traits sémantiques*, Giry-Schneider :1994 : 103), l'auteur est resté bloquée par la syntaxe des recensements des emplois, de l'idée des compléments nominaux indépendants des complétives, des questions cachées et des analyses en termes de noms opérateurs appropriés et des verbes supports qui expliqueraient les relations 'capricieuses' entre les verbes et les compléments nominaux. Selon nous, ce sont les contraintes de compatibilité de sens, des prédictats et de leurs arguments, qui autorisent ou bloquent telle ou telle construction syntaxique, en accord avec notre conviction de la domination de la sémantique dans la communication langagière. Nous allons donc citer quelques exemples seulement de ce deuxième texte et essayer de les compléter par des explications d'ordre sémantique (cf. aussi Muryn : 1999 : 46).

J. Giry-Schneider se penche sur plusieurs exemples avec une même conviction qu'auparavant que : *Les dictionnaires montrent bien que le sens d'un verbe dépend de ses compléments...* (Giry-Schneider, J. : 1994), par exemple :

Max a dit (+ annoncé) à Jean que la voiture avait une panne

**Max a dit à Jean la panne de la voiture*

Max a annoncé à Jean la panne de la voiture (Giry-Schneider, J. : 1994)

Face à la difficulté d'expliquer le deuxième exemple, l'auteur constate que les 'verbes de parole' qu'elle étudie posent un problème quant à la répartition des compléments nominaux associés à des complétives par rapport à celles-ci ; cette répartition est en effet irrégulière, et même, à première vue, l'incohérence est totale.

Cependant, si on répète notre procédure d'analyse sémantique, employée pour le premier texte de l'auteur, si on essaie de réfléchir tout d'abord au sens et à l'aspect de ces verbes (le premier pas de chaque analyse sémantique selon la grammaire à base sémantique), et ensuite au sens de leurs complétives, on peut trouver quel est le sens de *dire* et d'*annoncer* et quel sont leurs arguments, leurs structures prédictat-arguments (cf. Pozierak-Trybisz : 2009).

Nous le savons déjà (cf. plus haut dans ce chapitre) que *dire* implique des noms de paroles et que c'est un verbe de parole, mais *annoncer* subit moins de

restrictions et peut impliquer également des noms d'événements, donc il peut être à la fois un verbe de paroles et de communication. Par exemple, dans : *La sonnette annonce la fin de la journée du travail* c'est un signal sonore, certainement mis en marche par un homme, qui est un signe interprétable pour ceux qui travaillaient, un signe qui 'cause' un événement – la fin du travail. Remarquons l'aspect imperfectif de cette phrase qui est typique pour ce type de communication : interprétation des données (cf. Chapitre IV). Le sens de *la panne de la voiture* c'est selon nous *le fait que la voiture est tombée en panne*, c'est donc une nominalisation, un nom prédictif (qui a ses arguments), un nom abstrait (sans résorption) qui exprime le thème du message de Max à Tom.

Les exemples suivants allignent les problèmes de même type :

Max a confirmé à Jean l'arrivée de Marie

**Max a affirmé à Jean l'arrivée de Marie* (Giry-Schneider, J. : 1994)

A notre avis si on analyse en premier lieu le sens d'*affirmer* et de *confirmer* et aussi leurs implications d'arguments, les restrictions sémantiques qui concernent les positions d'arguments de ces deux prédictats, on peut arriver à comprendre pourquoi un nom comme *arrivée*, donc un nom d'événement, ne peut pas être un complément d'*affirmer*. Selon la définition du Petit Robert *affirmer* signifie énoncer (*un jugement*) comme *vrai*, donc *affirmer* comme *dire* implique des paroles (PR sur CD).

Prenons encore un exemple de ce type :

Max soutient que Léa a commis une trahison (Giry-Schneider, J. : 1994)

**Max soutient une trahison de Léa* (Giry-Schneider, J. : 1994)

Dans le Petit Robert nous apprenons que *soutenir* ressemble à *affirmer* : *faire valoir en appuyant par des raisons* (PR sur CD), p.ex. : *Soutenir son opinion, ses droits*. Analysons à présent le sens des compléments cités : *Son opinion* est un nom concret (avec résorption) : *ce que qq pense, ce dont il est convaincu*. *Ses droits* signifie qu'il a à disposition *un ensemble de règles régissant les rapports des hommes en société* (Tlf informatisé), c'est donc aussi un nom concret (avec résorption). Encore une fois nous avons affaire à un 'prédictat de parole' qui implique avant tout des 'noms de paroles' ou des compléments qui représentent les thèmes des messages (qui sont des abréviations d'un argument complet d'objet logique, propre à des prédictats de communication) et donc qui est incompatible avec les compléments nominaux qui désignent les événements - *trahison*. D'ailleurs Giry-Schneider l'avait bien compris en disant que *le complément nominal désigne l'objet du message* (ibidem : 105).

Il nous semble clair à présent qu'*annoncer* (en comparaison avec *dire, affirmer* ou *soutenir*) n'est pas un verbe de parole, c.-à-d. n'est pas *se u l e m e n t un*

‘verbe de parole’ mais un ‘verbe de communication’. On peut donc *annoncer* non seulement des paroles mais aussi des événements. Ceci ce confirme dans un autre exemple analysé par l'auteur :

Max nous a (communiqué + asséné + aboyé + confié + diffusé) la nouvelle du pillonage de la ville

**Max nous a (communiqué + asséné + aboyé + confié + diffusé) le pillonage de la ville*

Aux ‘pourquoi’ de l’incorrection du deuxième exemple on peut répondre de la façon suivante :

- 1/ *communiquer le pillonage de la ville* est une phrase correcte selon nous, car *communiquer* subit très peu de restrictions quant au sens de ses compléments nominaux. Cette phrase est résultative,
- 2/ *asséner* est un verbe qui peut être un verbe de parole par métaphore quand il désigne la manière la transmission d'un message, une attitude du locuteur envers son interlocuteur : une violence. Selon le Tlfi *asséner - diriger avec violence et de manière à frapper juste (un coup) vers quelqu'un, dans l'intention de le mettre à mal*. Ici il n'est pas compatible avec *le pillonage de la ville* - un syntagme nominal abstrait qui ne désigne pas *un coup*, cette phrase est tout simplement asémantique,
- 3/ *aboyer* peut être *un verbe de communication* quand il signifie *l'expression d'un sentiment* (cf. Muryn : 1999 : 41) et alors il subit les mêmes restrictions sémantiques que *dire* – l'emploi avec *les noms de paroles*, des noms concrets. Or, *le pillage* est un nom abstrait, donc sémantiquement incompatible,
- 4/ *Confier le pillage de la ville* est tout à fait compréhensible, seulement ne désigne pas une action verbale mais une action de dévaster. Donc *confier* peut être un verbe de parole à des conditions expliquées ci-dessus dans ce chapitre,
- 5/ *diffuser* est également un verbe polysémique, d'action et de parole. Pour être un verbe de parole il doit décrire une situation de *répandre de façon uniforme dans toutes les directions* un sens, un message (Tlfi). *Diffuser le pillage de la ville* est un phrase asémantique, les deux sens étant incompatibles.

Il nous semble avoir démontré qu'une application de l'analyse sémantique relativement simple, même sans une reconstruction en toute précision des structures sémantiques sous-jacente des phrases, permet de comprendre d'où viennent les contraintes sur les emplois des lexèmes et des constructions syntaxiques. Nous répétons encore une fois notre postulat d'analyse de toujours commencer par le sens, de voir le sens ‘à travers’ les formes, de regarder ‘en profondeur’ des faits linguistiques, des signes linguistiques et ne pas s’arrêter à la surface des formes !

Dans l'exemple suivant, Giry-Schneider note encore une incompatibilité entre un verbe et son complément nominal

**Max affirme une nouvelle, une idée, un fait....* (ibidem : 108)

Il nous semble qu'il s'agit de contrainte sémantique entre le sens du prédicat qui appelle *un jugement de valeur ou d'existence, d'authenticité* (Tlfi) et le sens du SN *une nouvelle* qui est neutre de ce point de vue, ce qui n'est pas le cas pour *une hypothèse, une opinion, une décision : affirmer une décision est dire qu'elle est bonne* selon le locuteur, dans *affirmer une nouvelle* il n'y a rien de ce sens.

En ce qui concerne les compléments appropriés (réductibles) sur l'existence desquels Giry-Schneider appuie ses explications, à savoir *idée, fait, ordre, tâche*, nous re-postulons en premier d'analyser leurs sens dans les exemples cités par l'auteur. Or, *idée*, peut avoir deux sens différents : concret, perfectif - *une idée – ce que qq a pensé* (pol. *pomyśl*) et *l'idée de Max que le débat a été truqué* – abstrait, imperfectif - *le fait que Max pense que P* (pol. *myśl, że.....*) (cf. Muryn : 1999 : 39). Le verbe *hasarder* peut servir de verbe de parole, mais il n'est pas un verbe de communication - il n'est pas compatible avec un complément de sens abstrait comme *un débat truqué* pour *exprimer une opinion de qq et son attitude incertaine*:

**Max nous a hasardé un débat truqué*

Par contre : *Max a hasardé un débat truqué* est tout à fait correct (sans à *qq = nous*), car *hasarder* signifie *entreprendre (quelque chose) malgré l'incertitude du résultat* (Tlfi). Une phrase de communication verbale doit donc être interprétée selon les éléments du schémat de la communication : locuteur, interlocuteur, message, code, contexte, émotions – modalités.

La phrase **Max comprend l'idée que Marie vienne* n'est pas correcte mais *Max comprend le fait que Marie vienne* (notre exemple) l'est, parce que le subjonctif du premier exemple nous suggère l'interprétation de *comprendre* comme *apprécier!* *Comprendre que + subjonctif* est d'un sens imperfectif (contrairement à *comprendre* perfectif - *saisir intellectuellement le rapport de signification qui existe entre tel signe et la chose signifiée* - Tlfi) et il implique un sens abstrait, un événement, une action, il est donc incompatible sémantiquement avec *l'idée que Marie vienne* qui est de sens concret et exprime le contenu d'une pensée (cf. *Je comprends que l'homme veuille consacrer plus de temps aux loisir* – avec l'explication : *volonté, tolérance*, Ruquet : 1994 : 62 et 134 et notre Introduction). D'ailleurs Giry-Schneider est arrivée à une solution semblable (Giry-Schneider : 1994 : 111).

Dans la suite du même texte l'auteur analyse les complétives des verbes de paroles au subjonctif et elle remarque *qu'ils présentent le même type de problèmes*

que ceux à complétive à l'indicatif (ibidem : 111), ce qui nous semble évident, car le sens et le mode d'une complétive dépendent du sens du verbe-prédicat.

L'exemple *Max ordonne à Jean la direction de la firme est incorrect plutôt du point de vue pragmatique et aussi sémantique car ordonner implique une action à faire.

Par contre Max assigne à Jean la direction de la firme est une phrase correcte car assigner

signifie attribuer qch à qq. Ordonner ne représente pas la même structure sémantique :

ordonner est un verbe perfectif, performatif, donc un verbe de parole et d'action en même temps, un verbe réalisant une configuration imperfective, térique dans la phrase analysée (à cause du présent actuel) qui signifie : Max veux et (le dit) que Jean fasse qch. Assigner est perfectif aussi de sa nature sémantique (cf. donner, pol. dać), mais dans l'exemple analysé il exprime une configuration aspectuelle imperfective (du fait du présent actuel) et signifie que Max donne à Jean la direction de la firme. La traduction en polonais des deux phrases fait ressortir leurs différences de sens :

Max powierza Janowi kierowanie firmą vs *Max rozkazuje Janowi kierowanie firmą vs Max rozkazuje Janowi, żeby (Jan) pokierował firmą.

L'analyse des compléments nominaux du sens ordre, poursuivie en détails syntaxiques par Giry-Schneider, souligne encore une fois un procédé contraire à celui dicté par l'économie de langage : la communication verbale autorise toutes sortes d'effacements pour raccourcir la forme de nos messages et les procédures du Ladl....augmentent le nombre de signes linguistiques pour comprendre et expliquer les emplois recensés (cf. Muryn : 1999 : 39) : Max aboie à Jean (l'ordre) de faire ranger des livres

Selon nous l'analyse du verbe aboyer que Giry-Schneider avait proposée n'est pas complète : aboyer est pour nous une variante expressive de dire et tout comme dire il peut devenir un verbe performatif: aboyer que qq fasse qch, dire que qq fasse qch. L'explication de cette dérivation est d'ordre aspectuel, élément d'analyse sémantique, si souvent négligé ! Dire à qq de faire qch et aboyer de faire qch performatifs représentent une configuration d'aspects tellique car ils expriment une volonté du sujet à faire faire une action à son interlocuteur.

Une autre constatation de Giry-Schneider mérite un commentaire, à savoir le fait de traîter aboyer comme un verbe support du nom ordre (ibidem : 114) : ainsi les noms figurant en position N1 avec les verbes aboyer, susurrer, etc. ne sont pas sélectionnés par le verbe; ce sont des noms prédictifs, ordre, permission, vrais pivots syntaxiques et sémantiques de la phrase. Et le choix du nom ordre pour rendre compte du sens particulier de verbes comme aboyer ou hurler avec le subjonctif

a une justification syntaxique (ibidem : 114). Or, si on analyse le sens du verbe *aboyer* nous apprenons qu'il est d'un côté un verbe imperfectif de production d'un son d'animal, mais d'un autre, dans une configuration aspectuelle térique - un hyponyme d'*exprimer* et suppose la saturation de deux positions de *celui-ci* respectivement pour émettre les éléments signifiants d'une langue pour faire quelque chose, et communiquer son état (Muryn : 1999 : 41). Donc, vu les résultats de l'analyse sémantique d'*aboyer*, il peut très bien impliquer des noms concrets de paroles comme *ordre* : ce que qq à dit de faire à qq d'autre. En ce qui concerne l'emploi du subjonctif, il est toujours justifié et impliqué par le sens du prédicat.

Dans la suite de l'analyse des compléments au subjonctif, il est étudié le cas du nom prédictif approprié, selon l'auteur, *tâche*, employé avec des verbes datifs par sa nature sémantique, comme : *adjuger, assigner, confier, déléguer, imploser*, etc. qui sont traités ici comme verbes supports. L'emploi du subjonctif serait dû à ces noms prédictif du sens *tâche*, car *il est inexplicable avec des verbes tels qu'assigner ou adjuger* (ibidem : 114). Or, selon nous, le subjonctif est impliqué par le sens d'un prédicat 'entier', verbal ou nominal, donc, dans le cas analysé, par *confier la tâche que* :

Max a confié à Jean la tâche de construire un pont (qu'il construise un pont).

Quant à la compatibilité de *tâche* et des verbes énumérés, ils sont de ceux qui peuvent être *des verbes de communication*, donc des verbes qui s'emploient avec des complétives et des compléments nominaux de sens d'objet logique (expression d'une pensée, d'un jugement de qq) – *confier un secret*, ainsi qu'avec des complétives et des compléments nominaux d'événements – *confier la construction d'un immeuble*.

Pour les verbes, classifiés par Giry-Schneider, comme *sans compléments appropriés* (ibidem : 115) ils impliquent tous, selon nous, des arguments propositionnels, d'objet logique ou d'événement, qui peuvent être réduits à leur argument d'objet, intérieure, (le thème au cas d'un message) aussi bien à un nom concret qu'à un nom abstrait :

Max ordonne la verveine, le professeur permet la calculette aux élèves vs Max conseille à Jean la culture des archidées

Leurs structures prédicat-arguments du type *x conseiller p à y* ouvrent une place à une composante d'action *p* (*x faire qch* – *Pierre fait un café, un voyage*) laquelle peut être réduite à son objet – *café, voyage*, par exemple :

Pierre conseille à Paul un café, un voyage

Donc, ces verbes ne peuvent pas avoir de compléments appropriés car en construire une liste n'est pas possible : on ne peut pas récenser toutes les phrases

construites autour des verbes qui impliquent un argument propositionnel de sens *faire qch*. On pourrait éventuellement imaginer une liste de complétives et de compléments sous restrictions sémantiques – des expressions qui désignent des états qui ne dépendent pas de la volonté *d'un agent qui fait* – *des maladies, des sentiments, des événements –accidents*, par exemple :

**Je te conseille une maladie, *Je te promet une angoisse, *Je te garantis une catastrophe de train* qui sont des phrases bizarres, dans une langue naturelle.

Vers la fin de son article Giry-Schneider compare aussi les emplois des verbes *avertir* et *annoncer*, par exemple :

Max avertit Jean de l'arrivée de Marie

Max annonce à Jean l'arrivée de Marie

Et elle constate que *ces verbes ont les mêmes actants et quasiment le même sens* (ibidem : 117). Or, la composition du sens, respectivement, d'*avertir* et d'*annoncer* et les implications d'arguments qui en découlent prouvent le contraire. *Avertir* signifie, selon notre définition sémantique : *x savoir que p - qch est arrivé* et *x faire savoir à y que p - qch va arriver*, donc le locuteur transmet une information qui a un sens perfectif pour lui (*la décision de Marie d'arriver mais elle n'est pas encore arrivée*). Surtout *avertir de la dépression de qq* confirme cette interprétation. Le locuteur a un savoir sur *qch qui est déjà arrivé*. *Annoncer* signifie : *x faire savoir à y d'un p de sens imperfectif pour lui, d'un fait qui n'est pas encore arrivé*. Les conditions d'énonciation nous semblent bien différentes. Les noms appropriés (réductibles) *fait* et *nouvelle* cités par Giry-Schneider illustrent justement cette différence.

L'auteur remarque aussi, dans le même paragraphe, l'absence du subjonctif avec le nom approprié *fait* ce qui nous semble évident – le subjonctif n'est pas un mode de prédication sur les faits réels :

*Max avertit Paul du fait que l'attaque a été repoussée à plus tard (*soit repoussée....)*

Effectivement ces deux verbes désignent *l'acte d'informer* (ibidem : 117) mais *avertir* introduit l'information *d'un fait qui a eu lieu* et *annoncer* – *d'un fait qui va avoir lieu*.

L'auteur termine son analyse par un résumé sur les compléments nominaux du verbe *dire*, et tout d'abord elle cite un contre-exemple où *dire* n'est pas *un verbe de parole* :

Qu'Ida parte dit quelque chose à Luc

Nous portons de l'intérêt pour cette phrase car *dire* n'y est pas *un verbe de parole*, mais *un verbe de communication*, de la communication que nous appelons 'intériorisée' ou avec soi-même (cf. Chapitre II, *Définition.....*), de sens *se dire*, donc *penser* que nous analysons dans le chapitre suivant de ce volume.

Ensuite, l'auteur présente sa formule de *dire*, verbe *de parole* (ibidem : 118) :

N0 dit (N1 + Que P) à N2

Telles que N2 est humain et N1 non humain, ces compléments N1 ne constituant pas un ensemble homogène. On distinguera ainsi deux emplois du verbe dire, correspondant à deux types de compléments N1, plus un ensemble de compléments à plusieurs analyses possibles :

1/ *N0 dit des paroles-Modif à N2 = :*

Max dit des politesses à Jean

2/ *N0 dit DétN1 à N2 = N0 dit à N2 quel est N1*

Max dit à Jean le problème = Max dit à Jean quel est le problème

3/ *N0 dit Poss0 N1 à N2=*

Max dit sa joie à Jean

Notre question est la suivante, à savoir comment enseigner à un apprenant les emplois 'de dire' selon les schéma ci-dessus et montrer la parenté des noms : *politesses, problème, joie* ? Et comment lui expliquer pourquoi les phrases suivantes sont incorrectes en français :

**Jean dit des bienvenues*

**Jean dit des amours*

**Jean dit des paroles d'imbécillité*

Nous optons bien sûr pour une réflexion sémantique grâce à laquelle nous comprenons que : *politesses, problème, joie* sont des noms concrets, avec résorbtion (*des paroles polies* – ce que qq a prononcé ; *le problème* – ce que qq essayait de résoudre; *sa joie* – ce que qq ressent). Par contre : *bienvenues, amours* et *paroles d'imbécillité* ont un sens abstrait, sans résorbtion (*bienvenus de Jacques à Paul* – un performatif; *amours de Pierre et de ses femmes*; *paroles d'imbécillité* – manifestation *d'un comportement*, donc *des actions imbéciles*).

Le mécanisme sémantique consisterait donc à analyser à chaque fois le sens du complément nominal en sachant qu'en français une forme nominale peut véhiculer deux sens différents, concret et abstrait, selon le contexte phrasistique, c'est-à-dire, selon les implications d'un prédicat – noyau d'une phrase – qui en même temps produisent des contraintes sur les incompatibilités de sens entre le verbe et ses compléments.

Le dernier point de l'analyse, présente des questions qui concernent les emplois de N1 précédées par des possessifs, par exemple :

Max dit à Jean sa rage, son bonheur, qui sont tout à fait corrects, et des exemples qui, malgré l'emploi d'un possessif, ne le sont pas :

- **Max dit à Luc sa patience*
- **Max dit à Luc son départ.*
- **Max hurle la colère de Léa*
- **Max nous lance sa colère (la colère de Léa)*

Nous avons remarqué avec satisfaction que les hypothèses de l'auteur, vers la fin de son étude, deviennent de plus en plus sémantiques. Par exemple quand elle écrit qu'elle dénote *des emplois à compléments appropriés désignant des sentiments* (ibidem : 122). Effectivement nous discernons deux verbes *dire* (ayant une même forme) - *dire* de sens imperfectif : *exprimer* et *dire* de sens perfectif : *communiquer ce qu'on pense* (cf. Muryn : 1999 : 41-42). Donc *dire (hurler, etc.)* + *PossN1* sont des emplois qui désignent l'expression d'un sentiment. *Sa patience* est incompatible car n'étant pas *un sentiment* on ne l'exprime pas, on peut *la raconter*. *Son départ* est *un événement* dont on informe, donc il implique le deuxième emploi de *dire* : *faire savoir*.

Pour résumer nos réflexions sur les deux textes de Giry-Schneider, nous voulons insister sur les faits que :

- les tables d'emplois syntaxiques dont se sert l'auteur ne sont pas suffisantes à comprendre et expliquer les emplois des verbes (cf. *Dictionnaire des verbes français* de Dubois et Dubois-Charlier dont nous parlons plus loin).
- le sens d'un verbe ne dépend pas de ses compléments mais, au contraire, c'est le sens des compléments qui découle du sens d'un verbe (un prédicat implique les arguments qui complètent son sens) d'où les contraintes d'emplois dans les cas d'incompatibilité sémantiques entre eux,
- pour comprendre les emplois des verbes dit *de paroles*, il est essentiel de définir leurs sens et aspect, ainsi que le sens et l'aspect de leurs compléments pour identifier les structures sémantiques qui 'dictent' les contraintes d'emplois de leurs constructions syntaxiques,
- *dire* est un *verbe de parole* et il implique des compléments qui signifient, ou qui sont interprétables, comme des paroles (des noms concret, avec absorption),
- d'autres *verbes de parole* analysés par Giry-Schneider ne sont pas (uniquement) des *verbes de paroles*. Ils peuvent s'employer avec les compléments nominaux issus d'un argument propositionnel d'objet logique et aussi avec un argument propositionnel événementiel et alors ils deviennent *des verbes de communication*,

- les nominalisations des complétives ont le sens soit *de parole* soit *d'événement* et dans ce dernier cas ils ne peuvent pas fonctionner avec *dire*
- la notion de verbe support ainsi que les emplois des verbes comme supports exigent une analyse sémantique approfondie – il y auraient selon nous des constructions dites ‘verbe support’ qui seraient plutôt l’effet d’une multiplication de trois structures sémantiques, p.ex. : *Max hurle son opinion* vs *Max hurle ce dont il est convaincu* (cf. Muryn : 1999 : 42)
- l’étude des réductions syntaxiques, dévoile chez Giry-Schneider des intuitions sémantiques consistant à chercher des sens ‘cachés’ à travers les formes, des ellipses, des ambiguïtés dont les signes linguistiques sont dotés, pour cause d’économie de la communication.
- les contraintes syntaxiques relevées doivent être un signe pour chaque utilisateur du langage de la nécessité de chercher des structures sémantiques différentes, souvent très complexes, qui peuvent être formalisées dans des formes mêmes identiques (cf. *une fondation de la Croix Rouge* vs *la fondation d'une école par la Croix Rouge*, pol. *fundacja* vs *ufundowanie*).

A l’opposé, le postulat d’analyse sémantique *des verbes de parole* peut être formulé de façon très brève : analyser le sens complexe de chaque prédicat et le sens de l’argument à objet logique qu’il implique, dans sa version complète (une complétive : thème et rhème) et incomplète (un complément nominal : seulement un thème). Ainsi, selon nous, il y a deux emplois de *dire* : *dire que*avec un argument logique pleinement exprimé, le thème et le rhème d’un message et *dire des mots qui expriment des sons, un sens ou une émotions* où seulement le thème d’un message est communiqué, un thème qui a le sens soit de *paroles* soit d’*émotions* ou encore de *sons prononcés* où *dire* hérite son sens complexe du verbe *exprimer*. Notre analyse sémantique rencontre donc une des définitions du dictionnaire Petit Robert :

I. Émettre (les sons, les éléments signifiants d'une langue), illustrés par des exemples que nous avons alignés ci-dessus :

Dire un mot, quelques mots, quelques paroles (syn. : *articuler, émettre, proférer, prononcer*) *Dire des choses sensées, des bêtises, des amabilités, des tendresses*

Dire oui, non, bonjour, au revoir

Dire un poème, des vers

Dire ses inquiétudes, ses tristesses, ses joies

Dire ses projets

Dire son avis, son idée, son opinion, sa pensée

Dire la même chose (qu'un autre), dire le contraire

Dire la vérité

Dire du bien, du mal de qqch

Dire l'avenir; dire la bonne aventure

Dire la messe, dire son breviaire, ses prières

1.2. *Les mots pour le dire : vers la constitution d'une classe de prédicats* de Vivès (1998)

En ce qui concerne l'analyse de sens des prédicats de communication, nous voudrions également citer quelques paroles de Vivès, qui dans son article *Les mots pour le dire : vers la constitution d'une classe de prédicats* (Vivès : 1998) consacré, entre autre, aux difficultés qu'un étranger rencontre en cherchant quel verbe de communication choisir dans une situation donnée, prononce une opinion critique sur les définitions de dictionnaires : *les informations sur le sens sont parfois circulaires (gronder définit par réprimander et inversement), et incomplètes aussi dans la mesure où toutes les informations utiles sur la nature des sujets et des compléments possibles ne sont pas données* (ibidem : 65). L'auteur analyse ensuite le type d'informations qu'un apprenant peut extraire, d'un dictionnaire électronique, sémantique ou pragmatique. Pour le premier type, Vivès dit ouvertement des tables 9 et 13 dans *Méthodes en syntaxe* de M. Gross (1975) que : *cette classification constitue une mine d'informations, mais elles resteront hermétiques pour notre étudiant, ou même pour son professeur (sic !!!!) : le sens de l'emploi du verbe n'est pas mentionné puisqu'il s'agit d'une caractérisation uniquement syntaxique* (ibidem : 66). Il évoque ensuite le *Dictionnaire électronique des verbes français* de Dubois et Dubois-Charlier qui, à l'époque, était en train de se constituer et dont nous allons parler en détails dans la suite de ce chapitre. Selon l'auteur, le dictionnaire sémantique des verbes de paroles anglais de Wierzbicka, qui fournit une description fine des nuances des sens des verbes étudiés, manque de précisions syntaxiques (Wierzbicka : 1897) et le dictionnaire pragmatique, *Un niveau seuil*, dans sa partie *Acte de paroles* (Martins-Baltar : 1976), propose des exemples d'énoncés de sens, p.ex. *d'approuver* ou de *désapprouver* (cf. Vivès : 1998 : 68). Selon Vivès aucun de ces dictionnaires ne satisfait les besoins de son étudiant en Fle hypothétique, mais il retient des analyses évoquées que *les verbes de paroles ont une fonction essentielle de rapporter des discours* (ibidem : 67). *Ils décrivent donc, selon l'auteur, des actes de paroles et ils peuvent être une sorte de raccourci d'une phrase plus longue*, qui dans le cas de gronder, dans : *Paul a grondé Jacques*, pourrait être : *J'ai entendu Paul gronder Jacques en lui disant qu'il n'aurait pas dû manger trois glaces tout de suite après son petit déjeuner* (ibidem : 69).

Dans sa recherche des critères qui permettent à l'apprenant de choisir un synonyme correct de *gronder*, l'auteur part à la recherche des *prédictats appropriés* qui s'emploient avec *gronder*, par exemple :

Le fait que x a grondé y a eu de l'effet, a fait son effet

Les gronderies de x à y sont blessantes, cruelles, dures

Encourir le risque d'être grondé par x

Il crée de cette sorte un contexte sémantique approximatif dans lequel *gronder* peut fonctionner, il donne au fait des exemples de compatibilités sémantiques de ce verbe, ce qui ne se traduit pas pourtant par le terme *implication* dans notre méthodologie. Puisque *gronder* signifie, selon le Tlfi, *en emploi énonciatif, dire en bougonnant, en récriminant, avec protestation, colère; réprimander, reprendre sur un ton sévère*, donc, selon nous, pour choisir entre *gronder* et par exemples *rouspéter*, ce qui compte c'est l'élément du sens qui désigne *une manière de dire*, héritée d'un son animal : *émettre du fond de la gorge un cri sourd, prolongé et menaçant* (Tlfi), c'est-à-dire : *à voix basse, entre ses dents* (Tlfi), car tous les deux ont pour thème des messages qui introduisent *un reproche*. Sans recourrir aux outils habituels du *Ladl, les verbes supports et compléments nominaux appropriés*, il est possible, après avoir analysé le sens d'un verbe de communication, de découvrir, et de faire découvrir aux apprenants, un mécanisme sémantique qui génère les emplois corrects d'un prédictat donné.

Il est important de noter que les analyses des constructions à verbes supports avaient emmené Vivès à remarquer que les substantifs prédictifs peuvent reprendre les arguments du verbe correspondant (cf. *ibidem* : 71) ce qui est conforme à notre vision sémantique des noms abstraits (sans absorption, cf. Chapitre I *Méthodologie...*). En ce qui concerne justement leur sens, l'auteur l'analyse 'de l'extérieur' pour ainsi dire, tout comme Giry-Schneider auparavant, en alignant des exemples et des contre-exemples d'emplois :

*lancer une attaque à qq vs * ?adresser une attaque à qq*

*adresser un blâme vs ? *lancer un blâme* (*ibidem* : 72)

Or, pour nous, des explications sont possibles après avoir analysé les sens des verbes, dit 'supports' et des noms-compléments. Cette analyse consiste, nous le rappelons (cf. nos explications plus haut dans ce chapitre), à mettre 'en face' le sens du verbe et le sens du complément nominal et de voir quelles sont leurs compatibilités, vérifier si un tel 'mariage' de sens est possible, donc : *adresser implique des paroles et une attaque est une appellation d'une action* – il n'y a pas de compatibilité sémantique entre ces deux sens. *Un blâme est un nom de parole qui exprime un sens d'argument d'objet logique : jugement défavorable porté sur quelqu'un ou quelque chose* (Tlfi) et *lancer c'est : envoyer loin (de soi)*,

généralement dans une direction et un but déterminés, et avec une certaine force (Tlfi). Au sens figuré, ce verbe perfectif signifie : émettre avec une certaine vigueur, une certaine vivacité (Tlfi), par exemple : *un regard, un cri*. Et dans le cas d'exprimer par des paroles - dire avec force, dire soudainement et avec vivacité (Tlfi) : *lancer des injures, lancer un appel*.

Donc, selon nous, il n'y a pas d'obstacles sémantiques à dire *lancer un blâme*, mais, peut-être que tout simplement cela ne se dit pas en français, le sens de *blâme* étant suffisamment 'lourd' pour y ajouter encore de force avec *lancer*. D'ailleurs, Vivès présente des intuitions sémantiques en disant que : *ces compatibilités et ces incompatibilités dépendent sans doute de traits inhérents aux substantifs qui les acceptent ou les refusent* (ibidem : 72). Malheureusement quand le sens n'est pas au centre d'une analyse on en néglige la moitié – une compatibilité sémantico-syntaxique a sa source dans le sens de chaque prédicat. Si ce critère de base, selon notre méthodologie, n'est pas appliqué, on reste condamné à faire les typologies basées sur des intuitions sémantiques d'un chercheur.

Vivès propose alors de commencer une analyse de la classe *dire* par séparer les emplois de *dire* et ceux de *ne pas dire*. Mais avec une telle approche intuitive il rencontre tout de suite un obstacle d'ambiguïté : *aborder* et *calmer* sont-ils des verbes de parole ? *Le problème n'est pas tranché* (ibidem : 73). Or, selon nous, *calmer* est un verbe télique donc un verbe qui signifie *rendre calme*, donc son sens ouvre une position d'argument pour exprimer *une action par laquelle qq veut rendre calme qq*, cette action peut être également *un acte de parole*. Bref, *calmer* peut-être *un verbe de parole* quand la position ouverte à *une action à faire* est saturée par une expression de sens de *paroles*.

Quant au verbe *aborder*, polysémique comme la plupart des verbes, sa définition dans le dictionnaire, démontrant un sens relationnel entre deux personnes, est la suivante : *s'approcher (de qqn) pour lui parler, entrer en relation avec lui* (Tlfi). Donc, selon notre approche sémantique, nous le traitons comme un *verbe de parole*, car son sens permet de décrire une relation spatiale, de promiscuité, entre les personnes aussi et dans un tel emploi le même *parole* lui est incorporé : il n'est pas une variable mais une constante de sens. Un peu comme dans l'expression : *Elle s'est changée*, est incorporé le sens *vêtement*. D'ailleurs, le verbe *aborder* n'est pas suivi de compléments désignant des paroles – elles sont déjà inscrites dans son sens et ils peuvent être explicitées dans la suite du texte, par exemple : *Je suis d'une timidité stupide au début. Je n'ai jamais su aborder une femme dans la rue. Je les suis, je tourne autour, je m'approche, et jamais je ne découvre la phrase nécessaire* (De Maupassant in Tlfi).

A la place d'une analyse sémantique basée sur des critères bien précisés, Vivès propose, à la fin de son article, un critère bien flou : *les regroupements de sous-classes qui paraissent (sic !) plausibles* (ibidem : 73). En concluant il postule néanmoins

de travailler les problèmes linguistiques, avec des équipes internationales, et de les résoudre *indépendamment des particularités morpho-syntaxiques propres à chaque langue* (ibidem : 75), ce qui est le but, rappelons-le, de la *grammaire à base sémantique* qui cherche à faire ressortir les structures sémantiques universelles.

1.3. Typologie sémantique des prédictats de parole d'Eshkol (2002)

La nécessité de commencer une étude des *prédictats de parole* par leur sens s'est avérée une vérité incontournable dans la thèse d'Iris Eshkol (Eshkol, I. : 2002), travail dirigé par Gaston Gross et rédigé à LLI de l'Université Paris 13. Le professeur G. Gross a confirmé publiquement plusieurs fois l'influence bénéfique de l'analyse sémantique qui lui a été "transmise" entre autres par Stanisław Karolak. Or Iris Eshkol, dans son analyse des *classes syntactico-sémantiques étendues* des prédictats de communication, c'est-à-dire, non seulement verbaux mais aussi des prédictats nominaux, s'est aperçue qu'il faut nécessairement analyser le sens des noms-compléments de *verbes de communication* pour constater qu'il y en a deux grands types : ceux qui nous servent à *dire des paroles* et ceux qui nous permettent de *parler des événements*. L'auteur a donc répondu en partie aux questions posées par J. Giry-Schneider du type, par exemple :

- (7) **dire un(e) compliment, conseil, ordre, recommandation, suggestion....à qq*
vs *faire un(e) compliment, recommandation, suggestion....à qq*.

Nous avons décidé de présenter ci-dessous un petit fragment de cette thèse pour illustrer la façon d'analyser d'Iris Eshkol :

9.1. Exprimer son accord

Les prédictats de cette classe, à savoir *acquiescer, approuver, etc.*, marquent un acte de parole au cours duquel le locuteur exprime son accord avec ce que dit, propose, son interlocuteur. Par conséquent, il s'agit de prédictats anaphoriques, car ils impliquent un acte de parole précédent.

En revanche, les prédictats étudiés dans ce groupe ne désignent pas uniquement un acte de parole. On peut en effet donner son accord par écrit ou par un geste, par une action quelconque.

Il convient de remarquer que cette classe est très difficile à former, car les prédictats qui en font partie peuvent être « rangés » aussi, selon certains contextes, dans le groupe <Permettre> (10.2.) Précisons que, selon nous, si le locuteur donnant son accord est une autorité ou a un statut social plus élevé, il s'agira plutôt d'une autorisation. L'action de *permettre* implique la demande de permission : le locuteur s'adresse à son interlocuteur pour demander sa permission, son autorisation de faire quelque chose. Par conséquent, les propriétés caractéristiques des prédictats nominaux du type *permettre, autoriser, etc.* sont

- le passif :
obtenir, recevoir la permission de qqn
- les prédictats verbaux appropriés
demander sa permission
- les expressions du type
avec son assentiment, sa permission,
etc.

Dans la classe étudiée ici, le locuteur donne son acquiescement, son avis, son point de vue, qui ne sont pas nécessairement demandés. Par conséquent, il n'est pas possible de dire

- *obtenir, recevoir son acquiescement*
- *demander son acquiescement*
- *avec son acquiescement*

a). Prédicats verbaux :

- N0 acquiesce à N2n - dire oui*
« ils se croient victimes dès qu'on n'acquiesce pas à leurs arguments » (Caillois). [P.R.]
J'acquiesce à vos conditions.
- N0 acquiesce que P*
- N0 acquiesce : « P »*
« Oui », acquiesça-t-il.
- N0 approuve N2n - être pour qqch*
Approuver une décision, l'ordre du jour, un projet, une réforme. [P.R.]
J'apprécie par avance tout ce qu'il fera. [P.R.]
Il n'apprécie guère ces méthodes. [P.R.]
J'apprécie sa conduite en tous points. [P.R.]

• **Intensité faible :**

approuver du bout des lèvres

b). Prédicats nominaux :

N0 donne son acquiescement, adhésion, approbation à N2n

• **Arguments :**

N0, à N2n/à N1h

• **Vsup :**

donner

• **Passif :**

recueillir l'adhésion de qqn

Le projet a recueilli une très large adhésion auprès du public.

recevoir l'approbation de qqn

Cette idée reçut l'approbation de tous

• **Intensif :**

Intensité forte (dans la quantité) :

*série d'acceptations
concert d'approbations*

• **Prédicats verbaux appropriés :**

refuser son adhésion à un projet

apporter son adhésion

« Jai répondu à Copeau, lui apportant mon adhésion complète » (André Gide). [P.R.]

témoigner, exprimer son approbation à qqn

Applaudir à qqch : témoigner une vive approbation

Exprimer bruyamment son approbation.

• **Prédicats nominaux appropriés :**

signe, mot d'acquiescement

cris, murmure d'approbation (Eshkol : 2002)

Comme nous le voyons, le terme ‘approprié’ joue un rôle crucial dans les analyses de l'auteur. Il est clair que ce qui nous intéresse c'est la question de savoir pourquoi les verbes, y compris les verbes supports énumérés par Eshkol sont compatibles avec le nom *approbation*. Notre réponse commence, comme toujours, par une réflexion sur la définition du prédicat *approuver*. A la base des sens donnés dans le Tlfi, nous retenons, en généralisant, que l'essentiel d'*approuver* c'est *x faire savoir que x croire bon que y faire une action*. Cette définition sémantique ouvre des positions d'arguments qui peuvent être remplies par des expressions désignant *des paroles* et *d'autres signes d'approbation* :

A chacune de leurs paroles, ils s'approvaient d'un léger signe (Tlfi)

Le Tlfi aligne aussi : *de toutes ses forces, par son silence; d'un hochement de tête, d'un mot, du regard, d'un signe, de la tête, des yeux, de la voix.*

En même temps, *y faire une action* de notre définition ouvre une position d'argument propositionnel à des explicitations des actes qui peuvent être *approuvées par x*, par exemple : *cris, murmure d'approbation* ne sont pas des possibilités uniques d'exprimer son approbation pour qqch. par des actes de paroles. Il ne s'agit donc pas de transcrire des dictionnaires sur papier dans des logiciels électroniques ni de dresser des listes d'emplois à l'infini, mais d'expliquer les mécanismes sémantiques et ensuite syntaxiques de compatibilités d'un prédicat donné.

Donc, selon nous, les informations sur les emplois d'*approuver* relevées par Eshkol sont bien utiles, mais ne peuvent pas être complètes, car il n'est pas possible de dresser une liste de tout les emplois d'*approuver* et d'*approbation*, par exemple, selon le Tlfi :

approuver un plan, des initiatives, un principe, un programme, un document, un choix, des projets, des desseins, une (des) disposition(s) prise(s) ...;

approuver l'attitude, la conduite, la délicatesse, les idées, les sentiments, le zèle de qqn; approuver une opinion, des paroles;

Dans ces exemples, hétérogènes à la première vue, après avoir analysé leurs sens, nous discernons des *noms concrets* (avec absorption) : *un plan, un programme, un document, un choix, une disposition prise, des projets, des desseins, une opinion, des paroles, les idées, les sentiments, des initiatives* (dans le sens des *propositions*) des *noms abstraits* (sans résorption) : *des initiatives* (dans le sens des *actions*), *l'attitude, la conduite, la délicatesse, le zèle*, etc. Ces *compléments nominaux* sont tous compatibles avec le verbe *approuver*, car leurs sens commun, général, est une *action* ou le *résultat d'une action* (acte psychologique ou acte de parole aussi).

En accord avec notre définition sémantique de *communication* (cf. Chapitre II *Définition....*), en considérant ce prédicat comme un prédicat d'ordre supérieur qui implique un argument propositionnel, nous comprenons que les compléments nominaux en question sont des abréviations des expressions qui réalisent l'argument propositionnel *p* de *x communique à y que p*. Par exemple : *Pierre approuve un plan de visite* (ce qu'il va voir dans l'ordre) de Londres que Jean lui a présenté peut être résumé en : *Pierre approuve un plan de Jean* ou *Pierre approuve un voyage de Jean* (le fait que Jean va partir), selon le choix du locuteur qui veut communiquer comme thème de son message *un plan* ou *un voyage de Jean*.

Nos expériences didactiques confirment que ce type d'explication sémantique permet aux apprenants du Fle de saisir l'essentiel de l'emploi d'un prédicat, *approuver* par exemple. Comme les contraintes sur le sens sont universelles dans la plupart, car elles reflètent, d'une certaine manière, les contraintes de la réalité – contexte de la communication humaine (contexte qui manque tant à des machines-logiciels de Taln !), l'essentiel est d'enseigner la nécessité d'une réflexion préalable sur le sens des signes linguistiques dont on se sert et d'apprendre ensuite les contraintes syntaxiques, idiomatiques, propres à une langue naturelle donnée.

Iris Eshkol a présenté aussi ses analyses dans un article, rédigé avec Denis Le Pesant : *Trois petites études sur les prédicats de communication verbaux et nominaux*. Ces auteurs, ayant comme point de départ la classification des verbes français de J. Dubois et de F. Dubois-Charlier, étudient des classes sémantiques étendues (Eshkol, I, Le Pesant, D. : 2004) des *prédicats de paroles*, c'est-à-dire ils analysent la syntaxe et la sémantique des verbes et des noms de parole (avec une description détaillée de leurs verbes supports), etc.

Les questions concernant le sens des *prédicats de paroles* y occupent un peu plus de place par rapport au textes de J. Giry-Schneider (cf. Pozierak-Trybisz : 2009). Cependant, comme nous l'avons présenté ci-dessus, une analyse sémantique des *noms de communication* pose souvent encore de grands problèmes, ce

qui est exprimé aussi par les auteurs des textes auxquels nous nous référons ici (Giry-Schneider, R. Vivès et I. Eshkol et D. Le Pesant). Ils hésitent à attribuer un sens concret ou abstrait à tel ou tel *nom de parole*.

Ces auteurs tiennent en mains surtout deux outils d'analyse du sens de ces noms : le fait que *les noms prédicatifs* (ce terme ainsi que la classification des noms comme *prédicatifs*, tel qu'il est employé par les auteurs, exigerait des précisions sémantiques selon nous, cf. plus loin dans ce chapitre) ont leurs arguments et qu'ils s'actualisent à l'aide des verbes supports. Les deux chercheurs sont convaincus que *les propriétés des noms prédicatifs peuvent servir de révélateur pour celles des verbes associés* (ibidem : 22). Alors ils présentent quelques exemples des tableaux des verbes du *Dictionnaire...* des Dubois et Dubois-Charlier, complétés par des formes nominales et par leurs verbes supports.

Les auteurs indiquent, par exemple, que dans la structure *qq glorifier qq*, l'argument objet *ne joue pas le rôle de destinataire du message* (ibidem : 22) et, en plus, que les verbes supports *adresser à* et *exprimer à* sont *réfusés par le nom prédicatif glorification* (ibidem : 22). Or, selon nous, conformément à la définition sémantique de la *communication* élaborée, *le fait que qq glorifie qq* constitue le sens d'un message d'un locuteur à son interlocuteur : *x exprime des signes linguistique pour communiquer qu'il pense que p* donc, par exemple : *Pierre exprime une glorification de Jean à Monique*. Une glorification signifie dans cette phrase des paroles, un texte prononcé, dont le sens est : attribuer à qq des qualités exceptionnelles. La phrase réalise, selon nous, la structure sémantique : *x dit p (qch de bien sur qq) à y*, et l'argument objet de *glorification* ne peut pas désigner *un destinataire*, cet argument est *un argument d'objet intérieur de l'argument propositionnel d'objet logique* qui explicite (entièrement – une complétive, ou en partie – un complément nominal) un jugement du locuteur. Il nous semble clair à présent que les verbes supports *adresser à* et *exprimer à* peuvent s'employer avec *glorification* tout comme : *adresser à qq des louanges à propos de qq*.

La description d'Iris Eshkol est donc en partie juste, mais, selon nous, elle n'est pas complète, elle n'est pas une explication qui garantirait une prise de conscience sur l'emploi de *glorifier*. Nous avons observé plusieurs fois qu'un manque de la définition sémantique précise, mais, en même temps, relativement générale et simple, pour permettre de saisir l'essentiel du sens d'un signe linguistique, provoque et entraîne une accumulation d'occurrences attestées d'emplois de ce signe et dirige un apprenant vers un travail de mémorisation au lieu de l'inciter à penser d'une façon créative.

Quant à nous, rappelons-le encore une fois (cf. Chapitre I, *Méthodologie.....*), pour analyser le sens des *noms de communication*, nous partons d'un principe strictement sémantique : nous analysons tout d'abord la structure

prédictat-arguments d'un prédictat donné de communication. Une fois cette structure établie, nous analysons la structure des arguments d'un nom, car les noms prédictifs (les noms abstraits) ont également leurs schémas d'arguments (tout comme les verbes). En appliquant la terminologie de *la grammaire à base sémantique* (Karolak, S. : 1977, 1984, 2002, 2007) nous employons le terme *noms sans résorption* pour parler des noms prédictifs, *sans résorption* car ces noms présentent le même schéma d'arguments que le verbe étant un autre signe d'une même notion. Ainsi : *annoncer – annonce* : *p annoncer q – qq/qch annonce qch* et donc : - *l'annonce de qch par qq* est un abstrait, un nom *sans résorption*. Par contre : *une annonce c'est qch que qq a annoncée* c'est un 'objet' annoncé, un texte, un sens. C'est donc un critère sémantique qui décide : *un abstrait possède son schéma d'arguments, un concret a l'un de ses arguments résorbé par son sens, il a un 'objet' dans son sens, c'est un nom avec résorption*.

L'analyse des exemples suivants présente des noms *sans résorption* qui désignent une action *d'annoncer* avec leurs expansions complètes ou incomplètes :

Les évacuations, l'annonce du départ du Gouvernement y avaient provoqué une vague de pessimisme ... (Joffre in Tlf) = Le gouvernement a annoncé son départ
L'annonce de son départ m'a surpris = Il m'a annoncé son départ et cela m'a surpris
L'immense réfectoire était comblé, comme au jour de l'annonce de la défection de l'Italie (Schreiber in Frantext)

où nous avons à faire à une structure sémantiquement incomplète d'un *nom sans résorption*) : l'auteur de *l'annonce* n'est pas donné explicitement dans la phrase (une position d'arguments *d'annoncer* n'est pas saturé).

La série d'exemples ci-dessous illustre *des noms avec résorption* où *annonce* signifie un signe linguistique, le sens d'un message, un texte :

Ils ont fait insérer une annonce dans un journal

Elle a donc rédigé une petite annonce, qu'elle a fait passer dans le journal de la ville (Brisac in Frantext)

Voici un autre exemple : le prédictat de communication *prédire*, inspiré par une analyse d'Iris Eshkol et de Denis Le Pesant : *On a fait une prédiction que Paul va avoir un avenir brillant* (Eshkol, Le Pesant : 2004 : 29). La structure sémantique prédictat-arguments est la suivante : *qq prédire qch à qq, donc une prédiction c'est qch que qq a prédit*, c'est un concret et dans notre terminologie – un nom avec résorption, donc, par exemple, dans : *Faire une prédiction, une prédiction* équivaut évidemment au sens : *ce que quelqu'un a dit* et ceci est une explication du fait relevé par les auteurs – le sens concret d'une prédiction, et les auteurs ont remarqué seulement *que les propriétés des noms prédictifs sont sur certains points différentes de celles de leurs homologues verbaux* : **La cartomancienne prédit* (ibidem : 29). Cela

se voit bien que le terme de ‘nom prédictif’ utilisé par les auteurs n'est pas pourtant bien précisé de leur part. Nous l'expliquons un peu plus loin dans ce paragraphe.

En ce qui concerne la phrase : **La cartomancienne prédit* n'est pas correcte en français car *on prédit qch* (place ouverte à un argument propositionnel) et la langue française exige un complément d'une façon obligatoire, un complément qui occupe la place ouverte par un argument impliqué par le sens de *prédire* : on ne peut *prédire rien*. La phrase suivante :

La cartomancienne a prédit que Jean allait se marier réalise la structure sémantique complète de *prédire*. La forme nominale du même prédicat dans la phrase ci-dessous désigne un objet de prédiction, son sens, et elle est donc un nom avec résorption : *Une prédiction faite à Jean par une cartomancienne*.

Dans l'exemple suivant : *La prédiction de mariage faite à Jean par une cartomancienne* avec une suite, par exemple : *lui a fait peur* ou : *s'est réalisée*, nous sommes en présence d'un nom *sans résorption*, un nom abstrait.

Ces deux exemples doivent nous sensibiliser au fait que la forme d'un nom peut être ambiguë, elle peut être identique pour un nom *sans* ou *avec résorption*, seule une analyse sémantique de la phrase, de la structure prédicat-arguments qui lui est sous-jacente permet la compréhension exacte de la phrase (et sa traduction exacte dans une autre langue).

Voici encore deux exemples où nous interprétons *prédiction* comme nom abstrait, nom *sans résorption* :

Ce jour était favorable pour des prédictions sur notre destinée (Loti in PR)

Son don de prédiction des catastrophes l'a sauvé

Cette analyse montre aussi que le terme *nom prédictif* est utilisé par Eshkol et Le Pesant pour chaque nominalisation, pour chaque nom qui a son schéma d'arguments, reste ambigu du point de vue de la sémantique. Cette appellation désignerait alors les noms abstraits, que nous appelons sans résorption. Seulement les analyses ci-dessus prouvent qu'il y a deux possibilités d'explication des arguments : complète ou incomplète. Les auteurs appellent *nom prédictif*, par exemple, le nom *glorification*. Et il nous semble d'avoir prouvé (cf. plus haut dans ce chapitre, à propos de Giry-Schneider) qu'une même forme nominale est capable d'exprimer un sens concret ou abstrait selon les possibilités d'implication d'un prédicat supérieur, noyau de la phrase, qui domine dans cette structure le nom en question, par exemple : *J'ai été témoin de l'avertissement que Tom donnait à son fils* vs *As-tu lu un avertissement de notre banque ?* où être *témoin de* implique un événement, donc un abstrait et *lire* implique un texte, donc un objet concret. Seule une analyse approfondie de sens de la phrase permet une interprétation concrète ou abstraite d'un signe linguistique nominal. Les auteurs constatent que

bénédiction n'est pas une nominalisation de *bénir* 03 (du *Dictionnaire des verbes français* de Dubois et Dubois-Charlier), mais de *bénir* 02 (cf. <http://rali.iro.umontreal.ca/LVF+1/alphabetique/B.html#benir>). Or, l'essentiel pour nous est qu'une telle nominalisation existe et que son sens peut être employé à désigner toute sorte de situations où *qq veut exprimer un voeux de bénédiction = d'une faveur divine*, au sens propre (un prêtre – un acte de langage) ou au sens figuré quand un même voeu est exprimé par une personne sans fonction liturgique. Cette forme, *bénédiction*, peut également exprimer les deux sens, concret ou abstrait, en français, par exemple : *Nous avons réçu une bénédiction de notre chef pour faire ce projet vs Je suis touché à la vue de la bénédiction des mariés à l'église.*

Le texte d'Eshkol et Le Pesant nous incite à donner encore quelques précisions rapides d'ordre sémantique pour compléter la description des auteurs. En analysant les verbes supports, ils disent que le verbe *faire* convient à tous les prédictats nominaux de la catégorie *compliments* et *remerciements* (ibidem : 23). C'est tout à fait vrai et fondé sémantiquement sur le fait que ces noms désignent des actes de langages quand *on fait* et *on parle* en même temps, donc les verbes appropriés *adresser* et *exprimer* (des paroles-compliments et des paroles de remerciement). Par contre, les auteurs relèvent, et c'est juste, que *décerner* ne convient pas à *congratulations* ni à *remerciements* :

*N0<h> décerne des/ses *congratulation* (ibidem : 23)

Après avoir noté cette occurrence, ils ne se posent malheureusement point la question de savoir pourquoi une telle restriction existe. Nous comprenons que tout simplement les questions sémantiques ne se placent pas au centre de leurs recherches et c'est dommage pour cette description, car la réponse ne peut être que d'ordre sémantique : *décerner* est un mouvement de distribution de *qch qu'on a*, ce qui n'est pas le cas de *congratulations*, car on les *formule*.

Voici un autre exemple du même type : *présenter* n'est pas un verbes support pour les noms cités :

*N0<h> présente des/ses *congratulations, remerciements*..... (ibidem : 23)

Ils ne donnent aucune exemplification à cette contrainte, et, selon nous, elle découle de l'incompatibilité des deux sens : *présenter* signifie *rendre (effectivement ou mentalement) présent* (Tlfi), donc au fait : *montrer*, donc : *faire voir* (y compris au sens figuré, cf. la Classe C du *Dictionnaire des verbes français* à la fin de ce volume) et, nous venons de le dire, *congratulations c'est qch qu'on adresse à qq et non pas qch qu'on a et qu'on montre*.

Selon nous, cette analyse sémantique dévoile l'existence des configurations des structures sémantiques sous-jacentes qui sont ensuite réalisées, en surface,

dans les deux exemples cités et qui permettent de comprendre comment les sens complexes se construisent et d'où viennent les contraintes d'emplois.

Dans la suite du texte le problème d'interprétation de sens des noms – compléments des prédictats de parole - revient. Et, conformément à la méthode de faire des auteurs, ils se servent des transformations à l'aide des verbes supports pour classer les emplois des compléments nominaux. Ils se posent également des questions sur la nature de ces noms : sont-ils prédictifs ou pas. Les auteurs ont employé 'un test' des propriétés aspectuelles (qu'ils comprennent comme une compatibilité des noms en question avec des expressions de sens temporel ou accompli, inaccompli, début, fin, etc.), par exemple : *un discours interrompu* (ibidem : 23). Ils sont ainsi arrivés à la réponse juste, il faut le reconnaître honêtement, que ces compléments peuvent avoir deux sens dans des contextes différents. Nous nous obstinons à exécuter un mouvement inverse, c'est-à-dire du sens vers les formes et de ne pas dresser des listes de sous-classes, mais de discerner les types de structures sémantiques.

En ce qui concerne leur analyse des *verbes de manière de parler*, les auteurs affirment que ces verbes peuvent être également employés comme supports et, dans ce cas-là, ils ne peuvent pas avoir d'homologues déverbeaux (ibidem : 27), par exemple :

**Le chuchotement d'une proposition*

Or, pour nous, cette phrase n'est pas une transformation de celle, cité précédemment par les auteurs :

Pierre m'a chuchoté la proposition de sortir

La transformation en question, si on prend en considération la structure prédictat-arguments de *chuchoter*, reflète celle de *dire. x dire p à y*, donc, selon nous, elle aura le sens suivant :

Le chuchotement de Pierre qu'il nous propose de sortir

pol. *Szept Piotra, że ma on propozycje wspólnego wyjścia* et non pol. **Szept propozycji.....*

Chuchoter implique un argument-agent obligatoire et *le chuchotement* aussi, **le chuchotement d'une proposition* est une phrase asémantique, car elle signifierait que c'est **une proposition qui a chuchoté qch* ! C'est un nom sans résorption, un nom abstrait qui ne peut pas résorber la position de son argument-agent. Pour nous, la généralisation formulée par les auteurs, que *les verbes de manière de parler* deviennent d'une façon quasi automatique des verbes supports pour les compléments nominaux *des verbes de parole* nécessite des vérifications précises, ainsi que la notion de verbe support elle-même (cf. Gross, G. : 1993a, 2012 ; Mejri : 2008; Pozierak-Trybisz : 2013).

En résumé : les auteurs croient *enrichir les définitions linguistiques* (ibidem : 24) des sous-classes choisies, mais qu'est ce que cela veut dire : *définition linguistique* ? Si nous parlons des signes linguistiques, ils sont dotés d'un signifiant et d'un signifié et les analyses dans la lignée du Ladl ou de Lli nous paraissent négliger le côté du sens.

Bref, dans leur étude consacrées à l'analyse des trois sous-classes de prédicats de communication de la *classe C* du dictionnaire des Dubois et Dubois-Charlier, Eshkol et Le Pesant ont essayé d'affiner la description du *Dictionnaire des verbes français* (Dubois et Dubois – Charlier : 1997) et ils ont donné des précisions d'emplois des prédicats choisis. Notamment, ils affirment d'avoir évalué l'ouvrage de Dubois et Dubois-Charlier car ils ont montré *que le classement des verbes effectué par ces auteurs est validé, de manière indépendante, par la prise en compte des propriétés des noms déverbaux homologues* (ibidem : 32). Ensuite, les auteurs déclarent *qu'il est possible de construire des classes syntactico-sémantiques réunissant des prédicats appartenant à plusieurs parties du discours* (ibidem)

Or, du point de vue de *la grammaire à base sémantique*, une notion peut revêtir la forme d'un prédicat verbal ou nominal, selon les besoins d'agencement des phrases simples et complexes, les parties du discours étant fixées par la grammaire traditionnelle, grammaire qui enseigne avant tout comment agencer correctement les formes d'une langue donnée. C'est pourquoi, il n'y a rien d'étonnant que *les propriété des noms déverbaux valident* une classification des verbes – ils ont une racine de sens et les implications d'arguments communes ! Si les transformations d'un sens du verbal en nominal, en accompagnement des verbes dit *de supports*, permettent de découvrir des propriétés d'emplois différentes, c'est à cause de la fonction sémantique différente des nominalisations dans une phrase – soit une fonction d'argument objet soit d'un argument propositionnel et des accommodations des formes.

Nous nous obstinons cependant à considérer les trouvailles de Eshkol et de Le Pesant *de surface*, car l'accumulation des faits syntaxiques n'explique pas l'agencement des structures sémantiques qui, selon notre approche, constituent le niveau dominant sur celui de la syntaxe, du lexique-grammaire. Chaque analyse sémantique exige un effort considérable de l'esprit, mais contrairement à des cerveaux électronique, les résultats peuvent nous apporter les réponses dont nous avons tant besoin pour communiquer d'une façon efficace.

1.4. *Dictionnaire des verbes français* de Dubois et Dubois-Charlier (1997/2013)

Le Dictionnaire des verbes français de Dubois et Dubois-Charlier (1997), y compris sa version électronique d'août 2013 (nouvelle version intégrant le LVF+1

de Paul Sabatier) a inspiré plusieurs chercheurs (cf. *Langue française* 153 : 2007 et *Langages* 179-180 : 2010). Nous comptons parmi eux, car ce dictionnaire est devenu notre inspiration majeure pour donner des réponses sémantiques aux ‘questions’ syntaxiques posées par cet ouvrage, notamment la *classe C* (des verbes de communication).

L’œuvre de Dubois et de Dubois-Charlier, dont tous les renseignements théoriques et pratiques sont à consulter à l’adresse : <http://rali.iro.umontreal.ca/rali/?q=fr/node/1237>, est une base de données impressionnante de 25 610 entrées (qui représentent 12310 verbes) où ceux dits, par les auteurs, ‘de communication’ en comptent 2039. Les principes des classements du dictionnaire continuent les traditions d’analyses du Ladl, donc du lexique-grammaire – les auteurs ont utilisé *les méthodes classiques de la grammaire distributionnelle et transformationnelle*, comme l’expliquent François, Le Pesant et Leeman dans leur *Présentation de la classification des Verbes Français de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier* (2007 : 3). Ces auteurs définissent le *Dictionnaire.... comme un thésaurus de classes syntactico-sémantiques, c'est-à-dire, de classes sémantiques définies par la syntaxe* (ibidem).

Ces classes sont présentées comme une hiérarchie de 5 niveaux :

1. Les classes génériques (il y en a 14), dans le cas de la classe C (les verbes de communication) elles sont comme suit :
 - a/ *s’exprimer par cri, paroles, sens* (C1, 10 sous-classes)
 - b/ *dire ou demander qch* (C2, 11, sous-classes)
 - c/ *montrer qch* (C3, 6 sous-classes)
 - d/ *dire ou montrer, figuré* (C4, 4 sous-classes)

Comme on le voit, par le terme ‘générique’ les auteurs comprennent un verbe-hyperonyme de toute la classe. Une telle classe est construite de verbes ayant *un opérateur* dont la racine est de sens (contient un sème) : *dic = dire* ; *f.cri = émettre un cri* ; *f.chant = émettre un chant* ; *f.son = émettre un son* ; *f.bruit = faire bruit pour* ; *ind = montrer à qq, publier* ; *loq = parler, loq bien = parler en bien* ; *loq.msv = parler en mal* ; *mand = demander*. (ibidem : 6).

Selon nous, on pourrait restreindre ses sens de base à trois : *exprimer, dire et montrer*. Tous les trois, étant des sèmes de base des verbes désignant aussi bien la communication non-verbale (des sens : *penser-se dire, exprimer, montrer*) ou verbale (*dire*), par exemple :

*Ce nuage noir annonce une averse
Son visage exprime la fatigue
Ses yeux me disent qu’elle ment*

Un policier montre son badge à un témoin

2. Les classes génératives sont subdivisées en classes sémantico-syntactiques, selon le type de sujet (humain ou non animé), type de l'objet (humain, ou non-animé), construction transitive, intransitive ou pronominale, emploi figuré. Dans la classe C *trois sens sont distingués, dont deux donnent lieu à emploi figuré en C4* (ibidem : 6), ce qui donne le schéma suivant :
 - a/ humain, animal (*crier, parler*)
 - b/ humain (*dire qch*)
 - c/ humain (*montrer*)
 - d/ figuré
3. Chaque classe syntaxique se subdivise ensuite en sous-classes syntaxiques qui spécifient un type de construction syntaxique et la nature des compléments de l'opérateur, par exemple : dans la classe C3 *montrer qch* se trouvent, entre autres,
 - a/ la sous-classe C3a (35 entrées) où sont placés les verbes transitifs du type *montrer qch à qq* et du type *montrer qch qpqr*, par exemple :
On exhibe son passeport au policier; On exhibe des robes à la ville
 - b/ et la sous-classe C3b (19 entrées) où sont placés les verbes du type *montrer qch par qch* avec sujet humain et sans destinataire exprimé et du type *se montrer qpart* avec sujet non-animé, par exemple :
On marque la longueur avec des épingles; La tour se réfléchit dans le lac

Remarquons tout de suite que ce dernier exemple n'est pas une phrase de communication selon nous, d'après notre définition de communication, très générale déjà, il y a une communication quand il y a un signe (donc qch qui désigne qch d'autre) et il y a une interprétation de ce signe. Dans la phrase citée *la tour* n'est pas un signe, un reflet dans l'eau n'est pas un signe pour nous.

Pour ce qui est d'*exhiber des robes à la ville*, le trait définitionnel *quelque part*, pour *la ville* n'est pas du tout l'interprétation du sens de ce 'circonstanciel', c'est une simple notation du sens *à la ville*, mais complètement détaché du sens de cette phrase, car *à la ville* signifie ici *au public*, donc *aux humains*. Une telle manière d'expliquer peut servir uniquement aux machines – ordinateurs avec des logiciels du Taln – pour qu'ils traduisent mot à mot le lexème *ville*. D'ailleurs la traduction automatique de cette phrase reste tout de même infirme : *On exhibes des robes à la ville* pol. **To ubiera swoje rzeczy do miasta*, car, tout le monde le sait, une traduction consiste à donner un équivalent de sens et non pas de forme. Bref, les explications de ce type sont tout simplement incomplètes et décevantes (voir : révoltantes !) pour un linguiste-sémanticien.

4. Dans chaque sous-classe syntaxique sont distingrés encore des sous-types syntaxiques, par exemple dans la sous-classe *C3a* il y a deux sous-types syntaxiques, déjà signalés dans le point 3/ :

- a/ montrer *qch* à *qq*, par exemple : *on enseigne son chemin à un passant*
b/ montrer *qch* *qpqrt*, par exemple : *les entreprises exposent leurs produits à la foire* (*Dictionnaire....*, version papier : 1997 : 47)

Remarquons au passage, que à la foire présente un même cas de figure que à la ville.

5. L'ultime niveau de cette classification est créé par les variantes syntaxiques de chaque sous-type syntaxique, par exemple, dans le premier sous-type a/ de *C3a* (montrer *qch* à *qq*) il y a deux variantes qui précisent le sens de l'objet direct de monter, donc le *qch* montré à *qq* peut être :

- a/ non-animé [T13a0], par exemple :
on enseigne son chemin à un passant,
on doigte une partition musicale au pianiste,
on exhibe un passeport au policier, etc.

ou bien ce *qch* montré à *qq* peut être :

- b/ humain ou non-animé [T19a0], par exemple :
on désigne à Paul un ami,
on montre à Paul le bureau,
on désigne des chiens savants au public (sic !?) (ibidem)

A remarquer : le dernier non-animé est pourtant animé et, en général, cette classification est très difficile à suivre et à utiliser à cause du nombre très élevé de sous-classes, de sous-types et de variantes syntaxiques. Cela donne l'impression d'une complication accrue et d'une hétérogénéité sémantico-syntaxique dures à cerner, au moins pour un étranger.

Nous avons démontré notre insatisfaction d'une telle sémantique sur les exemples cités des auteurs, évoqués déjà dans ce chapitre. Comme il est normal (cf. opinion de Durand, dans notre Introduction) qu'un apprenant d'une langue étrangère se concentre en premier sur le sens des communications verbales, l'étude des tableaux du *Dictionnaire....* peut l'accabler par le nombre, la complication et par le manque d'homogénéité apparente des constructions syntaxiques et des sens présentés. Il sera bien difficile, selon nous, à un apprenant de comprendre et de mémoriser (!) comment employer tel ou tel verbe de communication.

Les auteurs du *Dictionnaire....* affirment que la classification syntaxique des verbes français repose sur l'hypothèse qu'il y a adéquation entre les schèmes

syntaxiques de la langue et l'interprétation sémantique qu'en font les locuteurs de cette langue (ibidem : 4). Deux termes de cette citations provoquent notre commentaire.

Premièrement *l'adéquation* entre un schème syntaxique et le sens exprimé. Comme le langage humain, construit à base des signes polysémiques, est parsemé d'ellipses, le terme *adéquation* ne nous paraît pas juste. Une prise de conscience du fait que nous communiquons par le langage varbal le minimum nécessaire de signes, la plupart (70%) des sens étant communiqués autrement (cf. Bougnoux : 2001 ; Martin : 2007) rend clair que les signes linguistiques devraient être considérés comme 'des abréviations' de nos pensées. Donc une construction syntaxique peut représenter plus d'une structure sémantique, par exemple : *Je comprends ta déception* : Je comprends que tu sois déçue vs Je comprends que tu es déçue.

Dans le classement des emplois des prédicats de communication présenté, il y a donc des constructions où un verbe est suivi d'une complétive et des constructions à complément nominal, décrites comme différentes, qui sont cependant des réalisations complètes et incomplètes, réduites, d'un même type d'argument propositionnel, soit à son argument intérieur - nom concret, soit à son argument intérieur – nom abstrait par exemple :

On signale que P arrivera demain (D. et D.-CH.)

On signale l'arrivée de P demain

Il lui a expliqué comment fonctionne un baromètre

Il m'a parfaitement expliqué le baromètre (Goncourt)

Il m'a expliqué les étoiles (Saint-Exupéry)

J'ai compris qu'il ne suffisait pas de dénoncer l'injustice. Il fallait donner sa vie pour la combattre (Camus)

Une sorte de frissonnement à travers l'air l'avertissait du danger (Sainte-Beuve/ Port-Royal)

Comme il est communément admis que la symétrie entre le niveau de sens et le niveau de forme n'existe pas, il est difficile de dire qu'une construction syntaxique exprime un type de sens précis bien que les auteurs croient le contraire : *L'objet est donc de faire l'inventaire le plus complet possible de ces schèmes syntaxiques* (ibidem : 4).

Le deuxième terme formulé par les auteurs qui incite notre commentaire est *l'interprétation sémantique* laquelle nous proposons de remplacer par une analyse sémantique au début de chaque analyse linguistique. Dans notre optique, on commence toujours par établir une définition du sens et de l'aspect d'un prédicat (d'une notion) pour savoir ensuite quels types de sens, précisant son sens

‘général’ seront compatibles. Ainsi une structure prédicat-argument(s) s’établit, pour nous permettre d’exprimer un sens complet, ou si nous le voulons - incomplet. Le sens d’un sujet de la phrase ainsi que de ses compléments doivent être compatibles (même dans les emplois métaphoriques il doit y avoir un minimum de compatibilité, cf. Karolak : 2002 : 78-84) avec le sens du prédicat. Le sens de ces derniers, donc des arguments, est décrit dans *le Dictionnaire*.....à l’aides des traits sémantiques (*hum*, *animé*, *non-animé*, etc) qui indiquent à peine le type sémantique général du sujet et des objets : *Le schème syntaxique est défini, d'une part, par la nature des constituants de la phrase, leurs propriétés et leurs relations, et, d'autre part, par les mots du lexique qui entrent dans les types de constituants définis*, expliquent les auteurs à leurs façon (ibidem). Pourtant l’expérience de la didactique du Fle et de la linguistique informatique (les travaux du Ladl et du Lli ont été inspirés par les besoins du Taln) exigent toutes les deux des analyses et des descriptions exhaustives des emplois. Elles prouvent que de tels critères sont trop généraux et qu’on a besoin de sous-classes sémantico-syntaxiques pour savoir vraiment pourquoi et quand tels types de sujets et tels types d’objets sont employés avec tel ou tel prédicat de communication. L’outil des *classes d’objets* (Gross : 1994a, 2012) nous semble être d’une grande aide à cette étape de l’analyse sémantique. Rappelons encore une fois que, nous personnellement, considérons les classes d’objets comme ‘un prolongement’ naturel de l’action de préciser les sens impliqués par un prédicat.

Nos analyses prouvent que le choix d’un tel ou autre prédicat de communication est une décision qui prend en compte justement le type sémantique précis du sujet – le locuteur qui produit un signe, de l’objet – le type de ce signe – le sens du message de communication et le type de la situation d’interprétation (d’interlocuteur). L’analyse selon ces critères, pris ensembles, s’avère indispensable aussi pour trouver une traduction adéquate du français en une autre langue, en polonais par exemple. Donc, selon nous, la construction d’un énoncé de communication est un résultat à chaque fois d’un ‘réseau de sens’, dans lequel sont liés la notion donnée et les éléments précis de la réalité (arguments) auquels cette notion peut être appliquable, la notion qui peut servir soit à asserter soit à performer dans la réalité extralinguistique. La saisie du sens de chaque emploi est pourtant indispensable pour communiquer bien, alors si on ne commence pas par une définition d’un prédicat on cherche des éléments du sens ailleurs. Ainsi les auteurs *du Dictionnaire*..... définissent pour chaque construction syntaxique *un domaine d’emploi, des synonymes, des traits sémantiques* des compléments. En général, on peut dire qu’il y a un grand problème de formulation des critères sémantiques d’analyse, abordé de deux façons différentes : par le ‘bout’ syntaxique (en France généralement) et par le ‘bout’ sémantique (par l’Ecole polonaise de la sémantique).

Si on part, pour un prédicat donné de communication, de la définition de sa structure sémantique prédicat-arguments, on comprend d'où viennent les ellipses, sémantiques et syntaxiques, qui s'expriment très souvent par différentes formes nominales. Nous évoquons ici, encore une fois, le grand problème d'interprétation du sens des noms abstraits et concrets, ayant une même forme en français, par exemple : *fondation, découverte, décision, conseil*, etc.

Remarquons que même quand il y a deux formes différentes des noms pour un concret ou un abstrait, nous avons rencontré des exemples d'analyses incompréhensibles pour nous quant à l'interprétation du sens d'un nom. Voici quelques exemples du *Dictionnaire*....., (choquants pour nous), relevés dans l'article de Valli (Valli : 2010 : 184-185) :

On s'est offert un voyage (concret) *en Grèce* (abstrait)
Max charge le devoir (abstrait) *de corrections* (abstrait)
Max écrit un roman (abstrait) (ibidem : 185).

Or, selon les critères strictement sémantiques, le sens *d'un voyage* est un sens abstrait, car il désigne *une situation, un événement*, qu'on peut doter d'une marque temporelle : *son voyage a duré 3 jour*. *Un voyage* c'est qch qu'on fait ! *La Grèce* est bien évidemment une appellation d'un lieu, donc *un concret de x voyager qpqrt*. En ce qui concerne *le devoir*, c'est nom peut être ambigu en français, mais dans le contexte ci-dessus, c'est un nom créé par une absorption d'un argument *y* de la structure *x devoir faire y*, donc *qch (y) que x a fait* (écrit, dans ce cas précis). Le nom *devoir* peut être un abstrait, dans par exemple : *Son devoir de classe a duré 1 heure*, et alors il signifie : *le fait de faire qch par x a duré 1 h*. *Les corrections* dans la même phrase est un nom concret aussi – ce sont *des signes écrits, qch (y) que x a écrit* – la position du deuxième argument de : *x écrire y* est absorbée dans le sens du mot *corrections*. Nous analysons le sens *d'un roman* d'une façon analogique : *x écrire y, un roman est qch (y) que x écrit*. Nous tenons à souligner le fait que notre analyse est effectuée uniquement à l'aide des critères linguistiques : absorption ou non d'un argument d'un prédicat, absorption ou non d'un élément de la structure sémantique d'un prédicat verbal. Tesnière a déjà insisté sur le rôle du verbe comme noyau de la phrase (*de type atomique*) muni d'un potentiel combinatoire (*la valence, terme lui-même issu de la chimie : pour former une molécule, des noyaux d'atomes s'unissent par des liaisons de covalence*) lié à des satellites (Bottineau : 2010 : 58). Or, selon *la grammaire à base sémantique*, ce noyau peut être transposé dans la position d'argument avec un changement de la forme morphologique, tout en gardant pourtant le même sens dans la racine du lexème.

Comme les auteurs n'élaborent pas de définition du sens ni d'aspect d'un verbe, ils cherchent ce sens ailleurs et il l'interprètent intuitivement à chaque fois

(on est loin du calcul précis du sens) à partir de tous les éléments de la phrase. Alors celui qui consulte ce dictionnaire s'étonne souvent de trouver que tel ou tel verbe est classé parmi les verbes de communication, par exemple : *coller, compter, dessiner, présenter, répandre*, etc., dans les exemples du *Dictionnaire*..... :

Coller qq à l'examen
On compte les présents
Une voile se dessine à l'horizon
Un spectacle insolite se présente devant nous
La terreur se répand partout

On s'étonne également en trouvant la phrase suivante classée comme de communication sous : *C2b.2 (qc) dic possible D donner la possibilité*, un emploi du verbe *permettre* : *Le bus permet à Paul de venir*. Pour nous ceci n'est pas un emploi de communication à moins que ce soit une phrase de communication...routière :

Google traduction : **Bus umożliwia P przyjśc*
pol. *Autobus umożliwia Pawłowi przyjazd*

Un autre exemple qui pour nous n'est pas un emploi de communication, même pas de communication avec soi-même, est l'emploi du verbe *ressasser* dans la phrase suivante :

On ressasse ses remords, ses chagrins (Dubois C2f.1 dic mots ss cesse ruminer)
Ce verbe a, selon Tlfi, deux significations de base, qui se rapportent à la pensée : *revoir en esprit : revenir sans cesse sur les mêmes choses*, par exemple :

Ressasser un chagrin, des craintes, des regrets, des remords, des soucis, des souvenirs (Tlfi)

Il en existe un deuxième emploi : *Répéter de manière lassante un énoncé*, par exemple :

Ressasser un argument, des critiques, des griefs; ressasser les mêmes phrases (Tlfi)

Le premier emploi, désigne un état des pensées de qq, mais ces pensées ne sont pas incitées par un signe quelconque, donc, selon nos critères sémantiques, ce n'est pas un emploi de communication.

Malheureusement, nous avons trouvé plusieurs exemples de ce type qui, rien que du point de vue didactique, nous incite à réagir.

Pour définir un sens du *Dictionnaire*.... on l'explique par un synonyme (ce qui n'est pas une explication analytique mais un ajout d'un sens équivalent) et par un placement d'un commentaire d'ordre pragmatique : *La troisième colonne*

fournit le sens de l'emploi concerné. Cette rubrique contient des parasynonymes ou les formes abrégées de définitions qui éclairent éventuellement (sic !) le sens de l'entrée (ibidem : 8),

par exemple :

présenter – montrer, faire voir

indiquer – montrer

exhiber – montrer en public

pointer – désigner

présenter facture – payer

communiquer - Loc.(locatif) – transmettre – Le vent a communiqué le feu à la maison

communiquer – Som (physiologie) – transmettre – Le rire se communique aux invités

Les indications censées acroître la précision de l'emploi, appelées 'variantes syntaxiques', nous l'avons déjà dit, entraînent de la confusion sémantique supplémentaire, par exemple dans :

On dévoile un secret

On trace la route à P

Les objets directs sont définis comme *non-animés abstraits*, le sous-type [T13a8].

Les auteurs de l'article présentant le *Dictionnaire*....(François, Le Pesant et Leeman : 2007 : 9) assurent que cet ouvrage donne plus de précisions sémantiques que les travaux précédents du Ladl effectués selon la méthodologie de Harris et adaptée pour le français par M. Gross. Ils croyaient, tous les deux, qu'il y a *une corrélation entre structure et signification* (ibidem) d'une phrase élémentaire – unité d'analyse de base dans cette méthodologie. Harris était convaincu que *presque tout ce qu'on peut dire de la signification d'une phrase peut être obtenu directement à partir des significations et des positions occupées par les opérateurs et les phrases élémentaires. Aussi est-il très peu besoin d'ajouter à cette théorie des transformations de base une théorie sémantique* (ibidem). Evidemment le terme *presque tout*, n'est pas précis selon nous. Maurice Gross poursuit la pensée de Harris dans ses réflexions sur le prédicat sémantique et constate *qu'une analyse sémantique serait redondante face à l'analyse syntaxique* (ibidem), tellement ils sont tous les deux marqués par le but à réaliser : apprendre à une machine à interpréter et à générer des phrases en langue naturelle. Rappelons que Maurice Gross a commencé sa carrière comme ingénieur de la traduction automatique de l'Armement (Camougli Gallardo : 2010 : 243). Ce qu'on pouvait essayer de déchiffrer

automatiquement dans le cas de deux langues c'était le sens des structures syntaxiques identiques (cf. opinions de Sapir sur la structure d'une langue et la structure de l'univers local dans lequel elle est parlée, Sapir : 1921). Pour décoder une langue inconnue (y compris les messages chiffrés d'une armée ennemie), les seules faits empiriques qui se prêtent à analyser c'est sa structure grammaticale, le seul accès au sens. Le résultat d'une telle approche est très bien visible dans le *Dictionnaire..... où la classification sémantique s'articule à l'inventaire préalable de tous les emplois verbaux munis de leurs propriétés syntaxiques distributionnels et morphologiques* (ibidem). Seulement *la langue n'est pas un code simpliste* (Popin : 1993). Au contraire, la langue est un ensemble ordonné de signes qui codent d'une façon extrêmement économique des structures sémantiques bien complexes dans des formes relativement simples. On ne peut accéder au sens complet d'une phrase qu'après avoir démêlé la polysémie des signes et après avoir reconstitué les ellipses, surtout dans le cas des arguments propositionnels.

Les auteurs des articles consacrés au *Dictionnaire.....* soulignent le fait que *c'est un dictionnaire des entrés verbales et non pas des verbes* (ibidem : 16). C'est pourquoi, nous avions constamment, lors de nos analyses, des moments de surprise en trouvant dans *la classe C* des verbes qui ne sont pas *de verbes de communication* (selon notre définition sémantique), par exemple : *compter, refléter, dessiner, etc.*

Paradoxalement, les auteurs du *Dictionnaire.....* ont recensé des exemples selon leur sens, interprétés par eux comme *de communication*, malgré leurs principes méthodologiques centrés sur la syntaxe.

D'ailleurs quelques auteurs d'articles inspirés du *Dictionnaire.....*, sont, face à cette oeuvre, préoccupés par la sémantique, car l'interprétation des attestations proposées ne leur semble pas évidente, par exemple :

1/ Rolf Kailuwet dans son article compare la classification des verbes de sentiment du *Dictionnaire.....* avec sa propre classification et pose la question suivante : *il faut se demander combien de verbes de la sous-classe P sont des verbes de sentiments au sens propre si on y applique des critères sémantiques plus rigides* (Kailuwet : 2007 : 38). Il indique aussi que la distinction entre *un objet humain et non-humain* ne lui paraît pas pertinente, étant donné que la cause d'un sentiment est un état de chose (cf. ibidem : 37). L'auteur affirme également que l'objectif de la base de données de verbes de sentiments français qu'il avait créée en 2005 n'était pas seulement de présenter une classification syntaxico-sémantique cohérente, mais d'expliquer, par des critères sémantiques, la gamme des fonctions syntaxiques qu'exerce *l'Expérient* [celui qui ressent qch] (ibidem).

2/ Le problème de préciser les emplois avec des traits sémantiques, revient dans le texte de Danielle Leeman et Madona Sakhokia Giraud concernant le verbe *voir*.

Or, le sujet de ce verbe employé dans la phrase : *Son angoisse se voit sur son visage*, est caractérisé comme *sujet-non animé* avec *ajout locatif*. Selon nous, du point de vue sémantique, le sens en est le suivant : *Elle est angoissée* (car ce possessif occupe la place de l'argument *x* de *p angoisse x*) et *cela se voit sur son visage*, donc définir ce sujet comme *non-animé* ne permettrait jamais de générer une telle phrase. Les auteurs de ce texte comprennent la démarche du *Dictionnaire...* comme celle qui va *des formes au sens : du schème syntaxique (construction(s) et lexique) au classement sémantique* (Leeman ; Sakhokia Giraud : 2007 : 63). Adeptes de l'école de Culoli, elles comparent les informations sémantiques du *Dictionnaire...* avec celles, de l'interprétation de *la forme schématique*, au sens de la sémantique de Culoli. Les auteurs remarquent donc tout d'abord que *le verbe « voir » a deux emplois relevant de la classes C (verbes de communication) (....) on a un voir en C2i, dont l'opérateur est « mand »* (« indique une demande ») : *On doit voir* (=consulter un avocat), et un « voir » en C4b, dont l'opérateur est « ind » (« montrer à ») : *Son angoisse se voit* (=se montre) *sur son visage*. *Dans le premier cas, « voir » a un sujet et un objet humain, et un complément indirect* (*On doit voir un avocat sur cette question/ à ce propos*), *dans le deuxième cas, « voir » est pronominal et a un sujet non animé. L'opérateur est donc une sorte de caractérisation hypéronymique justifiant le rassemblement, dans une même (sous-(sous)classe) classesémantique, des différents emplois du verbe qu'il recouvre* (ibidem : 64-65). En comparant ce classement avec les précédents, les deux chercheurs constatent qu'un tel classement sémantique *se détache de l'intuition* (ibidem), car il ne rassemble pas les emplois de sens *perception*. Cette remarque est d'ailleurs répétée dans leur article plusieurs fois. Elles remarquent, entre autre, que *voir 01* est classé dans le *Dictionnaire....* en premier pour cause de la construction syntaxique (intransitive) la plus courte et qu'il y a 22 emplois de *voir* dispersés dans des classes sémantiques différentes : 13 - la classe P (psychologie), 2 - C (communication), 2 - H (état physique), 2 - L (locatif), 2 - S (saisir) et 1 - U (union) (Ibidem : 64).

Selon nous, tout ceci est une preuve de plus que le manque d'une définition et des critères d'analyse sémantiques précis entraîne une confusion causée par la volonté de classer le nombre le plus élevé d'emplois d'un verbe. Pourtant, dans notre optique, *voir* est un prédictat d'ordre supérieur qui implique *un argument objet – un humain* (ou au moins un animé) et *un argument propositionnel p : x voir p*, car *on voit se passer des choses de la vie*, donc *des états des choses* (donc aussi *des objets concrets*), *des événements, des actions*, etc. Chaque perception est forcément conceptualisée par notre cerveau, d'où les emplois de *voir* au sens de *comprendre* qui sont issus de la même structure sémantique *x voir p*, seulement, dans ce cas, *l'argument p est un argument d'objet logique*, donc basé sur des jugements humains, par exemple : *Ah, je vois ce que tu veux me dire*. Quant à *On doit voir un docteur*,

c'est un cas d'ellipse du contenu de l'argument d'objet logique justement de sens télique : *faire qch* (il faut aller chez un médecin) *pour sa-voir qch* (apprendre ce qu'il pense de notre état de santé). Certes des généralisations font oublier tout d'abord les détails, mais ils nous semblent être la seule voie pour arriver d'une façon logique et ordonnée à ces détails : du simple au complexe est une démarche tracée par des philosophes comme Descartes, pour nous apprendre comment ... bien apprendre. Ainsi, *un enfant voit* exprime une structure sémantique imperfective incomplète de *x voir p*, destinée à désigner des capacités potentielles de qq, comme également dans : *Pierre boit, Marc conduit bien, Marie peint, Lucie chante*, etc.

On voit le raccord sur le papier, est classé comme L (locatif) à cause du syntagme circonstanciel *sur le papier*, mais encore une fois, c'est une abréviation de l'argument propositionnel *p* : *x voit que : un raccord se trouve/ est écrit sur le papier*. Un autre emploi dit locatif, ne l'est sûrement pas : *On voit Pierre comme un allié*, ce qui est expliqué comme : *on place qq qpart comme tel* et ce qui est totalement incompréhensible selon nous.

La conclusion de l'article cité relève plus de la diplomatie que de la vérité linguistique, mais il est sûr que chaque discussion avance un état de recherche. Un autre auteur inspiré par *le Dictionnaire.....* remarque également cette attribution du trait « loc » bizarre : *il semblerait que pour Dubois, Dubois-Charlier sont considérés comme circonstants tous les compléments autres qu'objet direct ou indirect* (Royauté : 2010 : 151).

3/ Un autre article inspiré par *le Dictionnaire.....*, de Catherine Camugli Gallardo, datant du 2010, fait voir encore une fois qu'on a beau vouloir éliminer le sens comme le postulait Harris (*le sens est scientifiquement inaccessible.....* cité après Leeman : 2010 : 15) car les problèmes linguistiques qui en sont liés reviennent avec plus de force encore. L'article de Gallardo porte un titre significatif : *Jusqu'où la syntaxe construit-elle le sens ?* La réponse, qui concerne un problème contrastif franco-italien, affirme que *l'établissement d'équivalences entre deux langues différentes dépassent la stricte « information » fournie par la description lexicosyntaxique* (Camugli Gallardo : 2010 : 243). Cette conclusion de l'auteur, après avoir étudié un problème linguistique bilingue, semble confirmer nos propres expériences (cf. notre Introduction) : pour un étranger c'est le sens qui est la préoccupation première dans le but de communiquer et c'est une preuve empirique de la domination du niveau sémantique sur celui syntaxique dans nos échanges verbaux. Au temps de grandes discussions sur le nouvel humanisme (confronté au numérique et aux besoins économiques du marché) et du développement des sciences cognitives (qui cherchent des explications des faits de la communication dans les recoins du cerveau humain), la thèse que *l'explication en linguistique ne peut sans contradiction être cherchée du côté d'un lien du signe au réel ou bien*

d'un lien du signe à la pensée (Milner, après Leeman : 2010 : 22) ne peut pas être éternellement defondue. Les signes humains sont nés de la réalité, ontologiquement de sa situation spacio temporelle et ensuite combinés en unités complexes à partir des éléments simples, y compris le système phonologique et l'écriture de la communication verbale (cf. Frutiger : 2005 ; Bougnoux : 2001; Guillaume : 1984; Fellbaum : 2000). D'ailleurs si de telles explications n'étaient pas nécessaires à la compréhension d'un emploi, pourquoi donc a-t-on placé des noms de différents domaines dans les classements du *Dictionnaire*..... Le besoin de telles informations extralinguistiques (pourtant intimement liées à la communication verbale) est encore souligné par Valli (Valli : 2010) qui est convaincu de *l'intérêt d'une interface sémantique pour un lexique syntaxique de la valence verbale du français* (ibidem : 190). Par contre, cet auteur et les autres, déjà cités, du courant harrisien, n'aperçoivent toujours pas ce qui relève absolument de l'analyse linguistique « pure » : la différence de sens entre les noms concrets et abstraits. En s'opposant à la compréhension traditionnelle grammaticale de ces noms, fondée paradoxalement sur les critères issus de la réalité, *la grammaire à base sémantique* (comme nous l'avons expliqué dans le *chapitre I Méthodologie*....) discerne les concrets des abstraits (nominalisations) selon des critères purement linguistiques : selon le fait d'absorber ou de non absorber les argument(s) du prédicat verbal donné. Or, Valli et d'autres, tout en prêchant l'indépendance de l'analyse linguistique de tout ce qui lui est extérieur affirment que :

l'objet direct *le cinéma* est abstrait dans :

On offre le cinéma aux enfants, avec l'explication de cet emploi *d'offrir* : *inviter à participer* (*Dictionnaire*....),

l'objet direct *le contrat* est un abstrait également, selon Valli, dans :

Max a offert le contrat à Luc, avec l'explication : *proposer à qq de* pour cet emploi *d'offrir* seraient également abstraits : le nom sujet : *cette théorie* et le nom objet direct : *des parentés*, dans : *Cette théorie offre des parentés avec celle-là*.

L'objet direct *des abris* est aussi abstrait selon l'auteur, dans :

Cette côte offre des abris aux navigateurs (Valli : 2010 : 183)

Nos explications sémantiques qui concernent le verbe *offrir* sont les suivantes : la structure sémantique de base du verbe est *x offrir y à z*, donc la même que pour le verbe *donner*, son hypéronyme, avec un élément de sens de plus dans son sémantème : *pour faire plaisir*. Comme c'est un verbe relationnel, il implique deux arguments objet humains (ou interprétables comme tels), le premier *x* et le troisième *z*. Quant à son deuxième argument, *y*, cet objet direct désigne, dans ces emplois littéraux, un objet concret. C'est le cas également *d'offrir le cinéma*, car il est facile à interpréter qu'il s'agit de *payer à qq son billet de cinéma*. Il en est de même pour *des abris* – des lieux sont traités comme des objets concrets par la sémantique.

En ce qui concerne *offrir le contrat*, nous sommes, encore une fois, en présence d'une abréviation, où le verbe offrir est interprétée à juste titre comme *proposer*. Cette interprétation découle du sens de la structure sémantique représentée par les sens conjoints : *offrir et le contrat* : *un contrat est un accord pour faire qch ensemble*, d'où le sens : *donner une proposition de faire qch*. Dans ce cas précis l'objet direct peut effectivement, contrairement aux apparences, être interprété comme *abstrait* : il ne s'agit pas d'un texte (substantif concret), mais d'une proposition (substantif abstrait ou concret, selon l'explication de ses arguments).

4/ La discussion sur la question de savoir ce qui a été le premier : le sens (Guillaume) ou la syntaxe (Chomsky) se poursuit également dans le texte suivant, de Bottineau (*Langages* 179-180 de 2010) consacrés au *Dictionnaire*..... L'auteur formule une remarque, très importante selon nous, que *les schèmes syntaxiques sémantiquement interprétables* sont en fait *une réalisation, mise à plat par le texte écrit, une séquence d'opérations successives lors de la production orale*, destinée soit à un interlocuteur, soit à *un allocutaire réflexif (parole intérieure, ou « pense » : l'endphasie, par laquelle un sujet dirige la matérialisation de sa réflexion à sa propre conscience en recourant aux mêmes ressources lexicales, morphologiques et syntaxiques que s'il conduisait l'avènement de sens à la conscience d'autrui*. (Bottineau : 2010 : 65). Nous allons développer le sujet *de la communication intérieurisée, avec soi-même, « parole intérieure »*, dans le chapitre suivant du présent ouvrage.

Sans prolonger cette revue des analyses linguistiques qui, tout en décrivant avec beaucoup de soins les constructions syntaxiques, sont, parfois quasi inconsciemment, à la recherche de la sémantique perdue³, souvent sous l'influence écrasante des constructeurs des machiner à parler (Taln). Il est grand temps de présenter (dans les chapitres à suivre) notre classification des prédictats de communication. Selon nos critères sémantiques d'analyse sont *de communication* (non-verbale, l'objet de ce volume), par rapport aux exemples de Dubois et Dubois-Charlier, seulement les verbes énumérés dans notre Introduction de cet ouvrage.

Bref, les classements du *Dictionnaire*..... n'expliquent pas, selon nous, les emplois des verbes, mais fournissent des exemples d'emplois plus détaillés, certes, et avec plus d'informations sémantiques, mais toujours en suivant le modèle des dictionnaires de français sur papier.

Dans nos analyses présentées ci-après, nous tiendrions à compléter cette base de données, fruit d'un travail, sans aucun doute, énorme des auteurs, par des informations d'ordre sémantique qui permettraient, et cela non pas uniquement à un étranger, nous en sommes convaincu, de profiter plainement de *ce théâtre de classes syntaxico-sémantiques, constitué par ce corpus lexicographique*

exceptionnel par l'ampleur de sa couverture, selon l'opinion des auteurs de la Présentation du *Dictionnaire*.....(François, Le Pesant et Leeman : 2007 : 18)

Nous postulons donc :

De partir d'une définition sémantique et aspectuelle de chaque prédicat de communication (compris comme un sens unitaire pour les emplois littéraux et métaphoriques), l'élaboration de sa structure sémantique prédicat-arguments (implication) dans sa version complète et incomplète, noter les restrictions sémantiques sur les positions d'arguments et les préciser à l'aide des classes d'objets.

1.5. Grammaire du sens et de l'expression de Patrick Charaudeau (1992)

Comme contrepoids aux analyses présentées ci-dessus, pour la plupart syntaxiques, nous avons le plaisir de citer les analyses des prédicats de communication formulées dans la *Grammaire du sens et de l'expression* de Patrick Charaudeau (1992). Il se distingue de ses compatriotes, que nous venons de citer, par une approche notionnelle, sémantique clairement articulée et appliquée. Il nous semble reconnaître dans sa façon d'analyser la manière de faire de Anna Wierzbicka ou c'est peut-être une simple coïncidence. De toute façon l'auteur aborde les problèmes de la communication verbale par le côté sémantique, selon une conviction que nous communiquons pour partager nos pensées, donc des sens : *On le voit, « communiquer » est un phénomène plus complexe que ne les laissent supposer certains ouvrages spécialisés sur la communication. Ce phénomène ne consiste pas uniquement à transmettre une information. Il s'agit là d'une idée qui date des « grammaires générales » du XVII^e siècle, relayée par la philosophie et la logique du XIX^e siècle et enfin institutionnalisée par l'Ecole de XX^e siècle : « Le langage est le reflet de la pensée ». Il suffirait donc de « concevoir clairement » (la pensée) pour « s'exprimer clairement » (le langage) ; on le sait maintenant que les processus de conception et de compréhension sont intrinsèquement liés aux processus de production du langage. Pensée et langage se constituent dans une relation de réciprocité* (ibidem : 634).

L'auteur est convaincu, comme les sémanticiens polonais, qu'il faut tenir compte du fait qu'il n'y a pas de correspondance exclusive entre une catégorie conceptuelle et une forme (ibidem : 571).

En ce qui concerne les *actes locutifs* et *modalités énonciatives*, ce qui nous intéresse particulièrement, Charaudeau commence par la définition de la modalisation comme d'une catégorie conceptuelle, il donne des définitions de chaque acte locutif et il énumère ensuite des configurations linguistiques qui peuvent servir à l'expression de la modalité. Par exemple, les modalités élocutives (que nous allons étudier dans le chapitre suivant), sont définies par l'auteur comme celles qui *n'impliquent pas l'interlocuteur dans l'acte locutif. Elles précisent la manière*

dont le locuteur révèle sa position vis-à-vis du Propos qu'il énonce (ibidem : 599). Au sein d'un tel acte, il est décrit, entre autres, l'*opinion* (« *je crois que....* ») qui est caractérisée par les critères suivants : il est présupposé un fait (ou une information) à propos duquel le locuteur explicite la place que celui-ci (ou celle-ci) occupe dans son univers de croyance, le locuteur évalue donc la vérité de son propos, révèle son point de vue qui est d'ordre intellectif et l'interlocuteur n'est pas impliqué - il n'est que le témoin de l'*opinion* du locuteur (d'après Charadeau : 1992 : 601).

Prenons un autre exemple donc nous apprécions la clarté : *la déclaration* (« *Je dis que....* ») :

- *Le locuteur possède un savoir*
- *Il suppose que l'interlocuteur ignore ce savoir ou doute sur la vérité de ce savoir*
- *Il dit que ce savoir existe dans sa vérité*
- *L'interlocuteur n'est pas impliqué*
- *Il est témoin de la déclaration du locuteur* (ibidem : 616),

avec une des variantes – *l'affirmation* : par laquelle *le locuteur ne fait que déclarer vrai un savoir à propos duquel il suppose que l'interlocuteur a des doutes et en même temps le locuteur se donne une position d'autorité* (ibidem).

De telles explications permettent de comprendre mieux que le schéma de communication de Jacobson ainsi que les fonctions du langage reflètent les activités de la communication, les fonctions émotive et phatique, aussi bien que la fonction référentielle (ibidem : 570) et la modalisation *permet d'expliciter ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur* (*Loc. -> Interloc.*), *à lui-même* (*Loc. -> Loc.*) et *à son propos* (*Loc. -> Propos*) (ibidem : 572). Selon nous, nous le répétons encore une fois, une analyse précise de ces trois éléments d'une phrase de communication, donc du type sémantique du locuteur, du type sémantique de l'interlocuteur et du sens de message, sont indispensables pour, avec une finalité pratique, donner une traduction exacte d'une telle phrase. Comme exemple, nous présentons quelques traductions en polonais du verbe *dénoncer* (cf. Pozierak-Trybissz : 2010).

a/ Nous traduisons *dénoncer* en polonais par *ogłosić, oznajmić, zapowiedzieć* selon des éléments de sens plus généraux de *communication* : *faire savoir qch officiellement* (le sème *faire savoir* uniquement est 'en activé', les autres – sous restriction), par exemple :

(...) *il (Robert II de la Marck) s'y raccommoda (avec la France), puis s'outrecuida jusqu'à dénoncer* (déclarer, pol. *zapowiedzieć*) *la guerre à l'Empereur* (...) (in PR)

b) Ensuite, *potępić, piętnować*, ce sont les traductions en polonais que nous utilisons quand l'émetteur est interprété comme 'une autorité morale' p. ex. *le*

pape, l’Église. ‘L’objet’ de la dénonciation reste toujours ‘quelque chose de subjectivement ou objectivement mauvais’. Dans les cas de: *krytykować, kontestować, sprzeciwiać się*, il nous semble que la traduction dépend du degré de ce ‘mal’ qui est dénoncé, par exemple :

Les étudiants dénoncent (critiquer/réprouver, pol. krytykować/potępiać/kontestować) la victoire des communistes aux élections législatives de dimanche dernier (site Internet)

L’Église catholique dénonce (réprouver, pol. potępić/ piętnować) mariage gay, contraception et avortement (site Internet)

c) Dans la plupart des cas où nous observons une combinaison d’un crime’ (p) et ‘du pouvoir’ (y), nous traduisons dénoncer par: *wydać, donieść*. D’autre part, il est fréquent, que quand l’objet de la dénonciation est abrégé à l’agent de la mauvaise action, sans la présence explicite d’une autorité qui a le pouvoir de répression, nous utilisons les traductions suivantes : *ztradzić, oskarżyć*.

Alors, exaspérée de jalouse, elle a dénoncé son amant, (trahir, pol. ztradzić) tout avoué, tout prouvé (in Frantext).

2. Analyse sémantico-syntaxique des prédicats de communications en Pologne

2.1. Verbes polonais des processus d’information de Bojar (1978)

Que l’ouvrage de Chareauveau soit un texte de transition vers les exemples du traitement sémantique des prédicats de communication que nous présentons ci-dessous car, quant aux analyses polonaises, leurs résultats portent beaucoup plus sur le sens. Nous avons, par exemple, redécouvert un travail de Bożena Bojar qui avait fait une thèse de doctorat sur les verbes polonais de transmission d’information (1978).

Dans son travail, elle formule une définition de la fonction principale de la langue naturelle comme d’un : *outil de représentation des phénomènes du monde réel par des signes arbitraires ce qui permet aux humains de se transmettre des informations sur ce monde* (notre traduction, ibidem : 7). Ce qui nous intéresse pourtant le plus dans cette étude ce sont les verbes de perception des informations non-verbales (1. *Czasowniki relacjonujące proces odbierania przez człowieka informacji pozajęzykowej*, ibidem : 9) et ceux d’interprétation des informations (pol. 2. *Czasowniki relacjonujące proces przetwarzania informacji*, ibidem : 18). L’auteur étudie les structures sémantiques des verbes qui décrivent des procès d’information et elle dresse une typologie de tels verbes en prenant en considération le sens du message introduit par un verbe donné. Bojar discerne alors, dans le chapitre 1 :

a/ des verbes de réception des informations non-verbales par les sens (que nous appellerions tout simplement *verbes de perception*), par exemple : pol. *zobaczyć* (*voir*), pol. *usłyszeć* (*écouter*), pol. *poczuć* (*sentir*); en polonais ce dernier verbe est employé aussi bien pour des perceptions par l'odorat que par le toucher. L'auteur déclare aussi qu'il y a des verbes qui rendent compte de la perception d'une information, mais qui n'indiquent pas par quel sens humain, par exemple, pol. *dostrzec* (*apercevoir*), pol. *zorientować się* (*se rendre compte*), pol. *zaobserwować* (*avoir vu*). Pour nous ce sont des verbes d'interprétation des données donc ils peuvent être employés également dans des contextes métaphoriques : *apercevoir* au sens *comprendre*. D'ailleurs, et Bojar le reconnaît à juste titre, le verbe pol. *widzieć* (*voir*) désigne une opération de penser, en français – de même.

b/ des verbes de réception des informations non-verbales de son propre organisme, le verbe pol. *czuć* (*sentir*) qui, lui aussi, s'emploie pour exprimer le sens de *penser*.

c/ des verbes qui désignent des actions de vouloir percevoir des informations, par exemple : pol. *wpatrywać się* (*scruter*), pol. *słuchać* (*écouter*), pol. *macać* (*toucher*).

Dans son deuxième chapitre, Bojar poursuit des réflexions d'ordre cognitiviste (avant la lettre) et elle constate qu'un cerveau humain est un système qui, à partir de divers perceptions 'à l'entrée', génère finalement une nouvelle information 'à la sortie' (cf. *ibidem* : 18). Ainsi, deux types de verbes décrivent de telles opérations : ceux qui rendent compte du type de procès de transformation d'une perception en une information, par exemple : pol. *wywnioskować* (*avoir conclu*) pol. *wydedukować* (*déduire*), etc. et ceux qui décrivent les 'sources d'informations' selon l'auteur (*ibidem* : 19), qui nous apelerions volontiers 'verbes d'interprétation des données' car ils décrivent comment des indices nous 'parlent', par exemple : pol. *świadczyc* (*témoigner*), pol. *wskazywać* (*indiquer*), etc.

Nous tenons à signaler à présent que dans nos analyses nous étudions des verbes cités par Bojar, comme des verbes d'interprétation des données, mais selon le critère du type de 'production de signe' car, selon nous, tous ces verbes sont employés quand un humain construit un jugement à partir des données perçues dans le monde ou dans son propre intérieur, bref : il construit un signe de quelque chose (d'autre). Il emploie alors un verbe de communication car il mène une sorte de dialogue avec soi-même.

2.2. *La syntaxe et la sémantique des verbes de paroles français de Jamrozik (1992)*

En Pologne, la thèse d'E. Jamrozik (Jamrozik, E. : 1992) est devenue un travail de référence dans le domaine de 'prédictats de communication'. C'est une étude du

champ sémantique des verbes de paroles en français (avec K. Bogacki et S. Karolak comme rapporteurs, ce qui est important ici, car ceci dévoile le type de la méthodologie employée), un travail qui décrit avec un grand soin et en détails la syntaxe et la sémantique (dans cet ordre) de ces verbes. L'auteur a séparé tout d'abord les verbes de *dire* de ceux – de *parole*, a analysé leurs sens, a abordé des questions liées à l'aspect et celles qui concernent la division d'un message en thème et rhème. Elle a trouvé qu'il y a une différence de base entre *dire* – communiquer et *dire* – énoncer.

2.3. *Le syntagme nominal abstrait et la cohérence discursive de Muryn (1999)*

Les analyses des prédicats de communication qui ont atteint le plus haut niveau sémantique en Pologne, sont, selon nous, celles de Muryn (1999), déjà mentionnées plusieurs fois plus haut. Ce sont ces analyses qui nous ont appris à quel point les structures sémantiques, fondatrices d'un prédicat, peuvent être complexes, que la complexité du plus haut degré peut s'exprimer dans une forme simple et comment cette complexité règne sur l'agencement des constructions syntaxiques. Elle nous a également appris l'importance d'une analyse aspectuelle dans l'interprétation de sens des phrases et des textes.

En ce qui concerne les prédicats de communication, au sens large comme nous les analysons ici, Muryn les place parmi ceux qui *contiennent dans leur composition sémantique complexe une position ouverte à un acte de jugement. Il s'agit d'une structure fondée par le prédicat « penser » qui entre en relation avec une autre structure impliquée par un autre prédicat. Tous ces prédicats impliquent un argument d'objet logique et peuvent être divisés en trois groupes :*

- a/ *x évalue sa pensée par rapport aux critères de vérité ou autres,*
- b/ *le jugement porté à la pensée résulte en une attitude que prend x à l'égard de son contenu,*
- c/ *le troisième type de prédicats à AOL concerne ceux qu'on appelle prédicats de communication, de parole ou d'énonciation. X transmet sa pensée et l'attitude qu'il lui avait attribuée (Muryn : 1999 : 45).*

Les analyses sémantiques de Muryn sont pour nous l'inspiration la plus importante dans notre recherche sur le sémantisme des prédicats de communication, y compris pour les prédicats de la communication non-verbale : *penser, montrer* que nous étudions dans les chapitres suivants. Son analyse est du point de vue de la sémantique la plus radicale – elle commence sa réflexion par le niveau de la pensée en se demandant par quoi commence le mécanisme de notre communication.

Inspirée par les lectures mentionnées ci-dessus, nous essayons d'approfondir encore cette analyse sémantique pour mieux comprendre et décrire les mécanismes de la communication verbale. Premièrement, une question très simple doit être posée : par quoi une 'prédication de communication' diffère d'une prédication 'ordinaire' ? Par exemple :

Monique arrive à Varsovie vs *Je dis que Monique arrive à Varsovie* vs *J'ai dit que Monique arrive à Varsovie* où seulement la phrase perfective est considérée comme celle de 'communication'. Cette question aspectuelle révèle que non seulement les 'prédicats de communication' sont polysémiques, mais aussi que les 'phrases de communication' le sont. Deuxièmement, nous sommes en train d'effectuer une analyse sémantique exhaustive des *verbes de communication*, qui ont tous le sens de *dire + quelque chose*, c'est-à-dire, par exemple : *annoncer, déclarer, proclamer, etc.* (cf. I. Pozierak-Trybisz 2005b), d'où découlent des restrictions sémantico-syntactiques sur l'émetteur du message, le type de message lui-même, le récepteur et même sur la façon de transmettre une information. Ensuite, selon le modèle sémantique de base élaboré sur *dire*, doit se poursuivre une analyse de la répartition de l'information dans des 'phrases de communication', pour comprendre mieux comment les *prédicats de communication* transmettent une information (analyse de la prédication 'intérieure' dans la position d'argument, de la complétude sémantique de l'information). Or, il faut à analyser en détail les syntagmes du type *dire que* qui impliquent le thème et le rhème, selon la structure sémantique héritée de *penser*, comme l'explique Muryn (Muryn : 1999 : 42), ainsi que du type *parler de* (le sens de *dire sur...*) ou seulement le thème est impliqué, comme l'ont déjà remarqué les auteurs cités ci-dessus. Par exemple dans :

Pierre lui avoua son amour
Il m'a expliqué le devoir
Elle lui a prédit un heureux avenir,

nous sommes, contrairement aux apparences, en présence de structures sémantiquement complètes. Toutes les positions d'arguments y sont remplies (syntaxiquement, par des substantifs – abstraits, sans résorption, ou concrets, avec résorption, qui sont des abréviation de la complétive à son argument intérieur), mais le sens du message n'est que général – nous n'avons que le thème de la complétive, nous n'avons pas de rhème.

Chapitre IV Prédicats de communication avec soi-même - interprétation des données du monde extérieur (signaux) - *penser (se dire)*

« *anthropos* » veut dire « *anathron ha opope* » celui qui juge ce qu'il a vu (Platon in *Kratylos*, d'après Brožek : 2014)

du mot grec « *logidzetai* » signifie « *tirer une conclusion* » (d'après Brožek : 2014 : 52)

Comme nous l'avons dit dans notre *Introduction*, nous assimilons les trouvailles des cognitivistes pour placer notre recherche sémantique sur les prédicats de communication dans un cadre plus large. Ainsi le constat que la pensée humaine symbolique (verbale) est née par des actions de nos corps dans le but d'interactions avec autrui, et qu'elle a un caractère dialogique (cf. Brožek : 2014 : 135), trouve son reflet dans une image du monde fournie par les exemples rassemblés dans les Chapitres IV, V et VI. Ce sont donc des emplois des *prédicats de communication* qui décrivent des cas de la *communication non-verbale* du type *penser/ se dire* et du type *montrer*.

Dans ce chapitre nous présentons nos analyses sémantiques des phrases qui décrivent des situations où une perception est convertie en signe créé et interprété par un humain. Dans l'image linguistique du monde qui se dessine à partir des exemples analysés, nous retrouvons des types de sources de ces signes ainsi que les sens humains – canaux de la perception (*voir, sentir, entendre, etc.*). Evidemment, nous le retrouvons par le biais des jugements exprimés verbalement dans des phrases de communication, donc les types de sources des données peuvent être décrits en termes de *classes d'objet* et les canaux de perception – par des expressions désignant une activité des sens humains.

A cette étape de notre description des emplois de verbes de communication dans le sens d'interprétation des données et donc de communication avec soi-même, nous tenons à rappeler la notion *d'argument d'objet logique*, introduite par Gross et Muryn (cf. Chapitre II). Or, les phrases analysées et présentées ci-dessous rendent compte des jugements des humains sur le monde qui les entoure et sur les 'signes' qui leur viennent de leur propre intérieur.

Linguistiquement, ces jugements se repartissent, semble-t-il, d'après une analyse aspecto-temporelle, en deux types : une/des information(s) (phrases actuelles) et un savoir (phrases génériques) (cf. Jonscher : 56 : 2001, déjà cité, sur les étapes de stockage des données : data – information – savoir). Nous développons ce point de vue sémantico-aspectuel dans le paragraphe 4. plus bas.

Pour esquisser donc un classement sémantique des emplois en question, il faudrait rendre compte de tous les critères d'analyse annoncées dès le début de cet ouvrage (cf. Introduction, Chapitres I et II) : un regard de fond cognitiviste du côté référentiel des phrases analysées et une typologie sémantique de leurs emplois. Dans les lignes qui suivent, nous présentons donc, en guise d'introduction aux analyses détaillées de ce chapitre, un classement général de sens des phrases de communication d'interprétation des données (*communication avec soi-même*).

Comme nous considérons *la modalité* comme un prédicat d'ordre supérieur, dominant le *Dictum* (cf. Chapitre I et II), nous en faisons, dans la hiérarchie des procédés d'analyse, le premier critère sémantique de la répartition des emplois en question. Cela nous permet de rendre compte de deux but principaux dans lesquels nous nous servons du langage verbal : pour décrire le monde (le contenu propositionnel de la phrase est conforme au monde, Searle : 1982) et pour agir dans le monde (la force illocutoire de la phrase doit rendre le monde conforme aux mots, Searle : 1982). Evidemment ces deux sens expriment dans les occurrences relevées un sens figuré : les « informations » qui peuvent être captées du monde extérieur et de notre intérieur, ne *veulent* rien nous *faire comprendre, faire savoir ou faire faire* – elles doivent être considérées en terme de *cause* et *d'effet*.

Pour discerner les jugements qui présentent des actes de compréhension *d'une information* (non-continuatifs, actuels) de ceux qui sont les prédictions *d'un savoir* (continuatifs, omnitemporels), nous employons deux formules sémantiques : (*faire*) *comprendre*, pour les premiers, et (*faire*) *savoir*, pour les deuxièmes. Quant aux jugements 'directifs' qui incitent un 'receveur' à faire une action, leur structure sémantique est encore plus complexe.

Ainsi nous avons regroupé des données perçues, interprétées (cause) et converties en un signe qui (effet) :

I/ au sens d'actes illocutoires assertifs (cf. Searle : 1972, 1982) au sens figuré

- 1/ <phénomènes naturels> (fait) comprendre et/ou (fait) savoir (*penser, se dire*) qch (*que.....*)
- 2/ <artefacts> (fait) comprendre et/ou (fait) savoir (*penser, se dire*) qch (*que.....*)
- 3/ <comportements> fait) savoir et/ou (fait) comprendre (*penser, se dire*) qch (*que.....*)
- 4/ <phénomènes sociaux> (fait) comprendre et/ou (fait) savoir (*penser, se dire*) qch (*que.....*)

II/ au sens d'actes illocutoires directifs (cf. Searle : 1972, 1982) au sens figuré également :

- 1/ <phénomènes naturels> (fait) comprendre (*penser, se dire*) qch (*que.....*) et (fait) faire qch
- 2/ <artefacts> (fait) comprendre (*penser, se dire*) qch (*que.....*) et (fait) faire qch
- 3/ <comportements> (fait) comprendre (*penser, se dire*) qch (*que.....*) et (fait) faire qch
- 4/ <phénomènes sociaux> (fait) comprendre (*penser, se dire*) qch (*que.....*) et (fait) faire qch

Nous présentons donc, dans ce chapitre, d'un côté, les types des données perçues et l'attitude du sujet humain, pensant et parlant, dans leurs interprétations. Et des cas de production volontaire d'un signe non-verbal, par le geste physique d'un homme, y compris un mouvement volontaire d'une partie de son corps, (*montrer*) sont analysés dans le Chapitre VI.

En cherchant un terme adéquat pour l'entituler, nous avons appelé un tel cas de communication *communication intérieurisée*, mais nous avons trouvé un meilleur terme *communication avec soi-même* chez Durand (Durand : 1981 : 178-9) et nous le préférons à *parole intérieure* car ‘*communication*’ est un hypéronyme de *parole*, ce qui satisfait notre point de vue dans cette recherche. Le même auteur propose également une formule logique (*ibidem*) pour ce cas de communication : *A <<x>> A* (*A se dit x, A pense x*), bien qu'un chercheur de l'école de Palo Alto, Paul Watzlawick, affirme que : *Dans le domaine de la communication humaine, il n'existe rien de comparable, pour le moment, au système formel d'un calcul* (Watzlawick : 1967 : 36 in Durand). Nous avons apprécié également ce que Durand a dit de la logique : *La logique elle-même n'est qu'un cas particulier dans ce schéma [de la communication avec soi-même] : le calcul communicationnel rappelle que la logique, comme toute conception systématique, est nécessairement encadrée par la vision unitaire d'une conscience* (*ibidem* : 191). Justement, selon nous, une logique du sens peut aider à mettre de l'ordre, en généralisant, certes, mais et en faisant ressortir de la sorte l'essentiel du sens d'un prédicat, dans un ensemble des emplois hétérogènes du point de vue de la situation de communication (cf. domaines du sens chez Dubois et Dubois-Charlier), mais en gardant toujours sa structure sémiotique de base, même vouée à des restrictions partielles sur un sens donné, par exemple :

Paul a mangé une pomme vs *Cette machine à café m'a mangé 2 euros !* vs **Cette machine à café a mangé un camion* vs *Mon aspirateur consomme peu d'énergie électrique* où ressort la différence dans la manière d'absorber. On voit bien sur ces exemples très simples que même pour des emplois métaphoriques il y a des contraintes d'emplois dues au sémantisme du prédicat *manger* et au sémantisme de toute sa structure prédicat-arguments (rappel de cf. Karolak : 2002 : 78-84).

Nous venons de proposer trois formules différentes pour les actes de perception et de catégorisation en un signe selon le type d'« émetteur ». Après de longues hésitations, nous avons choisi : (*faire*) *savoir* pour qualifier des cas les plus fréquents, selon les exemples analysés, de la conversion en signes des perception des <phénomènes naturels>, des signes naturels (*signa naturalia* de Eco : 1988). *Faire* est entre parenthèse, rappelons-le, car un phénomène naturel n'est pas une cause agentive. Cependant son itérativité peut engendrer un *savoir* – le présent générique de nos exemples ci-dessous fait de telles opinions d'un observateur humain (locuteur et interlocuteur, 2 en 1) une sorte de définition sur la nature.

En ce qui concerne les perceptions des <artefacts>, <comportements>, <phénomènes sociaux>, <parties du corps> selon nous, ils ne deviennent *des indices* de qch d'autre qu'accidentellement, dans la plupart des cas – ceci trouve aussi sa confirmation dans la temporalité des exemples relevés – le temps actuel désignant des situations particulières.

Soulignons avec force que dans ce chapitre nous poursuivons une analyse sémantique *des verbes de communication* uniquement, classés comme tels dans le *Dictionnaire.....* de Dubois et Dubois-Charlier, et non pas des verbes qui décrivent la perception humaine en général (*voir, entendre, sentir, apercevoir, etc.*), sauf leurs emplois de sens : *comprendre, savoir*. Notre critère de discernement des deux c'est l'interprétation du sens des phrases choisies comme dénotant la présence d'un signe : *qch qui signifie qch d'autre* unies par un 'verbe de communication'. Celles qui sont présentées dans ce chapitre désignent des situations où l'homme interprète des données, qui lui viennent de la réalité et les transforme en signes. Ces phrases décrivent des situations où ces perceptions se sont transformées ensuite en jugements omnitemporels ou actuels, selon le type sémantique d'une donnée perçue. Basés sur des expériences, les jugements en question, par le fait de leur itérativité, peuvent constituer un savoir sur le monde ou, s'il ne se répètent pas – un acte de compréhension. Les deux sont prêts à être partagés avec autrui. Nous avons donc à faire à une suite de quatre actes intellectuels : perceptions – signes – informations et les informations accumulées deviennent un savoir. Durand l'exprime de la sorte : *Savoir et information sont deux phénomènes complémentaires (...): savoir c'est disposer d'une information stockée ; informer c'est modifier la répartition entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas* (Durand : 1981 : 81).

Comme nous venons de le signaler, dans nos analyses de ces prédictats, nous nous basons sur les explications de leur structure sémantique selon la méthodologie adoptée, donc *la grammaire à base sémantique*, ainsi que selon son développement par Muryn (Muryn : 1999 : 45). Nous les présentons dans l'ordre alphabétique, mais après avoir réparti auparavant les phrases dont ils constituent

le noyau en deux types modaux (assertifs et directifs) et sous-types aspecto-temporels (continuatif – omnitemporel et non-continuatif actuel).

L'analyse des exemples de ce type de communication incite d'une façon naturelle une réflexion anthropologico-philosophico-linguistique sur la création des signes en général, sur leur catégorisation et sur les moyens de leur transmission à autrui.

1. De la perception au signe et à l'information

Świat jest raczej myślą niż mechanizmem (M. Heller)
(fr. Le monde est plutôt une pensée qu'un mécanisme)

(...) *L'information est un élément de base dans le fonctionnement de l'Univers (...) Tout ce qui existe (...) est remplie de matière, d'énergie et d'information (...) (John A. Wheeler)*

Umysł dąży do dzielenia się informacją
(Chip Walter : 2008)

Si nous remontons dans l'histoire de la communication humaine jusqu'à la 'préhistoire de la pensée humaine' nous touchons tout d'abord aux problèmes de la perception et de la catégorisation, ensuite du langage. Nous voudrions donc développer à présent une réflexion de nature cognitiviste sur la nature de la pensée humaine. Or, grâce à des examens neurologiques appuyés par les appareils sophistiqués dont la médecine du XXI^e siècle dispose, nous apprenons ce qu'est une pensée. Selon un physicien, chercheur cognitiviste en réseaux neuronaux et en AI de l'Université de Toruń (PL), une pensée est *une activité du cerveau. Il s'y passe beaucoup de processus – reflets de nos observations et nos sensations, dont nous ne nous rendons pas compte. De temps à autre, il arrive qch qui influe sur notre comportement et se répète à tel point que le cerveau le catégorise et lui attribue une étiquette – une appellation qu'on peut prononcer, exprimer dans le langage.* (Duch : 2011 : 16, notre traduction). L'auteur explique ensuite que : *quand un enfant assimile de simples concepts, p.ex. 'c'est un gâteau', un endroit dans son cerveau mémorise en même temps la forme acoustique du mot et l'état des autres endroits du cortex activés par la vue, l'ouïe et l'odorat. Plus tard, une image d'un gâteau, fait revenir en même temps une activité adéquate du cerveau ainsi qu'une appellation. Si nous l'exprimons c'est une parole, sinon – une pensée* (ibidem). Il y a même des chercheurs qui comparent le 'langage' de nos pensées au langage de programmation C++, Visual Basic ou Pearl car ils croient que penser (avant verbe) consiste à traiter les symboles, dans chaque cas d'une donnée perçue (Casacuberta : 2007 : 124-127).

Deux métaphores de la pensée sont présentées par le cognitivisme pour faire comprendre comment les philosophes se représentaient son fonctionnement.

La première est celle de « la vision par les yeux de l'âme » que nous devons à Platon (image de l'homme dans une grotte). La deuxième, du même auteur, décrit l'activité de penser comme un dialogue d'une âme avec elle-même, dans un dialogue de Socrates avec Théétète :

SOCRATE : Un discours que l'âme se tient à elle-même sur les objets qu'elle examine. Je te donne cette explication sans en être bien sûr. Mais il me paraît que l'âme, quand elle pense, ne fait pas autre chose que s'entretenir avec elle-même, interrogeant et répondant, affirmant et niant. Quand elle est arrivée à une décision, soit lentement, soit d'un élan rapide, que dès lors elle est fixée et ne doute plus, c'est cela que nous tenons pour une opinion. Ainsi, pour moi, opiner, c'est parler, et l'opinion est un discours prononcé, non pas, assurément, à un autre et de vive voix, mais en silence et à soi-même. Et pour toi ?

THÉÉTÈTE : *Pour moi aussi.* (Platon: Théétète, dans: *Oeuvres de Platon*, traduites par Victor Cousin (1822-1840), Tome II, en ligne: https://fr.wikisource.org/wiki/Th%C3%A3t%C3%A9%C3%A9te_%28trad._Cousin%29

Nous allons retrouver les deux verbes, *voir* et *se dire*, employés parmi d'autres dans le sens de *penser* et de *comprendre* dans nos exemples ci-dessous. Dans cette optique la production d'un signe et son interprétation se passent dans des processus très complexes du cerveau humain. Jonscher les décrit d'une façon accessible à tous : *nous voyons et entendons grâce à des ondes, fréquences et résonances. Le nerf optique capte les ondes électromagnétiques dans le spectre visible qui oscillent dans environ bilions de cycles. Les oreilles sont pourvues de milliers de fibres qui résonnent en captant différentes sortes d'ondes dont la fréquence atteint 20 000 cycles par seconde. Les neurones, les synapses, les traitent à une vitesse étourdissante. (...) Notre 'wetware' reste baigné dans une flaque neurochimique produisant des émotions à cause desquelles aucune réaction n'est déterminée, chacune est unique à un moment donné (...). Notre cerveau est un organe vivant, coexistant et résonnant avec le monde de la nature (...), qui absorbe des impulsions électriques et les transforme en idées, faculté inaccessible à aucune machine* (notre traduction, Jonscher : 2001 : 39-41).

Pour nous, la communication commence donc au moment où un signe se crée dans l'esprit d'un humain et par la suite devient comme 'une information' venant de l'univers sur la réalité dans laquelle nous vivons. Le monde nous *parle*, pour ainsi dire. L'homme s'explique des situations, des événements et des processus et *s'en parle à lui-même, se dit* des choses avant de transmettre des informations à un autre humain.

Dans la perspective globale de la science, *l'information*, selon le constat de John A. Wheeler de Princeton University, est la matière la plus fondamentale de

l'Univers. Tout ce qui existe à partir du Big Bang, de la pensée humaine aux pages Web est rempli non seulement de matière et d'énergie mais aussi d'information (in: Sadowski, W. 2004 : 86, notre traduction).

Les recherches récentes à propos du transfert des informations dans l'univers de la flore et de la faune confirmeraient la thèse Wheeler. Les découvertes des moyens de communication des plantes et des animaux nous surprennent par un éventails de procédés ultra sophistiqués et nous incite à penser à la communication humaine dans une perspective plus globale, comme à un élément d'un phénomène vital et universel.

C'est en 1983 déjà qu'avait lieu un bouleversement total du regard de la science sur l'univers végétal : *les plantes ont le sens de l'ouïe, elles savent se mouvoir et communiquer, elles ont l'esprit de famille et elles ont même de la mémoire !* (Sciences et vie nr 1145, mars 2013 : 51). A présent il est prouvé qu'il existe une télécommunication chimiques entre végétaux (...) Pendant vingt ans beaucoup ont ricané, mais aujourd'hui on sait que les plantes se parlent ! (ibidem : 52). Les chercheurs analysant la physiologie végétale ont découvert une extrême sensibilité des plantes, comparable à celle des animaux : *à ce jour, plus de 700 sortes de capteurs sensoriels différents ont été recensés chez les plantes.* (...) Le tabac peut appeler à la rescouasse, le tremble est doué de mémoire, le concombre anguleux a le sens du toucher, le maïs a le sens de l'ouïe et le trèfle a l'esprit de famille (ibidem : 54-61). En ce qui concerne la communication : *Grâce aux bouquets de composés qui s'envolent du feuillage ou des signaux chimiques émis par les racines, les plantes s'envoient des messages à elles-mêmes d'une branche à l'autre, 'parlent' à leurs congénères alentour, convoquent les insectes prédateurs de leurs agresseurs* (ibidem : 53). Incroyables ? !. Pourtant c'est vrai ! (cf. aussi Chamovitz, 2012).

Peut-être l'homme aurait-il tort de s'attribuer le titre d'être suprême dans la nature à cause de la double articulation de son langage ? Certes c'est une trouvaille extremment économique et nous assurant un potentiel créatif quasi illimité, mais 'à chacun son parfait langage' semble dire la Nature. Pourtant les prédictats de la communication animale, nous l'avons déjà dit, sont classés comme des prédictats de premier ordre et monovalents, c'est-à-dire, des prédictats qui impliquent un seul argument - un sujet-animal qui 'parle', ou plutôt, qui 'émet un son'. Un dialogue est donc exclu de cette vision, sauf dans des fables (cf. Chapitre II *Définition....*).

Notre réflexion sur l'anthropologie de la communication humaine, sur la façon de capter et d'organiser des données provenant de l'univers, nous amène à la définition sémiotique d'un signe et à la définition linguistique d'un signe linguistique. Une analyse sémantique des prédictats de communication prouve que ces prédictats peuvent être employés avec des arguments d'objets et des arguments

propositionnels qui désignent tous types de signes qu'on trouve dans des typologies des signes les plus connus (cf. Eco : 2009, Frutiger : 2005, Bougnoux : 2001) :

- Les indices
- Les icônes
- Les symboles

Il est évident, et Bougnoux le souligne aussi, qu'en réalité cette division théorique des signes se réalise rarement d'une façon si nette dans des situations de communication au quotidien, par exemple un objet quelconque peut devenir indice : *Les trois catégories de l'indice, de l'icône et du symbole offrent une utile classification des multiples façon de faire signe, mais on évitera de les plaquer mécaniquement sur les phénomènes de communication. La plupart de nos messages combinent librement ces couches sémiotiques, et le sens qui en résulte est le plus souvent polyphoniques ou, comme dit Bateson, orchestral* (Bougnoux : 2001 : 40).

Les analyses de notre corpus confirment ce constat.

2. Des signes naturels aux signes linguistiques

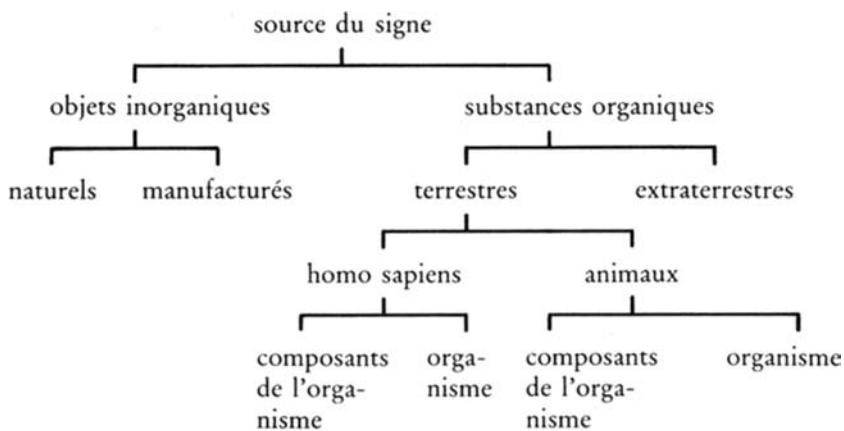
Dès la moindre de nos perceptions tout est signe (Ch. S. Pierce)

Selon les membres de la fameuse école psychologique américaine de Palo Alto, la communication ne se compose pas uniquement d'actes de paroles et de gestes volontaires. Au centre d'intérêt de leurs recherches se trouve avant tout la pragmatique de la communication humaine, avec cette célèbre devise : *Tout est communication.* (d'après Dobek-Ostrowska : 2001 : 95, notre traduction).

Cette partie de nos analyses nous incite forcément à la réflexion sémantique sur le signe et le signe linguistique (nous connaissons le dernier article de Bogusławski, dans lequel il s' oppose énergiquement contre le traitement généralisé d' unités du langage verbal comme signes, mais il nous est impossible dans le cadre de la présente étude de discuter avec toute une longue tradition linguistique qui a introduit la notion de signe linguistique, (cf. Bogusławski : 2014 : 9-21). La sémantique et la sémiologie étudient la sémiosphère (Bougnoux : 2001 : 28) dans laquelle nous vivons. La lecture d'ouvrages sur les signes (Frutiger : 2005 ; Eco : 1976, 1988, 2009, 2012) sont pour un humaniste une aventure fascinante où il retrouve des parallèles entre les signes et les signes linguistiques.

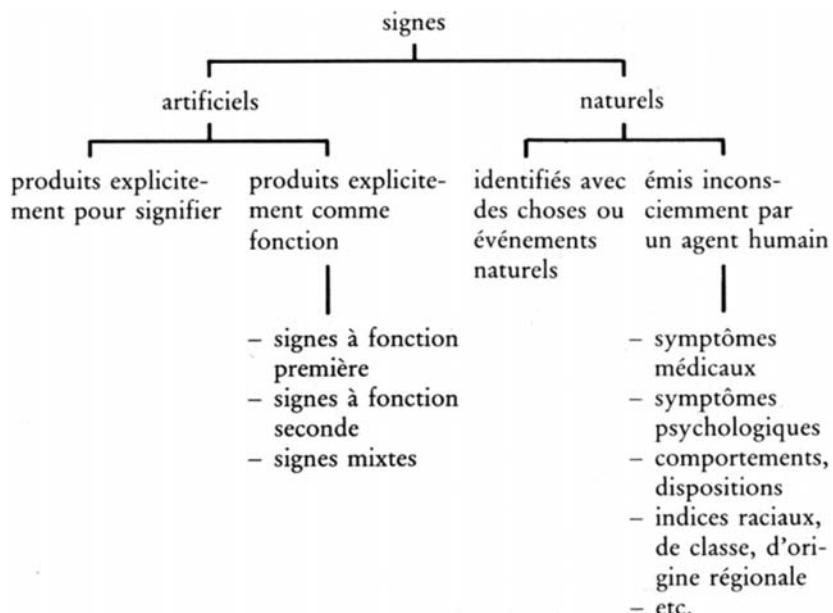
Voici trois tableaux du livre d'Umberto Eco (fr. 1988), charpente sémiologique pour les exemples linguistiques qui vont suivre.

Le premier, cité par Eco (ibidem : 40) après Sebeok (1968), présente les sources du signe où nous retrouvons une répartition remontant à St. Augustin en *signa naturalia* et *signa data* (Eco : 2009 : 159) :



Remarquons, que vues les situations décrites par les exemples de notre corpus, ce schéma ne rend pas compte d'un point très important, à savoir, des phénomènes naturels terrestres : vent, nuage, lune embrumée, une secousse, etc. qui constituent sans aucun doute une source de signes pour un humain.

Le deuxième – la classification des signes par Eco (ibidem: 47) :



Cette classification aussi peut-être complétée par ‘une image linguistique’ fournie par des phrases de communication intériorisée (avec soi-même) : du côté des signes artificiels, nous ajouterions volontiers des artefacts – des objets concrets produits par l’homme, qui peuvent devenir signes d’un état de choses, bien qu’ils n’aient pas été produits avec une intention de signifier qch, par exemples : *une maison, un tableau, un couteau*, etc.

Et le troisième propose une typologie des modes de production sémiotique (ibidem : 142) :

Travail matériel requis pour la production de l’expression	Reconnaissance			Ostension		Réplique				Invention	
rapport type-occurrence	Ratio difficultis	empreintes		exemples	échantillons	échantillons fictifs	vecteurs	stylisations		stimuli programmés	congruences projections graphes
	Ratio facilis		sympômes	indices					unités combinatoires	pseudo-unités combinatoires	
Continuum à former	hétéromatériel motivé			homomatériel			hétéromatériel arbitraire				
Mode d’articulation	unités grammaticalisées préétablies, codificées et hypercodifiées selon diverses modalités de pertinentalisation						textes proposés et hypocodifiés				

TYPOLOGIE DES MODES DE PRODUCTION SÉMIOTIQUE

Pour resumer ces tableaux de classifications des signes, nous constatons qu’ils sont ‘prélevés’ dans la nature et non pas ‘filtrés’ par le langage. En effet, selon Bougnoux : *le monde des choses correspond à notre biosphère, dont la sémiosphère a émergé* (Bougnoux : 2001 : 39).

Comme le dit un de nos auteurs préférés en matière de communication Daniel Bougnoux : *l’homme descend davantage du signe que du singe car il tient son humanité d’un certain régime symbolique, ou signifiant* (Bougnoux : 2001 : 28). L’auteur présente par la suite une réflexion philosophique en disant que *nous vivons moins parmi les choses que parmi une ‘forêt de symboles’* (Baudelaire) (Ibidem : 28). Or, selon Bougnoux, *l’empire des signes double notre monde naturel; la sémiosphère (la culture en général) contient la biosphère (la nature, le monde animal, végétal....)*. Et il conclu que *par tout un réseau de représentations codées et de*

signes qui sont autant de pare-chocs opposés à la dureté du monde, nous enveloppons, nous filtrons et du même coup nous maîtrisons le réel extérieur (Bougnoux : 2001 : 28). L'auteur rend compte ainsi de ce cruel hiatus existant entre l'homme et le monde extérieur, tant décrit par la littérature, par le film, 'ciméma moderne' ou le burlesque (Kral : 1984). Il rejoint également les recherches cognitivistes qui tiennent à nous expliquer quelles sont les voies de notre connaissance du monde. Mais, pour renouer avec ce qui a été dit avant, dans le cadre de notre recherche, Bougnoux explique que premièrement c'est le monde qui nous 'communique' des données et que c'est ensuite qu'un homme envoie à un autre homme des signes, involontairement et volontairement, et des informations volontairement codées dans des signes linguistiques. Chronologiquement, des échanges naturelles deviennent des échanges sémiotisés. (Bougnoux : 2001 : 29).

La définition d'un signe paraît très simple : c'est une chose qui renvoie à une autre chose, *aliquid stat pro aliquo*, selon la formule latine. La présence de cette relation, d'un tel sens, dans des exemples étudiés par nous est le critère de base pour interpréter une phrase comme celle de communication (ou non), (cf. dictionnaire de Dubois et Dubois-Charlier, *Classe C*). Rapellons aussi que le signe en sémiotique est une relation à trois termes et en linguistique – à deux termes seulement. Les emplois des prédictats de communication étudiés rendent compte des deux :

a/ pour le philosophe Peirce dès la moindre de nos perception, tout est signe. Dans nos exemples, les arguments *p* et *q*, selon notre définition sémantique de la communication (*production d'un signe* et *interprétation d'un signe*) sont réalisés par des expressions désignant *les symptômes*, *les icônes* et *les symboles* dans la position sujet de ces phrases (x) et par la présence d'un humain (souvent non exprimé dans les phrases génériques) – l'objet direct (y) - qui en crée des signes, car il les interprète comme une information (*p*) sur un état de santé, le temps qu'il va faire, etc., par exemple :

La fièvre de cet enfant a signifié pour le pédiatre une infection grave !

Un ancien pictogramme, consistant en trois vagues, signifiant « l'eau » (Hu-yghe in Tlfi)

Toute forme, enfin, porte aisément un infini de pensées sans paroles. C'est pourquoi la convention s'y met aussi. La chouette signifie Pallas et le paon signifie Junon (Alain in Tlfi)

b/ pour le linguiste F. de Saussure un signe est constitué d'un signifiant (forme d'un mot) et d'un signifié (sens d'un mot), il est un objet purement linguistique, qui a sa place unique dans le système des signes, et alors, dans notre cas, l'argument *p* est réalisé par des expressions désignant des actes de paroles humains :

*Dans son discours il parlait de l'ancien président
Cette annonce dans la presse nous a appris sa mort
La promulgation de la reine leur a fait peur*

Rappelons que ces sens, les appellations des signes dans les exemples cités, sont de nature *abstraite* ou *concrète*, car les arguments *p* et *q*, de *nature phrastique*, peuvent être abrégés aux arguments objets de leurs prédictions intérieures.

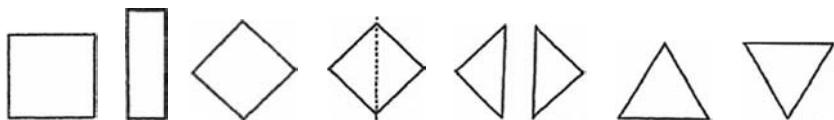
La vision logocentrique (Bougnoux : 2001 : 31) a été adoptée, on le sait, par plusieurs domaines de la culture et des auteurs tels que Lévi- Strauss, Barthes, Lacan, et autres, parlaient alors du langage du vêtement, de la cuisine, de la mode, de la pub, de la peinture, etc., donc de la communication sur le modèle langagier. Ainsi le *logos* (= *langage, calcul, raison*) devient une performance suprême (Bougnoux : ibidem).

Dans la conception de Peirce, laquelle se réalise aussi par le sens de nos exemples dans ce chapitre, le signe 'agit' sur l'homme comme un stimulus – réaction. Dans le monde naturel il y a cause et effet, action et réaction. Selon lui, le signe peut émaner de n'importe quoi, donc c'est l'univers qui est émetteur. La sémiologie de Peirce est *illimitée, dynamique et vivante* (Bougnoux, ibidem). Pour comprendre une telle conception du signe il faut comprendre une notion supplémentaire introduite par Peirce, celle *d'interprétant*. Or, ce terme ne désigne pas *une personne qui interprète*. Pour nous, personnellement, c'est le moment où une cause naturelle se converti chez l'homme en une idée, un sens et provoque une émotion, une action, un comportement et, par la suite, devient un signe de quelque chose. Le cognitivisme, les neurologues en particulier, fournissent une preuve matérielle de cette conviction. Or, l'aire de Broca, dans le cerveau humain, est en fait un ensemble d'aires dont l'une serait responsable des relations conditionnelles de type « *s'il pleut, ouvre un parapluie* » et juste derrière lui se situe une zone d'associations lexicales ! (cf. Aitchison : 2002 : 122).

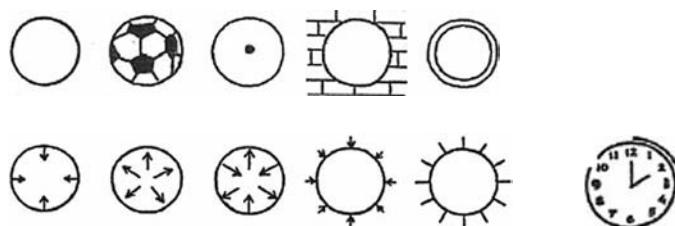
Quant à la construction de tels signes naturels, Frutiger (2005 : 36-43) explique que les signes se construisent de simples en complexes. Tout comme les notions simples (Wierzbicka : 1993 ; Karolak : 2007) servent à la construction de concepts complexes. Un tel procédé semble être un code universel de notre monde, si on descend jusqu'à la sphère des particules élémentaires il est donc justifié de reconnaître la validité de telles procédures d'analyses. Frutiger affirme que : *aidés par l'archéologie, nous constatons que l'homme possède un sens de géométrie inné. On a retrouvé des traces préhistoriques de signes géométriques dans plusieurs régions de la Terre, et on peut en tirer la conclusion qu'elles avaient un sens similaire pour différentes sociétés dans différentes époques. Dans ce qui suit nous allons restreindre nos analyses à un petit nombre de figures : carré, rectangle,*

triangle et cercle – signes ‘fermés’ et à une flèche et à un croix – signes ‘ouverts’ (notre traduction, Frutiger : 2005 : 37).

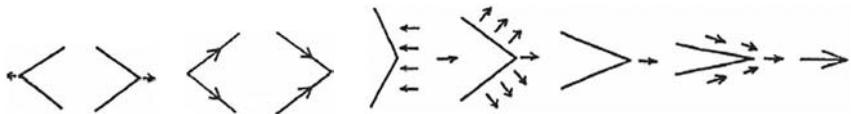
Voici quelques exemples de signes et de commentaires de Frutiger que nous avons décidés de présenter ici car cela nous semble très intéressant pour un approfondissement d'une réflexion sémiotique et sémantique en même temps :



Selon l'auteur *un carré est le signe de la surface de la terre, un symbole de quatre points cardinaux, d'une surface habitable (d'un sol, des murs, d'un plafond) depuis des millénaires. Ce signe a évolué en rectangle qui, lui, évoque les éléments d'une construction, des poutres ou des colonnes. Un carré posé sur son extrémité, psychologiquement, peut inciter de l'inquiétude, il attire l'attention, d'où l'emploi de cette forme comme fond pour des signaux. Dans un carré divisé en deux, on retrouve d'une façon naturelle (car l'homme identifie tout d'abord les lignes horizontales et verticales) deux triangles, dont nous nous servons comme indications d'information de direction. Un triangle, bien posé, est aussi le symbole d'une pyramide, d'une montagne – de la stabilité et de la résistance. Un tirangle posé sur son sommet peut être le signe d'un outil, d'une balance par exemple* (Frutiger 2005, 36-37).



Quant aux formes rondes, en contraste avec les lignes droites ‘raisonnées’, elles seraient d’ordre émotionnel. Un cercle est pour l’homme un signe de l’éternel retour – symbole du temps (cf. un cadran d’horloge). Au début, un cercle symbolisait les formes du soleil ou des étoiles. Actuellement il est le symbole de plusieurs objets (un ballon), outils (un disque) ou des ouvertures dans les murs. Un cercle aux flèches dirigées vers l’intérieur ou bien vers l’extérieur peut symboliser une vie passive ou active et aussi un élan, un centre idéal : une complétude et une harmonie idéales. (Frutiger 2005, 39-40).



Une flèche représente avant tout un mouvement, et, selon une forme spécifique donnée – une force ou une barrière (y compris une construction comme barrage ou un outil comme une herse). Une flèche c'est aussi une arme, avec l'idée de combat, de la vie et de la mort. (Frutiger 2005, 41-42).



La croix est appellée par Frutiger *signe des signes*, à cause de ses multiples connotations, en commençant par les maths et en aboutissant à la religion : du signe de l'addition à la croix du Christ, de St. Pierre ou de St. André. *Une croix oblique est un signe de multiplication, peut remplacer une signature, peut signifier une interdiction ou les bras croisés. Si on modifie un peu sa forme, elle devient un symbole de silhouette humaine, un verre ou une tente.* (Frutiger 2005, 42-43). Et son dessin oblique donne une impression du mouvement et attire l'attention quand nous tenons à souligner quelque chose en écrivant ou en dessinant.



L'homme a donc appris à construire des signes complexes à partir des éléments simples de la réalité. Et ensuite à créer des codes composés d'éléments très simples et par cela extrêmement économiques pour exprimer toutes ses idées, de plus simples aux plus complexes. Du côté des signes linguistiques, l'histoire de l'écriture humaine en est une belle preuve (Kluckenburg : 2006 ; Lund : 2009). L'histoire du développement de l'écriture suit une même voie de sémiosis : signes très simples (indices), pictogrammes (icônes), idéogrammes (symboles) pour arriver à un système doublement articulé basé sur un petit nombre de phonèmes et lettres.

Quant à la typologie des signes, Charles Sanders Pierce a distingué : l'indice, l'icône et le symbole. Selon nous c'est encore Bougnoux qui exprime la différence entre les trois d'une façon bien suggestive. Ainsi, au commencement de la liste il place *l'indice – un signe arraché à la chose*, comme symptôme médical, météorologique, des empreintes, etc. *La relation de la chose à son signe est du tout à la*

partie ou de cause à effet (Bougnoux : 2001 : 34). C'est un type de *signes directs et sans code* (ibidem). Toutes nos situations de communication sont riches en indices qui se montrent, qui s'expriment et se manifestent directement dans nos regards, nos intonations, nos postures, nos gestes, bref, dans ce qu'on appelle la communication non verbale ou le langage du corps (cf. Chapitre V).

L'icône (l'image), par contre, est un signe par lequel le contact étroit avec la réalité est rompu car un tel signe se fait par intermédiaire d'une ressemblance, d'une analogie, bref, devient le schéma simplifié d'un objet réel. Comme l'exprime Bougnoux *l'indice est prélevé sur le monde et l'artefact icônique s'ajoute au monde* (Bougnoux : 2001 : 34), par exemple : les photos, les peintures, les sculptures, les cartes géographiques, les panneaux toutiers, les icônes d'informations d'hôtel, de restaurants, etc.

Le symbole appartient entièrement aux signes totalement arbitraires (non motivés). La rupture avec le monde réel est entière et les signes linguistiques en sont justement le meilleur exemple à côté des symboles chimiques, algébriques et numériques en général. Ces signes *reposent sur une secrète négativité – la présence d'un signe signifie l'absence de tous les autres* (Bougnoux : 2001 : 35), ils signifient par opposition. Remarquons, en marge, que dans les beaux-arts les représentations icôniques sont amalgamées avec des sens symboliques et un tableau peut être 'lu' comme un texte, tant il résume d'informations esthétiques, historiques et culturelles : *Cette déchirure jaune du ciel au-dessus du Golgotha, le Tintoret ne l'a pas choisie pour signifier l'angoisse, ni non plus pour la provoquer, elle est angoisse et ciel jaune en même temps* (Sartre, in Tlfi).

Cette tripartition représente aussi, dans l'ordre anthropologique et chronologique, la voie humaine de production de signes à partir des objets concrets pour arriver à l'abstraction, ce que le cognitivisme confirme par sa notion de métaphore linguistique (cf. Introduction).

La difficulté d'interprétation qui découle du symbolisme se manifeste pleinement dans les signes linguistiques où il n'y a pratiquement pas de *relations bi-univoques entre le signifiant et le signifié* (cf. Siouffi, van Raemdonck : 1999) : à un signifiant correspond rarement un signifiant et vice versa. Nous avons compris que cette caractéristique du langage n'est que son défaut apparent, car sa stabilité structurelle assure une compréhension malgré "les bruits" (cf. Introduction).

3. Interprétation des données – *penser*

étym. fin X e siècle : *penser* « concentrer son esprit sur quelque chose »

L'analyse des emplois des verbes de communication présentés ci-dessus peut se résumer par un seul verbe *penser* dans l'une de ces acceptation de base *penser que*

(à la différence de *penser* intransitif – verbe mental – *action de penser* tout court, (cf. Introduction).

Tous ces verbes décrivent une situation d'interprétation d'un signe naturel ou non verbal et c'est ensuite qu'un savoir peut être transmis comme information, c'est ce à quoi servent les autres emplois des verbes de communication, ceux de la communication verbale. Dès maintenant, nous allons noter des parallélismes entre les structures sémantiques et syntaxiques de *penser* et de *dire* car le premier présente un jugement non verbalisé et le deuxième – verbalisé : *penser que* et *dire que*. Et dans l'expérience de chaque homme la pensée (un jugement pensé – *communication avec soi-même*) précède celui qui est exprimé par la parole (un jugement exprimé – *communication avec autrui*). Il y a de nombreux exemples qui décrivent une telle situation :

Penser dans/en une langue, selon le Tlfi, : *former ses idées en utilisant les signes, les structures d'une langue particulière*

De l'un à l'autre les mots passaient, et chacun amplifiait, déformait, disait sa façon de penser et ses remarques (Peisson, Tlfi)

Dire ce qu'on pense

Il n'est pas nécessaire de penser ce qu'on dit, mais il faut penser à ce qu'on dit : c'est plus difficile (Renard in PR)

Je lui ai dit toute ma pensée, ce que je pense (Tlfi)

Penser tout haut

Il avait dit ça sans y penser, il n'avait pas pu faire autrement, il ne savait pas qu'il allait le dire (Aragon, in Tlfi).

Sans trancher donc dans cette discussion philosophico-linguistique essayons d'observer les parallélismes du sens, des structures sémantiques et les emplois de *penser* et de *dire*.

Pour le comprendre mieux nous présentons une analyse sémantico-syntaxique du prédicat *penser*. Ce faisant nous poursuivons notre discussion, entamée dès l'Introduction, entre deux manières d'analyse linguistique : celle qui commence par la syntaxe et celle qui débute par une réflexion sur le sens car le niveau sémantique y est considéré comme supérieur et dominant. Nous présentons donc ci-dessous un fragment du *Dictionnaire des verbes français* de Dubois et Dubois-Charlier (version électronique d'août 2013), la classification d'emplois du verbe *penser*, pour ensuite proposer notre définition sémantico-syntaxique de ce verbe.

	1	PSY	P1e.1	ger.mens	concevoir des idées	On p~. Les animaux ne p~ pas.	A10
	2	PSY	P1e.1	ger.mens	raisonner	On doit p~ avant d'agir.	A10
	3	PSY	P1f.1	ger.mens A qc/qn	avoir en tête	On p~ à P, à toutes les occasions perdues.	N1a, A10
	4	PSY	P1h.1	ger.mens A+infinitif	songer à	On p~ à divorcer, au départ.	N1a
	5	PSY	P1f.1	ger.mens A qc/qn	faire attention à	On p~ à ses enfants avant de penser à soi.	N1a, A10
(faire)	6	PSY	P1f.1	ger.mens A qc/qn	évoquer par ressemblance	On fait p~ à P à son fils. Cela fait p~ à un passé ancien.	N1a
	7	PSY	P1g.1	ger.mens QUE	croire, estimer	On p~ que P est sincère, la situation sérieuse.	T1500
(ne)	8	PSY	P1g.1	ger.mens nég QUE/ infinitif	ne pas imaginer	On ne p~ pas tomber malade, que la situation soit si sérieuse.	T1500
	9	PSY	P3c.1	percep. mens QUE	avoir telle opinion de	On p~ de P qu'il est sincère. On p~ du mal de P.	T1400
	10	PSY	P3c.1	percep. mens qc	imaginer	On p~ l'aménagement de la ville. Ce roman est bien p~.	T1300, P3000

<http://rali.iro.umontreal.ca/LVF+1/alphabetique/Phtml#penser>

Or, selon nous il y a deux sens de base du verbe *penser* :

penser (imperfectif) - combiner, organiser des concepts, des idées (Tlfi)

et

penser que (perfectif avec des configurations imperfectives possibles) – exercer son sens critique, son jugement (Tlfi).

Nous retrouvons ce premier sens dans *le Dictionnaire.....*, dans les deux premiers emplois recensés. D'ailleurs si l'on se bornait à l'analyse syntaxique, il serait difficile de comprendre pourquoi ces deux emplois sont séparés car leurs syntaxe codée est identique : *verbe intransitif*. Les auteurs ont relevé cependant une différence de sens, laquelle, selon leur méthodologie, est interprétable après avoir noté une construction syntaxique. Or l'emploi numéro 2 n'est pas, selon nous, intransitif, mais transitif indirect, il représente une structure sémantique incomplète du sens *penser à* : *penser avant agir c'est penser aux conséquences, au but à atteindre*, etc. et cette phrase aurait pour nous un sens générique, proverbial, une sorte de conseil, exprimé dans le présent omnitemporel. Nous le rangerions donc avec les exemples

suivants, comme une construction elliptique de *penser à*. Les emplois 3, 4 et 5 ont pour nous une autre caractéristique sémantique : il n'expriment qu'un thème de la pensée (du message), (cf. Chapitre III). Ils représentent donc également une structure abrégée par rapport à la structure prédicat-argument de *penser (juger que)*.

Or, à la lumière de notre méthodologie, c'est un prédicat d'ordre supérieur $x \text{ penser } p$, qui a seulement une restriction sémantique, celle de la position d'argument x – c'est un argument objet et qui doit être *doté d'un système nerveux*. Quant au deuxième argument p , c'est un argument propositionnel sans restriction de sens, car nous pouvons penser absolument à tout. Cet argument p est justement souvent abrégé à son argument intérieur-objet, exprimé par un substantif concret, comme, par exemple : *penser à Paul, à un dessert, à une maison, à son chat*, etc. qui peuvent être interprétés comme, *penser que Paul est charmant, penser qu'on a envie de prendre un dessert, penser qu'on devrait acheter une maison*, etc. Selon nous, cette structure prédicat-arguments est valable pour tous les sens d'emploi et toutes les constructions syntaxiques, réalisant, respectivement, des structures sémantiques complètes ou incomplètes, précisées par un ensemble de restrictions sémantiques sur les positions d'arguments.

La relation sémantique entre *penser à* et *penser que* peut-être encore plus complexe. Selon les analyses du prédicat *penser*, entamées il y a des années (hélás jamais publiées) de B. Wydro qui cite A. Wierzbicka, *penser à*, ang. ‘*Think of*’ has to be distinguished from ‘*think that*’ it is only the first of these two that I postulate as a primitive; the second in my opinion is in abbreviation for a combination of two indefinables : ‘*think of*’ and ‘*say*’ (Wierzbicka: 1972 : 17). Nous sommes d'accord avec Wierzbicka quand elle affirme que *penser que* contient dans sa structure sémantique *penser à* (Wyd़ro, ibidem) et, d'après ce que nous avons compris de son analyse, sa structure entière aurait la forme : $x \text{ penser à } p \text{ qu'il est } q$ (pol. *myślę o czymś p, że coś q*). Ainsi *penser à un café* et *penser à mon départ*, sont des expressions elliptiques d'une même structure de base prédicat-arguments de *penser (juger que)*. Du point de vue temporel, toujours selon les analyses de B. Wydro, *penser à* ne présente pas de restrictions sur la temporalité des complétives qui réalisent les arguments propositionnels p et q , par exemple : *j'ai pensé au fait (p) que tu partiras demain (q)*.

Quant à l'exemple 6 du *Dictionnaire*..... il représente un emploi que nous appellerions volontiers *d'interprétation de données* pour le ranger dans la classe *Perception* et l'indication des auteurs du trait sémantique *sujet – humain* n'est pas valable, même pour cité par eux-mêmes : *Cela fait penser à un passé ancien*.

Dans notre classement c'est donc l'exemple 7 qui serait en tête du tableau comme celui qui exprime pleinement le sens de *penser que*, le thème et le rhème, justement dans une complétive signalé comme construction syntaxique adéquate par les auteurs.

Pour le 8, le changement de mode dans la complétive est un signal pour un sémanticien que cela peut exprimer un autre sens, un sens modal – incertitude d'un jugement, donc on n'asserte plus sur un fait, mais on parle d'une situation potentielle.

L'exemple 9 représente pour nous le même sens que 7, c'est-à-dire : *Isabelle pense que Paul est sincère*. La différence de construction est due à la structuration différente thème-rhème, donc à une différence fonctionnelle, d'information : ce n'est pas *Isabelle* qui est le thème, mais *Paul*, dans la pensée d'*Isabelle*. C'est une structure sémantique plus complexe. Dans tous les cas, un trait sémantique *chose* n'est pas adéquat aux sens exprimés. Encore une fois nous constatons que des sens différents sont encodés d'une façon idéale dans des constructions syntaxiques différentes. Le 10, *On pense l'aménagement de la ville*, est encore une abréviation de sens *p* : *On pense à la ville qu'il faut l'aménager*, à son thème, exprimé par un substantif abstrait.

Voici notre proposition de re-classement de types d'emplois de *penser* :

Penser I :

	1	PSY	P1e.1	ger.mens	concevoir des idées	On p~. Les animaux ne p~ pas.	A10
--	----------	-----	-------	-----------------	---------------------	-------------------------------	-----

Penser que II :

	7	PSY	P1g.1	ger.mens QUE	croire, estimer	On p~ que P est sincère, la situation sérieuse.	T1500
	8	PSY	P1g.1	ger.mens nég QUE/ infinitif	ne pas imaginer	On ne p~ pas tomber malade, que la situation soit si sérieuse.	T1500
	9	PSY	P3c.1	percep. mens QUE	avoir telle opinion de	On p~ de P qu'il est sincère. On p~ du mal de P.	T1400
	3	PSY	P1f.1	ger.mens A qc/qn	avoir en tête	On p~ à P, à toutes les occasions perdues.	N1a, A10
	4	PSY	P1h.1	ger.mens A+infinitif	songer à	On p~ à divorcer, au départ.	N1a
	5	PSY	P1f.1	ger.mens A qc/qn	faire attention à	On p~ à ses enfants avant de penser à soi.	N1a, A10
	10	PSY	P3c.1	percep. mens qc	imaginer	On p~ l'aménagement de la ville. Ce roman est bien p~.	T1300, P3000
(faire)	6	PSY	P1f.1	ger.mens A qc/qn	évoquer par ressemblance	On fait p~ à P à son fils. Cela fait p~ à un passé ancien.	N1a

Les définitions de la table de Dubois et Dubois-Charlier devrait être refaite également, car elles sont bien déduites de tous les éléments d'un exemple donné, donc chaque explication concerne en fait un cas précis d'emploi et non pas un type précis d'emploi, par exemple : *penser comme faire attention à* est interprétable dans : *On pense à ses enfants avant de penser à soi*, mais non pas dans : *On pense à ses enfants*. On se demande également quelle est la différence de sens entre concevoir des idées et raisonner dans les deux premiers exemples. Quant à *songer à, évoquer* dans 4, nous revenons encore une fois aux analyses de B. Wydro.

B. Wydro fait ressortir des différences sémantiques entre *penser à* et *penser sur* qui, selon l'auteur, présentent des ressemblances sémantiques avec 1. *méditer sur, songer, rêver* et 2. *réfléchir sur, délibérer sur, considérer qch.*

Or, selon nous, l'interprétation réussie des significations de *penser à/sur*, dans différentes contextes, est possible si on introduit un critère sémantique de plus, si souvent négligé, le critère aspectuel (postulé par la méthodologie que nous employons ici) - élément de sens, 'temps intérieur' - indissociable du sens lexical d'un mot. Il faut également analyser la construction sémique du sens de ces prédicats.

Ainsi, pour nous, les emplois de *penser à* ne sont pas synonymiques de *penser sur* et de *méditer sur, réfléchir sur* car les constructions avec *sur* devraient être interprétées, selon nous, comme imperfectives-téliques car dans leurs sens est repérable le sème de *but*, par exemple :

Tout de suite il [Malebranche] eut son système en philosophie, une manière générale de penser sur Dieu, sur le monde, sur la nature (Massis in Tlfi), avec une explication du Tlfi :

Penser sur + subst : exercer son jugement, faire une construction logique, élaborer une théorie à propos d'un sujet déterminé. Par contre *penser à, méditer à* peut être tout simplement continuatif/imperfectif, par exemple : *Depuis un mois je ne cesse de penser à la mort, d'y méditer le matin, et de dire le soir un De profundis* (E. De Guérin, in Tlf) ou encore : *Étant depuis trois jours en mon lit, c'est à mon lit que je pense, et même dans le sommeil j'y médite encore* (Maupassant in Tlf). La différence entre *penser* et *méditer* serait d'ordre lexical – *intensif* et aspectuel – *itératif* pour ce dernier verbe. La construction *penser sur* et *méditer sur* donne un sens télisque, donc un changement syntactique est une marque de changement de sens, y compris de sens aspectuel. La différence entre *penser sur* et *méditer sur* serait, selon nous, donc d'ordre *intensif* et de *durée*, les sèmes *profondément* et *longuement* serait ceux de *méditer*. Les exemples suivants, dans la construction : *méditer qch*, par exemple : *Méditer des paroles, une phrase, une réponse; méditer une pensée, une vérité* (Tlfi). semblent exprimer justement ces deux sèmes + itérativité, mais sans

le sens télisque de *méditer sur* : *Cornélia avait l'habitude de lire (...) chaque matin à son réveil un sonnet de Pétrarque. Ce sonnet, elle le méditait et s'en nourrissait tout le jour* (Maurois in Tlfi) et encore : *Elle s'occupa, les premiers jours, à méditer des changements dans sa maison* (Flaubert, *Mme Bovary*, in Tlfi):

Méditer sur, songer et rêver, groupé sur 1. par Wydro, serait donc séparés dans notre analyse et la différence de sens de *penser* et *songer, rêver* consisterait selon nous en l'introduction du sème *irréel*, comme une restriction sur ce à quoi on pense, à l'objet ou à la manière de ce *penser*. Nous proposons également de ranger ensemble *penser sur, méditer sur, réfléchir sur, délibérer sur, considérer qch.* comme unis par leur sens aspectuel télisque.

Evidemment *penser à* est la forme la plus polysémique de celles présentées ci-dessus et c'est une analyse sémantico-syntactique de chaque réalisation de la structure prédicat-arguments de *penser* et de *penser que* qui assurera une lecture correcte de toutes ces significations : imperfective, télisque, de sens *méditer* ou de sens *rêver*. Les critères principaux en sont : l'analyse du sens des expressions réalisant ces positions argumentales - structures sémantiques complètes ou incomplètes - et l'analyse des restrictions sémantiques imposées sur les positions d'arguments du type : *humain, animé, action, événement, etc.*

Penser (tout comme *dire* et plusieurs autres verbes de communication, y compris *communication avec soi-même*) peut être employé non seulement pour communiquer des *actes illocutoires assertifs* (cf. Searle : 1972, 1982), mais aussi des *actes illocutoires directifs* (Searle : ibidem). Avec cette différence de sens, la construction syntaxique change aussi et les arguments propositionnels sont exprimés par le mode subjonctif ou l'infinitif, par exemple : *Je pense à cela que je dois partir d'ici* (Wydro, ibidem).

Finalement, sans trancher les discussions philosophico-linguistiques sur le primat (ou non) de la pensée sur la parole (ou vice-versa), nous postulons, dans le but pratique d'analyse sémantique, d'abandonner cette question et de la relormuler de la façon suivante : combien y a t-il de pensée, donc de signification, dans une forme donnée, donc dans des paroles prononcées. Et cela pour sensibiliser chaque utilisateur du langage au hiatus qui existe entre le niveau de sens et celui de formes (et qui fait cruellement 'bégayer' les logiciels de traduction automatiques).

En passant au paragraphe suivant, remarquons que *dire* peut être analysé de façon analogique :

dire – exprimer, donc *prononcer des sons* : *dire un mot, quelques mots, quelques paroles* (Tlfi) et

dire que – communiquer, donc *exprimer son jugement* : *qq dire qch à qq.*

En termes d'analyse en éléments simples et complexes, il y aurait des activités simples de la pensée (*penser*) et de la parole (*prononcer*) et des activités plus complexes, donc une construction logique d'un jugement (*penser que*) et une articulation de ce jugement (*dire que*). Les exemples cités ci-dessus lient ces deux verbes en un seul sens : *Se dire = penser que*, dans les situations de la communication intérieure et par contraste avec la communication extériorisé où *dire qch à qq = communiquer*.

4. Prédicats d'interprétation des données-signes – *dire* – verbe de communication

Nous ne pouvons parler sans penser, c'est-à-dire sans attacher une idée à nos paroles
(Bonaldi, *Essai analyt.* in Tlfi)

Après cette courte réflexion sur la perception et la création-interprétation des signes en général, donc aussi sur le passage d'une activité cérébrale à la formation d'un jugement verbal (*penser - se dire que*), qui est pour nous un élément nécessaire de la définition sémantique du prédicat de *communication*, nous passons à la présentation de nos analyses sémantiques des verbes de communication dans des emplois qui enregistrent l'interprétation des signes-signaux. Comme nous l'avons déjà mentionné au début de ce chapitre, ce type de phrases illustrent des cas où la production et l'interprétation d'un signe se passent sans émetteur mais dans l'esprit d'un 'receveur'. L'argument *p – production d'un signe*, selon notre définition – se réalise dans des expressions qui désignent un état des choses enregistré par les sens d'un humain (*une cause*) et l'argument *q – interprétation d'un signe* – rend compte par son sens du fait que cet état de chose a été catégorisé comme signe d'un autre état de chose (*un effet – un jugement*). C'est pourquoi nous appelons les verbes dans de tels emplois *verbes d'interprétation des données*. Selon notre méthode sémantique, nous commençons toujours nos analyses par l'identification de la structure logico-sémantique de chaque prédicat.

En accord avec la perspective anthropologique de la communication adoptée, nous avons commencé l'analyse de notre corpus du point de vue des types de signes, par des exemples des syntagmes nominaux sujet et/ou objet qui désignent des signes dit « naturels » ce qui signifie pour nous, vu les exemples relevés, dans un sens plus large : « non-intentionnels ». L'interprétation de tels signes place ces exemples au sein de l'ensemble *des prédicats de communication* (et non 'de parole'), cf. Chapitre III.

Evidemment si nous pouvons citer ces exemples c'est parce que quelqu'un en a déjà parlé à quelqu'un d'autre, en assertant des situations de la réalité vécues et de tels emplois font de ces verbes en fait *des verbes d'opinion*. Cette interprétation n'est pas

'donnée' à la première vue, elle est accessible seulement à ceux qui se rendent compte que la plupart de nos énoncés sont des abréviations de nos pensées et qui osent scruter en profondeur des 'couches' sémantiques se trouvant à la base de telle ou telle phrase. Pour ce cas précis, Muryn l'explique de la sorte : (notre résumé) il y a des prédictats qui ont une position ouverte à un acte de jugement dont les prédictats de communication font partie et qui expriment le fait que *x transmet sa pensée et l'attitude qu'il lui avait attribuée* (Muryn : 1999 : 45). Ces prédictats, dans son sens et sa forme imperfectifs, dénotent l'état d'un *x par rapport à une réalité extérieure* (ibidem). Par contre, dans ses sens perfectifs, plus précisément dans leurs structures sémantiques complexes résultatives, ils expriment *la réaction d'un x au jugement qu'il avait porté avant par rapport à sa pensée* (ibidem). Selon l'auteur, ce sont des cas qui réalisent une construction *j'ai pensé et j'y crois (...)* borné de l'intérieur par un acte de jugement, l'état se transforme en prise d'attitude limitée à cet acte (ibidem : 45-46), exprimée par un verbe d'opinion ou aussi par une construction analytique résultative *j'ai une opinion* (ibidem). Nous allons développer encore cette façon de penser et l'illustrer d'exemples dans la suite de ce chapitre. Précisons encore que, selon notre méthodologie, *l'information aspectuelle est portée non seulement par une expression prédicative, mais aussi par son entourage linguistique et pragmatique* (Muryn : 1999 : 34).

Ce qui nous intéresse également c'est le type sémantique des expressions linguistiques qui nomment ces 'données' auparavant perçues et interprétées comme 'signes de quelque chose d'autre' (cf. caractère dialogique du langage vue par le cognitivisme, cf. Introduction).

Au début de ce chapitre, nous venons de définir les deux sens de base de l'interprétation des signes non-intentionnels : *p (faire) comprendre q* et *p (faire) savoir q*, et qui peuvent former aussi une structure plus complexe avec *(faire) faire*, selon l'aspect et la temporalité des exemples relevés : momentanés actuels vs duratifs omnitemporels. Le premier type de phrase décrirait, selon nous, des cas de jugements-actes de compréhension singuliers d'une 'information', le second – de jugements-savoir, par exemple : *Une secousse les avertit enfin que le bateau abordait* (Hugo) vs *Le vent présage l'orage* (Dubois) vs *Quelque chose me disait d'aller* (Balzac in Tlfi). Un tel ordre serait dicté par la chronologie anthropologique de la communication : perception des données – information(s) – savoir et par conséquent : communication avec soi-même et communication avec autrui (par gestes et verbale) . Pourtant, l'ordre linguistique, dans les cas des phrases produites, en serait l'inverse : une phrases-information ne peut être énoncée qu'à la base de phrases-savoir, preuve de catégorisations antérieures de la réalité.

On peut le résumer par la formule suivante :

p faire penser à x que q et qui :

I/ peut être interprétée comme *assertive* au sens figuré (imperfective-générique ou perfective-résultative) :

1. pour les phrases imperfectives génératives/définitionnelles - savoir sur le monde : *Il se passe qch ou il est arrivé qch qui fait croire/savoir que qch va arriver*
2. pour les phrases perfectives résultatives – actes d’interprétation et de compréhension singuliers - informations : *Il se passe ou il est arrivé qch qui a fait comprendre que qch est arrivé/ va arriver*

II/ peut être interprétée comme *directive* au sens figuré :

3. pour les phrases imperfectives téliques :

Il se passe qch ou il est arrivé qch qui a fait comprendre à x qu'il doit faire qch

Avec une restriction : absence d’une action volontaire devient une contrainte sur les sèmes généraux *faire savoir de communiquer* qui doivent être interprétés au sens figuré et qui peuvent être aussi remplacés dans de tels emplois par *faire comprendre, faire penser + faire faire*. Les signaux que l’homme perçoit de son propre intérieur se décrivent également soit par des phrases génératives soit par des phrases actuelles (cf. plus loin dans ce chapitre).

Quant aux prédicats verbaux de ce type de phrases de communication avec soi-même (*faire) savoir/comprendre* (parole intérieure) – elles peuvent être construites d’une façon explicite, avec les prédicats *se dire 1/ et penser 2/* ou par emplois d’autres prédicats de communication interprétables comme *penser 3/*, par exemple :

1/ *La faiblesse que je ressens me dit de me reposer*

2/ *Ce paysage me fait penser à mon enfance*

3/ *Ce vent signifie la pluie*

Une telle vision du sens du *prédicat de communication* peut paraître controversée, mais, pour nous, il y a une communication dès qu’un humain perçoit et interprète quelque chose *p* (objet ou situation) comme *signe*, donc comme ‘une information’ sur quelque chose d’autre. De tels emplois des prédicats de communication sont un cas à part de la réalisation de notre définition sémantique *p communiquer q – production d’un signe et interprétation d’un signe*, avec des restrictions suivantes :

Le sujet n’est pas humain, son sens se range dans le type des signes naturels/ non-intentionnels qui désignent une cause (dont l’effet est exprimée dans *q* de : *p faire penser à x que q*)

L’objet indirect *x* est le locuteur et l’interlocuteur à la fois : les phrases ainsi construites rendent compte des situations de prise de conscience de quelque un

qui a observé un phénomène et qui se communique le résultat d'une telle observation à lui-même (*penser – se dire*) tout d'abord avant de le transmettre à un vrai interlocuteur. Son jugement sur le fait que *qch est signe de qch d'autre* est basé sur son expérience, donc sur une répétition d'un fait et catégorisé sous forme d'une loi, d'une définition, d'où la forme d'une phrase générique (présent omnitemporel qui exprime l'aspect duratif).

Le sens de *q* décrit l'effet (potentiel) causé par *p*, par exemple :

Je vois et je comprends que quand le ciel est rouge le soir, le lendemain il y du vent,

Le ciel rouge du soir me dit/ signifie/ annonce/ qu'il fera du vent le lendemain

Le ciel rouge annonce le vent

Les verbes qui peuvent être employés dans de telles phrases ce sont *des verbes de communication* (non pas *de parole*) – *communiquer, informer, déclarer*, etc. ne sont pas possibles dans l'exemple ci-dessus, car ils impliquent un agent humain (ou interprétable comme tel).

Dans les conditions sémantiques énumérées ci-dessus, on emploie fréquemment et spontanément des prédictats de communication pour parler des signes que le monde nous 'envoie'.

En ce qui concerne les constructions syntaxiques les plus fréquentes, notées dans le

Dictionnaire... de Dubois et Dubois-Charlier, elles sont les suivantes :

Transitif direct : sujet chose – objet chose T3300

Transitif direct : sujet chose – objet chose – compl. prép à T33a0

(cf. <http://rali.iro.umontreal.ca/LVF+1/scheme/index.html> et <http://rali.iro.umontreal.ca/LVF+1/alphabetique/D.html#dire>)

Vu les sens des sujets de phrases de la communication avec soi-même, une telle description, trop générale, des schémas syntaxiques ne nous paraissent pas opérationnelle pour faire générer de telles phrases ni à un logiciel ni à un être vivant.

Nous venons de le signaler, au début de ce chapitre, que les positions sujets de ces phrases restent occupées, le plus souvent, par des syntagmes nominaux abstraits ou concrets qui sont des abréviations de l'argument propositionnel *p* du prédictat d'ordre supérieur *p communiquer q*. Nous insistons sur le fait que notre critère 'du concret' et 'de l'abstrait' est d'ordre sémantique : *absorption* ou *non résorption* de positions d'arguments, dans le sens d'une forme nominale dérivée d'une structure prédictat-argument(s), (cf. Chapitre I *Méthodologie.....* et Chapitre III *Analyses antérieures.....*), par exemple :

Le jour s'était levé tout à fait. Le chant d'un coq me fit penser à la trahison de saint Pierre (Billy in Tlfi) qu'il faut interpréter comme le *fait qu'un coq a chanté*, donc une situation, une action d'un coq (substantif abstrait sans absorption) et non pas *ce que ce coq a chanté* (substantif concret avec absorption) – pol. *Śpiew koguta (pianie) kazał mi pomyśleć o zdradzie św. Piotra*. Pour nous, le critère sémantique est crucial pour discerner avec précision les sens différents qui peuvent être exprimés dans une forme identique en français (cf. Chapitre III)

Le verbe *dire* occupe la première place dans les exemples analysés car il est sans aucun doute un verbe ‘prototypique’ de communication. Effectivement, il est employé pour exprimer des emplois ‘de parole’ proprement dites et ceux ‘de communication’ donc de sens d’interprétation d’un signe’.

Selons les dictionnaires de langue (Petit Robert, Lexis, Tlfi) nous classons les emplois de *dire* en 4 grands types :

I – émettre

II (sans 4.), III – communiquer par le langage

II 4. – penser, juger (en une langue)

IV – montrer, manifester (‘tout est signe’, signes naturels, signes non-intentionnels)

Dans ce chapitre nous analysons donc le point *IV* qui peut être résumé par une phrase d'une chanson polonaise connue : *Tout me dit que quelqu'un m'aime* (exemple de B.Wydro), pol. *Wszystko mi mówi, że mnie ktoś pokochał*.

Effectivement, nous employons souvent le verbe *dire* pour décrire des situations où nous interprétons un signe, quand nous comprenons ce que le monde nous *dit* et nous décrivons donc notre ‘communication intérieurisée’, donc notre pensée-réaction à un stimulus. Ces emplois sont classés dans des dictionnaires de langues comme figurés. Dans le Petit Robert sous le point : *IV Fig.* nous trouvons une première définition de cet emploi :

Le point 1. *Faire connaître, exprimer par un signe, une manifestation quelconque*, des synonymes suivants : *dénoter, exprimer, manifester, marquer, montrer* et des exemples :

Son silence dit beaucoup, en dit long

Horloge, pendule qui dit l'heure exacte

A ceci s'ajoute une deuxième explication : 2. *Par ext. Avoir tel aspect*, suivi d'un exemple : *Sans soins et sans repos nocturne, que disait mon visage* (Colette). Selon nous, du point de vue de nos analyses sémantiques, le point 2 n'est pas une extension du sens étudié de *dire* étudié dans *IV*, mais une explication du sens de l'exemple cité, une interprétation de l'aspect d'un visage fatigué, donc l'interprétation de ce qu'un tel visage peut exprimer et par ce fait cet exemple devrait être rangé sous le point 1.

Le point 3. *dire qqch à qq* ne nous concerne pas directement : un emploi familier : *Qu'est-ce que ça dit?* quelle allure, quelle valeur cela a-t-il? *Cela ne dit rien*, n'a l'air de rien, ne fait aucun effet (cf. *ne ressemble à rien*) illustre un autre sens du *dire*, à savoir : *valoir* dont nous ne nous occupons pas ici. Il en est de même pour les sens *plaire*, *tenter* ou *fam. chanter* qui peuvent être exprimés aussi par le verbe *dire*, comme dans, par exemple : *Est-ce que cela vous dit? Si cela vous disait, nous irions nous promener; si ça te dit, on ira. Cela ne me dit rien* (PtRobert). Par contre l'exemple : *D'autres [femmes] qui ne me disaient rien* (Proust in PtR) qui est placé dans la même rangée d'exemples, nous paraît avoir un sens différent ou au moins ambigu : soit *ne me plaisent pas* soit *ne m'intéressent pas*.

Et le point 4. *vouloir dire*, avec comme synonyme *signifier*, explique finalement le sens exact des exemples de *dire* classés dans ce paragraphe du dictionnaire, car *signifier* peut remplacer *dire* dans tous ces exemples cités, y compris : *Que veut dire cette phrase latine?*

Que veut dire son retard?, *Qu'est-ce que ça veut dire, cette moue?*, *Qu'est-ce à dire?* suivis de l'explication : *que signifient vos paroles, vos actes?* et avec un renvoi à *c'est-à-dire*.

Selon nous les exemples : *Qu'est-ce à dire?* et *Une locution qui dit bien ce qu'elle veut dire* (Sartre) avec le commentaire : *dont l'expression correspond parfaitement à la signification*, devrait être placés séparément pour garder la clarté sémantique des explications des emplois de *dire* dans ses sens différents, les emplois de *dire* proprement dit, donc 'de parole', et les emplois 'de communication' donc de 'production d'un signe'.

Quant aux emplois 'de communication' il est juste, pour comprendre le mécanisme de cet emploi, de présenter une typologie sémantique de signes qui peuvent fonctionner en position sujet du prédicat *dire*. Pour cela nous nous inspirons de l'outil sémantique *des classes d'objet*, qui, selon nous, se prête à merveille à préciser les sens décrits auparavant par des traits sémantiques, de sens beaucoup trop généraux pour générer des phrases correctes avec un prédicat donné, non seulement dans le cadre du Taln (cf. *le DVF* de Dubois et Dubois-Charlier et d'autres dictionnaires de français). Or, le verbe *dire* a des restrictions de base dans ces emplois : les classes *<humains>*, ensuite *<animaux>* et *<plantes>*, sauf dans des textes des fables ou fantastiques, et *<actions>* sont exclues, car elles sont réservées à un agent (signes intentionnels), sauf *<partie du corps humain>* qui expriment le langage du corps non-intentionnel. Par contre il n'y a pas de contraintes sur les grandes classes suivantes : *<états>*, *<événements>* et *<processus>*.

En même temps une classification syntaxique se dessine car, nous sommes absolument d'accord avec tout ceux pour qui l'emploi des formes est étroitement lié au sens d'une proposition, seulement pour nous c'est le sens qui décide de la forme et non l'inverse :

Ses yeux disent sa fatigue, sa joie – Dubois C4b.3 - T3300 : transitif direct – sujet chose – objet chose

Ce visage ne dit rien à P – Dubois C4a – T33a0 : transitif direct – sujet chose – objet chose – préposition à

Pour présenter ici des exemples de notre typologie sémantique de *dire* (selon le Tlfi) nous avons séparé les emplois selon les critères de notre approche sémantique. La classification du dictionnaire, basée avant tout sur la syntaxe, disperse dans plusieurs paragraphes des emplois de *dire* sémantiquement homogènes, et elle rend cette entrée sémantiquement hétérogène. Or, nous sommes absolument convaincu que, rien que pour les buts didactiques, une typologie sémantique (différentes significations de *dire*) permet de mieux comprendre quand et comment utiliser ce verbe dans des phrases de communication, que ne le ferait un classement à mémoriser les structures syntaxiques possibles de *dire* avec leurs sens possibles donnés ‘en marge’.

Nous avons évoqué également la conception des actes de langage selon laquelle nous employons le langage pour agir dans le monde (cf. Introduction), nos exemples vont présenter différents types d'*actes illocutoires* (selon Searle, éd. fr. 1972, 1982), assertifs ou directifs, au sens figuré bien évidemment. Les phrases de la *communication avec soi-même* analysées, l’interprétation des données-signes, présentent, elles aussi, des cas où un acte de langage consiste à *décrire le monde* (*les constatifs* de Austin, éd. fr. 1970 ; *les actes illocutoires assertifs* de Searle, éd. fr. 1972) et ceux où un acte de langage consiste à *dire et faire en même temps* (*les performatifs* de Austin : ibidem et les actes illocutoires directifs de Searle : ibidem), situations si bien résumées de façon littéraire par Paul Valéry : *Si donc l'on m'interroge; si l'on s'inquiète (...) de ce que j'ai « voulu dire » dans tel poème, je réponds que je n'ai pas voulu dire, mais voulu faire, et que ce fut l'intention de faire qui a voulu ce que j'ai dit...* (Valéry in Tlfi).

Les données sensorielles, décrites dans nos exemples, captées dans la réalité (les *data* en latin) sont des *signaux bruts de nature physique* (cf. Jonscher : 2001 : 60-61), donc elles ne décrivent ni n’agissent sur le monde, c’est le cerveau humain qui les transforme en pensées de ces deux sens : un jugement ou un impératif intérieur qui décrivent en fait le processus de construction d’un savoir humain.

Pour la clarté de notre présentation, nous avons divisé nos exemples avec le verbe *dire* en plusieurs sous-classes sémantiques détaillées en nous inspirant librement des *classes d’objets* de G. Gross (avec un rappel constant que nous considérons ces classes comme un prolongement naturel de l’analyse sémantique des positions d’arguments impliquées par le prédicat). Nous rappelons également, ce que nous avons expliqué au début de ce chapitre, que les substantifs dans les

positions d'argument de ces phrases de *communication avec soi-même* sont des thèmes uniquement des jugements qu'un humain fait à propos des situations qu'il a vécues et qu'il range dans son savoir comme *signes naturels* ou d'autres signaux (cf. Jonsher : 2001 : 62-66). Précisons aussi que nous considérons comme 'naturels' (donc de sens non-intentionnel du côté du 'locuteur') des perceptions humaines de son entourage – A/ et celles de son intérieur – B/. Telle se présente dans nos analyses *l'image linguistique du monde* de l'interprétation des données.

Bref, notre classement de ces emplois de *dire* se base sur un type référentiel d'une source de données (l'extérieur vs l'intérieur d'un humain), répartie en *classes sémantiques d'objet* qui représentent des causes diverses entraînant un effet - un jugement assertif ou directif (au sens figuré). L'expression de trois sens de base des phrases de ce type : (*faire*) *savoir*; (*faire*) *comprendre* ou (*faire*) *faire* est possible grâce au choix de la forme aspectuelle (perfective - résultative ou imperfective - construite sur l'itérativité et imperfective télique) en liaison étroite avec la temporalité actuelle (une compréhension, une information et, en plus, une action à faire) ou formes omnitemporelles (un *savoir*) sans oublier le rôle sémantique des déterminants.

A/ Interprétation des données perçues du monde extérieur

I/ les « assertifs » au sens figuré (perfectifs ou imperfectifs)

<phénomène de la nature>

- jugement-savoir (imperfectif-générique) :

L'ombre est un silence; mais ce silence dit tout (Hugo in Tlfi)
pol. *Cień jest cisza, ale cisza, która mówi wszystko*

En ce qui concerne des cas de constitution des expressions des signes dit 'naturels', non-intentionnels, (interprétation, par exemple, des <phénomènes naturels>), ils prennent souvent la forme de phrases génériques qui se caractérisent par l'emploi du présent (omnitemporel) pour exprimer l'aspect duratif (construit également par itérativité). L'emploi de l'imparfait s'explique de la même façon et le passé simple peut également être employé dans de tels contextes pour parler des perceptions-événements, dans leur globalité.

Dans les Merveilles de nature, il est dit : « Le papier, ce silence qui dit tout. » (Goncourt in Tlfi) pol. *W Cudach natury jest powiedziane : papier, ta cisza, która wszystko mówi*

Nous avons révélé de tels exemples dans le Tlfi, groupé sous le point III A 2, où le sens d'une proposition sujet *p* (cf. notre définition) est abrégé à un *syntagme nominal* que nous interprétons comme abstrait (qui sont dans le dictionnaire dotés d'une explication suivante 2. [En parlant d'une chose plus ou moins

énigmatique] Révéler, exprimer)]. Le silence est un substantif qui nous renvoie à une situation où il n'y a aucun bruit, personne ne dit un mot (pas d'action verbale) mais où quelqu'un ressent quelque chose (sentiment), donc *ce silence* devient un signe de qch, il fait penser à qch, à beaucoup de choses, selon l'interprétation d'un pronom indéfini *tout*. Le silence est devenu pour qq une information.

Elle pensait à de petits pas sur le sable des plages napolitaines, à ces belles expressions naïves qui disent si vivement l'amour, l'étonnement et le plaisir (Maurois in Tlfi) où *de petits pas* sont également des signes interprétés par qq et par eux-mêmes ils ne veulent rien dire à personne (pol. *Myślała o małych śladach na piasku neapolitańskich plaż, o tych pięknych naiwnych znakach, które tak żywo wyrażają miłość, zdziwienie i przyjemność*).

- jugement-information (imperfectif ou perfectif) :

Ces nuages me disent que la pluie arrive
pol. *Te chmury mówią mi, że deszcz nadchodzi*

Le type d'emploi de *dire* illustré par cet exemple se caractérise par l'utilisation d'un temps verbal au sens actuel – ici : *le présent actuel* en liaison avec le pronom démonstratif au sens déictique *ces*. Nous le comprenons donc comme une situation d'interprétation d'une donnée naturelle qui est perçue par un 'receveur' humain comme signe-indice d'un autre état de chose. Un indice devient un jugement-information sur ce qui peut arriver. Au fait, on pourrait reconstituer le sens complet cette phrase de la sorte : *J'ai vu un nuage* (acte de perception) *dont je sais par expérience qu'il apporte de la pluie* (acte de judgment) *donc je dis* (acte de parole) *qu'il va pleuvoir*. *Un nuage* – une cause, est suivie d'un effet – une information – *la pluie arrive*. Donc, à la lumière de la méthodologie adoptée, nous considérons la phrase : *ces nuages me disent que la pluie arrive* comme une partie seulement du sens complet : *J'ai conclu à la vue de ce nuage qu'il allait pleuvoir*.

<artefacts>

L'homme peut également percevoir des <artefacts> comme signes de quelque chose : des objets qui ont été produits sans but de transmettre une information peuvent être interprétés comme tels. De telles situations peuvent être décrites par des phrases génériques pour parler du fonctionnement d'un mécanisme, mais, dans la plupart des cas, par des formes de temps verbaux actuels, que nous interprétons comme résultatives, d'information.

- jugement-savoir (imperfectif-générique) :

Horloge, pendule qui dit l'heure exacte
pol. *Zegar, który pokazuje dokładną godzinę*

Nous l'avons déjà expliqué plus haut : nous considérons de tels emplois comme imperfectifs, génériques.

- jugement-information (imperfectif ou perfectif) :

Ces assiettes cassées me disent qu'elle a encore piqué une crise

pol. Te potłuczone talerze mówią mi, że ona znowu miała atak złości

Angolio, dont les vêtements usés et propres disaient en effet la misère décente ...
(Zola in Tlfi) pol. Angolio, którego ubrania zniszczone ale czyste świadczyły w efekcie o godnej nędzy

Les exemples suivants, sous le point A2 in Tlfi, sont dotés d'une annotation : spécialisé : Spéc. [En parlant d'une production de l'homme, à caractère gén. esthétique] Exprimer, mais, sémantiquement, selon nous, c'est toujours le même type d'abréviation :

Ces trois dessins différents [de Delacroix, Daumier, Ingres] ont ceci de commun (...) qu'ils disent juste ce qu'ils veulent dire (Baudel in Tlfi)

pol. Te trzy różne rysunki łączy to, że wyrażają dokładnie to co chcą wyrazić

Nous le comprenons sans effort comme : ce que représentaient les dessins (p) a été interprété par quelqu'un.

Tout est dit, exprimé, traduit [dans Tannhäuser] par la parole et la musique, d'une manière si positive qu'il est presque impossible de concevoir une autre manière de le dire (Baudel in Tlfi)

pol. Wszystko w Tannhauserze jest tak dobrze wyrażone, przelożone przez słowo i muzykę, że jest prawie niewyobrażalne, żeby wyrazić to w inny sposób

Soulignons encore une fois que dans notre approche, contrairement à la tradition grammaticale, *parole* et *musique* sont des substantifs *avec absorption*, des noms concrets, car *les paroles* c'est *qch que qq a dit* et *la musique* c'est *qch que qq a joué*, respectivement des prédictifs *qq dire qch à qq* et *qq jouer qch* (cf. Karolak : 2007 : 58-62).

<faits de société>

- jugement-information (imperfectif ou perfectif) :

?La grève des employées a dit au patron que les changements sont inévitables

II/ les « directifs » au sens figuré (imperfectifs + modalité impérative) :

- jugement-information + une action à faire (imperfectif) :

<phénomène de la nature>

Ces nuages me disent de rentrer chez moi

pol. Te chmury mówią mi, żebym wracał do domu

Comme nous l'avons déjà signalé plus haut dans ce texte, nous considérons une telle phrase comme représentant une structure plus complexe que les précédentes : un acte de perception est suivi d'un acte de compréhension d'où découle un 'impératif' à faire.

B/ Les 'données' perçues de l'intérieur d'un homme par lui-même :

I/ les « assertifs » au sens figuré (perfectifs et imperfectifs) :

<pensée, sentiment>

- jugement-information

Que ce soit ici un dernier adieu, ou que je doive vous revoir encore, Céluta, quelque chose me dit que ma destinée s'accomplit (...)(Chateaubriand in Tlfi)

pol. *Czy to miałoby być ostatnie pożegnanie czy też miałybym Panią jeszcze zobaczyć, Celeuto, coś mi mówi, że mój los się dopełnia*

Le *quelque chose* est un indéfini, donc un 'pro'- nom qui nous renvoie à une situation qui n'est pas précisée mais dont le sens interprété par un humain l'informe sur sa destinée. Dans cet exemple nous interprétons l'indéfini *quelque chose* comme : *quelque chose que qq ressent et qu'il interprète comme un signe, un sens, une information sur ce qu'il doit faire.*

<partie du corps>

- jugement-information :

Mon petit doigt me l'a dit

pol. *Mój paluszek mi to powiedział*

Dans Tlfi nous trouvons beaucoup d'exemples de tels emplois qui sont groupés sous le point III, suivis de l'explication suivante (nous citons) : *[Le sujet ne désigne pas une pers.] Exprimer au moyen d'un code quelconque, d'un signe ou par l'aspect.* Le point A. explique également le sens des exemples cités plus bas *[L'accent est mis sur la révélation que peut apporter le sujet.] : 1. [Par personnification d'une partie du corps, d'un obj. fam., etc.] synonyme : Indiquer*

II/ les « directifs » au sens figuré (imperfectifs + modalité impérative) :

<pensée, sentiment>

- jugement-information + action à faire :

Quelque chose me disait d'aller (Balzac in Tlfi)

pol. *Coś mi mówiło, żebym szedł*

<maladie>

- jugement-information + action à faire :

Cette crise de santé me dit de ralentir

pol. Ten kryzys zdrowotny mówi mi, że muszę zwolnić

Les exemples de la série suivante expriment le même sens, plus précisément indiquant 'la source' intérieure d'une information, par une locution *Si le coeur vous/lui en dit :*

En tout cas, vous pouvez lui montrer cette lettre, si le coeur vous en dit (Claudel in Tlfii)

On ne cesse de me redemander en France, et pour peu que le coeur en dise au ministère, je suis aussi disposé à le quitter, qu'il est disposé à la malveillance pour moi (Chateaubriand in Tlfii)

Quand pourrait-il avoir le plaisir de vous trouver, si le coeur lui en dit? Si le coeur lui en dit (...) reprit madame de Maurescamp... Eh bien! voyons... demain soir... après le dîner... (Feuillet in Tlfii)

Nous interprétons évidemment le sens de ces exemples comme *vouloir*, mais cette structure présente une complexité plus élevée que celles, précédemment citées : car elle combine, à notre avis, une pensée à une émotion, qui aussi peut devenir une information, on le sait grâce à la psychologie, d'où l'emploi possible du verbe *dire*.

Vus les exemples cités, le sens des sujets des phrases de *dire* – interprétations des données perçues dans l'entourage extérieur d'un homme ou dans son intérieur – auraient les restrictions suivantes :

<Etats> <événements> <processus>, le plus souvent réduits à leurs arguments intérieurs objets (concrets ou abstrait) : <phénomène de la nature>, <artefacts>, <faits de société>, <pensée; sentiment>, <maladie> *faire penser à* <humain> ou <doté d'un système nerveux> que *q*.

Quant à l'objet indirect - le receveur du message, il doit y exister un receveur capable d'interpréter les données provenant de la réalité, donc un receveur <humain> ou <doté d'un système nerveux>.

Or, la science d'aujourd'hui confirme qu'à part l'homme et l'animal les plantes peuvent communiquer aussi bien : recevoir des messages du monde etles transmettre à un autre organisme végétal ou animal, mais cela relève bien sûr de la biochimie. Les restrictions qui définissent de tels emplois, concernent les positions sujets de ces phrases : les syntagmes nominaux dans cette position (concrets ou abstrait) ne peuvent pas désigner des locuteurs humains. Ils dénotent des situations-causes (actions, événements, processus, états) d'actes de compréhension par lesquels ils sont interprétés comme signes d'autres états de

chose. Leur effet, une opinion formulée par un ‘receveur’ humain, est exprimée soit par une complétiive soit par un substantif (concret ou abstrait, abréviations de celle-ci) et dénote cet nouvel état de chose.

En résumant : en accord avec notre définition sémantique du prédicat de *communication*, tous les exemples cités ci-dessus, présentent des cas où *dire* fonctionne comme un prédicat de communication dont le premier argument propositionnel s’exprime par des syntagmes nominaux/substantifs qui marquent la première étape de la ‘production’ d’un signe : ‘enregistrement des données’ provenant du monde et la ‘communication’ a lieu quand ces données sont comprises par un humain et alors elles deviennent des signes qui signifient quelque chose. Tous les dictionnaires confirment que ce sens de *dire* est *signifier*.

Du point de vue de l’ontologie de la communication, chronologiquement, une telle communication ‘interne’ (qui consiste en interprétation des données par un receveur doté d’un système nerveux) est la première étape de la communication humaine – la communication de l’univers avec l’homme. Donc pour que la communication, dans son sens basique, élémentaire, ait lieu une condition doit être satisfaite – la présence d’un ‘receveur’ qui interprète une donnée comme signe (donc comme quelque chose qui signifie quelque chose d’autre) et une information se crée. Un tel ‘receveur’ est connu de la philosophie : Kant, par exemple, était convaincu du rôle primordial du sujet humain qui, par ses facultés de perception et ses possibilités de catégorisation innées, devient le vrai ‘créateur’ d’un objet qui n’est pas ‘donné’ que dans sa forme matérielle ‘brute’ et ‘indéterminée’ avant d’être ‘saisie’ par l’esprit humain (cf. Dąbrowski : 2013 : 58). Remarquons au passage que les découvertes de la physique quantique attribuent un même rôle d’observateur-créateur humain des ‘objets’ à l’échelle ‘macro’ à partir des particules élémentaires en état de probabilité constante à l’échelle ‘micro’ (cf. Rosenblum, Kuttner : 2011).

La communication linguistique humaine débuterait donc par ‘la création d’une base de signes’ (par l’interprétation et ‘le stockage’ dans l’expérience de chacune des données de l’environnement) ce qui aboutit ensuite à la communication proprement dite, ‘extériorisée’ : un transfert volontaire, un échange conscient d’informations par des signes-artefacts et par des signes linguistiques entre les humains.

5. Prédicats d’interprétation des données-signes – d’autres verbes de communication

(….) tout objet, perception ou comportement peuvent fonctionner comme signe (Bougnoux : 2001 : 32)

Nous traitons le verbe *dire* comme modèle, verbe prototypique, pour les autres verbes de communication, car le sens de ceux que nous allons présenter dans la

suite de ce chapitre peut être résumé en *dire* + un sème spécifiant qui apporte des précisions sur, selon le verbe :

- a/ le statut du locuteur (*proclamer*),
- b/ le type d'interlocuteur : individuel/public large (*avouer / annoncer*),
- c/ l'attitude du locuteur envers son message – modalité (*affirmer, déclarer, confirmer*)
- d/ le but à réaliser par le message (*avertir, prévenir, expliquer*)
- e/ la manière de dire (*aboyer, bégayer, etc.*)

Tous ces éléments du sens collaborent à produire des phrases de communication qui rendent compte du sens d'un message et de la situation d'énonciation et ce combinent au sens de schéma sémantiques de base des emplois de *prédicats de communication* dans les cas de *communication avec soi-même*.

La formule sémantique de base pour les *verbes de communication* dans leurs emplois d'interprétation des données – parole intérieure – autres que *dire* reste la même :

p faire penser à x que q et qui :

- I/ peut être interprété comme *assertif* au sens figuré (imperfectif-générique ou imperfectif ou perfectif actuel) :
- a/ pour les phrases imperfectives génératives/définitionnelles - savoir sur le monde :
Il se passe qch ou il est arrivé qch qui fait croire que qch va arriver
- b/ pour les phrases imperfectives ou perfectives actuelles – actes d'interprétation et de compréhension singuliers - informations :
Il se passe qch ou il est arrivé qch qui a fait comprendre que qch est arrivé/va arriver
- II/ peut être interprété comme *directive* au sens figuré :
- c/ pour les phrases au temps verbal actuel - imperfectives ou perfectives :
Il se passe qch ou il est arrivé qch qui a fait comprendre à qq qu'il doit faire qch

Tout ceci fait que les structures sémantiques sous-jacentes à des phrases construites avec ces prédicats comme noyaux sont encore plus complexes, du point de vue de leurs sens sémiques, aspectuels et temporels que les phrases analogues avec le verbe *dire*.

Nous rappelons également notre définition sémantique du prédicat de communication :

p communiquer q

Cette formule, dans sa réalisation sémantico-syntactique complète, pourrait donner une phrase comme, par exemple :

Le retour des cigognes en Pologne annonce que le printemps va bientôt arriver,
mais, le plus souvent, le même sens est communiqué dans une forme réduite, comme par exemple : *Les cigognes annoncent le printemps en Pologne.*

Donc la réalisation de cette formule, le sens de l'argument propositionnel *p* - production d'un signe est souvent réduit, comme dans IV.4. de *dire*, à son argument intérieur – substantif abstrait ou concret, qui est une ellipse de sens, une abréviation dont le sens entier est interprétable dès la moindre réflexion à la question de savoir quel est le sens complet des phrases comme, par exemple :

Ce léger tremblement de mains annonçait chez lui une violente colère (Lexis) - le sens d'un état interprété comme signe est exprimé d'une façon explicite par un sujet phrasistique (argument *p*).

(...) *Spinoza annonce le libéralisme du XVIII^e s.* (Tlfi) – le sens de l'argument *p* est abrégé à son argument d'objet (concret) – agent des actions annonciatrices (*ce que Spinoza a dit, a écrit*) qui ne sont pas explicités.

(...) *des cataclysmes qui peuvent annoncer la fin du monde* (Tlfi) - le sens de l'argument *p* est abrégé à un substantif abstrait (nominalisation) sans préciser de quelles événements il s'agit (cf. Pozierak-Trybisz : 2005).

Les verbes de communication dans les exemples ci-dessus expriment donc des cas de la *communication avec soi-même* et peuvent, à vrai dire, être appelés *des verbes de perception*, à côté de *voir, sentir, toucher* ou *entendre*. La structure sémantique de ces phrases nous semble plus complexe que celle avec *voir* ou *sentir*, sans idée de transmission d'une 'information' : le sens de la perception est exprimé par un nom – concret ou abstrait – résultat d'une perception (*nuage, chaleur, parfum de cardamone, etc... = j'ai vu un nuage, j'ai ressenti de la chaleur, j'ai senti le parfum.....*). Une telle observation est accompagné par un verbe de communication, donc du transfert d'un savoir, mais ici c'est de la communication intérieurisée : c'est un 'transfert' des données naturelles en un jugement dans le cerveau humain - l'homme *pense que.....* Comme nos pensées conscientes se passent dans une langue, on peut dire qu'il se *dit que.....*

L'introduction d'un verbe de communication marque justement ce passage de la perception au jugement. L'emploi du présent omnitemporel donne à certaines de ces phrases le statut d'une définition, d'une loi (phrase générique), donc d'un reflet d'un savoir humain. Vu plusieurs fois l'apparition d'un nuage et ensuite de la pluie, l'homme pense maintenant que (*se dit que*) après un tel nuage arrive la pluie – *annonce la venue de la pluie – annonce la pluie*. Ces exemples illustrent tous des situations où :

Quelqu'un aperçoit qch qui lui fait penser à qch d'autre

La production d'un signe se passe entièrement dans le cerveau humain par interprétation des phénomènes naturels qu'il aperçoit :

L'argument *p* = qq aperçoit qqch

L'argument *q* = il interprète ce phénomène comme signe de qch

Notre classement de tels emplois est réparti en deux domaines d'action du langage : *constatifs/actes illocutoires assertifs* et *performatifs/actes illocutoires directives*, au sens figuré toujours, et présenté dans l'ordre alphabétique des verbes à l'intérieur des sous-classes d'objets.

Certains exemples viennent du *Dictionnaire* de Dubois et Dubois-Charlier (avec une référence quant à leur classement dans ce dictionnaire) et tous les exemples sont accompagnés d'une traduction automatique (du Google, comme le plus accessible à tout un chacun) et de notre traduction pour faire remarquer qu'un pourcentage minime seulement des traductions automatiques est correct.

Les définitions sémantiques de chaque verbe sont formulées d'une façon simple et assez générale pour faire ressortir clairement les différences de sens de ces verbes de communication, et toujours par rapport au sens de *dire*, (cf. également les définitions sémantiques des verbes de parole dans Jamrozik : 1991).

5.1. Prédicats d'interprétation des données perçues du monde extérieur – 'assertifs' au sens figuré

Nous gardons la même répartition pour d'autres prédicats de communication que pour le verbe *dire*, selon deux buts de base dans lesquels nous nous servons du langage dans la vie : asserter sur les faits et effectuer des actes de langage performatifs. Les deux sections ci-dessous illustrent ces emplois de verbes de communication.

Nous commençons par proposer une définition sémantique de chaque verbe, ensuite tentons une description de type sémantique de sujet de chaque exemple relevé (pour rendre compte de types des données perçues, source de la production des signes), dans laquelle nous nous inspirons librement des classes d'objet pour fournir plus des précisions qu'une description par traits sémantiques. Chaque phrase est traduite en polonais, tout d'abord automatiquement (avec notre commentaire de cette traduction) et par nous même, pour faire ressortir les problèmes qui bloquent, selon nous, le progrès du Taln et pour donner des explications pratiques, basées sur le sens, des traductions en polonais possibles. Nous comparons aussi une structure sémantique réalisée par chaque phrase de communication avec celle de notre définition du prédicat

d'ordre supérieur de communication, pour rendre compte des ellipses de sens dont sont parsemées nos énoncés et qui ne sont pas du tout déchiffrées par de logiciels de traduction.

5.1.1. les emplois de perception et d'interprétation des données comme signe-savoir (imperfectifs) - (*faire*) *savoir*

Dans ce paragraphe nous présentons des cas où les verbes de communication sont employés dans le sens de *communication avec soi-même* et, plus précisément, au sens d'acquisition d'un savoir sur le monde à partir des données 'naturelles' (signes non-intentionnels). Ils sont de caractère générique et réalisent des structures sémantiques qui viennent d'être présentées. Nous les interprétons de la sorte selon nos critères sémantiques : l'aspect imperfectif (omnitemporel, déduit d'une itérativité) et une détermination définie, qui indique un type de référent. Du point de vue de l'aspect, de tels emplois de ces verbes, réalisent une configuration aspectuelle durative, omnitemporelle, qui est une dérivation sémantique par rapport à l'aspect inhérent aux verbes de communication cités : ponctuels, résultats, selon le modèle de base : *il a dit que* Quant aux définitions sémantiques, nous proposons pour chaque verbe une formule simple, générale, de ses sémes constitutif mais qui permette de saisir l'essentiel du sens de chaque verbe par rapport au sens d'un autre prédicat de ce type.

annoncer – *p (faire) savoir que q + dans l'avenir + à un public large*

<phénomène météo>

La chaleur annonce l'orage (Dubois C3a.2 (qc) *ind qc p avance laisser prévoir*)

Google traduction: ?*Ciepło zapowiada burzę*

(problème lexical : mauvaise interprétation de *chaleur*)

pol. *Upał zapowiada burzę*

(*p* → *z*) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (*p*)

Comme dans la plupart des cas du paragraphe précédent, l'argument propositionnel *p* – création d'un signe – est réduit à son argument intérieur, ici : substantif abstrait, mais il est facile de reconstituer le sens complet de ce *p* comme une phrase générique, de sens potentiel, par exemple : *quand il y a de la chaleur on peut s'attendre à un orage*. Un tel 'message' est un communiqué d'un savoir sur le monde acquis par un humain sur la base de ses expériences.

<oiseau>

Les canards sauvages annonciateurs de l'hiver (Lexis)

Gg tr. : **Ostrzeżenie dzikie kaczki zimą*

(phrase grammaticalement erronée)

pol. *Dzikie kaczki – zapowiedź zimy*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Le dictionnaire *Lexis* explique cet emploi par : *en être le signe certain*. Ce sens est donné explicitement dans une des formes nominales de ce prédicat, par exemple : *Le professeur doit avoir reconnu un signe annonciateur* (Butor in Lexis). Nous notons une réduction de l'argument *p* en substantif concret qui est le sujet de la phrase et qui est seulement le thème *d'une activité des canards sauvages* qui se laisse convertir en signe *de l'hiver qui approche*. *L'hiver* n'est également qu'un thème d'une proposition au sujet de l'hiver.

<race humaine>

L'Homme de Piltdown (...) semble annoncer *l'homme du paléolithique supérieur* (TLF)

Gg tr. : **Człowiek z Piltdown* (...) wydaje się zwiastować człowieka górnego paleolitu

(*zwiastować* est une mauvaise traduction ici : manque d'une description des restrictions sémantiques précises)

pol. *Człowiek z Piltdown* (...) wydaje się zapowiadać człowieka z górnego paleolitu
(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

<événement naturel>

(...) des cataclysmes qui peuvent annoncer la fin du monde (TLF)

Gg tr. : *(...) Kataklizmów, które mogą zwiastować koniec świata
(déclinaison erronée)

pol. (...) kataklizmy, które mogą zapowiadać koniec świata

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

<artefact-écrits>

(...) Spinoza annonce le libéralisme du XVIII^e s. (Tlfi)

Gg tr. : **Spinoza ogłasza liberalizm z XVIII wieku*

(le logiciel ne distingue pas le sens agentif du non agentif)

pol. *Spinoza zapowiada liberalizm XVIII w.*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Chaque humain, à la différence d'un logiciel-traducteur, interprète cette phrase de la sorte, en restituant l'abréviation-métonymie : *L'œuvre de Spinoza, ce qu'il a dit ou écrit, annonce, donc fait savoir que.....*

avertir – p (faire) savoir que *q* +(se) mettre en garde

<phénomène météo>

Les nuages gris avertissent les passants de la venue de l'orage

Gg tr. : *Szare chmury ostrzec przechodniów o przyjście burzy
(conjugaison erronée)

pol. Szare chmury uprzedzają, ostrzegają przechodniów o nadaniu burzy
(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

<oiseau>

Les hirondelles nous avertissent que le printemps approche

Gg tr. : *Jaskółki ostrzegają nas, że zbliża się wiosna

(interprétation d'avertir peu précise ; problèmes de formulation précise des restrictions sémantiques)

pol. Jaskółki powiadają nas, że zbliża się wiosna

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Cet emploi d'avertir n'est pas un emploi performatif, mais constatif. Cette différence est signalée par l'emploi du présent omnitemporel. Dans cet exemple avertir n'est pas un verbe résultatif, mais il représente une configuration aspectuelle : durative-itérative. Son sens constatif est réalisé par une restriction sur une partie de sa structure sémantique, à savoir faire faire qch à qq, seuls les sèmes faire comprendre qch à qq sont 'actifs'. C'est pour cela que le sens de la complétive est : qch se passer et non faire faire qch à qq. C'est un bel exemple de la richesse sémique et aspectuelle d'un signe linguistique : la richesse de la structure sémantico-aspectuelle d'un mot constitue une source de sa polysémie. Les possibilités potentielles de la polysémie, selon nous, font d'un signe linguistique une entité de communication extrêmement économique, peut-être la plus économique qu'elle soit dans l'univers de l'information.

deviner - p (faire) savoir + re-faire le sens d'un q - signe secret ou mal perçu par les sens

<humain prédicatif>

L'astrologue devine notre avenir, qu'un proche va mourir (Dubois C2d.1) dic avenir/QUE auprès

Gg tr. : *Astrolog odgadnąć naszą przyszłość, krewny umrze
(conjugaison erronée)

pol. Astrolog odgaduje naszą przyszłość, że ktoś bliski umrze
(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Dans *Le Dictionnaire....* de Dubois et Dubois-Charlier la plupart des emplois de deviner sont classés comme psychologiques. Pour nous, la lecture de cet exemple, comme du type de 'l'interprétation des données de l'Univers' est possible grâce au savoir pragmatique et la compréhension du substantif astrologue – on sait qu'un astrologue analyse les positions des astres pour formuler des horoscopes.

Donc l'argument *p* - *production d'un signe* – ici : perception d'un phénomène naturel se réalise implicitement dans le type sémantique de la personne-sujet. Le même verbe va figurer dans d'autres endroits de notre classification ci-dessous (I.1b, I.2, I.3.), mais à chaque fois c'est pour nous un prédicat de la communication intérieure (perception, catégorisation, pensée, signe). En plus il est intéressant d'analyser le sens du syntagme *notre avenir*, car selon nous *avenir* signifie *les événements futurs* – un substantif abstrait, une réalisation de l'argument *q* – *interprétation d'un signe*.

dévoiler - *p* (*faire*) *savoir q secret*

<nature>

La nature dévoile que son désordre n'est qu'apparence (Huyghe, *Dialog. avec visible* in Tlfî)

Gg tr. : **Natura pokazuje, że jego wygląd jest zaburzeniem*
(traduction comique, incompréhensible)

pol. *Natura pozwala odkryć, że jej nieuporządkowanie jest jedynie pozorem*
(*p* → *z*) est exprimé par un nom concret, réduction de (*p*)

<artefact>

Les œuvres (...) de Goya nous dévoilent un peintre entraîné comme physiquement dans les spectacles qu'il invente (Lhote, in Tlfî)

Gg tr. : **Prace (...) Odkrywamy Goya wyszkoleni fizycznie jako malarz pokazuje wymyślił*
(traduction de phrases complexes impossible)

pol. *Dzieła Goya odkrywają przed nami malarza jakby fizycznie obecnego w stworzonej przez siebie scenie*
(*p* → *z*) est exprimé par un nom concret, réduction de (*p*)

évoquer - *p* (*faire*) *savoir + faire penser à q déjà connu + par certains traits (anaphorique)*

<objet naturel>

Un rocher qui évoque vaguement une tête humaine (Lexis)

Gg tr. : **Rocka, że niejasno wywołuje ludzką głowę*
(encore une traduction comique ; interprétation du prédicat sans aucun lien entre les types sémantiques du sujet et de l'objet)

pol. *Skała, która przypomina nieco ludzką głowę*
(*p* → *z*) est exprimé par un nom concret, réduction de (*p*)

Nous comprenons bien qu'il s'agit de l'interprétation de la *forme d'un nuage* – ce rocher a pour qq une forme de (état)

indiquer - *p faire) savoir + (faire) voir q + position exacte*

<artefact>

La montre indique l'heure et les minutes (Dubois C3a.2 (qc) ind info marquer)

Gg tr. : *Zegarek wskazuje godziny i minuty*

pol. *Zegarek wskazuje godzinę i minutę*

(une traduction correcte sauf la reconnaissance du pluriel et du singulier)

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

La position des aiguilles d'une montre (p) fait savoir quelle heure il est (q).

marquer - *p (faire) savoir + (faire) voir q(où se trouve x) + par une marque*

<artefact>

La montre marque les heures (Dubois C3a.2 (qc) ind qc indiquer, montrer)

Gg tr. : **Pokazy zaznaczyć godziny*

(mauvaise reconnaissance des lexèmes montrer/montre)

pol. *Zegarek wskazuje godziny*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

présager - *p (faire) savoir + est un signe de q + probable*

<phénomène de la nature>

Le vent présage l'orage (Dubois C3a.2 (qc) ind qc p avance prédire, annoncer)

Gg tr. : **Omen huraganem*

(la forme verbale n'est pas reconnue)

pol. *Wiatr wieszczyc burzę*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

rappeler - *p (faire) savoir + (faire) revenir à l'esprit q (anaphorique)*

<phénomène de la nature>

Les journées de plus en plus courtes rappellent que l'hiver approche

Gg tr. : **Dni stają się krótsze, jak zima zbliża się do wycofania*

(traduction fautive par l'ajot d'un lexème)

pol. *Coraz krótsze dni przypominają, że zbliża się zima*

(se) signaler - *p (faire) savoir + par un signal + d'un futur q*

<phénomène de la nature>

Un changement de temps se signale souvent par un vent violent

Gg tr. : **Zmiana jest oznaczony przez silny wiatr*

(traduction incompréhensible à cause de la non reconnaissance du GN sujet)

pol. *Zmiana pogody często poprzedzana jest silnym wiatrem*

signifier – *p* (faire) savoir + est le signe du *q*

<phénomène de la nature>

Le départ de cigognes de Pologne signifie la fin de l'été

Gg tr. : *Bociany z Polski oznacza koniec lata

(la non reconnaissance du SN sujet rend cette traduction incorrecte)

pol. Odlot bocianów z Polski oznacza koniec lata

Les emplois analysés ci-dessus se caractérisent, selon nous, par des structures sémiques précises pour chaque verbe, dont le noyau est (faire) savoir + des sémes spécifiques, par la temporalité omnitemporelle, la détermination qui définit ces phrases comme génériques et par des types sémantiques précis des positions argumentales, décrites à l'aide des classes d'objet : les <humains> sont exclus de la position sujet (sauf <humain prédicatif> comme p.ex. astrologue), au profit de : <phénomène de la nature>, <artefact>, <phénomène météo> <oiseau>, <objet naturel>, etc.

5.1.2. les emplois de perception et d'interprétation des données comme signe-information (imperfectifs et perfectifs) - (faire) comprendre

Nous avons déjà dit ci-dessus que les phrases d'interprétation des données sont en fait un enregistrement d'une situation à répétition où *une cause produit un effet*. Ce constat a des implications d'ordre aspectuel, car selon la méthodologie adoptée, une *cause* est un concept simple perfectif (cf. Karolak : 2007), car indépendement de la nature sémantique de cause, *action*, *processus* ou événement qui précède son effet, c'est le moment du déclenchement de cet effet qui compte. Nous considérons donc l'aspect de la notion-prédicat de *cause* comme ponctuel.

Nous avons déjà expliqué également que les positions sujet de ces phrases sont souvent occupées par des substantifs : concrets ou abstraits, abréviations d'une situation de 'production' d'un signe. (*x*) est exprimé par un nom concret, réduction de (*p*) ; *p* → *z*. Les reconstructions de leurs sens possibles nous communiquent les canaux de perception des données : *sentir*, *voir* ou *entendre*.

Les verbes qui peuvent être employés pour exprimer de telles situations sont : *annoncer*, *affirmer*, *assurer*, *avertir*, *avouer*, *dessiner*, *deviner*, *entendre*, *évoquer*, *marquer*, *montrer*, *parler*, *pointer*, *puer*, *présager*, *rappeler*, *réfléter*, *respirer*, *révéler*, *signer*, *suer* et *signifier* dans leur sens aspectuel de base perfectif : *qch est arrivé qui fait que qq a compris que qch peut arriver*, avec des configurations d'aspect possible pour exprimer un présent actuel.

Quant au sens des verbes énumérés, il s'avère que différents types de sens sont représentés : ceux de communication verbale (*annoncer*, *affirmer*, *avouer*,

évoquer, parler, rappeler, etc.), de perception par tous les sens humains (*entendre*), de l'expression des signes 'physiologiques' (*puer, suer*), ceux de la communication par geste (*marquer, montrer, pointer*), des verbes de transfert d'information par signe (*signer, signifier, dessiner*), des verbes d'interprétation des données (*deviner, présager*) et même des verbes désignant une action physique (*réfléter, respirer, révéler*). Pourtant ils réalisent tous notre définition sémantique de *communication* en étant des prédicts de phrases où une production de signe (*p*) et son interprétation (*q*) sont 'jointes' par le sens du verbe qui décrit la manière de cette 'jonction' (cf. à ce sujet : Biardzka : 2009 : 374).

Quant aux définitions de chaque verbe analysé, nous tenons à souligner et à rappeler encore une fois, que selon notre approche, le verbe garde toujours sa structure sémique de base (sauf des cas d'homonymie) dans chacun de ses emplois, les différentes significations contextuelles étant le résultat de telle ou autre restriction imposée sur un sème particulier ('bloquage' d'un élément de sens). La notation de *faire (comprendre)* à la place de *(faire) savoir* doit rendre compte seulement d'un changement aspectuel, dû à la configuration aspectuelle : *le temps intérieur* (l'aspect du prédict) est dominé par *le temps extérieur* (l'aspect du temps verbal employé) (cf. Karolak : 2007 : 35-53). Dans leurs emplois de base, de communication verbale, ces verbes sont perfectifs et ont le sens : *x faire savoir p à y*, c'est-à-dire : *x dire p à y*, *x annoncer p à y*, *x affirmer p à y*, etc.

annoncer - *p (faire) comprendre que q + dans l'avenir + à un public large*

Le verbe *annoncer* par rapport à *dire* a une structure sémique plus riche ; il diffère de *dire* une avant tout par l'ajout du sème : *sur le futur* donc une restriction d'ordre temporelle ; une autre restriction concerne l'interlocuteur – le plus souvent c'est *un grand public*, d'où une traduction en polonais possible aussi : *podać do wiadomości*.

<phénomène météorologique>

Ce nuage noir annonce une averse

Gg tr. : *Chmura ta zapowiada burzę*

(traduction peu précise)

pol. *Ta czarna chmura zapowiada ulewę*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Nous comprenons bien qu'il s'agit de *l'apparition d'un nuage* (événement), donc de sens : *j'ai vu ce nuage et je crois qu'il va pleuvoir*. Nous interprétons cet exemple comme de sens actuel, à cause du démonstratif déictique *ce*. Or, *ce nuage* (au lieu, par exemple, de : *le nuage noir*, permet de comprendre que c'est un emploi actuel (non omnitemporel) et cette donnée est interprétée par le

‘locuteur-interlocuteur’ comme un signe-information sur le temps à venir. Selon notre méthodologie *une information* est un substantif concret (avec absorption), car c’est quelque chose que quelqu’un a appris de neuf.

L’exemple suivant aurait une même interprétation atcutelle :

Cette belle journée annonce l’été (Lexis)

Gg tr. : *Ten piękny letni dzień ogłoszenia

(le prédicat est mal interprété et ensuite la phrase est devenue incompréhensible)
pol. Ten piękny dzień zapowiada lato

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

On peut le développer comme : *Le beau temps cette journée est un signe de l’été qui approche.*

Le substantif *une journée* est interprété ici comme *un intervalle de temps*, donc nom concret selon la méthodologie adoptée, ce syntagme nominal signifie pourtant *le beau temps* qui a pour nous un sens abstrait : *il a fait beau* ce qui montre à quel point les formes d’une langue sont des ‘abréviations’ des sens complexes.

Malgré les apparences, des ressemblances formelles, l’exemple suivant, avec un *ce* déictique également, reste ambigu, sans un contexte plus large.

<plante-fleur>

Cette petite fleur qui annonce le printemps (Hugo in PR)

Gg tr. : Ten mały kwiat, który zwiastuje wiosnę

(une des rares traductions correctes)

pol. To ten kwiatuszek zapowiada wiosnę

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Selon nous, et la mise en relief en serait une preuve, *cette petite fleur* peut désigner un type de fleur, donc avoir une lecture générique, mais celle, actuelle, n'est pas exclue. Par contre *ce nuage*, serait un référent actuel par sa nature vouée au changements.

<artefact>

Cet emploi est classé comme <artefact> car il est évident *qu'une sonnerie* est un objet fait et mis en marche par un humain, mais *le son de cette sonnerie* est devenu *un signe-information* pour les employés.

La sonnerie annonce la fin de la journée de travail (Lexis)

Gg tr. : Dzwon ogłasza koniec dnia pracy

(traduction tout à fait acceptable)

pol. Dźwięk dzwonka ogłasza koniec dnia pracy

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

La traduction en polonais, *ogłasza*, fait ressortir le sens : *pour le public large, propre à annoncer*

Dans les deux dictionnaires de langues cités, ce type d'exemple est classé comme :

c/ sujet nom de chose /Lexis/ et le sujet. et l'objet désignant gén. un inanimé / TLF/

Telles sont les définitions des sujets de la phrase selon des dictionnaires de langue qui ensuite se retrouvent dans des dictionnaires électroniques. Sémantiquement, il est clair que ce nom de chose est une appellation d'un argument objet, abréviation de toute une proposition *p* désignant la production d'un signe : le son d'une sonnerie est un signe pour terminer un travail.

<fait de société>

La décadence s'annonce de toutes parts (Voltaire in PR)

Gg tr. : *Decadence wygląda wszędzie

(encore une traduction comique: le prédicat n'est pas reconnu)

pol. *Dekadencja ujawnia się ze wszech stron*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

La forme pronomiale du verbe désigne un phénomène, donc un non-agentif, qui se laisse apercevoir et comprendre par des situations, événements, comportements, etc. qui s'exprimeraient par des abstraits selon nous. C'est un emploi décrit par le dictionnaire comme : 4 Pronom. *Apparaître comme devant prochainement se produire.*

La rentrée s'annonce plutôt bien (PR)

Gg tr. : *Tyl wygląda całkiem nieźle

(une traduction bien comique à cause de la non reconnaissance du sens du sujet)

pol. *Powrót do szkoły po wakacjach raczej dobrze się zapowiada*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

<signes>

Il y avait partout des signes qui annonçaient la venue de la guerre (Le Clézio)

Gg tr. : *Wszędzie pojawiły się oznaki, że przepowiedziała nadzieję wojny

(le pronom relatif non reconnu; traduction d'annoncer erronné)

pol. *Wszędzie były znaki, które zapowiadały nadzieję wojny*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Un signe est un nom concret (avec absorption) mais il est évident qu'il s'agit des événements, des situations ; etc., interprétés comme signes de la guerre.

affirmer – *p (faire) comprendre que q est vrai*

<fait de société>

La crise affirme le besoin de retrouver le juste prix et la qualité (site Internet)

Gg tr. : **Punkty kryzys na potrzebę, aby znaleźć właściwą cenę i jakość*

(la moitié de la traduction est incompréhensible – le prédicat n'est pas reconnu)

pol. *Kryzys potwierdza potrzebę znalezienia właściwej ceny i jakości*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

Encore une phrase elliptique : la crise fait savoir qu'il faut entreprendre des démarches pour l'arrêter.

L'année 2005 affirme la polyvalence de l'esprit du VTT (...) (site Internet)

Gg tr. : **L'année 2005 potwierdza wszechstronność duchu rowerze górkim*

(le sens de l'expression *l'esprit de*n'est pas reconnu tu tout)

pol. *Rok 2005 potwierdza*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

assurer – p (faire) comprendre que q est sûr

<fait de société>

Cet accueil l'assurait des bonnes dispositions du public (Lexis)

Gg tr. : **Ten dom zapewnił publicznych dobre przepisy*

(le lexique mal reconnu et en plus sans aucun lien sémantique)

pol. *Takie przyjęcie zapewniało o przychylności publiczności*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

Ces premiers applaudissements du public nous assurent du succès durable de la pièce

Gg tr. : **Te pierwsze oklaski od publiczności, że zapewnienie zrównoważonego sukcesu gry*

(le sens interprétable, mais grammaticalement erronné)

pol. *Pierwsze oklaski publiczności zapewniają nas o trwałym sukcesie tej sztuki*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

Les deux situations décrites permettent de comprendre, de croire que tout ira bien; donc elles sont un signe de qch qu'on voudrait qui se passe, la réaction du public est un signe-présage du succès.

A noter aussi qu'il y a des emplois d'*assurer* qui à la première vue semblent identiques, mais ne le sont pas car ils décrivent des situations de cause et effet et non pas de signe-information, par exemple :

C'est dans ce climat fortuné que la plus mélodieuse des langues s'est unie à la musique des anges, et cette alliance leur assure un empire éternel. (Rivarol dans le Frantext)

La traduction en polonais fait aussi ressortir cette différence - *gwarantuje* - c'est *rendre sûr* mais c'est une expression d'une cause et d'un effet et non pas d'un signe interprété comme une information. Ceci est exprimé explicitement dans l'exemple suivant :

Et quelle que soit la cause qui nous assure la présence de l'objet qui nous est cher, on l'accepte toujours avec joie (Staël Germaine De dans le Frantext)

avertir - *p (faire) comprendre que q + (se) mettre en garde*

(sans emploi du subjontif - que = *że* et non pas = *żeby*)

Le verbe *avertir* se distingue de *dire* par enrichissement de sa structure sémantique par l'adjonction du sens télétique : *pour mettre quelqu'un en garde*. La situation à venir, peut être subjectivement valorisée par le locuteur, ici 'locuteur-interlocuteur' comme *mauvaise*, mais elle peut également très souvent être absolument neutre, selon le sens de *l'objet* d'avertissement, d'où deux traductions de base en polonais, respectivement : *ostrzec* et *uprzedzić*.

<phénomène météorologique>

Presque aussitôt les premières brumes arrivèrent, puis les pluies, qui nous avertirent que l'hiver approchait (E. Fromentine/Dominique)

Gg tr. : **Niemal natychmiast pojawiły się pierwsze mgły i deszcze, który ostrzegł nas, że zima się zbliża*

(une traduction étonnement correcte, sauf l'interprétation du pronom *qui*)
pol. *Prawie natychmiast nadeszły pierwsze mgły, potem deszcze, które nas ostrzegły, że nadchodzi zima*

(p) est exprimé en entier par une phrase relative

C'est un exemple assez rare où le sujet de la phrase est exprimé par toute une proposition - phrase relative

<événement naturel>

(cf. Lee : 2001)

Une secousse les avertit enfin que le bateau abordait (Hugo)

Gg tr. : **Wstrząsnąć Łódź wreszcie ostrzega, że skierowana*

(encore une traduction qui prouve que la structure sémantique de la phrase n'existe pas pour ce logiciel)

pol. *Wstrząsnąć statek do brygady*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

<comportement animal> :

Le gardien a été averti par les chiens qu'un voleur rôdait dans le jardin

Gg tr. : **Strażnik został zaalarmowany przez złodzieja psów grasuje w ogrodzie*

(les liens sémantiques de cette phrase n'existent pas pour le logiciel-traducteur)

pol. *Strażnik został ostrzeżony przez psy, że jakiś złodziej krąży w ogrodzie*
(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Remarquons, que le sens non-agentif des *chiens* est exprimé par un emploi de la voix passive.

<artefact>

En sonnant sur les poutres ferrées d'un pont-levis, les roues du carrosse avertirent Isabelle qu'on était arrivé au terme de la course (Th. Gauthier/*Le Capitaine Fracasse*)

Gg tr. : **Dzwonienie na belkach kolejowych most zwodzony, koła trener ostrzegły Isabelle, że stało się po wyścigu*

(traduction d'une phrase complexe incompréhensible)

pol. *...dźwięcząc po belkach zwodzonego mostu, koła karocy dały znać Izabeli, że dotarli do końca trasy*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

A chaque instant il consultait l'horloge du théâtre qui par des chiffres éclatants de lumière et se détachant sur un fond noir avertit les spectateurs, toutes les cinq minutes, de l'heure où il leur est permis d'arriver dans une loge amie (Stendhal/*La Chartreuse de Parme*)

Gg tr. : **W każdej chwili konsultacji z teatru zegara z genialnych postaci światła i ustawić na czarnym tle ostrzega widzów co pięć minut, do czasu, gdy są one dopuszczane do osiągnięcia w polu przyjaciela*

(traduction des phrases complexes reste totalement erronnée)

pol. *Co chwilę spoglądał na zegar w teatrze, który cyframi świecącymi w ciemności i odbijającymi się na czarnym tle informował widzów, co pięć minut, kiedy mogą odwiedzić zaprzyjaźnioną lożę*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Ces deux exemples démontrent que quand un artefact constitue une source de signe-information il y a une restriction sur l'élément de sens : *mettre en garde*.

Les deux traductions en polonais le confirment : un artefact peut 'informer' sur l'avenir.

avouer - p (*faire*) comprendre que q secret

<comportement animal>

Son attitude vaincu (*de la chatte*), les coins tirés et pâlis de sa lèvre gris pervenche *avouaient* une nuit de veille misérable (Colette in TLF)

Gg tr. : **Jego postawa pokonany (kota), a od kacikach blade wargi przyznał barwinek szary sen nędzne*

(traduction de la phrase complexe reste surréaliste)

pol. *Jej mizerna postawa (kotki), ściągnięte i pobladłe kąciki jej szarawego pyszczka zdradzały nędrzą, nieprzespaną noc*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

L'attitude de la chatte est *l'état* dans lequel elle est bien évidemment, donc c'est un substantif abstrait.

deviner - *p (faire) comprendre + re-faire le sens d'un q - signe secret ou mal perçu par les sens*

Selon nous le verbe *deviner* peut être employé comme un verbe d'interprétation des données et de communication avec soi-même, car son sens implique un travail intellectuel à base de toutes sortes de signes opaques et il peut fonctionner dans la structure : *deviner que* qui exprime un jugement, une opinion, une information comprise. La traduction de cet emploi en polonais fait ressortir encore ce sens d'interprétation des données : *domyślić się* et non pas *zgadnąć*.

<ombre>

On devine une ombre dans le jardin

Gg tr. : **Domyślamy cień w ogrodzie*

(déclinaison erronée)

pol. *Domyślamy się jakiegoś cienia w ogrodzie*

p = q

C'est un exemple intéressant, selon nous, car une perception-signe n'est pas communiquée du tout, elle est implicite. Ce qui est communiqué ou plutôt suggéré c'est un canal de la perception – la vue : *qq a a apperçu qch et il a pensé* (sans le savoir) *que c'est une ombre* (de qch bien sûr). Dans l'exemple suivant, l'interprétation des données est soulignée par l'emploi du passif :

<forme>

Une forme se devine dans la nuit

Gg. tr. : **Formularz można wyczuć w nocy*

(encore une traduction surréaliste)

pol. *Jakiś kształt majaczy w ciemności*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Le substantif *forme* ne communique que la moitié de son sens, car il implique une question : *de quoi ? laquelle ?*, par exemple : *une forme de rectangle, une forme d'un arbre, d'un humain*, etc. (cf. Karolak : 1999 : 24-25). Donc la perception des données est si réduite qu'on peut seulement déduire la présence de quelque chose dans son entourage.

Notre interprétation de ces exemples est : *je vois quelque chose qui me fait penser à une ombre, à une forme, que j'interprète comme une ombre, une forme*, donc un signe - quelque chose qui signifie pour moi quelque chose d'autre, qui me fait penser à qch d'autre. En ce qui concerne cette traduction en polonais, c'est une sorte de phraséologisme pour de tels sens : le fait que l'image qu'on voit est bien floue.

<bruit>, <lumière>, <parfum>

En quittant l'école, j'ai perçu, deviné, flairé un brouhaha, un éclairage, une odeur de grande liesse commençante... (Frapié in Tlf)

Gg tr. : **Po opuszczeniu szkoły, widziałem, domyślił się, powąchał się gwar, oświetlenie, zapach wielka radość zaczątkową*
(traduction incompréhensible)

pol. *Opuszczając szkołę spostrzegłem, wyczułem, zwietrzyłem gwar, światło, zapach wielkiej fety, która się zaczynała....*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

C'est toute une série de noms abstraits – phénomènes perçus – qui sont interprétés comme signes d'un événement. A noter que la traduction en polonais de cet emploi, ici : *wyczuć*, prouve encore une fois que le verbe *deviner* est un verbe d'interprétation des données à partir de différents sens humains : la vue, l'ouïe, etc.

<artefact>

On devine le rébus, le nom de l'inconnu (Dubois P3c.1)

Gg tr. : **Mamy odgadnąć zagadkę, nazwisko nieznane*
(mauvaise interprétation du prédicat et de la préposition)

pol. *Odgadujemy rebus, nazwisko nieznajomego*

Par terre un linoléum délavé où l'on devine à peine le dessin à grosses fleurs (Triolet in Tlf)

Gg tr. : **Wyblakłe linoleum, gdzie ledwo widoczny rysunek duże kwiaty*
(traduction légèrement agrammaticale)

pol. *Na podłodze linoleum z wytartym od mycia, ledwie widocznym, wzorem w duże kwiaty*

Je gravis d'un pas lourd les degrés de mon escalier. (...) je devine, plutôt que je ne la vois, une robe qui descend avec un bruit de soie froissée (France in Tlf)

Gg tr. **Wspiąłem stopni depcząc moich schodach. (...) Myślę, niż nie widzę, że idzie suknię z Szelest jedwabiu*

(les prédicats des phrases simples ne sont pas reconnus et donc le sens du tout - asémantique)

pol. *Wszedłem po stopniach moich schodów ciężkim krokiem. (....) odgaduję raczej, niż widzę, że ktoś schodzi w sukni szeleszcząc jedwabiem*

Pour *deviner* une restriction de base est à noter sur la position de sujet : *un humain* y est obligatoire. Le premier exemple de cette série explicite seulement les thèmes de l'action de *deviner*, sans préciser les détails. Par contre dans les deux exemples suivants, nous comprenons que l'action intellectuelle de *deviner*, a comme support sensuel *la vue*.

dessiner – *p (faire) comprendre + (faire) voir + par un signe visuel (graphique)*

<artefact>

La robe dessine la taille

Gg tr. : **Rozmiar sukni zwraca*

(le verbe mal interprété)

pol. *Sukienka podkreśla talie*

Vu un substantif concret dans la position du sujet, cet exemple appartient bien évidemment à des emplois d'interprétation des données : <artefact> (*faire) voir* qch à <humain>, donc encore une fois, nous ne sommes pas d'accord avec le classement du *Dictionnaire* pour apprendre à communiquer un sens un classement syntaxique n'est pas suffisant.

entendre – *(faire) comprendre le sens de q + par un signe acoustique*

<signe - sens anaphorique>

On entend par là que Paul a des ennuis (Dubois C2d.1) dic sens/Q auprès de - signifier, vouloir dire

Gg tr. : *Oznacza to, że Paweł jest w tarapatach*

(une bonne traduction!)

pol. *Rozumiemy, że Paweł ma kłopoty / Z tego wynika, że Paweł ma kłopoty*

Dans cet exemple *entendre* signifie bien sûr *comprendre*, mais sans co-texte ou contexte on ne peut pas savoir si c'est un emploi d'interprétation des données ou alors de communication verbale, *par là* ayant un sens anaphorique.

évoquer - *p (faire) comprendre + faire penser à qch déjà connu q + par quelques traits (anaphorique)*

<parfum>

Ce parfum de cardamone mêlé à l'odeur du tabac de Macédoine évoquera toujours pour moi Abdoul Hamid (Frantext – Grece)

Gg tr. : **Zapach kardamonu zmieszany z zapachem tytoniu w Macedonii zawsze będzie wywoływać dla mnie Abdul Hamid*

(traduction du verbe peu précise)

pol. *Zapach kardamonu zmieszany z zapachem tytoniu zawsze będzie mi przypominał Abdula Hamida.*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Un parfum, c'est qch qu'on ressent, donc un nom avec absorption, un concret. Ce syntagme nominal concret, sujet de la phrase, est également une abréviation de l'argument propositionnel *p* et qui ne décrit pas explicitement cette situation de production d'un signe, mais qui laisse deviner que chaque fois que *les odeurs* en question sont senties par *x*, ils lui font penser à *y*, d'où la traduction littérale polonaise : *przypomnieć*.

<artefact>

Cette maison évoque ma jeunesse (Dubois C4/03 (qc)ind sent A qn faire penser, rappeler)

Gg tr. : *Ten dom przywołuje swoją młodość

(interprétation erronée de l'adjectif possessif)

pol. *Ten dom przypomina mi młodość*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Le dernier exemple ci-dessous a comme sujet un indéfini, ce qui confirme encore que cette position argumentale d'évoquer est ouverte à une proposition et non seulement à ces abréviations à un nom concret ou abstrait.

Ceci n'évoque rien à P (Dubois C4/03 (qc)ind sent A qn faire penser, rappeler)

Gg tr. : *To nic nie znaczy dla P

(la phrase traduite est sémantique mais ce n'est pas le sens exact de la phrase initiale)

pol. *To niczego nie przypomina Pawłowi*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Un artefact (ou un événement – cet exemple reste ambigu) *fait penser* à un homme à qch d'autre, donc nous sommes en présence d'une même restriction – *un humain* est obligatoirement le patient d'évoquer. C'est un verbe anaphorique, car il est employé pour référer à une entité existante auparavant.

marquer – *p* (faire) comprendre + (faire) voir *q* (où se trouve *x*) + par un signe visuel (marque)

Dans l'exemple analysé ci-dessous le sème 'indiquer' est employé au sens figuré bien sûr car le mécanisme d'une montre n'a rien d'agentif en lui-même. Et le sème 'endroit' doit être compris également d'une façon figurée, car il s'agit du sens : à quel 'endroit' de la journée nous sommes. Le sens actuel est interprété à la base du sens : *indiquer une heure exacte*.

<artefact>

La montre marque deux heures (Dubois C3a.2 qc ind qc indiquer, montrer
Gg tr. *Marka zegarka dwie godziny

(encore une preuve que le logiciel-traducteur ne voit pas une phrase mais des lexèmes juxtaposés)

pol. *Zegarek wskazuje drugą (godzinę)*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

La taille se marque par le pli (Dubois C3b.1 ind qc par qc souligner)

Gg tr. *Rozmiar jest oznaczony przez krotnie

(le lexème *pli* n'est pas reconnu)

pol. *Fałdka zaznacza talię*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Cet exemple semble confirmer l'élément sémantique de base de la définition de *marquer* : (*faire*) *voir où se trouve un lieu* - un pli montre où est la taille

montrer – *p (faire) comprendre + (faire) voir q (où se trouve x) + par un geste'*

Nous analysons les emplois de *faire savoir*, donc *communiquer par un geste* du verbe *montrer* dans l'analyse des emplois de *communication par geste*, dans la dernière partie de ce livre – Chapitre VI. L'exemple analysé ici c'est bien sûr un emploi de son sens figuré – (*faire*) *voir*.

<signe>

Ces signes montrent l'imminence du danger, que tout est prêt (Dubois C4/04 (qc) ind qc abs, que dénoter, montre)

Gg tr. : *Objawy te wskazują bezpośrednie niebezpieczeństwo, wszystko jest gotowe (traduction légèrement incorrecte du point de vue de la grammaire)

pol. *Te znaki wskazują na bliskość niebezpieczeństwa, że wszystko jest gotowe*
(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Encore une fois, notre classification des substantifs concrets et abstraits diffère de celle traditionnelle des manuels de grammaire. Pour nous, c'est un nom avec *absorption*, selon sa définition sémantique : *un signe c'est qch qui signifie qch d'autre*, dérivé de la structure prédicat-arguments : *x signifier y* (cf. Karolak, Nowakowska : 1999 : 24-25). Rétonons au passage, *qu'un sens* est également un substantif concret, 'avec absorption', car c'est *qch que x signifie*.

<arterfact>

La voiture montre des signes de faiblesse (Dubois C4b.3 qc ind abstrait)

Gg tr. : *Samochód wykazuje znaki słabości*

(traduction tout à fait acceptable)

pol. *Ten samochód daje oznaki zużycia*
(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

parler - *p (faire) comprendre q + par des signes verbaux (paroles)*

Cette emploi de *parler* et un emploi métaphorique bien sûr, car les paroles sont remplacées par des signes ou symboles véhiculés par un artefact

<artefact>

Ce monument parle du passé (Dubois C4/09 (qc) loq abs A évoquer)

Gg tr. : *Pomnik ten mówi o przeszłości*

(traduction acceptable)

pol. *Ten zabytek mówi o przeszłości*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Ce monument parle à P de son enfance (Dubois C4/09 (qc) loq abs A évoquer)

Gg tr. : **Pomnik ten mówi o swoim dzieciństwie w P*

(mauvaise interprétation du possessif défigure le sens de la phrase)

pol. *Ten zabytek przypomina Pawłowi o jego dzieciństwie*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

<artefact- oeuvre d'art>

Ce tableau parle à tous les visiteurs (Dubois C4/10 (qc) loq sent A qn toucher la sensibilité)

Gg tr. : **Ten obraz przemawia do wszystkich odwiedzających*
(traduction légèrement erronée)

pol. *Ten obraz przemawia do wszystkich zwiedzających*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Les trois traductions en polonais témoignent d'emplois métaphoriques du verbe de communication par excellence – *parler* : dans la première phrase, ‘*mówić*’ signifie *raconte qch* sur l’histoire (le thème est exprimé uniquement), dans la deuxième ‘*przypomina*’ – *fait penser à son enfance* et dans la troisième : ‘*przemawia*’ exprime un amalgame *d'une histoire et des sentiments* éveillés par cet objet d’art.

pointer – *p (faire) comprendre + (faire) voir q +par un signe (point)*

Ce verbe est sans aucun doute un verbe de *communication par geste* – *montrer un point*, donc comme une façon de *montrer*, mais quand le sujet n'est pas humain, n'est pas agentif, il peut être considéré comme un verbe d'interprétation de données, il nous semble, car ni les seins, ni le jour, ni une lueur ne montre quoi que ce soit : pour nous ces phrases expriment le sens : *appercevoir qch en forme de point* :

<partie du corps>

Les seins pointent sous le chemisier (Dubois M3a.2 qc f.mvt VERS faire saillie)

Gg tr. : *Piersi pod linkiem bluzka

(le sens du prédicat n'est pas reconnu du tout)

pol. Widać piersi pod bluzką

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

<phénomène naturel>

Le jour pointe à l'horizon (Dubois L3a.1 qc lc.qp du début apparaître)

Gg tr. : *Dzień na horyzoncie

(le prédicat n'est pas reconnu et il est omis)

pol. Dzień wstaje na horyzoncie

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

<lumière>

Une lueur d'effroi pointe dans son regard (Dubois L3a.1 qc lc.qp au début apparaître)

Gg tr. : *Przebłysk strachu w jego oczach wskazówka

(le verbe n'est pas interprété comme le prédicat de la phrase)

pol. Błysk strachu pojawił się w jego spojrzeniu.

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

Les traductions en polonais rendent compte du sens *voir qch en forme d'un point et l'interpréter comme signe de qch.*

Nous postulons donc de classer ces emplois de *deviner* comme phrases de communication du type interpréter un signe : deux points sous un chemisier – *les seins* ; un point de lumière à l'horizon – *le levé du soleil* ; et au sens figuré : *un regard de peur*. Donc dans chaque cas, un locuteur-interlocuteur interprète un signe visuel.

puer – *p (faire) comprendre q + par un signe olatif*

Encore une fois nous nous trouvons dans un pays métaphorique d'emplois de prédicats de communication – interprétation des données – communication avec soi-même. Cet emploi de *puer* est possible grâce au terme 'sentir' qui désigne le canal de la perception olative, mais qui peut désigner aussi la naissance d'un sentiment, comme c'est le cas dans l'exemple ci-dessous :

<texte>

Son article pue l'hypocrisie (Dubois C4/02 (qc, qn) ind sent abs exprimer)

Gg tr. : *Artykuł cuchnie hipokryzją

(la traduction littérale du verbe)

pol. *Z jego artykułu ‘jedzie’ hipokryzja*
(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

La traduction en polonais que nous avons choisie se situe dans le registre familier, mais reconstruit le mieux, selon nous, l'idée de *puer l'hypocrisie*.

rappeler - *p (faire) comprendre + faire penser à q déjà connu + par plusieurs traits (anaphorique)*

La formule sémantique de *rappeler* est semblable à celle d'*évoquer*. Pourtant ces deux verbes ne sont pas synonymes dans tous les contextes à cause des sèmes : *plusieurs traits* vs *quelques traits*. Selon le Tlf : *Faire (re)venir à l'esprit par une association mentale* (Tlfi)

<lieu>

Cette région rappelle la Suisse (Dubois C4a)

Gg tr. : **Obszar ten przypomina Szwajcarię*

(mauvaise déclinaison de *la Suisse* rend cette phrase erronnée)

pol. *Ten region przypomina Szwajcarię*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Nous avons décidé de classer cette phrase comme perception-information à cause du démonstratif *ce*, déictique, qui dénote une situation singulière, actuelle et qui *fait penser à qq à une autre région* semblable selon lui.

réfléter - *p (faire) comprendre q + par le reflet de q + déjà existant (anaphorique)*

<artefact-texte>

Ce roman reflète la pensée de P. (Dubois C4b.2 (qc) ind abs traduire, manifester)

Gg tr. : *Ta powieść odzwierciedla myślenie P*

(c'est une traduction correcte)

pol. *Ta powieść odzwierciedla myśli P.*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Nous avons hésité à classer cet emploi dans ce paragraphe, mais, finalement, selon le critère sémantique x signifier y on peut interpréter le sens d'un roman comme un signe des pensées d'un auteur : le sens de son texte nous fait comprendre ce qu'il pense. Rappelons également qu'un *sens* est un nom concret, *avec absorption*, selon la méthodologie de *la grammaire à base sémantique* (cf. Chapitre I).

respirer - *aspirer et souffler de l'air*

L'exemple ci-dessous parle d'une maison qui est devenue signe d'ennui et c'est une phrase d'interprétation des données, car un inanimé peut 'exprimer' qch

seulement par intermédiaire d'une interprétation humaine, donc le sens initial du verbe a dans cet emploi la signification : *p (faire) comprendre + qch d'exhalé par qq/qch que q* :

<artefact- bâtiment>

Cette maison respire l'ennui (Dubois C4b.5 qc/qn ind sent, exprimer)

Gg tr. : **To emanuje domu nuda*

(l'ordre des mots invalide)

pol. *Z tego domu zionie nudą*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Cette maison est bien évidemment un thème qui résume une caractéristique plus développée de ce lieu. Ce thème désigne seulement *une source d'ennui* éprouvé par quelqu'un au contact sensuel de cette demeure, donc une cause qui déclenche un effet – une information déduite à propos d'une maison.

révéler – *p (faire) comprendre + faire voir q + parmi autres 'objets'*

<artefact- oeuvre d'art>

Son talent se révèle dans ce tableau (Dubois C4b.1(s) (qc) ind tel se manifester)

Gg tr. : **Jego talent objawia się w tej tabeli*

(le lexème tableau mal traduit car le logiciel ne 'voit' pas de liens sémantiques entre les parties de la phrase)

pol. *Jego talent objawia się w tym obrazie*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

<artefact-vêtement>

Son sérieux se révèle dans sa tenue (Dubois C4b.2 qc ind abstrait montrer)

Gg tr. : **Udowadnia swoją powagę w jego stroj*

(problème des prépositions)

pol. *Jego powaga ujawnia się przez ten strój*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Les deux artefacts, *un tableau* et *une tenue*, jouent le rôle de signes-information pour un humain sur un autre homme : sur son talent et sur son comportement. Les traductions en polonais, dans leur forme pronominale, prouvent que les signes en question ne sont pas produits par un agent, mais qu'ils sont interprétés comme tels par quelqu'un. Les informations sur les personnes décrites sont formulées comme thèmes des phrases et les sources des signes sont communiquées par des constructions prépositionnels, causales du point de vue de la sémantique.

signer - *p (faire) comprendre + laisser voir q + par signe d'identité*

Dans l'exemple analysé, la marque-signe d'identité est utilisée au sens figuré – *un poignard* n'est pas un stylo pour signer. La métaphore est pourtant possible grâce au sens : outil-marque d'identité :

<artefact-outil>

On signe son crime par ce poignard (Dubois C3b.1 ind qc p indice laisser une marque de)

Gg tr. : **Zarejestruj się na jego przestępstwa przez sztylet*

(traduction à peine compréhensible à cause de l'ordre des mots incorrecte)

pol. *Podpisuje swoją zbrodnię tym sztyletem*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

signifier - *p (faire) comprendre + le sens de q*

Le verbe *signifier* exprime d'une façon explicite une communication de sens : relation entre un signe et son interprétation.

<phénomène météorologique>

Ce vent signifie la pluie (Dubois C2d.1 dic ordre/Q auprès d vouloir dire, indiquer)/

Gg tr. : **Oznacza to, deszcz wiatr*

(l'ordre des mots incorrect rend cette traduction invalide)

pol. *Ten wiatr oznacza deszcz*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

Selon nos critères, le démonstratif *ce* marque une situation actuelle de compréhension du sens d'un signe météorologique. Les exemples suivants présentent un même type d'informations et les traduction en polonais sont basées également sur la racine *znak*.

Toute la nuit des averses et des coups de vent se succéderaient sur l'île et demain, quand le ciel déteint signifierait le jour, l'on ne verrait plus la terre (Queffélec in Tlf)

Gg tr. : **Nocleg prysznice i wichury uda się na wyspie i w przyszłości, gdy niebo wyblakłe oznacza dzień, nie będziemy patrzeć na ziemię*

(cette traduction est comme un poème surréaliste)

pol. *Przez całą noc ulewy i porywy wiatru następowali po sobie na wyspie a jutro kiedy wyblakłe niebo będzie oznaką dnia, nie zobaczymy już ziemi.*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Je pense que nous aurons encore beau temps demain, dit Mme de La Monnerie. - Oui, quoique je ne sache pas ce que signifient ces petits nuages, répondit Olivier Meignerais (Druon, in Tlf)

Gg tr. : *Myślę, że będziemy mieli dobre jutro pogoda, mówi La Monnerie. - Tak, chociaż nie wiem, co te małe chmury, odparł Oliver Meignerais*
(traduction étonnement correcte)

pol. - *Myślę, że będziemy mieli jeszcze piękną pogodę jutro, powiedziała pani de la Monnerie, - Choć nie wiem co oznaczają te małe chmurki, odpowiedziała O. Meignerais.*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Il est clair que *signifier* ne peut pas *signifier* sans un être qui pense, la restriction sémantique sur la position argumentale de l'agent (qui, le plus souvent n'occupe pas la position du sujet de la phrase car celle-ci est occupée par l'expression de toutes sortes de phénomènes naturels) est la suivante : *un humain*.

suer – *laisser sortir de l'humidité et de l'odeur par les pores de la peau*

<lieu>

Cette banlieue sue la tristesse (Dubois C4b.5 qc/qn ind sent respirer)

Gg tr. : **Ten smutek sue przedmieście*

(le verbe n'est pas traduit du tout)

pol. *Smutek emanuje ('wyłazi') z tego przedmieścia*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Le sens du verbe exprime dans cette phrase la signification : *p (faire) comprendre + laisser sentir et voir q + par le parfum et humidité rendu par les pores de la peau*. Selon le Tlfi : *dégager, donner une impression par le seul aspect, par des signes extérieurs évidents*, ce qui peut être interprétable de la définition sémantique de base par l'imposition des restrictions (*par les pores de la peau*).. Rappelons à l'occasion que selon la grammaire à base sémantique, *un lieu* est un substantif concret.

Comme pour les verbes du paragraphe précédent (5.1.2.) les emplois énumérés ci-dessus se caractérisent, selon nous, par des structures sémiques précises pour chaque verbe, mais qui peuvent acquérir le sens de (*faire*) *comprendre + des sémèmes spécifiques* à des restrictions imposées, du sens métaphorique et à cause de la temporalité actuelle, la détermination qui définit ces phrases comme spécifiques et par des types sémantiques précis des positions argumentales, décrites à l'aide des classes d'objet : les <humains> sont exclus de la position sujet au profit de : <phénomène météorologique>, <plante-fleur>, <fait de société>, <artefact>, <signes>, <événement naturel>, <lieu>, <texte>, etc.

5.2. Interprétation des ‘données perçues du monde extérieur – ‘directifs’ au sens figuré

Les interprétations des données perçues du monde extérieur *p*, comme signes d'un état de chose *q*, peuvent avoir comme effet une prise de conscience du 'locuteur-interlocuteur' de la nécessité de faire une action. Nous présentons ci-dessous des exemples d'une telle structure sémantique, sous-jacentes à des phrases de communication avec soi-même..

5.2.1. les emplois de perception et d'interprétation des données comme signe-savoir (imperfectifs) - (*faire*) *savoir*

Il n'est pas étonnant qu'il n'y ait pas d'exemples de phrases génériques du sens directif, même au sens figuré dans le corpus du *Dictionnaire.....* de Dubois et Dubois-Charlier. Les phrases génériques (sauf le *Décalogue*) par leur nature ne servent pas à exprimer des ordres, elles sont destinées à communiquer des définitions, des proverbes, etc. On peut évidemment imaginer de tels exemples : *Le peu de soleil en novembre avertit les ourses qu'il est temps d'aller dormir pour tout l'hiver.*

5.2.2. les emplois de perception et d'interprétation des données comme signe-information (imperfectifs et perfectifs) - (*faire*) *comprendre*

La différence de sens des emplois cités ci-dessous est rendu formellement par l'emploi du subjonctif quand les complétives sont exprimées dans leur totalité.

avertir – *p (faire) comprendre que q +(se) mettre en garde*
(avec emploi du subjonctif – que = žeby et non pas = že)

<phénomène météorologique>

le soleil, qui commence à descendre vers l'occident, et qui n'a guère plus d'une heure maintenant à occuper le ciel, m'avertit trop bien de la nécessité de mettre des bornes à mon récit pour que j'abuse plus longtemps, monsieur, de la patience avec laquelle vous avez daigné m'écouter (Ch.Nodier/La fée aux miettes)

Gg tr. : *Słońce zaczyna schodzić w kierunku zachodnim, który ma trochę więcej niż godzinę teraz zajmować niebo ostrzega mnie zbyt dobrze potrzebę wprowadzenia limitu do mojej historii, że wierzę więcej długo, panie, za cierpliwość, z jaką masz raczył mnie słyszysz

(traduction des phrases complexes toujours invalide)

pol. słońce, które zaczęło zniżać się ku zachodowi, i któremu pozostała najwyżej godzina na niebie, uprzeda mnie, żebymkończył moje opowiadanie, abym nie nadużywał więcej pana cierpliwości, z którą raczył mnie pan słuchać....

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

<comportement animal>

Voilà un oiseau qui nous éveillera demain par sa voix mélodieuse, et nous avertira du moment précis où nous devrons nous séparer l'un de l'autre avec désespoir (H.Murge/Scènes De La Vie De Bohème)

Gg tr. : **To jest ptak, który możemy obudzić jutro jego melodyjnym głosem, a powiadomimy dokładny moment, gdy będziemy mieli do nas oddzielić od siebie z rozpaczy*

(le sens de la phrase complexe n'est pas reconnu par le logiciel-traducteur)
pol. *Oto ptak, który obudzi nas jutro swoim melodyjnym głosem i uprzedzi nas o chwili, w której będą mieli się rozstać w rozpaczy*
(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Le sens performatif de cette phrase est constitué par le sens de la complétive relative : *devoir faire une action*, donc les sèmes *faire faire* 'actifs' de la structure sémiotique d'*avertir*.

<événement>

Ce qui vient de se passer m'avertit qu'il est temps (L.Gozlan/Le notaire de Chantilly)

Gg tr. : **Co się stało mi mówi, że nadszedł czas*

(le pronom relatif n'est pas précisément traduit; traduction du verbe à discuter)
pol. *To co się właśnie wydarzyło, jest dla mnie znakiem/ uprzedza mnie, że już czas*
(x) est exprimé par toute un proposition, phrase relative

Les exemples ci-dessous suggèrent qu'avec ce type sémantique de sujet la traduction adéquate en polonais serait *uprzedzić*. Par contre l'emploi du même verbe se traduirait en polonais différemment : *ostrzeże*. Selon nous, cette différence est dûe au sens : *dangeureux* interprétable du sens de l'exemple ci-dessous.

<artefact>

Le canon avertira toute la côte qu'il ne faut point donner asile à un homme qu'on rencontrera errant, nu et affamé (A.Dumas/Le Comte de Monte-Cristo)

Gg tr. : **Działo ostrzega wszystkie wybrzeża, że nie możemy dać się o azyl do człowieka, które spełniają wędrowki, nagi i głodny*

(temporalité n'est traduit; problèmes de la forme pronominale et l'indéfini *tout*)
pol. *Działo ostrzeże całe wybrzeże, żeby nie udzielać schronienia błądzącemu, nagiemu i głodnemu człowiekowi*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Une carte, fixée au coin de ma glace, m'avertissait de passer la soirée chez Madame De Luze; (R.Toepffer/Nouvelles Genevoises)

Gg tr. : **Mapa dołączona do rogu mojego lodu, m'ostrzegł spedzić wieczór w Madame De Luze*

(encore une traduction qui prouve qu'il faut encoder les prédictats avec leurs structures argumentales, car le logiciel ne 'voit' que chaque lexème séparément)
pol. *Kartka, przyczepiona w rogu mojego lustra, powiadamiała mnie, że mam spędzić wieczór u pani De Luze*

($p \rightarrow z$) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

A noter une troisième traduction possible du verbe *avertir*. Selon nous celle-là découle d'une contrainte sémantique issue du sens du sujet de la phrase : un nom concret-support d'un message.

commander – p (*faire*) comprendre + être absolument nécessaire à faire + (*faire*) faire q

<faits de société>

Faire ce que les circonstances commandent

Gg tr. : **Czy to, co wymagać okoliczności*

(le prédictat n'est point traduit)

pol. *Robić to co narzucają okoliczności*

($p \rightarrow z$) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

Sa conduite commande l'admiration

Gg tr. : **Jego zachowanie podziw polecenie*

(si on peut deviner le sens de cette phrase agrammaticale c'est bien sûr grâce à une 'reconstruction' sémantique)

pol. *Jego postępowanie wzbudza / nakazuje podziw*

($p \rightarrow z$) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

conseiller – p (*faire*) comprendre + être bon à faire + (*faire*) faire q

<phénomène de lumière>

(...) *ces ombres murmurantes du parc, dont les voix lui avaient conseillé la paix heureuse* (Zola, in Frantext)

Gg tr. : **szept cienie parku, których głosy poradził mu szczęśliwego pokoju*

(les mauvaises déclinaisons rendent, entre autre, cette phrase incompréhensible)
pol. (...) *te pomrukujące cienie w parku, których głos doradził mu błogi spokój*

Les ombres qui murmuraient sont une proposition sujet et expriment l'argument propositionnel p et ils lui ont 'conseillé' *qu'il soit paisible.....*, d'où interprétation 'injonctive'.

($p \rightarrow z$) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

interdire – p (*faire*) comprendre que q + q ne pas être bon à faire + (*faire*) ne pas faire q

<phénomène météorologique>

La neige interdit l'accès au village, qu'on arrive jusqu'au village (Dubois C2b.2 (qc)
dic nég poss D empêcher)

Gg tr. : *Śnieg zakazuje dostępu do wsi

(la traduction automatique rend la neige agentive)

pol. Śnieg uniemożliwia wjazd do wsi, nie pozwala żebyśmy dojechali do wsi

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

La traduction en polonais fait ressortir la construction sémiotique de cet emploi d'*interdire* 05 – *rendre impossible*. Remarquons que cela implique qu'il n'y a pas de différence entre *interdire* 04 qui signifie, selon nous, également, *rendre impossible*. Donc dans les emplois avec *les sujets non-animés*, selon Dubois et Dubois-Charlier, un sème, de la structure d'*interdire* – *vouloir rendre impossible* – est sous restriction : *vouloir* exactement, car ni *la neige* ni *le rhume* ne peuvent agir de façon consciente comme un humain (sauf dans les fables !). La traduction automatique de Google *zabrania* implique une personne justement.

En résumé, par rapport à des phrases de communication ‘assertives’, les exemples de cette section se caractérisent par une structure sémantique plus complexe à cause de l’élément (*faire*) *faire* qui est un effet de l’interprétation de ce type de sens par le ‘locuteur-intrlocuteur’, receveur des données du monde.

Chapitre V Langage du corps

La parole signifie non seulement par les mots, mais encore par l'accent, le ton, les gestes et la physionomie (Merleau-Ponty, Phénoménol. perception, 1945)

Nous avons résumé notre point de vue méthodologique en disant qu'*au début était un concept*, mais pour parler des prédictats de communication, tout en gardant un fond chronologique donc anthropologique, il serait utile de citer un constat semblable, venant de Bougnoux (2001 : 12) : *Au commencement n'était pas le verbe mais la chair, sensible, extensible, les corps se touchent et communiquent avant les 'esprits'*. Et J.-C. Martin confirme : *Au commencement était le geste* (Martin : 2002 : 10).

Selon Morris, un biologiste connu, l'homme dispose de trois mille signes corporels pour communiquer avec les autres (Collins : 1997 : 9). Le langage corporel est considéré comme la forme la plus primitive et en même temps la plus authentique de la communication humaine (Anderson : 2005 : 16) car il est très difficile de maîtriser les réactions naturelles de nos corps mais relativement facile de mentir verbalement (ibidem : 5). Dans notre réalité actuelle, où tant d'échanges communicationnels passent par le numérique, il est intéressant de noter que le langage du corps reste d'ordre analogique. Il résume aujourd'hui, pour ainsi dire, des comportements d'autant, un sourire, par exemple, est un 'geste' pacifique présentant les dents serrés et non pas ouverts comme pour mordre - le cas de rire (ibidem : 6).

Les sciences cognitives nous apprennent que nous sommes capables de 'lire' le langage corporel grâce au corps calleux (pol. *spoidło wielkie*, lat. *corpus colossum*) qui met en relation les deux collatéraux (<http://www.lecorpshumain.fr/anatomie/le-cerveau/le-cerveau-le-foyer-de-l'intelligence-et-de-l-emotion.html#axzz3IPOZOCPM>) car le langage verbal est traité par l'hémisphère gauche et celui du corps - par l'hémisphère droit qui interprète la mimique, le ton de la voix, les gestes, etc. Une observation détaillée prouve que les 'messages' corporels sont 'envoyés' par le côté droit de notre corps.

Selon les chercheurs anthropologues de la communication, le langage humain du corps a ses sources dans les formes les plus anciennes de la communication animale (Walter. 2008 : 83). En plus les psychologues évolutionnistes croient que la communication corporelle avait évoluée comme une communication instinctive des émotions. Darwin en a déjà parlé dans son livre de 1872 *The expression of the emotions in man and animals*, ensuite, soixante-dix ans plus tard, l'anthropologue E.T. Hall et le psychologue P. Ekmann ont inauguré le courant

scientifique de la kinésique qui affirme que nos ‘messages’ corporelles sont créés par les paléo-circuits, les parties les plus anciennes de notre cerveau, antérieurs à ceux qui régissent la pensée et la parole ((ibidem : 84-85).

Il nous semble donc indispensable, dans une tentative de synthèse du sémantisme des prédictats de communication, d’analyser des exemples qui illustrent des situations de communication gestuelle qui vont de pair avec celles purement verbales.

Nous avons hésité quelque peu sur la structuration de ce chapitre, car dans ce qu’on appelle ‘*langage du corps*’ il y a des situations où *qq exprime qch sans le vouloir*, mais également celles où *qq veut ‘dire’ qch sans utiliser la parole*, mais en envoyant des signes produits et transmis à l’aide de son corps. Finalement, vu les exemples de sens ambigu (sans un contexte plus large) nous avons décidé d’en faire un chapitre à part où sont réunies des signes naturels (involontaires, inconscients), émanant d’un physique de *qq*, et des signes corporels consciemment créés.

D’ailleurs, nous ne pouvons vraiment pas (sauf par le biais des médias électroniques) ne pas communiquer par tout notre corps. C’est connu : contrairement aux apparences, dans notre civilisation tant attachée à la communication verbale et surtout écrite, 70 % de notre communication passe par le non-verbal (Martin : 2002 : 19). Un spécialiste de la communication, déjà cité, souligne que la communication indicielle, inconsciente et primaire reste toujours *enfouie sous les messages ou les articulations secondaires de la communication verbale, codée et médiatisée* (Bougnoux : 2001 : 12) et il continue, d’une façon peut-être quelque peu controversée : *Une première distinction entre contenu et relation montrera que la communication ne se limite pas à l’information, celle-ci n’en constituant qu’une partie tardive, émergente et nullement indispensable* (Bougnoux : 2001 : 18).

Ce constat du savant nous amène directement à la réflexion sur la fonction phatique du schéma de communication de Jakobson, car, si on approfondit notre regard sur la communication humaine, on découvre qu’au fond : *l’homme ne vit pas seulement de contenus d’informations ni même de vérité, mais d’abord d’excellentes relations* (Bougnoux : 2001 : 23). Ce *d’être en relation* justement est assuré par la fonction appelée ‘phatique’ par Jakobson. Selon Bougnoux, nous pouvons parler de cette *fonction de mise en contact, chaque fois que le sujet veut s’assurer de la relation, indépendamment du contenu du message* (Bougnoux : 2001 : 22). Il serait juste pour nous tous, citoyens de la société de l’information, que nous nous soyions conscients que *notre vie sociale fourmille de messages à faible valeur informative, mais à grande valeur relationnelle* (Bougnoux : 2001 : 22). L’emploi des téléphones portables est un exemple flagrant pour l’auteur, car des coups de fils renouvelés attestent *qu’on est là pour l’autre (...), ils sont une déclaration d’intérêt*

réciproque beaucoup plus, contrairement aux apparences qu'un transfert immédiat d'informations : *Les signaux phatiques s'accumulent en marge de nos phrases dans les indices paraverbaux du corps (...); le phatique culmine dans l'intonation, mais aussi (...) par la poignée de main, le sourire, le hochement de tête, et surtout le regard.* (Bougnoux : 2001 : 23). Il est donc utile, et il paraît même que ceci devient quasiment indispensable actuellement sur le marché professionnel, de savoir que dans nos échanges communicationnels il y des relations invisibles et de savoir les déchiffrer également dans le but d'une efficacité persuasive attendue. Bougnoux explique que quand, par exemple, *un orateur concentre sa pensée sur le fil logico-verbal de son discours, mais dans le même temps son corps, le débit et l'intonation de sa voix, sa posture (...) émettent en parallèle un flot d'informations et de signaux qu'il contrôle assez peu.* (Bougnoux : 2001 : 25). Selon le même auteur, *nous émettons des messages-cadres dont la conscience nous demeure périphérique ou latente.* (Bougnoux : 2001 : 25). En plus, cet 'instinct de relation' est tel que lors d'une conversation *nous adoptons parfois symétriquement et comme en miroir les gestes, et jusqu'à la voix de l'interlocuteur sans en prendre vraiment conscience.* (Bougnoux : 2001 : 25 et cf. *neurones miroirs* analysés par les sciences cognitives).

Pour terminer ses réflexions l'auteur cité propose un schéma de la communication verbale qui rendrait compte de la situation souvent paradoxale entre le niveau de contenu et le niveau de relation, qu'il appelle formule du paradoxe pragmatique (Bougnoux : 2001 : 27) :

<u>Enoncé</u>	<u>contenu</u>	<u>dire</u>	<u>texte verbal</u>
<i>Enonciation</i>	<i>relation</i>	<i>montrer</i>	<i>comportement</i>

Après cette introduction d'ordre théorique, nous passons dans ce paragraphe à une analyse d'exemples d'emplois de verbes qui décrivent des situations de communication assurée par le langage du corps, faisant partie des communications où c'est un homme qui transmet une information à un autre homme. Ces situations peuvent être divisées en quelques types :

- Qq exprime qch inconsciemment ou consciemment (ambiguïté) :
 - a/ cris
 - b/ gestes, grimaces, langage du corps
- Qq montre qch – communication volontaire par gestes du type *montrer* (cf. Chapitre VI)
- Qq dit qch – communication volontaire verbale

Dans ce qui suit, nous allons présenter en premier nos analyses d'emplois de verbes de communication dans des phrases qui décrivent des situations d'interprétation des données par un 'interlocuteur' à partir du langage du corps d'un

‘locuteur’. Nous gardons comme cadre les mêmes critères que ceux employés dans le chapitre IV. Nous passons donc ‘du monde au langage’, d’une image linguistique (à la polonaise !) de la réalité à l’analyse sémantique.

Nous voulons préciser encore que nous appliquons ici une définition un peu plus large du langage du corps par rapport à celle des ouvrages courants sur la matière : sont interprétés comme tels aussi bien les signaux qui viennent de l’intérieur d’un homme et sont interprétés par lui-même comme signes de qch (‘locuteur’ = ‘interlocuteur’) et les signaux du corps d’un ‘locuteur’ - x qui sont interprétés par un ‘interlocuteur’ - y, donc une autre personne.

Comme cela a été fait auparavant, nous continuons notre ‘discussion’ avec les auteurs du *Dictionnaire des verbes français* (version électronique LVF + 1 d’août 2013), et ce qui est l’objet de notre analyse dans ce chapitre avait été rassemblé dans les sous-classes suivantes de la *classe C* et aussi de la *classe P(psycholoqie)* :

C2b.2, C2d.1, C4a, C4b.1, C4b.3, C4b.5, P3c.1

Par rapport aux auteurs du *Dictionnaire*...., nous attachons une grande importance à l’analyse sémantique de l’aspect et de la temporalité des phrases analysées, car ils constituent des éléments de construction de sens inséparables de la signification des phrases de communication.

Les formules sémantiques de base pour ces emplois sont, dans l’ordre de la présentation, les suivantes :

Qq laisser voir qch à qq et (fait) comprendre/savoir qch à qq

Qq laisser voir qch à qq et (fait) comprendre/savoir qch à qq + (fait) faire qch à qq

Comme s’était le cas dans les chapitres précédents, nous proposons une définition de la structure sémantique pour chaque verbe, une traduction automatique très brièvement commenté, notre proposition de traduction de la phrase en polonais et une notation de la réalisation de la structure sémantique du prédicat de la *communication* : *p communiquer q*. Tout ceci pour faire ressortir le besoin de compléter les analyses syntaxiques existantes par des éléments sémantiques indispensables selon nous, pour arriver à une description complète d’un emploi donné.

En ce qui concerne le verbe ‘prototypique’ de communication *dire*, nous avons relevé des exemples de ses emplois d’interprétation des données à partir du gestuel humain, inconscient et conscient et aussi de sens ambigu, sans la présence d’un contexte plus large. Ces emplois se caractérisent par l’aspect imperfectif car *dire* signifie ici : *exprimer un sens*, avec une restriction imposée, dans ce cas précis, sur les sémes *par des paroles*, par exemple :

a/ interprétation d'une communication non-intentionnelle :

<symptôme de maladie>

... dans la calèche, des éternuements convulsifs, une sorte de glouissement continu, disaient que la baronne étouffait (Maupassant in TlfI)

Gg tr. : *...w przewozie, kichanie konwulsyjnie, rodzaj ciągłego chichotu, powiedział, że baronowa dusił...

(traduction totalement erronée des phrases complexes)

pol.w powozie, konwulsyjne kichnięcia, niby przeciągłe gdakanie, znaczyły (*mówily), że baronowa się dusi...

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

A remarquer, avec cet exemple, que le verbe *dire* construit cette phrase avec un sens d'événement (*des éternuements convulsifs*) ce qui, on le sait, (cf. Chapitre III, analyses de Giry-Schneider) pose un problème de contrainte sémantique entre ces deux sens. Or, cette restriction concerne la position d'objet direct- nominalisation et ici l'événement occupe la position sujet.

<visage>

Le marquis regarda tour à tour sa femme immobile, muette, mais dont le calme visage disait

éloquemment la pureté et l'innocence; puis Dad'-Natha, qui se tordait dans les convulsions de l'agonie et blasphémait. (Ponson du Terrail in TlfI)

Gg tr. : *Markiz spojrzał z żoną ruchu, wyciszenie, ale którego twarzy powiedział spokojny wymownie czystość i niewinność; następnie Dad'-Natha, wijąc się w agonię śmierci i bluźnili...

(mauvaise traduction des phrases complexes)

pol. *Markiz spoglądał to na swoją żonę, nieruchomą, milczącą, której spokojna jednak twarz wyrażała* (*mówiąła) wymownie jej czystość i niewinność; to na Dad'-Natha, który zwijał się w konwulsjach agonii i bluźnił.....

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Un même doute, quant à la compatibilité sémantique, concerne cet exemple : *dire la pureté et l'innocence*, mais, non l'avons constaté auparavant (cf. Chapitre III) que le verbe *dire* s'emploie avec des noms de qualités, par exemple, *dire la bonté*, *dire le courage de qq*, etc... qui sont, bien évidemment des constructions elliptiques.

Son visage me dit qu'elle est très déçue

Gg tr. : *Jego twarz powiedziała mi, że jest bardzo rozczarowany

(le traducteur automatique ne discerne ni les personnes grammaticales ni les formes temporelles)

pol. *Jej twarz mówi mi, że jest bardzo zawiedziona*
(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

A noter, après cette série d'exemples, que la traduction de *dire* au temps passé perfectif n'est pas possible en *powiedzieć* en polonais ; elle est possible, par contre, au présent – *mówić*, car au présent, dans le cas de phrases d'interprétation des données-signaux corporelles, *me dire* (*me dit*) signifie *je me dit que...., je pense que, j'interprète qch.*

Nous comprenons tous sans problèmes que les substantifs concrets en position sujet du *dire* ne sont que des abréviations des arguments propositionnels de la notion de *communication* (cf. notre définition sémantique de *communication*, Chapitre II). Les arguments propositionnels impliqués par le prédicat *dire* sont abrégés dans ces exemples à leurs arguments objets intérieurs, c'est-à-dire, par exemple : *visage* signifie *l'expression de son visage* et représente ainsi un syntagme abstrait. Ces sens sont faciles à restaurer après une reflexion minime à partir d'un substantif concret tout seul grâce à nos connaissances extralinguistiques et aussi à une habitude à communiquer 'par ellipses'.

<visage>

Sans soins et sans repos nocturne, que disait mon visage? (Colette)

Gg tr. : *Bez opieki lub nocnego odpoczynku, który powiedział mi twarz?

(la polysémie du substantif *soins* n'est pas traité)

pol. *Bez zabiegów, bez nocnego wypoczynku, co wyrażała moja twarz ?*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

b/ interprétation d'une communication intentionnelle (?) :

Pour les exemples ci-dessous, nous ne pouvons pas évidemment être sûr de l'intentionnalité du 'locuteur', mais, selon les spécialistes du langage du corps, il n'est pas possible de ne rien communiquer par son visage (Anderson : 2005 : 7). Les yeux et le visage sont comme des clés qui ouvrent la porte de nos émotions (ibidem : 57). Parmi des milliers de mammifères, l'homme a le visage le plus expressive : nous avons 44 muscles, 22 de chaque côté ! (Walter : 2008 : 87).

<visage>

Son visage me dit de partir le plus vite possible

Gg tr. . *Jego twarz kazał mi opuścić jak najszybciej

(la traduction ne prend pas compte de la valence des verbes, par exemple : manque d'objet direct indispensable)

pol. *Jej twarz mówi mi, żebym poszedł jak najszybciej*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Si on prend en compte la temporalité, ce présent nous suggère justement d'interpréter cet exemple comme non-intentionnel (cf. plus haut), car *me dit* signifierait, selon nous, *je me dis que...., je pense que....*

<yeux>

Elle a les plus beaux yeux, comme vous avez vu, et des yeux qui disent tout ce qu'ils veulent (Stendhal, *L. Leuwen*, in Tlfi)

Gg tr. : *Ma najpiękniejsze oczy, jak widzieliście, i oczy, które mówią, co chcą* (un exemple rare de la traduction automatique qui est assez bonne)

pol. *Ona ma najpiękniejsze oczy, jak pan widział, i to oczy, które wyrażają (mówią) wszystko to co chcą*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Le présent de *dire* utilisé dans cette phrase est un présent omnitemporel, de définition dans certaine manière, *des yeux* évoqués, ce qui, peut être aussi traduisible en polonais par *mówią*, cet emploi est possible également en polonais au présent à la forme pronominale, de sens : *me disent que... – j'interprète un signe comme.....*

A ceci s'ajoute un emploi pronominal à valeur réciproque :

Elle [la grosse brune] sourit en apercevant Duroy, comme si leurs yeux se fussent dit déjà des choses intimes et secrètes (Maupassant, *Bel-Ami* in Tlfi)

Gg tr. : **To [brązowy tłuszcz] na postrzeganie DuRoy uśmiechnął się, jakby ich oczy już powiedziały intymne i tajemnice*

(traduction totalement incompréhensible; les déclinaisons et conjugaisons polonoises complètement erronées)

pol. : *Uśmiechnęła się [ta gruba szatynka] zauważyszy Duroy, tak jakby ich oczy już wcześniej (powiedziały sobie?) przekazały sobie coś intymnego i sekretnego*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Ses yeux disent sa fatigue, sa joie (Dubois C4b.3 (qc) ind abs montrer, manifester)

Gg tr. : **Jego oczy mówią jego zmęczenie, jego radość*

(mauvaise interprétation et traduction du sens de *dire* ; la lecture correcte dépend d'un type sémantique, classe d'objet, du sujet ; le sens exact ne peut être interprété qu'à partir de la totalité de la structure prédicat-arguments)

pol. *Jej (jego) oczy wyrażają zmęczenie, radość*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Bref, pour la traduction en polonais : *les visages et les yeux expriment ou disent et transmettent des informations.*

Les exemples suivants introduisent une locution *en dire long (sur)*, qui exprime une intensité, mais qui, du point de vue de la sémantique, illustrent le même type de procédé : abréviation d'une complétive sujet, qui désigne toute une situation, à un syntagme nominal, interprété comme abstrait :

<geste>

Elle [la vieille] (...) paya, non sans renfoncer ensuite son porte-monnaie dans sa poche, d'un geste qui en disait long sur les méfiances de la province (Daudet, *Nabab* in Tlfi) = une action

Gg tr. : *To [stary] (...) do zapłaty, nie bez gotowy pchnąć swój portfel w jego kieszeń, gest, który mówił tomów o nieufności prowincji

(le traitement des collocations ou expressions figées est très mauvais)

pol. *Stara zapłaciła, chowając swoją portmonetkę głęboko w kieszeni, gestem, który wiele mówił o prowincjonalnej nieufności ...*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

<procéssus>

Le mécanisme des tentations est si curieux que je m'étonne toujours qu'on ne l'étudie pas de

plus près. Il en dit long sur notre âme, sur sa fragilité... (Green, *Journal* in Tlfi)

= un procésus

Gg tr. : *Mechanizm pokusy jest tak ciekawy, że zawsze jestem zaskoczony, że bardware nie bliżej. To przemawia do naszej duszy, jej kruchosć ...

(le système ne reconnaît pas la forme du substantif décliné)

pol. *Mechanizm pokus* jest tak dziwny, że dziwię się zawsze, że nie bada się go dokładniej. *Wiele mówi* bowiem o naszej duszy, o jej kruchosci.....

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

L'analyse aspecto-temporelle des exemples cités laisse voir que les deux emplois, perfectifs et imperfectifs, autorisent la traduction de *dire* en polonais par *mówî* quand le sens de *dire* est *signifie, explique*.

D'autres exemples de ce type sont groupés sous le point III A 3 [*En parlant d'un acte qui demande une explication*] et désignent toutes les situations que le TLFi explique à juste titre par *vouloir dire*, [dans le sens de *signifier* – notre remarque] car ce sont des phrases complexes où un signe à interpréter est ensuite souvent resumé par *cela* :

<regard>

Il regarda la baronne d'un air qui voulait dire : « Ai-je de l'esprit! » (Balzac, *Cous. Bette* in Tlfi)

Gg tr. : *Spojrzał na Baroness z wyrazem, który powiedział : « Nie mam nic przeciwko temu !

(expression *avoir de l'esprit* n'a pas été reconnue)

pol. *Spojrzał na baronową pytającym wzrokiem : czyż nie jestem błyskotliwy!*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

L'image linguistique du *langage du corps* qui se dessine à travers *les classes d'objets* discernées, employées avec le verbe *dire*, confirme nos intuitions : le geste, le visage et les yeux exercent le rôle de 'canaux' de communication aussi bien que la parole. Les emplois d'autres verbes de communication analysés, dans le sens du *langage du corps*, montrent une même image – la différence, par rapport à *dire*, consiste à présenter différemment, dans ces phrases, des éléments de la situation de communication, selon le sens du verbe donné (défini sémantiquement dans le Chapitre IV) : *dire sur le futur*, *dire avec sûreté*, *dire qch de secret*, *dire pour mettre en garde*, etc. Ces éléments ont des implications bien sûr sur le type sémantique d'interlocuteur, le sens du message, le comportement du locuteur, etc. Comme nous avons explicité les définitions sémantiques de ces verbes dans les chapitres précédents, nous n'allons plus les répéter ici. Nous considérons la compréhension des structures sémiques des verbes traités auparavant comme acquises, ainsi que notre répartition en emplois assertifs et directifs.

1. Prédicats d'interprétation des données venant de l'intérieur d'un homme à lui-même – 'assertifs' au sens figuré

Comme nous l'avons dit au début de ce chapitre, nous avons décidé d'élargir la notion de langage du corps à des cas d'interprétation des signaux venant de l'intérieur de quelqu'un. Nous le traitons comme un des aspects de la communication avec soi-même. Ils sont également décrits par des verbes de communication avec une restriction cependant : les 'données', qui sont interprétées par un humain comme un signe de quelque chose, viennent de son propre intérieur et l'informent sur son état ('assertifs') ou constituent un impératif à faire ('directifs'). Selon notre interprétation (d'après la méthodologie adoptée) de la temporalité et de l'aspect ainsi que de la détermination de ces exemples, nous continuons (cf. chapitre IV) à les classer en deux catégories : comme notations des savoirs ou des informations acquis par un humain d'après les données perçues de son propre corps (cf. Jonsher : 2001). Bien évidemment, les phrases citées hors texte sont sujettes à des ambiguïtés, mais nous adoptons un tel classement pour rendre compte des trouvailles cognitives sur la façon de catégoriser des données réelles et en étant convaincues que notre vision est en accord avec l'expérience quotidienne de la réalité et suit le paradigme anthropologique de la communication.

1.1. les emplois de perception et d'interprétation des données comme signe-savoir (imperfectifs) - (*faire*) *savoir*

L'exemple trouvé pour illustrer un communiqué sur la relation *émotion-amour* peut rendre compte aussi bien d'un savoir ou d'un acte de compréhension singulier de quelqu'un. Nous interprétons l'emploi du présent de l'indicatif comme omnitemporel en choisissant aussi la lecture du déterminant '*la*' comme 'unique' en nous appuyant sur l'expérience : il n'y a pas 36 émotions qui sont ressenties comme annonçant un amour. Evidemment ce '*l'* peut également être interprété comme anaphorique. Nous soulignons ici encore une fois notre vision de la relation langue-réalité : la langue n'est pas une entité détachée de la réalité, un 'être' à analyser à part. Nous sommes de ceux qui sont convaincus qu'elle est issue de la réalité ; elle constitue une partie intime de la réalité et les travaux du Taln consacrés à inscrire cette réalité (physique, émotionnelle) dans les logiciels en sont des preuves. Donc la phrase citée ci-dessous peut-être un exemple de la communication des expériences transformées en savoir sur le type d'émotion qui désigne le début d'un amour.

annoncer - *p (faire) savoir que q + dans l'avenir + à un public large*

<émotion>

L'émotion qui annonce l'amour » (Alain in PR)

Gg tr. : **Emocje, które głosi miłość*

(interprétation inexacte de cet emploi du verbe, certainement à cause du manque d'interprétation de la relation sémantique entre prédicat et type sémantique du sujet)
pol. *Emocje, które zapowiadają miłość*

($p \rightarrow z$) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

Nous n'avons pas trouvé beaucoup d'exemples de ce type de communication dans le corpus analysé, surtout dans notre 'discussion' avec le *Dictionnaire*.... de Dubois et de Dubois-Charlier, mais il n'est pas difficile de les imaginer, en appliquant les critères qui sont caractéristiques pour les phrases génériques : 1 / l'aspecto-temporalité qui exprime une omnitemporalité (formée aussi par l'itérativité – soulignée aussi par des adverbes : *parfois, souvent, toujours...*) en relation avec 2 / une détermination désignant un référent-type, par exemple :

affirmer - *p (faire) savoir que q est vrai*

<voix intérieure – pensée>

Une voix intérieure affirme souvent nos décisions

Gg tr. : **Wewnętrzny głos mówi nasze decyzje często*

(l'ordre de la phrase est invalide)

pol. *Jakiś głos wewnętrzny potwierdza często nasze decyzje*

($p \rightarrow z$) est exprimé par un nom concret (nom avec absorption), réduction de (p)

avertir - *p (faire) savoir que q +(se) mettre en garde*

<symptôme de maladie>

La douleur aiguë du ventre avertit de problèmes d'intestin

Gg tr. : ?Ostry ból brzucha ostrzega przed problemami jelit
(traduction du verbe discutable)

pol. *Ostry ból brzucha informuje o problemach z jelitami*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait (nom sans absorption), réduction de (p)
(traduction compréhensible)

Dans la traduction en polonais, le verbe *informuje* a moins de restrictions sémantiques quant à la position sujet, surtout s'il s'agit de l'expression de la non-agentivité.

Il est possible de construire d'autres exemple de ce type, mais ce à quoi nous tenons dans notre travail c'est de déceler les mécanismes sémantico-syntactiques de la formation de telles phrases de communication.

1.2. les emplois de perception et d'interprétation des données comme signe-information (imperfectifs et perfectifs) - (*faire) comprendre*

En suivant les mêmes critères sémantiques, l'aspecto-temporalité et la détermination, prises conjointement pour l'interprétation du sens des phrases citées, nous les avons classées comme des communiqués sur des actes singuliers de compréhension des 'données interieures', donc comme informations (et non savoir) sur un état de chose. Les formes temporelle utilisées, témoignent, selon nous, des situations de type actuel et non itératif (et non pas omnitemporels et/ou itératifs, habituels, potentiels) et cette configuration aspectuelle est soulignée par la formule (*faire) comprendre*.

affirmer - *p (faire) comprendre que q est vrai*

<voix intérieure – pensée>

Une voix, qu'il ne comprenait pas affirmait en son for intérieur « oui, c'est ça, c'est bien ça, ça y est » (Beck B. « *Stella Corfou* »)

Gg tr. : *Głos, który nie rozumiał, stwierdził w swoim sercu: « Yes, it's, it 'rację, to jest to »

(de bonnes traductions des déclinaisons polonaises ne sont pas assurées)

pol. Głos, którego nie rozumiał potwierdził w nim : „tak, tak jest, to o to chodzi, gotowe“
(p → z) est exprimé par un nom concret (nom avec absorption), réduction de (p)

L'interprétation de cette phrase est un bel exemple pour ceux qui s'obstinent à voir nos pensées totalement dominées par le langage verbal – effectivement le locuteur-interlocuteur entend sa voix intérieure donc ses pensées verbalisées.

s'avouer - *p (faire) comprendre que q secret*

<sentiment>

Dans la nuit (...), Julien faillit devenir fou en étant obligé de s'avouer qu' il aimait Mlle de La Mole (Stendhal in Frantext)

Gg tr. : **W nocy (...), Julien prawie szalony przez obowiązku przyznać, że kochał mademoiselle de La Mole*

(traduction des phrases complexes erronnée)

pol. *W nocy Julien omal nie oszalał będąc zmuszonym wyznać przed sobą samym, że kocha pannę de la Mole*

p est exprimé en entier : *qu' il aimait Mlle de La Mole* ; ce message intérieur constitue un dialogue intérieur du locuteur-interlocuteur et est la cause de ses émotions violentes.

révéler - *p (faire) comprendre + faire voir q + parmi autres 'objets'*

<situation>

Cette épreuve a révèle P à lui-même (Dubois C4a (qc)ind sent A qn faire penser à)

Gg tr. : **Badanie to ujawniło się do Piotra*

(cette traduction est complètement incompréhensible)

pol. *To doświadczenie pokazało Pawłowi kim jest*

(*p* → *z*) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (*p*)

2. Prédicats d'interprétation des données venant de l'intérieur d'un homme à lui-même – 'directifs' au sens figuré

Les interprétations d'un savoir et d'une information peuvent être également un stimulus à faire quelque chose. Dans les paragraphes suivants nous présentons de telles occurrences. Les exemples témoignent des 'messages' intérieurs qui incitent un humain à agir. Tout comme dans les cas d'interprétations 'directives' des données dites 'naturelles', les structures sémantiques de telles phrases se caractérisent par une complexité plus élevée : le (faire) savoir ou comprendre est suivie de la 'nécessité' de faire une action par le 'locuteur-interlocuteur'.

2.1. les emplois de perception et d'interprétation des données comme signe-savoir (imperfectifs) - (faire) savoir

Nous n'avons pas relevé, surtout dans le corpus du *Dictionnaire...*, beaucoup d'exemples qui parleraient d'un savoir qui dicterait un comportement du locuteur-interlocuteur, donc des phrases de caractère générique, cf. 1.1. dans

ce chapitre. L'image linguistique de l'univers reflète par contre de nombreux exemples de prise de conscience, d'"information", qui entraînent une action.

avertir - *p (faire) savoir que q + (se) mettre en garde*

<symptôme de maladie>

C'est ainsi que la douleur avertit nos membres des lésions dont il faut qu'ils se guérissent (J-B Say, *Traité économie polit.*)

Gg tr. : **To jest jak ból ostrzega naszych członków, które wymagają zmian, że guérissent*

(déclinaisons erronées, des lexèmes mal reconnus)

pol. *To w ten sposób ból (*ostrzega) jest ostrzeżeniem dla naszych członków, że są stany zapalne, które muszą się zaleczyć*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait (sans résorption), réduction de (p)

2.2. les emplois de perception et d'interprétation des données comme signe-information (imperfectifs et perfectifs) - (*faire) comprendre*

Comme nous l'avons déjà annoncé plus haut dans ce chapitre, ce sont surtout des phrases de sens actuel que nous classons comme communiquant une information :

avertir - *p (faire) comprendre que q +(se) mettre en garde*

<instinct>

Son instinct l'avertissait de ne pas se fier à Mamie (Mauriac in PR)

Gg tr. : **Instynkt ostrzegł, aby nie polegać na babci*

(l'aspect du verbe n'est pas traduit correctement)

pol. *Instynkt ostrzegał go, żeby nie polegać na Mamie*

(p → z) est exprimé par un nom concret (avec résorption), réduction de (p)

Nous interprétons cette phrase comme dénotant l'acquisition d'une information, car, même si on prenait la forme de l'imparfait comme itérative, le sens du sujet, *l'instinct*, décide, selon nous, de la lecture actuelle (et non générique) de cette phrase.

<présentiment>

Un pressentiment douloureux jusqu'à la défaillance s'élevait du fond de mon être, et m'avertissait d'attendre, et que pour moi l'heure des résolutions décisives n'avait pas sonné (Sainte-Beuve, *Volupté* in Tlfi)

Gg tr. : **Bolesne uczucie do awarii był z głębi bytu, i ostrzegł mnie czekać, a dla mnie to czas zdecydowanych uchwał nie brzmiało*

(traduction incompréhensible à cause du manque de traitement des structures-prédicats en entiers, d'où la mauvaise interprétation de 'défaillance')

pol. *Bolesne przeczucie (...) wzrastało w głębi mnie i ostrzegało mnie, żeby zacze-kać, że dla mnie godzina decydujących rozstrzygnięć jeszcze nie nadeszła*

(p → z) est exprimé par un nom concret (avec résorption), réduction de (p)

<symptôme de maladie>

Cependant des coliques néphrétiques, résultat d'une fidélité trop constante à son fauteuil de maroquin, l'avertirent qu'il était temps de se tenir debout, de marcher et de sortir du notariat (Soulie, *Les mémoires de sable*)

Gg tr. : **Jednak kolka nerkowa, wynikiem zbyt stałej wierności krzesło Maroka, ostrzegł, że nadszedł czas, aby wstać, chodzić i obecnie Notariusze*
(phrases complexes mal traduites)

pol. *Tymczasem kolka nerkowa, będącą rezultatem nadmiernego przywiązania do jego marokańskiego fotela, (*ostrzegła go) była ostrzeżeniem, że najwyższy czas wstać, pochodzić i wyjść z notariatu = żeby wstać....*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait (sans résorption), réduction de (p)

<âge>

Comme on le pressait, vers la fin, de relâcher quelque chose de la rigueur de sa vie à cause de son grand âge, il répondait que cet âge, au contraire, l'avertissait qu'il fallait doubler la garde « (Sainte-Beuve, *Port-Royal* in Tlf)

Gg tr. : *... w tym wieku, jednak ostrzeżenie, że należy podwoić straż
(problèmes de traduction des phrases complexes)

pol. *Jako, że naciskano na niego, pod koniec, żeby wyjawił coś nt. ograniczeń wynikających z jego podeszłego wieku, odpowiadał, że, przeciwnie, to jego wiek przestrzega go, że należy podwoić czujność*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

interdire - p (faire) comprendre + q ne pas être bon à faire

<symptôme de maladie>

Son rhume interdit à Paul de sortir (Dubois C2b.2 (qc) dic nég poss D empêcher)

Gg tr. : **Paweł zabrania jej zimno*

(traduction incompréhensible)

pol. *Katar zabrania Pawłowi wyjść na zewnątrz*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Nous interprétons cet exemple de la sorte : le fait qu'il est enrhumé lui 'dit' de ne pas faire qch (cause - effet). En fait il s'interdit de le faire lui-même - *il se dit, il pense, qu'il serait mauvais de f qch* et au source d'une interdiction il y a une

structure : *le locuteur croit, juge, pense, que faire q est mauvais pour lui ou interlocuteur*. La restriction est d'ordre valorisant – *il est mauvais de faire, qu'il arrive.....*

ordonner – *p (faire) comprendre + devoir faire q*

<raison>

Ma raison m'ordonne de m'arrêter, mais mon cœur me force à continuer (Internet)

Gg tr. : **Mój rozum kazał mi się zatrzymać, ale moje serce zmusza mnie do dalszego*

(le verbe *continuer* mal interprété)

pol. *Rozum kazał mi zatrzymać się, ale serce zmusza, żebym kontynuował*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

<voix intérieure - pensée>

Une voix lui ordonnait de tuer qq (Internet)

Gg tr. : **Głos kazał mu zabić qq*

(il n'y a pas d'interprétation de la temporalité et de l'aspect)

pol. *Jakiś głos kazał mu zabijać*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

permettre – *p (faire) comprendre + rendre possible q*

<état de santé>

Sa santé permet à Paul de longues marches (Dubois C2b.2 (qc) dic possible D donner la possibilité)

Gg tr. : *Jego stan zdrowia pozwala P długie spacery*

(manque de construction à préposition en polonais)

pol. *Zdrowie pozwala Pawłowi na długie marsze*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

En guise de résumé, nous tenons à rappeler que :

- En interprétant les phrases qui décrivent des interprétations de signaux d'un intérieur humain, nous gardons la même division de base : en messages qui rendent compte d'un savoir – phrases génériques et en ceux qui dénotent des informations – phrases actuelles (en réalité elles sont des attestations d'un savoir acquis auparavant, mais en parole, elles communiquent différemment les facettes du processus ontologique : perception-information-savoir-communication, un savoir humain se codant bien souvent en phrases définitionnelles, proverbes, dictons, etc. de sens générique) ;
- Pour les verbes analysés, nous avons trouvé des attestations avec les verbes suivants : *dire, annoncer, affirmer, s'avouer, se deviner, indiquer, reveler*, employés

(au sens figuré) pour asséter du monde, pour transmettre une information sur un état de chose. Par contre, les verbes : *dire, interdire, avertir, ordonner, permettre*, sont employés dans les exemples cités au sens directif (au sens figuré), donc pour transmettre une information qui déclencherait une action d'interlocuteur (et locuteur en même temps, dans ce cas de la communication avec soi-même). Ces emplois sont donc identiques à ceux de la communication verbale, avec une restriction cependant : le rôle du 'locuteur' est rempli par les signaux d'un intérieur humain.

- Ces signaux s'alignent en classes d'objets suivantes :

pour le verbe *dire*, nous constatons très peu de restrictions sémantiques, dans la position sujet, donc pour les sources d'informations venant d'un corps humain :

<symptôme de maladie>
<visage>
<yeux>
<ragard>
<processus>
<geste>

Les classes attestées mettent l'accent cependant sur un état de santé et le visage et son expression comme 'émetteurs' dans ce type de communication ;

Pour d'autres verbes au sens 'affirmatif' :

<symptôme de maladie>
<voix intérieure – pensée>
<émotion>
<instinct>
<situation>

De tels types de sens, dans la position sujet, réalisent l'argument *p – production d'un signe*, dans ce cas d'emploi de prédictats de communication, 'production' au sens figuré, car il s'agit d'une source des données perçues ;

Pour les phrases de sens 'directive', toujours au sens figuré, nous avons relevé :

<présentisement>
<émotion>
<raison>
<état de santé>
<symptôme de maladie>

Tels sont des sources d'informations qui seraient des stimulus à l'action, provenant d'un intérieur humain.

Quant à la traduction, dans les exemples cités ci-dessus, le verbe *dire* peut être traduit le mieux en polonais dans sa version pronominale, *x mówi mi*, qui est une

interprétation plus précise, selon nous, que *dire* en français, car elle communique explicitement le sens d'interprétation des données par le locuteur-interlocuteur, donc le sens d'*exprimer*, *signifier*, et non pas celui de transmission d'une parole. Bref, quand le sujet de la phrase n'est pas humain, *dire* se traduit avant tout par *wyrażać, znaczyć*. Pour la traduction des autres verbes cités, on peut les traduire littéralement. Le formes pronominales s'expliquent facilement par le fait qu'il s'agit dans ces phrases de dialogues intérieurs.

En ce qui concerne la traduction automatique, elle s'avère très mauvaise, voir incompréhensible, et, sauf des cas rares de phrases correctement interprétées, elle bute sur le sens et la syntaxe des phrases complexes, sur les déclinaisons polonoises, sur les constructions à préposition, sur l'ordre des mots et sur les relations entre prédicats et ses arguments.

3. Prédicats d'interprétation des données venant du corps d'un homme (interprétées par quelqu'un d'autre) – 'assertifs' au sens figurés

Ce chapitre constitue également une sorte de passage entre les emplois de *penser* (interpréter des données de l'Univers et de son propre organisme) et ceux de *montrer* (par un geste conscient), cf. Chapitre VI. Nous analysons donc des phrases qui illustrent une transition entre les 'signes naturels', créés par une interprétation des données captées dans le monde ou captées dans son intérieur, et les gestes qui veulent communiquer une information. Les sens exprimés se résument par les formules sémantiques suivantes : *laisser voir et (faire) comprendre – (faire) voir* au sens figuré bien évidemment.

L'expression de ces sens est assurée surtout par l'emploi de l'aspect imperfectif : itératif et duratif et par l'utilisation de la voix passive qui est une marque de la non intentionnalité des signes 'produits' par le 'locuteur'. Quant à la temporalité ; elle se caractérise par une relation de simultanéité : l'interlocuteur voit et interprète comme signes de quelque chose d'autre des indices venant du corps du 'locuteur'.

3.1. les emplois d'interprétation des données venant du corps d'un homme (interprétées par quelqu'un d'autre) comme signe-savoir (imperfectifs) – (faire) savoir

Comme ceci a été fait dans les paragraphes précédents nous continuons à poursuivre notre analyse dans la perspective anthropologique de la communication : des données du monde – interprétées comme signes-informations – interprétées/codés ensuite comme un savoir. Nous répétons également une précision :

l'ordre de notre présentation linguistique est inverse de l'anthropologique car l'énonciation-information semble être ancrée déjà dans le savoir du locuteur.

annoncer - *p (faire) savoir + que q + dans l'avenir + à un public large*

<geste>

Ce geste de sa part annonce une inquiétude (Dubois C4b.3 (qc) ind abs manifeste, montrer)

Gg tr. : *Ten gest z jego strony ogłosili zaniepokojenie

(traduction du verbe erronnée à cause des restrictions sémantiques sur les positions d'arguments d'*annoncer* et d'une mauvaise interprétation de la temporalité)
pol. *Ten gest oznacza u niego niepokój*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

Le présent de l'indicatif exprime ici l'aspect itératif : à chaque fois qu'il est inquiet il fait ce geste. Remarquons qu'un aspect perfectif n'est pas possible ici : *ce geste a annoncé une inquiétudeferait de ce geste un agent qui voudrait transmettre volontairement un sens.

<geste>

Ce léger tremblement de mains annonçait chez lui une violente colère (in Lexis)

Gg tr. : *Drżenie rąk to zapowiedziane w jego gwałtownej złości

(cette traduction prouve que le logiciel n'est capable que de reconnaître des fragments de sens lexicaux sans 'comprendre' les liens qui en font une phrase)

pol. *To lekkie drżenie rąk zapowiadało u niego wybuch złości*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

<symptôme de maladie>

Des convulsions qui annoncent la mort (in Tlfi)

Gg tr. : *Drgawki, które ogłosić śmierć

(le logiciel ne reconnaît pas de marques de nombre du verbe)

pol. *Konwulsje, które zapowiadają śmierć*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

dénoncer – *p (faire) savoir que q + de valeur négative (condamnable)*

<geste>

Un automatisme qui dénonce cruellement le vide du cerveau (in Tlfi)

Gg tr. : *Automatyczne wypowiedzenie okrutnie pusty mózg

(manque de lien logique dans la traduction)

pol. *Automatyzm, który bezlitośnie zdradza brak rozumu*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

Evidemment, cet exemple reste ambigu et on peut hésiter entre une valeur actuelle ou omnitemporelle du présent, mais le sens du mot *automatisme* nous suggère qu'il s'agit d'un geste répété inconsciemment, donc d'une itérativité.

3.2. les emplois d'interprétation des données venant du corps d'un homme (interprétées par quelqu'un d'autre) comme signe-information (imperfectifs et perfectifs) – (faire) comprendre

Les critères du classement ci-dessous sont les suivants : le sens qui n'est pas du type générique fait interpréter, selon nous, le présent de l'indicatif comme actuel.

accuser – *p (faire) comprendre + rendre q de valeur négative évident*

<visage>

Son visage accuse de la fatigue (Dubois C4b.2 (qc) ind abs montrer, laisser voir)

Gg tr. : **Jego twarz oskarża zmęczenie*

(mauvaise interprétation du sens du verbe par rapport au type sémantique du sujet)

pol. *Jej twarz zdradza zmęczenie, na jej twarzy widać zmęczenie*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Sa fatigue s'accuse sur son visage

Gg tr. : **Jego zmęczenie na twarzy oskarżonego*

(le verbe pronominal n'est pas reconnu du tout)

pol. *Zmęczenie odbija się na jej twarzy*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

<cheveux-couleur>

Ses cheveux blancs accusent son âge (Dubois C4b.3 (qc) ind abs indiquer, révéler)

Gg tr. : **Jego białe włosy zarzucają jej wieku*

(le lien sémantique entre le sujet et le verbe n'est pas reconnu)

pol. *Siwe włosy zdradzają jej wiek*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Nous tenons à souligner que les deux emplois qui viennent d'être cités sont classés comme différents dans *le Dictionnaire..... de Dubois et Dubois-Charlier*, pourtant, selon nous, *un visage* peut révéler qch aussi bien que *la couleur des cheveux*.

annoncer – *p (faire) comprendre + que q + dans l'avenir + à un public large*

<visage>

une figure agréable, très douce, annonçant une sorte de candeur (Chateaubriand in PR)

Gg tr. : **ładny rysunek, bardzo miękkie, ogłaszaając rodzaj szczerości*
(la polysémie du mot *figure* n'est pas reconnue en liaison avec le sens du prédicat)
pol. *delikatna, miła twarz ukazująca pewien rodzaj wstydliwości*
(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Cet exemple trouvé dans le Petit Robert (sur CD) est interprété dans le dictionnaire de la sorte : *sujet chose - être l'indice, le signe de*. Cependant pour bien le comprendre il faut reconstituer le sens de l'argument *p* comme, par exemple : *l'expression de son visage* ; *l'expression qui se dessinait sur sa figure*....La même explication concerne l'exemple suivant :

<voix>

Ce ton menaçant annonçait qu'on se croyait fort (Michelet in PR)

Gg tr. : **Ten złowieszczo zapowiedział, że myśleli, że się silne*

(aucun lien sémantique n'est pas reconnu)

pol. *Ten ostry ton (jego głosu) znaczył, że czuł się silny*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

approuver - *p (faire) comprendre que q est vrai + bon*

<visage>

Son visage approuve ses paroles

Gg tr. : **Jego twarz zatwierdza jego słowa*

(encore une fois un manque de reconnaissance de l'unité sémantique sujet-prédicat condamne une traduction automatique)

pol. *Jego twarz potwierdza jego słowa*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

C'est un exemple ambigu car le présent de l'indicatif employé, sans un contexte plus large, ne communique pas s'il s'agit d'un cas séparé ou d'un cas habituel de l'expression de son visage.

avouer - *p (faire) comprendre un q secret*

<voix>

....sa voix avouait un fort énervement

Gg tr. : **Silny głos przyznał nerwowość*

(interprétation erronée du sens du verbe à cause de la non reconnaissance de la solidarité sémantique prédicat-complément)

pol. *Jego głos zdradzał wielkie zdenerwowanie*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Comme d'habitude dans ces exemples, l'argument *p* est réduit à son argument concret intérieur, mais son sens est interprétable comme : *le timbre de sa voix*....

déceler - *p (faire) comprendre q caché ('celé')*

<voix>

La voix brisée décale son émotion (Dubois C4b.2 (qc) ind abs manifester, indiquer)

Gg tr. : **Złamany głos ujawnia jego emocje*

(la mauvaise traduction du mot *brisée* révèle une construction de logiciel sans prendre en compte les structures sémantiques prédictat-arguments)

pol. *Lamiący się głos ujawniał jego emocje*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

dénoncer - *p (faire) comprendre que q + de valeur négative (condamnable)*

<yeux>

Ses yeux dénoncent son hypocrisie (C4b.3 (qc) ind abs montrer, manifester)

Gg tr. : **Jego oczy wypowiedzieć hipokryzji*

(encore une fois l'unité sémantique du sujet et du prédictat n'est pas reconnue par le logiciel-traducteur)

pol. *Jego oczy zdradzają hipokryzję*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Encore un exemple ambigu – présent de valeur actuelle ou omnitemporelle ? Les deux en fait sont possible à interpréter sans un contexte plus large, comme d'ailleurs dans la phrase suivante :

<adjectif indéfini>

tout chez Gabrielle Darras dénonçait une personne de la haute bourgeoisie française (Bourget in PR).

Gg tr. : **Wszystko o Gabrielle Darras potępił osobę burżuazji francuskiej haute*
(à part un manque d'interprétation de cohésion sémantique, le problème de traduction d'expressions figées apparaît)

pol. *Wszystko w Gabrieli Darras zdradzało osobę należącą do wielkiej burżuazji francuskiej*

(p réduit à un indéfini *tout*)

Le dictionnaire Petit Robert explique le sens de cet emploi exactement comme nous le faisons dans notre définition sémantique : *Faire connaître, révéler (qqch.). Fig.*

deviner - *p (faire) comprendre + re-faire le sens d'un q - signe secret ou mal perçu par les sens*

Nous sommes consciente que le fait de placer le verbe *deviner* parmi les verbes de communication est controversé (cf. Chapitre IV). Les auteurs du *Dictionnaire.....* l'ont placé dans la classe C (communication) et dans la classe P (perception).

Nous ne comprenons pas pourtant quels sont les critères de leur classement : quelle est la différence de sens entre *L'astrologue devine notre avenir* et *On devine ses intentions* ? Dans les deux cas le sujet est humain, la construction syntaxique est transitive et l'objet désigne ‘une chose’ (cf. *Dictionnaire....*) dont le sens est abstrait. Pourtant ces emplois sont classés séparément, probablement à cause d'un malentendu stéréotypique, car un astrologue *devine* également à partir des observations, tout comme les sujets des autres phrases citées. Pour nous le classement du *Dictionnaire....* est basé sur les constructions syntaxiques et sur une interprétation intuitive du sens qui ne peuvent être suffisamment précises (cf. Chapitre III). Vu les exemples analysés, il est clair que la source de percevoir et de comprendre de *deviner* consiste ici en observation d'un *comportement* de qq ou de qch.

<comportement – implicite>

On devine qu'il a des soucis, ses intentions (Dubois P3c.1 percep.mens que, pressentir/découvrir)

Gg tr. : *Domyślamy się, że ma problemy, intencje*
(un exemple rare de traduction correcte)

pol. *Zgadujemy, domyślamy się, że ma kłopoty*
(p n'est pas exprimé, il est implicite)

On devine chez Paul du courage

Gg tr. : **Paweł w końcu pokazuje odwagę*
(mauvaise interprétation agentive d'un sens non agentif)
pol. *Zauważamy odwagę u Pawła*
(p n'est pas exprimé, il est implicite)

Les emplois du verbe *deviner* dans ces deux exemples démontrent aussi que *les signes d'émotions, du courage* ne sont pas produits consciemment par l'agent de l'action. C'est l'interlocuteur qui interprète un comportement comme étant un signe de qch d'autre, ce qui est explicité dans l'exemple suivant :

<comportement-démarche>

je devine un communiste dans la rue, à sa démarche (Vailland in Tlfi)

Gg tr. : **Chyba komunistycznej na ulicy*
(mais : *je devine qu'il est communiste* = *myślę, że jest komunistą*)
(mauvaise traduction à cause de la non reconnaissance d'ellipse sémantico-syntaxique *je devine un communiste...*)
pol. *Rozpoznaję komunistę na ulicy po jego sposobie poruszania się*
(p → z) est exprimé par un nom abstrait – *sa démarche* - réduction de (p)

Encore une fois, conformément à l'idée du langage du corps, les indices venant de quelqu'un sont interprétés comme un signe de quelque chose d'autre par un receveur.

se deviner - *p (faire) comprendre + re-faire le sens d'un q - signe secret ou mal perçu par les sens*

<regard>

Les passants dévisageaient Renée, et Gilbert se devinait envié (Arland in Tlf)

Gg tr. : *Przechodnie patrzył Renee i Gilbert domyślił zazdrościли

(manque de prépositions et des connecteurs dans la traduction est une preuve de plus que le sens de la structure entière prédicat-argument n'est pas pris en compte)

pol. Przechodnie przyglądały się Renee i Gilbert domyślał się, że mu zazdroszczą
(p) est exprimé en entier, par une phrase simple exprimant une cause et coordonnée avec une phrase désignant l'effet.

Cet exemple d'un emploi pronominal réfléchi de *deviner* signifie, selon nous, que Gilbert interprétabit des regards les gens comme un signe de leur envie, jalouse.

exprimer - *p (faire) comprendre que q par toutes sortes de signes*

<yeux>

Ses yeux expriment le regret (Dubois C4b.2) (qc) ind abs montrer, manifester

Gg tr. : *Jego oczy express regret

(la moitié de la phrase n'est pas traduite du tout)

pol. Jego/jej oczy wyrażają żal

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Son amour s'exprime dans ses yeux

Gg tr. : Jego miłość wyraża się w jego oczach

(traduction acceptable, mais stylistiquement incorrecte)

pol. Widać miłość w jego/jej oczach

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

indiquer - *p (faire) comprendre + (faire) voir q + position exacte*

<symptôme de maladie – front>

Son front brûlant indique la fièvre, que la maladie s'aggrave (Dubois C4b.3) (qc)

ind qc abs, que dénoter, montrer

Gg tr. : *Jego spalanie czoło wskazuje gorączka, choroba pogarsza

(cette traduction prouve encore une fois que le logiciel ne voit pas de phrase, mais une juxtaposition des mots)

pol. *Jego rozpalone czoło wskazuje, że ma gorączkę*
(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Remarquons que la forme agentive de cette phrase n'est pas possible **son front brûlant a indiqué* car c'est un emploi figuré du verbe *indiquer* : une métaphore qui se construit à la base d'un sens concret, comme l'expliquent les linguistes cognitivistes. Dans l'emploi analysé, le sème *position* est sous restriction (il est inactif) et le sens réalisé est : *faire voir (comprendre) qch avec précision*.

manifester - p (faire) comprendre que q + ouvertement + publiquement

<regard>

Son regard manifeste son angoisse (Dubois C4b.1 qc ind abstrait, se montrer)

Gg tr. : *Jego spojrzenie wyraża cierplenie*

(traduction acceptable, mais peu précise)

pol. *Jego spojrzenie wyraża lęk*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

Cet exemple est classé dans le *Dictionnaire* comme emploi psychologique, pourtant, selon nous c'est un emploi du langage du corps évident. Certes la psychologie s'occupe des émotions, mais elle enseigne comment il faut les comprendre, les interpréter et les expliquer. Un tel critère de classement n'est pas clair pour bien définir son emploi de communication. Par ailleurs, une forme perfective du verbe rendrait le sens de cette phrase agentif. Un problème de base revient, à savoir celui de définir précisément les critères de classement au lieu de construire un ensemble hétérogène d'intuitions.

marquer - p (faire) comprendre + (faire) voir q + par un signe visuel (marque)

<émotion>

Langouise se marque sur son visage (Dubois C4b.1 (s) (qc) ind qp abs, se manifester)

Gg tr. : **Cierplenie na jego twarzy znaku*

(le même problème : le logiciel ne comprend pas qu'est une phrase)

pol. Widać lęk na jej/jego twarzy

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

Cette fois-ci, le *Dictionnaire*... classe cet exemple dans le domaine *physiologie* (et non plus sous 'psychologie'), pourtant il s'agit d'une même émotion ! Pour nous cela démontre à quel point ce classement est intuitif et non pas basé sur des critères sémantiques explicites et précis – sur une analyse de sens des prédictifs, aussi bien verbaux que nominaux, car *angoisse* est un nom prédictif sans aucun

doute. Remarquons également l'emploi de la voix passive : autrement *son visage* aurait été agentif, ce qui n'est pas le cas dans cet exemple.

montrer - *p (faire) comprendre + (faire) voir q (où se trouve x) + par un geste*

<émotion>

La joie se montre sur son visage (Dubois C4b.1 (s) (qc) ind abs, révéler)

Gg tr. : **Pokazuje radość na jego twarzy*

(la construction pronominale n'est pas reconnue)

pol. *Radość pokazuje się na jego/jej twarzy*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

Bien évidemment la voix active n'est pas possible dans cet emploi **son visage a montré*.....

<yeux>

Ses yeux montrent de l'angoisse (Dubois C4b.1 (s) (qc) ind abs, révéler)

Gg tr. : **Jego oczy pokazać niepokój*

(dans la traduction l'infinitif n'est pas conjugué)

pol. *Jej/jego oczy ukazują strach*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

<comportement>

Son apathie montre P déprimé, que P est déprimé (Dubois C4b.3 (qc) ind qc abs révéler tel)

Gg tr. : **Apatia pokazuje depresji P, P jest wcisnięty*

(il n'y aura jamais de bonne traduction automatique sans le codage des structures sémantiques prédictat-arguments !)

pol. *Apatia Pawła ukazuje, że jest on w depresji*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

observer - *p (faire) comprendre q + par le regard + avec attention*

<comportement>

On observe votre silence, que vous êtes resté silencieux (Dubois C2d.1 dic qc/Q remarquer auprès de)

Gg tr. : **Twoja cisza obserwuje, tu jesteś cichy*

(le logiciel ne reconnaît que des mots séparés)

pol. *Zauważamy twoje milczenie, że byłeś milczący*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

Pour nous cet emploi peut être celui d'un verbe de communication intérieure, d'interprétation des données. Mais sans contexte on ne peut pas savoir si le fait

que quelque'un reste silencieux est un signe consciemment 'envoyé' de sa part ou non et de quoi c'est un signe.

parler – *p (faire) comprendre que q + par des signes verbaux (paroles)*

<yeux>

Ses yeux parlent à Paul (Dubois C4a qc loq sent A qn, toucher la sensibilité)

Gg tr. : **Jego oczy mówiły Pawła*

(construction intransitive n'est pas reconnu dans la traduction)

pol. *Jej oczy przemawiają do Pawła*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Cet emploi de parler, selon notre méthodologie, est devenu figuré par une mise sous restriction du sème *verbaux*, ainsi d'autres signes peuvent nous 'parler' (cf. lire – interpréter les signes visuels).

L'exemple reste ambigu en ce sens qu'on ne peut pas déterminer si l'expression des yeux de qq a été voulue ou non-voulue. L'aspect pourtant doit rester imperfectif pour des raisons expliquées plusieurs fois plus haut. Le domaine psychologique du classement de Dubois et de Dubois-Charlier ne nous paraît pas, encore une fois, convaincant.

peindre – *p (faire) comprendre que q + par des signes visuels (peinture)*

<visage>

L'angoisse se peint, est peinte sur son visage (Dubois C4b.1 (s) (qc) ind qp abs, se montrer)

Gg tr. : **Lęk jest malowany jest malowane na jego twarzy*

(les constructions passives ne sont pas reconnues non plus)

pol. *Lęk maluje się na jej/jego twarzy*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

A noter, avec cet exemple, un cas extrêmement rare, dans ces emplois, d'une traduction littérale du verbe du français en polonais.

puer – *p (faire) comprendre que q + par des signes olatifs'*

<comportement>

Il pue la méchanceté, l'arriviste (Dubois C4b.5 qc/qn ind sent abstrait, exprimer)

Gg tr. : **Smierdzi niegodziwości, dorobkiewicz*

(traduction compréhensible, la déclinaison polonaise n'est pas correcte)

pol. *On cuchnie hipokryzją, karierowiczem*

p – production d'un signe de qch est exprimé par le verbe même : l'odeur qu'il exhale (au sens figuré bien sûr) est un signe de son hypocrisie, de son comportement.

rappeler – *p (faire) comprendre + (faire) revenir à l'esprit q (anaphorique)*

<apparence physique ou/et comportement>

Cette fille rappelle à Paul sa mère (Dubois C4a (qc) ind sent A qn faire penser, évoquer)

Gg tr. : ?*Ta dziewczyna przypomina matkę Pawła/Pawłowi*

(à cause du mauvais encodage de la valence *de rappeler qch à qq*, la traduction n'est pas précise)

pol. *Ta dziewczyna przypomina Pawłowi jego matkę*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p), mais aussi le sens de la production d'un signe est exprimé par le verbe *rappeler à*. La définition d'une classe d'objet pose des problèmes pour une telle phrase elliptique, car <humain> ne traduit pas du tout le sens de cet exemple.

se refléter – *p (faire) comprendre q + par le reflet de q + déjà existant (anaphorique)*

<visage>

Son émotion se reflète sur son visage (Dubois C4b.1 (s) (qc) ind abs s'accuser, se montrer)

Gg tr. : **Jego emocje są widoczne na jej twarzy*

(Encore un cas rare de traduction littérale du verbe ; à part ceci cette traduction est comique et ...futuriste (?) : ses émotions à lui se reflètent sur son visage à elle !)

pol. *Emocje odzwierciedlają się na jej/jego twarzy*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

<comportement>

Son attitude reflète son trouble

Gg tr. : *Jego postawa odzwierciedla jego dezorientację*

(traduction acceptable)

pol. *Jego postawa odzwierciedla jego niepokój*

(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

respirer - *aspirer et souffler de l'air*

<visage>

Son visage respire la santé, la fausseté (Dubois C4b.5 qc, qn ind sent exprimer)

Gg tr. : **Jego twarz emanuje zdrowia, fałsz*

(traduction bien maladroite à cause des fautes de déclinaison)

pol. *Z jej/jego twarzy tchnie zdrowiem, fałszem*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

C'est une interprétation sémantique du sens du verbe *respirer* comme *laisser voir* et non pas *laisser sentir* qui permet de comprendre le sens figuré de cet emploi.

Nous ne comprenons pourtant pas les causes du classement de cet exemple sous 'physiologique', cf. Chapitre IV.

révéler – *p (faire) comprendre + faire voir q + parmi autres 'objets'*

<visage>

Son visage révèle son angoisse (Dubois C4b.2 (qc) ind abs accuser, montrer)

Gg tr. : *Jego twarz ujawnia jego cierplenie*

(traduction acceptable, mais la répétition du pronom possessif est un 'calque' du français)

pol. *Jego/jej twarz zdradza lęk*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

signifier – *p (faire) comprendre + le sens de q*

<comportement – sourire / geste>

J'étais embarrassé devant certains de ses regards, de ses sourires. Ils pouvaient signifier mœurs faciles (Proust in Tlf)

Gg tr. : **Byłem zakłopotany przez niektórych jego wygląd, jego uśmiech. Mogą one oznaczać, rozwijać*

(traduction presque comique : style gender)

pol. *Byłem skrępowany niektórymi jej spojrzeniami i uśmiechami. Mogły one oznaczać lekkość obyczajów.*

(p → z) est exprimé par des noms abstraits, réduction de (p)

suer - *laisser sortir de l'humidité et de l'odeur par les pores de la peau*

<visage>

Son visage sue la bêtise (Dubois C4b.5 (qc, qn) ind sent respirer)

Gg tr. : **Jego twarz głupota poty*

(encore une traduction comique : une liste de mots clés pour une chanson de ...rap)

pol. *Z jego/jej twarzy emanuje głupota*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Pour l'interprétation de cette phrase, cf. *suer* Chapitre IV.

témoigner - *p (faire) voir q + par un signe de confirmation*

<visage>

Son expression témoigne sa surprise (Dubois C4b.4 qc ind abstrait, montrer, révéler)

Gg tr. : **Jego wyraz twarzy odzwierciedla jej niespodziankę*

(interprétation surprenante des adjectifs possessifs)

pol. *Wyraz jego twarzy świadczy, że był zaskoczony*
(p → z) est exprimé par un nom abstrait, réduction de (p)

Cet emploi est classé comme sociologique, mais nous ne comprenons toujours pas selon quel critère : comment un apprenant du Fle aurait-il défini cet emploi comme sociologique ?

traduire - p (faire) comprendre le sens q + par signe formel différent

<visage>

Son visage traduit la colère (Dubois C4b.2 (qc) ind abs manifester, montrer)

Gg tr. : *Jego twarz odzwierciedla gniew*

(traduction acceptable)

pol. *Jego twarz wyraża złość*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Cet exemple est également classé comme sociologique dans le *Dictionnaire*..... cité. Les doutes persistants concernant le classement du *Dictionnaire*.... par domaines serait, selon nous, une preuve de la nécessité de la formulation précise des définitions de chaque critère de classement.

<yeux>

Sa dureté se traduit dans ses yeux

Gg tr. : **Jego twardość jest odzwierciedlona w jej oczach*

(problème constatant d'interprétation des possessifs)

pol. *Jego nieprzejednaność widać po oczach*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

trahir - p (faire) comprendre + q volontairement caché + laisser voir par signe involontaire

<indices>

Ces indices trahissent son embarras (Dubois C4b.2 (qc) ind abs révéler)

Gg tr. : **Wskaźniki te zdradzają jego zakłopotanie*

(encore une fois la mauvaise interprétation d'un mot - *indices* - découle d'un manque de reconnaissance de la cohésion sémantique de toutes les parties de la structure prédicat-arguments)

pol. *Te znaki zdradzają jego zakłopotanie*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

Encore un emploi classé par les Dubois comme sociologique. Ce qui est intéressant c'est une acceptabilité de la voix active, c'est-à-dire, les *indices* jouent le rôle d'un agent. Un tel emploi semble être régulier quand un objet (au sens

d'argument sémantique) étant source de données perçues se trouve dans la position du sujet : *visage, indices, les yeux, la voix*, etc. Il est le thème de la phrase. Quant le sujet désigne ce qu'un 'interlocuteur' interprète : *une angoisse, une fatigue, un gène, une colère*, etc. la voix passive est employée.

<un anaphorique>

Sa gène se traduit par là

Gg tr. : **Jego dyskomfort prowadzi tutaj*

(traduction complètement erronée du verbe)

pol. *Tak się wyraża jego zakłopotanie*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

voir – p (faire) comprendre le sens de q + par un signe visuel

<visage>

Son angoisse se voit sur son visage (Dubois C4b.1 (s) (qc) ind tel se montrer)

Gg tr. : *Jego cierplenie jest widoczne na jego twarzy*

(traduction acceptable, mais peu précise)

pol. *Widać lęk na jego/jej twarzy*

(p → z) est exprimé par un nom concret, réduction de (p)

C'est avec une grande surprise que nous retrouvons cet emploi classé dans *le Dictionnaire....* sous 'temps'.

Pour conclure :

Les verbes de notre corpus qui s'emploient pour décrire ce volet de la communication avec soi-même sont les suivants : *dire, annoncer, accuser, approuver, avouer, déceler, dénoncer, déviner, exprimer, indiquer, manifester, marquer, montrer, observer, parler, peindre, puer, rappeler, refléter, respirer, révéler, signifier, suer, témoigner, traduire, trahir, voir*.

Du point de vue de la sémantique ils s'emploient dans de tels énoncés car dans leur structure sémique de base il y a le sens (*faire) comprendre* qui est bien celui de la communication en général et qui résume aussi des situations de communication avec soi-même basées sur la perception et l'interprétation des données du monde.

Les sources de ces données sont les parties du corps humain décrites par des classes d'objets suivantes :

<comportement – sourire / geste>

<apparence physique ou/et comportement>

<comportement>

<geste>

<visage>

<yeux>
<regard>
<émotion>
< symptôme de maladie – front>
<indices>

Les classes le plus représentées, même dans notre petit échantillon, sont bien évidemment <visage> et <yeux>. Les sciences cognitives et de communication attestent qu'ils constituent deux 'canaux' de base pour le langage du corps.

4. Prédicats d'interprétation de données venant inconsciemment d'un homme (interprétées par quelqu'un d'autre) – 'directifs' au sens figuré

Logiquement il n'y a pas de gestes inconscients de l'homme qui *font faire qch* à un autre homme. On peu imaginer de tels emplois bien sûr, comme, par exemple : *Son regard m'a dit de partir* ou *Vu son regard j'ai décidé de partir*, mais une telle phrase va toujours rester ambiguë sans un contexte plus large : *elle voulait me dire quelque chose ou je l'ai interprété à ma façon* ? Les occurrences attestées concernent avant tout des cas classiques d'interprétation du langage corporel dans des situations d'échanges communicatifs.

L'anthropologie de la communication nous apprend qu'à l'origine, les expressions des visages des hominidés constituèrent des signes modaux par excellence, des indices d'avertissement, de menace, de peur, d'agressivité, de joie, etc. Le professeur Anderson, évolutionniste, est convaincu que ce fut surtout l'expression du regard qui assura la survie dans la jungle (Lato : 2014 : 86). Selon Martin : *Le comportement physique (kinésique) est à la base de notre évolution. Avant même d'utiliser le verbe, c'est par le jeu mimique que l'homme a transmis ses acquis. L'hominidé a dû se démarquer des autres primates par ses talents de copiste-mimeur-créateur* (Martin : 2007 : 10).

Les chercheurs du langage universel devraient peut-être commencer par remonter à l'époque de la communication anté-verbale car il y en a qui croient que ce sont les réactions émotionnelles humaines qui sont, au moins en partie, des messages universels (Lato : ibidem).

Chapitre VI Prédicats de communication par geste – faire voir (*montrer*)

Le geste c'est l'homme. Quand l'homme ne bouge pas du tout, il est mort ! Soyez vivant ! (J.-C. Martin)

Dans la vie quotidienne, et de façon instinctive, le geste précède la parole (Martin : 2007 : 48), il est donc naturel qu'une étape suivante dans nos analyses sémantiques des verbes de communication est une analyse des verbes du type *montrer* (cf. Dubois C3) qui décrivent, à part le langage du corps déjà présenté, des situations de communication non verbale, mais cette fois-ci ce sont des gestes volontaires des interlocuteurs qui sont un support de transmission de l'information. Le code est donc constitué par des gestes, par des actions pour *faire voir* et, au sens figuré, *faire comprendre*. Le sens métaphorique de ce dernier n'est pas étonnant vu que la vue et les yeux jouent le rôle primordiale dans l'interprétation des données du monde.

Grâce au développement des sciences cognitives nous sommes tous conscient à présent que, dans nos cerveaux, que les capacités motrices et celle du langage se situent dans le même hémisphère (gauche). Ainsi les mots peuvent être considérés comme *gestes vocaux* qui servent à *montrer* un 'objet' de notre conversation (cf. Dunbar : 2009 : 165 ; Gärdenfors : 2010 : 209). L'aire de Broca est directement engagé dans la contrôle de nos gestes manuels et de nos 'gestes' de paroles : quand nous parlons notre cerveau met en marche plus de 100 muscles, plus que pour toute autre action ! Aucune langue n'a produit plus de 41 phonèmes car c'est la limite de notre production de sons (cf. Walter : 2008 : 113-116). Il est également prouvé de nos jours qu'on mémorise mieux en se promenant (Socrate et ses disciples !) et on s'exprime plus facilement en gesticulant. Selon Lakoff, notre référence au monde est tout d'abord physique et ensuite symbolique : les métaphores se créent à partir du concret vers l'abstrait (ibidem : 71-72).

Selon nous, les signes d'une telle communication peuvent être classés (d'après les occurrences étudiées) de la sorte :

- 1/ <partie du corps> fait voir et fait comprendre qch (*montrer qch*) (*que.....*)
- 2/ <gestes intentionnels> fait voir et fait comprendre qch (*montrer qch*) (*que.....*)
- 3/ <artefacts-signes visuels> fait voir et fait comprendre qch (*montrer qch*) (*que.....*)
- 4/ <dessins> fait voir et fait comprendre qch (*montrer qch*) (*que.....*)

Dans la présentation de notre classement sémantique de ce type de prédicats verbaux nous poursuivons une discussion linguistique avec le classement syntaxique de Dubois et de Dubois-Charlier qui ont groupé les verbes du type *montrer* dans la classe C3 avec les sous-types de *a* à *f*. La classe C3 est la troisième classe du *Dictionnaire électronique des verbes français* et elle est divisées par les auteurs en deux sous-classes : *montrer qch à qq*, par exemple : *on enseigne son chemin à un passant* et *montrer qch qpart*; sans destinataire exprimé; par exemple : *ma montre indique l'heure et les minutes*.

Nous trouvons ce classement trop hétérogène du point de vue de la sémantique pour saisir les principes de ces emplois car les auteurs rassemblent dans cette classe des prédicats et des exemples qui signifient *montrer au sens physique* du mot et *montrer au sens figuré* (*montrer le sens de qch, montrer par la parole ou l'écrit*). En plus les différents emplois de *montrer* sont définis par *indiquer* ce qui nous semble n'est pas être une explication suffisante du sens d'un tel ou autre emploi – elle est trop générale. Nous proposons une analyse plus détaillée, basée sur les concepts simples, les sèmes les plus simples possibles : *faire voir, faire savoir, faire comprendre ou laisser voir* pour discerner les différents sens et emplois de *monter*.

Dans les analyses présentées ci-dessous nous ne gardons pas l'ordre proposé par les auteurs, basé sur la syntaxe et définis par les restrictions générales quant au type de sujet ou d'objet direct. Nous re-classons ces verbes selon nos critères sémantiques (leurs structures sémiques).

Ainsi dans notre analyse de la classe C3 :

- Nous séparent les emplois littéraux de *montrer par un geste* (*faire voir*) et de ceux des emplois figurés comme *montrer par la parole* (*faire savoir, faire comprendre, laisser voir*),
- Nous effectuons une analyse sémantique de chaque exemple en reconstituant les ellipses sémantiques et grammaticales, donc nous juxtaposons le sens complet de la phrase, sa structure prédicat-argument(s) et la forme souvent abrégée de son expression
- Nous nous basons sur la définition sémantique de la notion de communication *p communiquer q*
- Nous confrontons nos analyses sémantiques à des exemples de traduction automatique de Google qui dévoilent la nécessité d'expliquer à un tel 'traducteur' le sens précis de la phrase en français et qui laisse voir les ellipses pour obtenir une traduction correcte en polonais.

Du point de vue de la définition sémantique du prédicat de communication pour les verbes du type *montrer* la production d'un signe porte une restriction : *par un geste*; car ce ne sont pas des situations où un signe est catalisateur d'un autre

sens (*un signe c'est qch qui signifie qch d'autre*) mais les exemples cités décrivent différents gestes de locuteurs dans des situations de communication. Donc, selon le classement des Dubois, un locuteur qui *montre* quelque chose peut : *doigter, pointer, indiquer, présenter, exhiber, exposer, désigner, signaliser, signaler, signer, marquer, découvrir, dégager, visualiser, produire, dessiner, tracer, mirer, profiler, réfléchir, refléter, planter*, + la sous-classe 3d – 51 verbes qui signifient : *publier*, donc finalement – *faire voir*. Dans la même classe C3 nous trouvons aussi les verbes *expliquer* et *enseigner*.

En ce qui concerne les verbes suivants de la Classe C : *annoncer, dénoter, prédire, présager, résumer, définir, démontrer, éclairer, exprimer, interpréter, préciser, rapporter, solliciter, déterminer, signifier, apprendre, dépeindre, peindre, enseigner, décrire, révéler, évoquer, caractériser, figurer, symboliser, commenter, condenser*, ils signifient selon les auteurs : *montrer par la parole*, mais selon nous : *faire comprendre* et devraient être classés autrement. Nous laissons également de côté les verbes de la même classe de sens : *présenter par soi-même* : *représenter, camper, danser, incarner, jouer, préfigurer*.

Pour nous, l'ensemble des emplois de *montrer*, bien que divisé en sous-classes et présenté dans l'ordre alphabétique, comme cela se fait d'habitude dans un dictionnaire, laisse une impression d'être fort compliqué et, à notre avis, ne permet de saisir précisément ni le sens ni l'emploi des verbes énumérés. Or, ce classement est effectué d'après les exemples des phrases 'de communication' qui très souvent n'expriment que des structures sémantiques incomplètes ce qui se révèle dans des phrases parsemées d'abréviations, d'ellipses aussi bien sémantiques que syntaxiques.

Notre premier reproche concerne un mélange des sens bien distincts de communication, non-verbale et verbale, de *faire voir* et *faire savoir*. Le fait d'employer le verbe *montrer* dans des énoncés qui signifient : *montrer par la parole* (Dubois C3e) ne justifie pas de ranger de tels prédicats dans la classe C3. Evidemment nous comprenons la clé et le code utilisés par les auteurs (dans le but d'un traitement automatique), donc le fait qu'ils ont rassemblé dans une sous-classe les *s i g n e s* linguistiques de communication et non pas les *s e n s* de communication, en essayant de ranger leurs différents emplois, mais cette façon d'analyse, selon nous, ne permet pas de saisir l'essentiel du fonctionnement des prédicats de communication : quelle est la 'stratégie' de nous servir d'un tel ou autre prédicat de communication dans une situation de communication donnée. Dans le cadre didactique du Fle, par exemple, un tel dictionnaire exigerait des tas d'explications supplémentaires.

Par contre, si nous ancrons notre compréhension de sens des prédicats de communication sur une définition sémantique comme d'un prédicat d'ordre supérieur (cf. Chapitre II), nous pouvons facilement reconstituer les sens entiers

des exemples-phrases de communications et de voir ensuite 'la spécialisation' des prédictats-verbes de communication selon le type de locuteur, de receveur, de message et même de la manière de communiquer. Or, en ce qui concerne les phrases qui décrivent les situations de communication du type *faire voir* seules les verbes suivants sont à retenir, avec des définitions sémantiques et des indications d'emplois comme suit :

montrer – *faire voir par un geste (par une action, par un signe et par un dessin)*
(pol : *pokazać*)

Montrer a le sens le plus général (que ses synonymes), donc avec le plus petit nombre de restrictions quant à ses emplois (dans le sens littéral et non pas figuré).

Dans les phrases de communication ci-dessous, le verbe *montrer* est employé comme signe d'un prédictat de communication, donc un prédictat d'ordre supérieur. Ainsi dans chacune de ces phrases, qui présentent des structures sémantiques elliptiques (des structures sémantiques incomplètes) nous pouvons reconstruire, interpréter, le sens entier de la phrase en retrouvant des prédictats intérieurs des arguments propositionnels *p* et *q* qui sont respectivement : *avoir*, *faire qch (mettre, découvrir)* et *laisser voir*, par exemple :

1/*On montre ses papiers à un policier* C3a01 – avec *avoir* comme le prédictat intérieur de l'argument propositionnel *p* (produire un signe) : *faire voir qch qu'on a* pol. *Pokazać dokumenty policjantowi*

2/*On montre sa poitrine, ses seins*, C3b02

3/*la jupe montre ses jambes* C3b02 - dont le sens profond est : *faire voir qch qu'on a et qu'on croit être joli (en ne pas couvrant des parties de son corps)*

pol. *pokazać biust; ta spódnica odsłania jej nogi, spódnica, która nie zakrywa nog*
Ce dernier exemple constitue un type bien difficile pour un logiciel-traducteur automatique qui présente des traductions cocasses de tel phrases, par exemple : *La jupe montre ses jambes* pol. *Spódniczę pokazując nogi* <https://translate.google.com/?hl=pl&tab=mT#fr/pl/La%20jupe%20montre%20ses%20jambes>

Mais si on fait traduire au même logiciel le sens reconstitué, le sens complet sémantiquement de la même phrase nous obtenons une traduction tout à fait correcte, par exemple :

La longeur de la jupe fait voir les jambes pol. *Długość spódnicy pokazuje nogi*
En plus le logiciel nous aide à obtenir la définition analytique correcte de cet emploi *montrer*, car son interprétation comme *laisser voir* ne donne pas de traduction correcte (pol. *Długość osłony ujawnia nogi*), et justement, si on met une jupe courte, on *laisse voir* nos jambes mais au fait on *veut les faire voir*.

Ainsi deux exemples des Dubois classée dans des sous-classes différentes ont, selon nous, une même structure sémantique : *faire voir qch qu'on a* (objet, partie

du corps). Comme les acteurs des deux situations de communication citées sont différents, des restrictions s'imposent sur les positions d'arguments du verbe *montrer* :

1a/ sur la position du premier argument objet (argument d'un prédicat intérieur *avoir* de l'argument propositionnel *p*) – sujet de la phrase – classe d'objet <humain>

b/ sur le deuxième argument objet de *montrer*, (dans ces emplois de communication, un deuxième argument du prédicat intérieur *avoir* de l'argument propositionnel *p*) – complément d'objet direct - classe d'objet <document> - <papiers d'identité>

c/ sur le troisième argument objet de *montrer* (un deuxième argument du prédicat intérieur *voir* de l'argument propositionnel *q*) – complément d'objet indirect - classe d'objet <humain prédictif> - <fonctionnaire> - <police>

Donc le sens analytique, sémantique, de la phrase est : <hum> *avoir* <document> - <hum> *faire voir* <document> à <police> - <police> *voir* <document>. (Nous soulignons par italique les sèmes qui aboutissent à la forme verbale de cette phrase). Evidement les mêmes éléments de sens sont soumis à des réductions et l'énoncé communique uniquement les signes verbaux qui permettent à transmettre d'une façon économique une information à un autre locuteur humain. Paradoxalement, c'est la traduction automatique qui nous laisse découvrir (montre !) comment une pensée, un sens complexe, peut se condenser dans une forme beaucoup plus courte et simple.

2a/ sur la position du premier argument objet (argument d'un prédicat intérieur *avoir* de l'argument propositionnel *p*) – sujet de la phrase – classe d'objet <humain>

b/ sur le deuxième argument objet de *montrer*, (dans ces emplois de communication, un deuxième argument du prédicat intérieur *avoir* de l'argument propositionnel *p*) – complément d'objet direct - classe d'objet <partie du corps>

c/ sur le troisième argument objet de *montrer* (un deuxième argument du prédicat intérieur *voir* de l'argument propositionnel *q*) – complément d'objet indirect - classe d'objet <humain> – dans des cas quand il n'est pas exprimé il signifie le public en général, tous les récepteurs d'information potentiels

3a/ sur la position du premier argument objet (argument d'un prédicat intérieur de l' argument propositionnels *p*) – sujet de la phrase – classe d'objet <artefact> - <vêtement>

car un vêtement ne se met pas tout seul, donc dans cet énoncé il y a une ellipse d'agent :

(*Elle a mis) une jupe courte pour faire voir ses jambes* qu'on peut formuler sémantiquement de la sorte : qq a fait qch (mis un vêtement de forme spéciale) pour faire voir (montrer) qch

b/ sur le deuxième argument objet de *montrer*, (dans ces emplois de communication, un deuxième argument du prédicat intérieur *avoir* de l'argument propositionnel p) – complément d'objet direct - classe d'objet <partie du corps>

c/ sur le troisième argument objet de *montrer* (un deuxième argument du prédicat intérieur *voir* de l'argument propositionnel q) – complément d'objet indirect - classe d'objet <humain> – dans des cas quand il n'est pas exprimé il signifie le public en général, tous les récepteurs d'information potentiels

<vêtement> (*mis par qq*) – ellipse- faire voir <partie du corps>

Les conclusions de cette analyse semblent paradoxales : le classement de Dubois et Dubois-Charlier serait trop général et en même temps trop peu précis du point de vue de la sémantique des prédicats, quant à la signification d'un prédicat dans un emploi donné, et de la sémantique des classes d'objets quant à l'indication des types d'arguments possibles dans des emplois différents !!!

Pour rendre cette classification exhaustive, il faudrait ajouter des définitions sémantiques (construction sémiques) qui constituent (et séparent) les emplois différents d'un verbe donné et décrire les classes d'objets possibles dans les positions des sujets et des compléments compatibles à chaque emploi possible d'un verbe.

Restriction 'inanimé' est trop générale pour cerner des emplois du type *La jupe montre ses jambes*, etc., car, par exemple :

**un arbre montre ces feuilles*

**une maison montre ces murs*

**une bouteille montre son contenu*

**une télé montre son écran*, etc, ne sont pas possibles

Par contre, parmi les *animés*, les animaux peuvent, car il dispose d'un instinct ou d'une sorte de volonté restreinte, *montrer qch comme signe de qch d'autre*, par exemple :

?*Un chien montre ses dents quand il est agressif*

?*Un chat montre ses griffes quand il a peur*

?*Un paon montre sa queue à la paon-femelle*

Les *classes d'objets* doivent être précisément indiquées comme restrictions sur les types sémantiques d'objets compatible avec cet emploi du verbe *montrer*.

Un autre prédicat, intérieur des arguments propositionnels *p* et *q* est *se trouver*, donc on *fait voir un lieu*, une localisation de qch, par exemple :

4/*On montre à Paul le bureau*

5/*On montre sa chambre à Paul 03*

Le prédicat suivant, intérieur, des arguments propositionnels de *p* et *q* est *être dans un état* :

6/*On montre Paul dans l'assistance 03* – comment est/va Paul - quel est son état

7/*On montre son fils au médecin 06*; sa maison à un expert – quel est son état

Tous ces exemples sont des notations verbales *des gestes ou actions physiques* des locuteurs dont le but est de *faire voir*, physiquement également, à leurs interlocuteurs : un objet, une personne, un lieu, donc un concret exprimé par un substantif concret (*sans absorption*, cf. Chapitre I). Encore une fois, nous sommes convaincu que la notation des restrictions sur les positions des sujets et des compléments en termes de *classes d'objets*, permettrait de cerner avec précision les emplois de 03 et 06. D'ailleurs grouper ainsi les exemples 5 et 6 n'est pas justifié selon nos critères sémantiques. En plus ces exemples sont ambigus : pour 5 *montrer c'est faire voir l'état ou faire voir le lieu où* ? Et pour 6 c'est *faire voir comment il est ou l'introduire dans un lieu* ? Les synonymes proposés par Dubois et Dubois-Charlier n'expliquent rien : *indiquer, signaler*.

Pour les autres verbes du type *montrer*, il y a des critères sémantiques qui permettent de bien comprendre leurs sens différents, y compris leur aspect, et les restrictions sémantiques sur leurs positions d'arguments. Nous les présentons ci-dessous :

Le geste du locuteur, le type d'action qu'il exécute pour *faire voir* qch à son interlocuteur peut être précisé par des verbes comme *doigter* ou *pointer*.

Ensuite entre en jeu la classification du type sémantique de tous les éléments du schéma de la communication :

le personne du locuteur – un humain, agent d'un geste ou d'une action qui :

a/ *fait voir* physiquement

b/ *fait 'voir'* par la parole donc *fait savoir*,

un humain- agent est souvent réduit, dans la position de sujet, à un substantif concret – résultat de son action,

la personne d'interlocuteur – un humain, classé en plusieurs *classes d'objets* (Gross : 1994) souvent la position d'objet direct reste non exprimée et d'une façon implicite désigne le public en général,

le type d'objet qu'on montre – ses dimensions, sa valeur (subjective), sa localisation, le but à atteindre de notre action.

Ainsi, nous pouvons employer des synonymes suivants de *montrer* :

- un petit objet *qu'on a* : les papiers, un badge, etc. – *présenter*
- qch qui a de la valeur pour nous – *exhiber*
- pour en faire un examen – *présenter*

Ce sens peut être facilement déduit à partir des exemples cités ci-dessus.

En ce qui concerne le code – donc le type de support qui sert à *faire voir qch à qq* – *les écrits, les dessins*; d'autres signes sur des supports *artefacts*, nous pouvons employer les verbes de type *publier*. Un humain peut être lui-même un support de message dans des phrases du sens : *faire montrer par soi-même* avec comme prédictifs : *représenter, camper, danser, incarner, jouer, préfigurer*.

Finalement, dans la classe des verbes qui expriment le sens de *faire voir* par une *action-geste* ou une *autre action* implicite de la structure prédictat-argument, p.ex. *mettre, avoir, se trouver*, etc. (mais non *une action verbale*, p.ex. : *définir, résumer*, etc. du locuteur) nous retenons :

doigter
pointer
désigner
indiquer
présenter
exhiber
exposer
dessiner
signaliser
signaler
signer
marquer
découvrir
dégager
visualiser

Les reconstructions des sens complets des structures prédictat-arguments des phrases analysées semble relativement facile pour tout un chacun qui a une base élémentaire d'analyse sémantique. Contrairement à un disque dur d'une machine même super puissante, un cerveau humain reconstruit sans problème les ellipses de sens des phrases suivantes :

doigter - *montrer du doigt + avec précision + où se trouve un objet*

On doigte une partition musicale au pianiste (Dubois C3a)

Gg tr. : *Muzykę na palców pianisty

(l'ordre de mots fautif rend cette phrase incompréhensible)

pol. Pokazuje pianistę palcem właściwe miejsce na partiturze.

pointer - montrer du doigt + où se trouve + un point précis

On pointe un détail du doigt sur le plan (Dubois C3a)

Gg tr. : *Fragment palca wskazał na mapie

(encore une traduction commique)

pol. Wskazać palcem detal na planie

On pointe du doigt un point précis sur la carte

Gg tr. : *To wskazuje na konkretnego punktu na mapie

(déclinaisons erronnées)

pol. Wskazać dokładnie palcem punkt na mapie

Selon nous, les exemples ci-dessous réalisent la même structure sémantique, car *pointer* – faire signe visuel est un hyponyme de *faire voir* :

On pointe des noms sur une liste (Dubois L3b lc qc SR qc signe)

On pointe les arrivées à l'horloge pointeuse (Dubois C3b ind événement p qc marquer)

Le sens commun à toutes ces phrases est *qq faire qch pour faire voir par un point que qch se trouve qpart* et dans ces emplois, selon nous, *pointer* est un verbe d'aspect résultatif

Remarquons que les sèmes *atteindre/viser un point précis* constituent le noyau sémique de *pointer* dans tous les autres emplois, combinés avec d'autres sèmes qui apportent leur sens aspectuel, ainsi les exemples ci-dessous sont, d'après nous, des emplois de *pointer* téliques qui réalisent la formule sémantique suivante : *qq faire qch pour atteindre un point* et qui, pour nous, n'est pas un verbe de communication, par exemple (tous les exemples sont de Dubois et de Dubois-Charlier), mais des emplois d'action – *faire quelque chose* :

Le soldat pointe son fusil vers l'objectif = veut atteindre un point

L'aigle pointe haut dans le ciel

Le revolver pointe vers P. Le clocher pointe vers le ciel

Le joueur pointe la boule près du cochonnet

L'exemple suivant est, selon nous, de même sens profond :

Le blé pointe du sol d'où le synonyme *s'élèver*

Le chien pointe ses oreilles

Un autre type d'emploi, toujours basé sur le sème *point* est celui où le verbe *pointer* signifie : *voir un point se trouver qpart* (cf. Chapitre IV) :

Les seins pointent sous le chemisier

Le jour pointe à l'horizon

Un lueur d'effroi pointe dans son regard

Ces emplois se résument, selon nous, à la formule sémantique générale : *apercevoir qch en forme de point*. Et qui peuvent être classés comme phrases de communication parmi les emplois du type interpréter un signe : deux points sous un chemisier – *les seins* ; un point de lumière à l'horizon – *la levée du soleil* ; et au sens figuré : *un regard de peur*. Donc dans chaque cas, *un receveur interprète un signe visuel*.

désigner - montrer par un geste (un signe) ou qch/qq se trouve +précisément

Avec les restrictions : sujet – hum, souvent ellipse : *action – un geste*, objet direct – un concret – ellipse : *se trouver qpart* – obj.indirect – hum (souvent implicite)

On désigne à Paul un ami (Dubois C3a indiquer par geste)

Gg tr. : *Paweł opisuje przyjaciela

(la phrase est correcte mais ce n'est pas le sens de la phrase en français)

pol. *Wskazać Piotrowi przyjaciela* (gdzie jest, że tam stoi)

On désigne la route d'un geste (Dubois C3a indiquer par geste)

Gg tr. : *Oznacza drogę geście

(l'ordre de mots et déclinaison erronnés)

pol. *Wskazać gestem drogę* (gdzie jest droga, które jest należy iść)

Les autres exemples des Dubois se prêtent à des explications sémantiques suivantes, toujours selon le même principe : un noyau sémique du verbe commun à tous les emplois, 'spécialisé' par un 'jeu de restrictions' : a/ sur les sémes qui construisent le thème du prédicat (verbe), b/ sur les positions de ces arguments (compléments).

Désigner c'est donc toujours montrer – faire voir par un signe :

- par un geste physique,
- par un 'geste figuré' (nommer),
- par un geste – action – signe visuel (dessin, etc.)

On désigne P comme directeur. On désigne un secrétaire – nommer (Dubois S2f grp qn tel à poste choisir, nommer, donc, au fait, selon nous : *montrer où il va travailler*)

Gg tr. : *Oznaczamy P jako Dyrektor; Powołuję sekretarza

pol. Wskazać Piotra na dyrektora (wskazać, że Piotr tam będzie pracował, jego miejsce pracy); wskazać sekretarza

– un geste au figuré

On désigne sur la carte les montagnes par des hachures (Dubois C3a montrer)

Gg tr. : *Oznacza góry na mapie przez cieniowania

pol. Zaznaczyć na mapie góry znakiem ząbków (wskazać, że tam są góry za pomocą znaku ząbków)

– action de faire un signe visuel

Sa conduite désigne P à la justice ; On se désigne à l'attention de tous – les actions qu'il fait le font monter à qq – restriction : <hum> <police> / ce que qq fait le fait montrer à qq – restriction : <hum> <public général>

Gg tr. : *P odnosi się do jego postępowania do wymiaru sprawiedliwości; Przeznaczony jest do wiadomości wszystkich

(la deuxième phrase est correcte mais ce n'est pas la traduction de la phrase initiale)

pol. Postępowanie Pawła zwraca na niego uwagę wymiaru sprawiedliwości; Przy- ciągać/zwracać uwagę wszystkich

Si on retient le sème *locatif* comme un des constituants du sens de ce verbe, y compris au sens figuré, il y aurait une restriction pour la phrase citée : identité d'un 'lieu' montré (*se montrer*)

On désigne de ce nom un parti politique ; Ces mots désignent la même notion – une action verbale restriction sujet < mot>, restriction objet direct <appellation> fait voir qq où qch

Gg tr. : Oznacza nazwę partii politycznej; Słowa te odnoszą się do tego samego pojęcia

(les deux traduction sont correctes)

pol. : *Tą nazwą oznaczamy partię polityczną ; Te słowa oznaczają to samo pojęcie*
Donc tous ces emplois exigent *un humain* dans la position du sujet. Il exerce des gestes ou d'autres *actions* qui ont comme but de *faire voir*, au sens propre, ou *faire comprendre*, au sens figuré, *qch à qq*. Souvent, quand il s'agit d'une action verbale, il y a une ellipse de cet agent et il est remplacé, dans la position sujet, par un substantif concret de sens : *résultat de l'action de qq (paroles, mots, appellation)*. De toute façon, *désigner* appartient à la famille sémantique de *montrer* (cf. encore plus bas dans ce chapitre).

indiquer - montrer où se trouve qq ou qch + un choix parmi plusieurs objets

On indique à P un ami dans la salle, la route par un panneau (Dubois C3a)

Gg tr. *Mów i P znajomego w pokoju; *To pokazuje drogę przez panel

(traduction erronée du verbe ; interprétation de la préposition erronée
pol. : Wskazać Pawłowi przyjaciela na sali; wskazać drogę za pomocą panelu

Selon nous, le verbe désigne un endroit: a/ où se trouve un humain b/ où se trouve une route

On indique à Paul sa chambre, son rôle dans la pièce (Dubois C3a)

Gg tr. : *Mów i Paul swój pokój; *Jego rola jest wskazany w pokoju

(traduction erronée du verbe; cette traduction démontre que ce logiciel ne voit des lexèmes que séparément)

pol. Wskazać Pawłowi jego pokój; Wyznaczyć/dać mu rolę w sztuce

La traduction correcte de la première phrase confirme que le sème *se trouver* fait partie du sens d'*indiquer* et que ce verbe s'emploie pour *désigner un objet parmi d'autres*. Au sens figuré, il peut être interprété comme *quel – quel rôle (parmi d'autres) il va jouer dans la pièce*.

D'autres exemples d'*indiquer* sont analysés par nous dans d'autres parties de ce travail, par exemple :

La montre indique l'heure, les secondes (Dubois C3a)

pol. Zegarek wskazuje godzinę i minuty

(= objet – artefact quelle heure est-il - aspect itératif donc imperfectif cf. *indiquer* Chapitre IV)

On indique à P que la réussite tient au travail (Dubois C2a)

pol. Zwrócić uwagę Piotrowi, że sukces wiąże się z pracą

(= faire comprendre/savoir = action verbale – on dit que – aspect perfectif)

Le médecin indique particulièrement le médicament pour ce cas (Dubois C2c)

pol. Lekarz wskazuje/ordynuje precyzyjnie lek dla tego przypadku

(= dire, conseiller = dire performatif = action verbale, avec une restriction : Hum spécialiste)

Vu les exemples cités, l'analyse sémantique confirme et précise la définition d'*indiquer* du Tlfi : *Faire voir sans ambiguïté (dans un espace physique réel ou représenté)*.

présenter - faire voir qch + qui a de la valeur pour le locuteur + qch de nouveau pour l'interlocuteur + le but de soumettre qch à un jugement valorisant de l'interlocuteur (faire voir pour faire valoir)

Après avoir analysé les exemples ci-dessous, nous postulons une restriction sémantique suivante, générale, pour les emplois de ce verbe : *qch que le locuteur*

croit avoir de la valeur et non seulement le sens donné par le Tlfi : rendre (effectivement ou mentalement) présent.

On présente son passeport à un policier, sa carte de crédit à Paul (Dubois C3a)

Gg tr. : *Prezentujemy paszport do policjanta; *Prezentujemy karty kredytowej do Pawła

(prépositions mal traduites, déclinaisons erronées)

pol. Pokazać/okazać paszport policjantowi ; pokazać kartę kredytową Pawłowi

Cet exemple explique bien, selon nous, la différence de sens entre *montrer* et *présenter*, car un policier vérifie si le document est valable, donc quelle est sa ‘valeur’.

On présente une facture, un compte, une note à Paul (Dubois D2a)

Gg tr. : *Prezentujemy rachunek, konto, notatkę Pawła

(préposition ignorée change le sens de la phrase)

pol. Przedstawić fakturę, rachunek, notę Pawłowi

Le sens de cet exemple est interprétable comme : faire voir physiquement pour – but pragmatique implicite (aspect perfectif). Les détails concernant la syntaxe de ces deux présenter T13a0 ne permettent dans aucun cas de discerner ces deux emplois ! On a besoin d’un commentaire pragmatique pour séparer ces deux significations. L’ajout d’un critère – classe d’objet permettrait de mieux saisir la différence, donc non seulement objet-chose mais <objet concret> <document fiscal>.

On présente deux candidats à l'élection ; On se présente à l'élection

Gg tr. : *Dwóch kandydatów kandydowania w wyborach; *Stoi w wyborach

(encore des traductions cocasses et incompréhensibles)

pol. Przedstawić/ zaprezentować dwóch kandydatów

Cet exemple unit, selon nous, les deux sens de *montrer*, littéral et figuré, car la phrase décrit deux actions à la fois : *faire voir* et *faire connaître* à cause de la restriction *humain* imposée sur la position d’objet direct. L’interprétation des Dubois ‘proposer au choix’ ne découle pas du sens de ce prédicat mais de la signification de la phrase, *présenter* c’est toujours *montrer* + restrictions : Sujet – <hum> faire voir - objet dir <hum> à obj. Indir <hum>. L’exemple suivant serait de même sens : *faire connaître* :

On présente Paul comme un homme dur (Dubois C3e)

Gg tr. : Paweł jest przedstawiany jako człowiek twardy

(traduction correcte)

pol. Przedstawia się Pawła jako twardziela

On présente une scène du Cid au concours d'entrée (Dubois C3b)

Gg tr. : *Cid jest une scena w tym egzaminie

(traduction totalement incompréhensible)

pol. Zaprezentować scenę z Cyda na egzaminie wstępny

Encore une fois l'interprétation du *Dictionnaire*.... est basé sur la phrase entière, mais l'objet n'est pas *chose* contariairement aux explications des auteurs. Le substantif *scène* a un double emploi – comme substantif concret *être sur scène* et comme substantif abstrait *cette scène du Cid a été émouvante*. Donc *montrer pour être jugé* semble toujours un élément de sens valable dans la définition de *présenter*. La traduction en polonais *zaprezentować* serait adéquate pour des objets directs – substantif abstrait. Les trois exemples suivants sont, selon nous, de la même structure sémantique : substantif abstrait dans la position d'objet direct qui se traduit en polonais : *zaprezentować* :

On présente un film aux spectateurs (Dubois C3e)

Gg tr. : **Jest to widzowie filmu*

(le verbe n'est pas traduit du tout)

pol. Zaprezentować film widzom

On présente une émission, le journal du soir à la télé (Dubois C3a)

Gg tr. : *Prezentujemy program, wieczorne wiadomości w telewizji*

(la traduction correcte)

pol. Zaprezentować program, wieczorne wiadomości w telewizji

‘à la télé’ est un élément adjoint qui ne décide pas de sens de cette phrase

On présente la pièce de Molière dans ce théâtre (Dubois C3d)

Gg tr. : *Prezentujemy sztukę Moliera w teatrze*

(c'est une bonne traduction)

pol. Zaprezentować sztukę Moliera w teatrze

La classification des emplois dans le *Dictionnaire* selon les circonstanciels n'explique pas pourquoi c'est le verbe *présenter* qui est employé dans ces contextes.

On présente un plateau de fromages, des fauteuils aux invités (Dubois D2a)

Gg tr. : *Prezentujemy talerz serów; Posiada miejsca siedzące dla gości*

(traductions compréhensibles)

pol. : Podać półmisek serów gościom; Wskazać gościom fotele (żeby usiedli)

Pour nous, dans le premier exemple *présenter* signifie *donner* et dans le deuxième - *montrer* donc ces deux exemples ne devrait pas être aligner ensemble !

Un plateau de fromage – concret <aliment> est donné pour goûter si les fromages sont bons (valorisation). *Des fauteuils aux invités* – monter où se trouvent les places pour s'assoir. Donc ces deux exemples réalisent les deux structures sémantiques différentes !

On présente la collection dans un grand magasin (Dubois C3a)

Gg tr. : Kolekcja prezentowana jest w domu towarowym

(c'est une bonne traduction automatique !)

pol. Kolekcja jest prezentowana w domu towarowym

Nous ne sommes pas d'accord que cet exemple fait un sens à part. Loc 'dans un grand magasin' ne décide pas d'emploi de *présenter* ici. C'est le sens de ce prédicat qui décide : *montrer pour faire voir que qch est bon selon le locuteur*. Pour nous, l'exemple suivant relève de la même structure sémantique, sauf que le locatif est sous restriction : ce qui compte c'est le but de l'action : *faire voir qch de valeur* (ici : qch de beau) : *On présente les fleurs dans un vase avec art* (Dubois L3b.1)

Gg tr. : *Prezentujemy kwiaty w wazonie ze sztuką

pol. Ustawić kwiaty w wazonie z artyzmem

Par contre, l'exemple qui suit, se résume par les sèmes : *faire connaître* et ce sens est réalisé par une action autre qu'un geste de *montrer*.

On présenter ses idées avec aisance

Gg tr. : Prezentujemy swoje pomysły z łatwością

(encore une bonne traduction)

pol: Prezentujemy swoje pomysły z łatwością

Nous pouvons nous douter qu'il s'agisse des actions multiples même (paroles et images, etc.) et que le sens complet de la phrase serait : *Qq présente quelles sont ses idées*.

L'analyse de la structure sémantique des phrases suivantes n'est pas simple, mais nous sommes fidèle au principe d'unicité d'un sème basique, commun à tous les emplois (qui ne sont pas homonymes) et aux autres critères sémantiques de base : le discernement des substantifs concrets et abstraits, la détermination, la temporalité et l'aspect, concurant à chaque réalisation d'un structure prédicat-arguments. Ainsi, dans la phrase ;

L'aventure présente des risques (Dubois S4h.1)

Gg tr. : *L'Przygoda ma zagrożenia

(traduction agrammaticale)

pol. Ta przygoda niesie ryzyko

on emploi le verbe *présenter* pour exprimer le sens : <subst. abstrait> rendre 'visible' pour avoir un jugement valorisant <subst. abstrait>

D'autres restrictions sont imposées à la structure sémique du verbe dans les emplois suivants :

On présente le dos au soleil ; les voiles au vent (Dubois D3b.1)

Gg tr. : *Prezentujemy powrotem do słońca; *Prezentujemy żagle do wiatru

(encore une preuve que les mots d'une phrase sont traduits séparément)
pol. Wystawiamy plecy do słońca ; Stawiamy żagle pod wiatr

Notamment : *faire valoir* est sous restriction (il n'est pas 'actif'), le sujet est <partie du corps> et l'objet direct est de sens <phénomène naturel>. De toute façon le classement de ces emplois sous *donner/attribuer* dans le *Dictionnaire.....* ne nous semble justifié du tout et les critères de tel placement restent opaques pour nous. D'ailleurs on se sent vite dépassé par le nombre d'emplois de *présenter* discerné par les auteurs. Et quant aux détails T13a0 ils sont identiques que celle de l'exemple *on présente une facture, un passeport, un plateau de frommage* bref, objet dir – objet. Pourquoi est donc utilisé le verbe *présenter* et non pas *montrer* ou *indiquer* ? Justement, selon nous, à cause du sème *pour valoriser* qui est absent des verbes *montrer* et *indiquer*. En résumé : généralement, pour *présenter* essentiels sont des sèmes : *faire montrer, faire valoir à qq* et cet objet indirect est parfois exprimé par *un locatif – la douane au lieu des douaniers*.

exhiber – *faire voir à qq qch qu'on a et qu'on trouve précieux + avec ostention + pour attirer de l'admiration*

On exhibe un passeport au policier ; Le policier exhibe sa plaque (Dubois C3a.1)
Gg tr. : *Wystawiamy paszport do policji; *Oficer prezentuje jej płytę
(traductions incompréhensibles)

pol. Okazać paszport policji; Policjant okazuje swój identyfikator

Selon nous, l'analyse sémantique des phrases avec le prédictat *exhiber* prouve qu'il s'agit de sens : *faire voir (par un geste ou autre action) qch - entièrement - pour faire apprécier ce que le locuteur croit avoir de la valeur (esthétique)*. La traduction en polonais *okazać* semble réservée aux <documents>. Le sème *pour se faire admirer* est bien sûr sous restriction. Pour les autres emplois relévés – *pokazać*, par exemple :

On exhibe des chiens savants au public (Dubois C3a.1)

Gg tr. : *Psy wykonujące są wystawione doau publicznej
(traduction totalement erronnée)

pol. Pokazywać wytresowane psy publiczności

On exhibe des robes, une voiture luxueuse à la ville (Dubois C3a.2)

Gg tr. : *Suknie są wystawione w mieście; *Wystawiamy luksusowy samochód do miasta

(la mauvaise interprétation des prépositions rends ses phrases mal traduites)
pol. Paradować w sukniach, luksusowymi samochodami po mieście

Selon nous, un joli verbe polonais *paradować* résume le mieux le sens complexe en français : *montrer qch à qq + subjectivement précieux+ avec ostention+*

pour se faire admirer. Mais cette traduction n'est pas adéquate pour un emploi spécifique de faire voir ses parties intimes dans un endroit public, comme dans l'exemple :

On exhibe ses parties en ouvrant son impair

Gg tr. : *Wystawiamy jego części, otwierając jego dziwne

(paradoxalement cette traduction décrit bien le comportement bizarre, maladif de certains hommes)

pol. Wystawiać na widok publiczny swoje narządy intymne odchylając płaszcz

Il s'agit pourtant toujours de faire voir par un/des gestes volontaires, avec une restriction sur le sens de l'objet montré <partie intime du corps>.

Par contre, l'exemple suivant combine, selon nous, les deux façons de *montrer* . faire voir par une action et faire comprendre qch à qq :

On exhibe ses connaissances

Gg tr. : *Wiedza jest exhibe

(traduction n'est faite qu'à moitié)

pol. Popisywać się/epatować swoją wiedzą

Soulignons que selon notre méthodologie, le substantif *connaissances* est un nom concret - avec absorption - (cf. Chapitre I) ce qui peut être un indice de traduction en polonais bien important. Par contraste, dans le dernier exemple de cette série, le substantif-objet direct est un substantif abstrait (sans résorption), une nominalisation et la traduction doit être différente :

On exhibe sa douleur

Gg tr. : *To exhibe ból

(le verbe n'est pas reconnu du tout)

pol. Obnosić się z bólem

Nous proposons cette traduction en polonais car le verbe *obnosić się* rend bien l'intensité de *montrer* qui est caractéristique pour *exhiber*.

exposer – faire voir + à tous le monde/ en public

Le commerçant expose un article en vitrine ; Le tableau est exposé (Dubois C3a)

Gg tr. : *Le Kupiec ustawia prezentacja artykułu

(traduction infirme)

pol. Kupiec wystawia/wykłada towar w witrynie

L'artiste expose ses peintures à la galerie d'art (Dubois L3b)

Gg tr. : *L'Artysta wystawiał swoje obrazy w galerii

(le logiciel ne reconnaît pas le temps verbal)

pol. Artysta wystawia swoje obrazy w galerii sztuki

Nous avons présenté ses deux exemples ensemble bien qu'ils sont séparés dans le classement de Dubois et de Dubois-Charlier. Nous ne comprenons pas par quoi diffèrent ces deux phrases. Il nous semble que selon Dubois cette différence soit causée par le type d'objet qu'on *montre*, *un article* vs *ses peintures*. Par contre, nous sommes d'accord que l'exemple ci-dessous relève d'une autre structure sémantique, à savoir : *faire comprendre* (et non pas *faire voir*) qui désigne une action verbale :

On expose à P son projet, que la situation n'est pas bonne (Dubois C2a)

Gg tr. : **P narażona jest na projekcie*; **Są narażone na P, że sytuacja nie jest dobra*
(le prédicat est mal interprété)

pol. *Wyłożyć Piotrowi swój projekt ; że sytuacja nie jest dobra*

La traduction en polonais fait ressortir l'emploi métaphorique d'*exposer* dans le dernier exemple quand l'objet direct est un substantif abstrait (sans résorption, ici, *son projet*, représente une structure sémantiquement incomplète – *le projet de Paul de faire qch*). D'autre part il est juste de rappeler que les sens *faire voir* et *faire comprendre* s'échangent souvent dans ces emplois – depuis l'Antiquité la vue est considérée comme le sens le plus important de tous les sens humains.

Pour résumer ce groupe de verbes du type *montrer*, nous pouvons constater que *doigter* diffère d'*indiquer* par un élément de sens en plus – *montrer du doigt* – qui précise la manière de montrer et, par conséquent, implique l'appellation *d'un objet-lieu précis*, si non il serait inutile de montrer du doigt. Pour *exhiber* ce n'est pas la précision de montrer qui est la plus importante. C'est le sens : *montrer avec ostension* et en plus ce qui compte c'est *la valeur subjective d'un objet qu'on a* et qu'on décide de montrer : on ne montre pas qch qu'on possède tout simplement, mais on montre *qch de précieux selon le locuteur*. Et quant on *présente* qch on montre *qch de nouveau pour notre interlocuteur*. *Exposer* implique *un public large*.

Désigner (mentionné déjà plus haut), *signaler*, *signaliser* et *signer* ont un sème de commun – *signe* (instrumental inclu dans le sens du verbe).

Dans **désigner** il s'agit de *montrer par geste ou autre signe*, par exemple :

Il m'a désigné d'un mouvement de menton un emplacement que j'ai nettoyé sommairement (Butor in Lexis)

Gg tr. : **On wyznaczył lokalizację ruch podbródka czyściłem podsumowanie*
(toujours le même problème – le logiciel ne traduit pas de sens mais des mots de la phrase)

pol. *Wskazał mi ruchem podbródka miejsce, które sprzątnąłem trochę*

Dans le 'Roman de la Rose', la rose désigne la femme aimé (Lexis)

Gg tr. : *W « Roman de la Rose », różowy oznacza ukochaną żonę*

(encore une traduction cocasse)

pol. *W « Roman de la rose », róza oznacza ukochaną kobietę*

Dans cette exemple il s'agit justement d'un autre signe qu'un geste, et le sens du prédicat est interprétable comme : *signifier* ou *symboliser*. Le dernier emploi est d'un autre type encore - performatif. Remarquons une traduction quasi littérale en polonais :

On l'a désigné pour diriger cette mission (Lexis)

Gg tr. : *Został mianowany na szefa misji*

(traduction correcte)

pol. *Desygnowano go na szefa misji*

Ces exemples résument les trois restrictions du *Dictionnaire...* de Dubois et Dubois-Charlier - objet direct peut être de nature : *objet non-animé, humain et locatif*. Mais, à vrai dire, selon nous, les restrictions possibles découlent du sens du prédicat qui est le suivant : *montrer où se trouve qq ou qch par un signe*.

Le verbe signaler, tout en gardant l'identité de sa définition sémantique, peut nous servir de quelques emplois selon des restrictions qui peuvent être imposées sur sa structure sémantique : *faire voir par un signe (signal)* et *faire voir par une autre action* (combinée à une action verbale), par exemple :

signaler - *faire voir l'existence de qch par un signe (signal)*

On signale un croisement aux automobilistes par des feux (Dubois C3a)

Gg tr. : **Krzyż jest zgłaszane przez kierowców światel*

(les mots sont traduits séparément sans lien phrasique)

pol. : *Oznaczyć skrzyżowanie światłami*

Le signe ici est un signe-artefact, un substantif concret.

Il a oublié de signaler son changement de direction (Lexis)

Gg tr. : **Nie udało mu się zgłosić jego zmianę kierunku*

(c'est une très mauvaise traduction)

pol. *Zapomniał zasygnalizować, że skręca*

Remarquons que *changement de direction* est un substantif abstrait (une action); donc ces deux exemples sont bien la preuve que le verbe *signaler* est un verbe de communication (et non seulement de parole ; cf. Chapitre III). Pour nous, *signaler* veut dire qu'on crée un signe pour montrer *un lieu, la localisation d'un objet*, mais aussi pour faire voir *un état ou une action ou un événement*, par exemple :

On signale que Paul arrivera demain, l'arrivée des coureurs (Dubois C2d)

Gg tr. : *Poinformowano, że Paul przyjedzie jutro, Sygnalizuje nadziejście zawodników*

(traduction correcte)

pol. Dać znać, że Paweł przyjedzie jutro; zasygnalizować przybycie zawodników
=faire savoir que p (donner un signe verbal) - événement

On signale ce restaurant à des amis (Dubois C3e)

Gg tr. : **Ta restauracja jest sygnał do znajomych*

(traduction erronée)

pol. *Napomknąć przyjaciółom o tej restauracji*

=faire savoir qu'il y a qch qpart et pour nous c'est un emploi verbal et non pas à classer dans le type montrer

On signal un voleur à la police (Dubois D1b)

Gg tr. : **Sygnal jest złodziej na policję*

(une très mauvaise traduction)

pol. *Zgłoś złodzieja na policję*

= faire savoir que p à la police

Nous avons cité ces trois exemples qui, signifient sans aucun doute, des actions verbales, mais ce qui nous semble problématique c'est qu'ils sont espacés dans *le Dictionnaire* dans trois endroits différents selon les critères qui restent opaques pour nous. Finalement la seule restriction de base découle de l'extension du mot *signal* : les signaux naturels comme des symptômes d'une maladie ou bien des artefacts produits par l'homme. Ceci détermine le sens des 'phrases de signalisation'. Ainsi dans la position du sujet nous pouvons avoir tous les sens qui réalisent le sens de *produire un signal* et dans la position de l'objet direct aussi bien des substantifs concrets que des substantifs abstraits, car les deux types sont des abréviations des arguments propositionnels qui expriment le sens du deuxième argument propositionnel de *communication*, par exemple :

Les services météorologiques ont signalé qu'il ferait beau pendant les vacances (Lexis)

Un panneau bleu signale une double bifurcation (Lexis) = qu'il y aura une double bifurcation.

Le *signe* est sûrement sous restriction : *signe artefact, un signal, autre qu'un geste* dans *signaliser*, comme l'explique Lexis : *munir d'une signalisation*, par exemple :

signaliser – faire voir qch + par un signe artefact

On signalise un passage à niveau (Dubois C3b)

Gg tr. : **Crossing to sygnalizuje*

(une traduction surprenante)

pol. *Sygnalizacja przejazdu kolejowego*

On a bien signalisé cette route de montagne (Dubois N3a)

Gg tr. : *To było dobrze oznakowane górskie drogi*

(traduction compréhensible, mais agrammaticale)

pol. : *Dobrze oznakowano tę górska drogę*

Malgré la séparation de ces deux emplois dans *le Dictionnaire*.... nous nous obstinons au fait qu'il est essentiel de comprendre le mécanisme de ces emplois et ce qui en est le plus important c'est de *se servir d'un signe artefact*.

signer - faire voir que *p* (garantir) + par sa signature (*son signe personnel*)

Le verbe *signer* est interprété avant tout comme un prédicat de communication écrite (dont nous ne nous occupons pas dans ce volume) ; mais, métaphoriquement, une signature peut-être exécutée par un autre signe, par exemple :

Oh! je voudrais pouvoir signer mon amour de tout mon sang (Balzac, *Peau chagr. in Tlfi*)

c'est *laisser voir sa signature*, dans l'exemple cité dans cette section ce signe est une trace, une marque de sa présence que qq a laissé, par exemple :

On signe son crime par ce poignard = laisser voir sa trace qpart + les sens d'écrire : signe de confirmer, affirmer, etc., déjà analysé dans le Chapitre IV donc : *faire ou laisser voir un signe de son identité*.

marquer - faire voir *p* + par signe visuel (*une marque artefact*)

On emploi ce verbe dans différentes situations spacio-temporelles, pour *faire voir*, au sens propre, et pour *rendre important*, au sens figuré, indiquer un objet, indiquer un lieu, indiquer le temps, indiquer l'importance de qch, par un signe, artefact (selon Dubois c'est montrer 'avec instrumental') qui, très souvent n'est pas exprimé explicitement, mais on comprend *qu'on fait une marque* quelque part, par exemple :

On marque la longeur avec des épingle (Dubois C3b)

Gg tr. : **Długość jest oznaczony kołków*

(traduction cocasse)

pol. *Zaznaczyć długość szpilkami* (gdzie jest odpowiednia długość)-

<hum> marquer <un endroit> de <signe artefact>

Le sens complet de cette phrase veut dire selon nous : *marquer où s'arrête la longueur désirée, quelle est la longeur*

On marque les arbres (Dubois C3b)

Gg tr. : **Drzewa są fabryczne*

pol. : *Oznaczyć, poznać drzewa*

<hum> marquer <un endroit> de <signe artefact> ici implicite (ellipse)

Le sens interprété serait : *montrer où se trouvent les arbres à abattre, à couper, etc/* – la marque n'est pas nommée, elle est implicite.

L'exemple suivant est, selon nous, de même structure sémantique : *faire voir où est la taille* :

On marque la taille avec une ceinture (Dubois C3b)

Gg tr. : *Rozmiar *sq* oznaczone pasem
(traduction difficilement interprétable)

pol. Zaznaczyć talię paskiem
<hum> marquer <un endroit> de <signe artefact>

Les deux autres exemples, classées dans le même endroit sont à séparer selon nous :

On montre la mesure avec la main. Le rythme se montre dans la musique (Dubois C4c)

Gg tr. : *Pomiar jest pokazany z ręki
(encore une traduction incompréhensible)
pol. Wynaczyć rytm ręką, rytm zaznacza się w muzyce
<hum> marquer <abstrait> de <signe geste>

Ces deux phrases sont à rangés séparément quant à la façon de la production de signe – la première s'apparente à ceux ci-dessus et la deuxième c'est : *laisser remarquer* (sans le vouloir), cf. Chapitre IV.

On marque le linge de ses initiales, le roman du nom de l'éditeur (Dubois N3a)

Gg tr. : *Oznaczone *sq* inicjały lniane
(traduction erronnée)
pol. Oznaczyć pościer inicjałami, umieścić na powieści nazwę wydawnictwa
= faire signe d'appartenance, que qch appartient à qq
<hum> marquer <avoir un concret> de <signe artefact>

L'emploi ci-dessous est pour nous un emploi figuré :

On marque ce jour par un cadeau (Dubois C3b)

Gg tr. : *Ten dzień jest oznaczony prezent
(conjugaison erronnée rend cette phrase incompréhensible)
pol. Uczcimy ten dzień prezentem

<hum> marquer <événement important> de <signe action/artefact>

Dans cette phrase *marquer* est employé au sens figuré est signifie : *rendre important* et cela par une action autre qu'un geste ou bien une suite d'actions.

On marque son désaccord (Dubois C4c)

Gg tr. : *Niezgoda jest oznaczony

(traduction incompréhensible)

pol. Zaznaczyć swój sprzeciw

<hum> marquer <abstrait> de <signe action/paroles>

Le sens de cette phrase combine, selon nous, d'autres sèmes par rapport à l'exemple précédent : *faire savoir par une action quelconque et une action verbale*.

En résumé :

<Hum> fait voir par <signe artefact> où se trouve qch – pol. *zaznaczyć*

<Hum> fait voir par <geste> <un abstrait> - pol. *wyznaczać*

<Hum> fait voir par <signe artefact> qu'il a qch - pol. *oznaczyć*

<Hum> fait voir par <signe artefact de valeur> - pol. *uczcić*

La structure sémiotique de deux prédictats suivants nous semble encore plus complexe car ils combinent les sens : *montrer où se trouve qch + qch qui est caché + manière de cacher*.

dégager - *faire voir où se trouve qch + qch qui est caché + manière de cacher*
ce verbe ‘sans instrumental’ (Dubois) implique les arguments qui permettent d’exprimer le fait de *montrer où se trouve qch* et en plus que *qch est caché* et *comment qch est caché*. Pour **dégager** - implique *une entrave*, par exemple :

Cette coupe dégage les oreilles (Dubois C3b.1)

Gg tr : **Ta sekcja identyfikuje uszy*

(une traduction des plus cocasses !)

pol. *Ta fryzura odsłania uszy*

Cet exemple se prête très bien à illustrer le fait qu'une reconstitution du sens complet de la structure sémantique prédictat-arguments du verbe augmente les chances d'une traduction automatique correcte, par exemple :

Cette façon de couper les cheveux dégage les oreilles est mieux traduite par le logiciel :

Gg tr. : *Ten sposób cięcia włosów *wyłania uszy*

Et, si on augmente encore la précision sémantique du prédictat, on obtient :

Cette façon de couper les cheveux laisse voir les oreilles et le logiciel sait traduire alors :

Gg tr. : *Ten sposób cięcia włosów odsłania uszy*, car le verbe polonais *odsłania* apparaît dans la colonne permettant de choisir une autre traduction et la modifier.

L'exemple suivant présente le même problème :

Le décolleté dégage la gorge (Dubois C3b.1)

Gg tr : **Rozszczepienie wyzwala gardło*

Mais, après l'explicitation sémantique du sens précis du verbe :

Le décolleté laisse voir la gorge

Gg tr. : *Dekolt odsłaniający szyję*
(une traduction exacte !!!)

Vu les résultats de ces traductions, nous nous obstinons à postuler encore une fois une augmentation de taux d'informations sémantiques à introduire dans les bases de données linguistiques.

découvrir – faire voir où se trouve qch + qch qui est caché

selon Dubois : ‘*sans instrumental*’ sujet animé ou non-animé. Selon nous ce prédicat implique dans ses positions d’arguments tous les sens qui collaborent à compléter son sens : *montrer où se trouve qch* et en plus que cet ‘*objet*’ est caché, est couvert, donc : *faire voir* ou *laisser voir qch de caché*, par exemple :

L'échancrure découvre sa poitrine (= faire voir où est la poitrine) (Dubois C3b.1)

Gg tr. : ?*Cięcie odsłania piersi*
(traduction ambiguë)

pol. *Cięcie odsłania klatkę piersiową*
<geste- action> faire voir <concret- partie du corps>

Par contre la présence de deux exemples ci-dessous dans la même section ne nous semble pas justifié – ils illustrent un sens différent, sens figuré, de *découvrir*. Il s’agit du sens *devenir vulnérable à une attaque* :

Le boxeur se découvre (= montre l’endroit où il est vulnérable à un coup)

L’armée découvre son flanc gauche (= où est le point faible, vulnérable de l’armée)

La différence entre les deux prédicats consiste dans la manière de cacher un endroit. Au fait *dégager* implique des actions plus complexes pour *faire voir* que *découvrir*.

visualiser – c’est évidemment *faire voir, rendre visible + par une action + avec un support artefact*, par exemple :

On visualise sur la radio la place de la tumeur (Dubois C3a.2)

Gg tr. : *To pokazuje, w radiu, a nie guza*
(traduction automatique standard)

pol. *Pokazać na zdjeciu rentgenowskim umiejscowienie guza*

Visualiser des courants dans l'eau grâce à des colorants (Lexis)

Donc encore une fois nous analysons un prédicat qui sert à exprimer le fait *de montrer où se trouve un objet*. La restriction quant à l’emploi de ce verbe concerne avant tout la façon de *montrer* – cette action dans *visualiser* est *une action consciente et volontaire*.

Par contre, pour nous, le verbe *enseigner* dans : *Enseigner son chemin à un passant* (Dubois C3a.1) n’est pas un prédicat du même groupe, car il réalise le

sens d'*expliquer*, donc ‘*montrer*’ par des paroles. Le même doute de notre part concerne le verbe *produire* rangé dans la même section avec pour exemple :

On produit un témoin devant le tribunal (= on emmène, on triche ?)

On produit un document (= on triche)

Dans ces exemples ni *enseigner* ni *produire* ne sont pas de verbes du type *montrer* (une action physique peut faire partie des situations décrites, mais le sens des phrases est, respectivement : *expliquer* et *tricher*, donc *faire savoir* et *essayer de faire savoir p qui est faux*). Selon nous, le prédicat suivant de la classe C3 - *produire* – est placé à tort avec les verbes de communication, car son sens est de *créer* et non pas *montrer*.

En résumant : tous les prédicats de cette section ont *se trouver* pour prédicat intérieur de l’argument propositionnel *q* (interprétation d’un signe) et *une manière de montrer* dans le premier argument propositionnel *p* (production d’un signe) de communication. Cependant le prédicat intérieur *se trouver* n’est pas donné d’une façon explicite, il n’est présent dans les phrases de communication analysées ci-dessus que par des abréviations qui sont des appellations des personnes, des objets ou des lieux – des abréviations d’un argument propositionnel à des substantifs concrets.

Si à la place des substantifs concrets nous employons des substantifs abstraits, les prédicats analysés auront le sens figuré, par exemple :

On montre une possibilité à un déprimé

On signale un changement de comportement

On signalise une hausse des impôts, où les sens des phrases citées passe de *faire voir* littérale à *faire voir* au sens figuré donc *faire savoir*. Ceci est d’ailleurs une métaphore largement employée dans des contextes de communication : *voir* pour *savoir*, *comprendre*. Ainsi les autres prédicats placés dans la même section du *Dictionnaire...* de Dubois et Dubois-Charlier présentent justement ces emplois figuré – *montrer le sens de qch.*, donc nous les avons classés dans le Chapitre IV (signes naturels, c’est-à-dire, non-volontaires).

Quant à **dessiner, tracer, peindre** que les auteurs ont également placés dans la classe C3, ils peuvent servir comme prédicats de communication, mais à une condition, selon nous : quand ces *actions de représenter une réalité* sont effectuées dans le but de montrer qch, transmettre un message à un public, à des receveurs de ce type de communication par image. Bien évidemment on emploi ces verbes au sens figuré, c’est-à-dire pour *dépeindre, dessiner* ou *tracer par des paroles ‘une image’* d’une situation donnée, donc *décrire (dire)*, (cf. Chapitre IV).

La Fes dessine un nouvel équilibre (Internet)

On trace à Paul un tableau optimiste

*On décrit à P la scène, le voleur
On peint à P une situation excellente
On peint la vie à Paris
On peint P comme un tiran
On dépeint le bilan du comité dans un exposé*

Tous ces exemples nous informent quels sont *les caractéristiques (qualités, défauts) d'un humain, d'un objet, d'une situation*, bref un *état de choses*. Ces emplois évoquent pour nous aussi la préhistoire de la communication humaine : des peintures rupestres des grottes préhistoriques ou des pictogrammes qui sont des ancêtres de notre alphabet.

Les prédicats suivants de la classe C3 selon Dubois sont : **mirer, profiler, réfléchir, refléter**, dans des phrases comme, par exemple :

*La lune se mire, le château mire ses mures dans le lac
Le château se profile dans le lac
Le château se réfléchit dans le lac
Son visage se reflète dans l'eau*

Selon nous ces verbes ne doivent pas se trouver dans cette section car ils informent seulement d'un dédoublement d'une image, c'est tout. Ni le sens de *faire voir* ni de *faire savoir*, commun pour tous les autres prédicats de la communication C3 n'est pas exprimé.

Planter dans : *Cet auteur plante ses personnages avec brio dans son roman*, n'a rien avoir non plus, selon nous, sur cette liste de C3, car une telle classe exige d'être définie auparavant par des paramètres d'analyse précis et n'est pas être construite selon les intuitions des auteurs. Les intuitions sont d'ailleurs bien précieuses comme l'expression d'un savoir non-conscient, mais la linguistique comme discipline de recherche exige des méthodologies avec des critères d'analyses strictement définis. La sémantique qui incarne une prise de conscience permanente quant au sens de la communication verbale apporte des outils non négligeables dans ce domaine.

Pour nous la classe C3 communiquer par *montrer qch* serait restreinte, par rapport à ceux proposés par Dubois et Dubois-Charkier, à des verbes énumérés, analysés et décrits ci-dessus. Onthologiquement, nous remontons vers la période, obscure de la science, des débuts de la communication humaine qui fut pendant très, très longtemps la communication non-verbale. Ces prédicats sont une forme langagièrre de rendre compte d'éléments non-verbaux des situations de communications qui même de nos jours, contrairement aux apparences, prévalent sur ceux verbalisés. Et le principe de l'économie de la communication

humaine reste inchangé depuis des siècles – nous ne disons que ce qui doit absolument être dit – comme si nous ‘ajoutions’ la parole aux autres informations déjà présentes dans une situation de la communication donnée. Toutes ces informations non-verbales créent le contexte, au sens large, de chaque énoncé et c'est pourquoi *les mots de la langue nous induisent constamment en erreur*, selon la constatation connue de G. Ryle (Ryle : 1932), tant il y a des ellipses, des implicites, des inférences dans nos échanges communicationnels. Martin exprime une opinion semblable en disant : *Nous ne pouvons jamais dire exactement le fond de notre pensée. Les mots n'ont pas suffisamment de vertu, ils sont trop pauvres* (Martin : 2007 : 16). Et, sans aucun doute, révéler le sens des prédictats et des implications des arguments qui en découlent est une tâche que seul le cerveau humain (analogique !) est capable de faire, le numérique soyant beaucoup trop grossier pour un tel devoir subtil.

En ce qui concerne les verbes appelés ‘de communication’ par Dubois et Dubois-Charlier, groupés dans d’autres sous-classes de C3, ils incitent notre petit commentaire sémantique.

Ainsi, les verbes de la section C3a avec restriction *sujet non-animé* seraient ceux qui ouvriraient notre classification sémantique des classes de prédictats de communication, à savoir, la classe des emplois des prédictats de communication (et non ‘de parole’ comme ils sont souvent définis, por. Eschkol 2002) qui dénotent des situations de la communication ‘intérieure’, des situations où l’homme ‘d’avant la parole’ captait les données du monde qui l’entourait, les catégorisait et les interprétait comme signes et les transformait en informations tout d’abord et en un savoir finalement. La classification de cette section dans le *Dictionnaire...* de Dubois nous rend perplexe, car, pour nous, le critère *d'un sujet non-animé* n'est pas suffisant pour expliquer les principes d'emploi des verbes tels que : *annoncer, courir, indiquer, marquer, prédire, présager et résumer* et ne justifie pas, selon nous, la construction d'une telle section. Les *sujets non-animés* des exemples cités par les auteurs sont encore une fois des abréviations des arguments propositionnels impliqués par ces prédictats d'ordre supérieur (*p communiquer q*).

Le groupe suivant de verbes du *Dictionnaire.....* appelé C3c nous semble être une illustration, sans le nommer ainsi, de notre définition du concept de la communication : *p communiquer q* et une preuve de sa justesse Ce que les auteurs appellent avec *instrumental susceptible de devenir le sujet de la phrase* n'est donc pas autre chose que *la production d'un signe – p*, par exemple :

Son sens se définit en quelques mot vs Les quelques mot définissent son sens
On éclaire la situation par cette explication vs Cette explication éclaire la situation
On précise nos intentions par ce texte vs Ce texte précise nos intentions

On résume la situation par ce quelques mots vs Ces quelques mots résument la situation

Et avec sujet non-animé :

L'article détermine le nom – fait savoir/comprendre le sens d'un nom

Ce signe signifie 'plus grand que' – fait savoir

D'ailleurs le classement de ce petit paragraphe manque de conséquence et les exemples présenté ne réalisent pas l'idée d'*instrumental*, par exemple :

Le commerçant démontre cet aspirateur – n'est-ce pas une simple démonstration ?
Le commerçant montre le fonctionnement d'un appareil et non pas 'montre le sens'.

Pour les verbes *expliciter, expliquer, exprimer et interpréter* nous avons analysé des exemples suivants :

Le notaire explicite une clause du contrat

Expliciter c'est, selon les auteurs : *montrer le sens de qch*, mais une telle définition nous semble un peu bizarre. Pour nous, en terme d'une analyse en sémes plus simples *montrer le sens* c'est *faire comprendre*. *Expliciter* signifie, selon nous : *faire comprendre clairement le sens de texte*.

Le professeur explique bien la pièce de Corneille – il fait comprendre le sens de cette pièce.

On exprime le prix en euros – on dit le prix en euros, donc cet exemple illustre un sens différent, à savoir : *communiquer, dire*.

Les juristes interprètent la loi

Le critique interprète un poème, un auteur

Interpréter, selon nous, c'est *faire comprendre un sens parmi plusieurs possibles*, construire une sens à base de son propre savoir, construire un sens à partir des informations fournies.

Pour nous, nous sommes, avec les exemples cités, au centre des prédicats de la communication verbale. Les explications donnés par les auteurs ne permettent pas de comprendre quelle est la différence de sens et d'emploi entre *définir* et *éclairer*, entre *expliquer* et *expliciter*. Et sans le comprendre comment les employer consciemment et correctement ? Or, *définir* c'est *dire les traits essentiels et différentiels d'un sens*. La différence entre *expliquer* et *expliciter* consisterait à introduction du sème *clairement* dans la structure sémique du deuxième verbe.

La sous-classe suivante de la même section est la C3f, définie par les auteurs du *Dictionnaire des verbes français* comme 'représenter qq par soi-même' que résume le verbe *jouer* dans le sens : *faire montrer qq d'autre*, rassemble des verbes comme : *représenter, incarner, danser, jouer, préfigurer ou symboliser*. Cette petite

liste nous semble être une preuve que le sens de *communiquer* peut aussi bien être construit sans prédicat de communication proprement dit. Donc on peut dire que les exemples cités ci-dessous expriment une situation de communication avec une restriction précise : *c'est un humain qui joue le rôle d'un signe*, souvent dans un cadre professionnel, par exemple :

préfigurer : figurer à l'avance, de manière plus ou moins nette, le type, les caractères d'une chose ou d'un événement futur (Tlfi), comme dans l'exemple :

Non qu'il ressemble tout à fait à un être de chair et de sang pétri dans la commune argile : il préfigure le surhomme nietzschéen (Mauriac in Tlf).

Pour symboliser, par rapport à la définition qui vient d'être proposée, il s'agit des traits caractéristiques d'un personnage et non pas de la personne physique elle-même :

Carlotta avait quelque appréhension devant Élise, et une certaine répugnance: Mme Grésandage symbolisait pour elle la femme légitime dans toute son horreur (Aragon, *Beaux quart* in Tlfi)

Pour terminer nous voulons mentionner la sous-classe 3d – 51 verbes qui signifient : *publier*, donc finalement – *faire voir*. Nous avons décidé de les laisser en marge de nos analyses, car ils forment une classe sémantiquement homogène qui ne présente pas de difficultés d'emploi.

Vu les faits de sens présentés ci-dessus il ne nous semble pas suffisant de préciser dans le *Dictionnaire*..... pour chaque sous-types les indications : *animé, non-humain, sans destinataire*, etc. qui concerne les positions de *sujet, d'objet direct ou d'objet indirect*. Ce ne sont que les notations des constructions syntaxiques possibles qui représentent à vrai dire des structures sémantiques incomplètes face à la structure prédicat-arguments de *p communiquer q*. Ces restrictions, rappelons-le (cf. Chapitre II), sont en fait des notations des structures sémantiques abrégées, des abréviations des arguments propositionnels du prédicat de *communication* qui est un prédicat d'ordre supérieur impliquant deux arguments propositionnels, mais rarement exprimés en entier d'une façon explicite, dans des phrases subordonnées. Les schémas syntaxiques et ceux d'emplois présentés par le *Dictionnaire*.... des Dubois restent donc un corpus de faits empiriques, des phrases de communication, qui nécessitent d'être analysées, comprises et décrites par un regard 'en profondeur' d'un sémanticien qui soit capable de confronter les faits elliptiques de parole avec ceux des schémas modèles de langue, pour interpréter finalement le sens complet de nos pensées et messages.

Selon nous, pour une prise de conscience efficace d'emplois des prédicats de paroles, d'autres restrictions sont nécessaires à être dévoilées – celles qui sont imposées sur les positions des interlocuteurs et sur celle du message. N'oublions

que ces restrictions découlent du sens de chaque prédicat, le sens que chacun qui se sert de la communication verbale est obligé de saisir par une approche premièrement intuitive (car l'intuition est un savoir subconscient) et analytique ensuite, que tout un chacun est capable d'effectuer à l'aide d'un outil de concepts simples, qui semblent constituer notre *alphabet de pensées humaines* (cf. Wierzbicka : 1993, Karolak : 2007 : 19-24) ou dans une analyse sémique (Pottier : 1992).

Conclusions

Il est difficile de dire qu'un livre qui traite d'une recherche est vraiment terminé : il n'est qu'un pas sur la voie à la recherche d'une vérité à découvrir. C'est également le cas de notre ouvrage. Cependant il nous semble d'avoir réalisé deux buts principaux que nous nous sommes proposée, un général et un spécifique.

Le premier but c'est de raviver, de propager et de développer une grande tradition européenne, française et polonaise entre autres, d'analyse sémantique dans la recherche linguistique, représentée en Pologne par l'Ecole polonaise de la sémantique. Il nous semble avoir prouvé qu'une analyse sémantique ne doit pas être considérée comme une activité intuitive et suspecte, bien au contraire : elle permet, à la base de meilleures idées philosophiques, logiques et linguistiques, d'élaborer un ensemble de critères qui permettent à effectuer une analyse rigoureuse et précise.

De nombreux exemples d'analyses syntaxiques, y compris celles qui visent une application dans le TALN, montrent leurs insuffisances et incitent à transgresser la conviction partagée par la plupart des linguistes que l'analyse du langage doit opérer avant tout sur les formes, l'étude du sens étant trop subjective, informelle et trop peu scientifique. La méthodologie que nous avons présentée, *la grammaire à base sémantique*, complétée par un outil sémantique supplémentaire *les classes d'objets*, s'avère bien efficace, selon nous, pour expliquer les emplois appelés problématiques, 'capricieux' ou opaques à l'issue des analyses syntaxiques. Nous sommes profondément convaincu que seule une approche sémantique permet de saisir les mécanismes d'emplois des formes et de les faire enseigner aussi bien aux apprenant du Fle qu'aux... ordinateurs avec leurs cerveaux électroniques super rapides mais toujours si peu puissants quant à leur activité d'intelligence numérique AI. Les bases de données linguistiques (dictionnaires, grammaires, manuels), même électroniques, ne sont sûrement pas suffisantes pour faire apprendre comment se servir d'une langue naturelle ou, mieux encore, de deux langues, dans le cas de traduction. Aucun humain, même le plus doué, n'est pas en mesure de mémoriser toutes les phrases et expressions d'une langue donnée, il lui faut connaître le mécanisme de leur création, toujours dans le but de transmettre un sens et non pas un forme, même la plus 'poétique', comme : *D'incolores idées vertes dorment furieusement* (*Colourless green ideas sleep furiously*) (résultat de recherches de Chomsky). Le succès du dernier ordinateur Watson du IBM (qui a gagné le jeu « Jeopardy ») est dû au fait qu'il essaie tout d'abord de bien analyser le sens de chaque question posée de....120 manières ! D'ailleurs nous avons placé notre recherche sémantique sur un fond cognitiviste,

car les découvertes de ce grand courant actuel dans la science élargissent encore les perspectives d'un humaniste (donc celui qui devrait s'intéresser aux activités humaines dans tous les domaines, sur l'exemple de grands humanistes du XVI^e siècle) dans son aspiration profonde à comprendre le fonctionnement de l'Univers, dans ses aspects biologique, physique et sémiologique.

Le deuxième but à réaliser, spécifique, était de présenter une analyse sémantique des prédictats dit 'de communication' dans leurs emplois de communication non verbale. Nous avons donc analysé et décrit les phrases qui décrivent des situations de la communication avec soi-même (*penser, se dire*), du langage du corps (*dire, annoncer, avertir, etc.*) et de la communication par geste, du sens *montrer* (*indiquer, exposer, marquer, etc.*).

Nous avons tenté une synthèse basée sur une répartition d'ordre modal et d'actes de langages. Cela pour rendre compte de deux buts principaux dans lesquels nous nous servons du langage : décrire le monde et agir dans le monde, exprimés linguistiquement par la dominance sémantique du prédictat d'ordre supérieur de *modalité* sur *le Dictum*, donc sur le contenu propositionnel de nos messages, 'enraciné' dans une temporalité.

Notre analyse a démontré, entre autres, qu'il est difficile de dresser une liste fermée de *verbes de communication*, car leurs formes peuvent être trompeuses et c'est leur sens, comme prédictat-noyau d'une phrase de communication, qui relie le sens de *production d'un signe* et le sens d'*interprétation d'un signe*, qui décide de telle interprétation. La définition sémantique du prédictat de *communication* : *p communiquer q* nous a servi comme le premier point de repère pour compter parmi les emplois de communication aussi ceux de verbes comme, par exemple : *décéler, deviner, entendre, observer, puer, respirer, ressasser, suer, témoigner ou voir*, à côté des verbes traditionnellement acquis comme de *dire* ou de *parole*.

Dans notre méthodologie, chaque analyse commence justement par la formulation d'une définition sémantique et aspectuelle, qui constitue le premier pas à faire, avant de procéder à établir la structure sémantique qui se compose d'un prédictat et des arguments qu'il implique, d'analyser les restrictions qui régissent les possibilités combinatoires des éléments de sens dans une phrase donnée, etc. Nous avons essayé de démontrer, et nous tenons à le souligner avec force, que, selon nous, chaque verbe a une construction sémique permanente, qui grâce à un 'jeu' de restrictions permet ses emplois divers. Nous nous opposons donc à une vision selon laquelle un verbe n'est qu'un opératur, dont le sens se construit 'à l'aide' de ses compléments. Nous avons essayé de le prouver dans notre 'discussion' avec les résultats d'analyses d'ordre syntaxiques des *verbes de communication*, présentés dans la *Classe C* du *Dictionnaires des verbes français* de Dubois et Dubois-Charlier, la source de plusieurs exemples de notre corpus. Notre critère

de base dans la construction de notre ‘classe’ des prédicats de communication reste le sens de la phrase qui dénote la création d’un signe dans l’esprit d’un humain, et non pas une interprétation intuitive des sens des phrases classées selon leurs constructions syntaxiques. D’ailleurs, ces constructions ne véhiculent que rarement le contenu sémantique complet, car il est exprimé le plus souvent dans des formes les plus courtes possibles, donc elliptiques, mais ceci en accord avec les lois de l’économie langagière.

L’initiation à l’analyse sémantique, que nous postulons vivement, dès les premières années de l’éducation linguistique, s’avère indisponible quant aux applications pratiques : l’enseignement du Fle et la traduction, y compris celle assistée par ordinateur ou automatique tant désirée par le Talm. Or, les exemples des traductions automatiques que nous avons présentés (de Google, comme les plus accessibles et gratuites), confrontés à nos propositions de traduction des phrases de communication française en polonais, choquent toujours par le nombre de phrases invalides syntaxiquement et amusent parfois par les ‘trouvailles’ sémantiques du logiciel-traducteur. Une analyse rapide des fautes montre qu’il est évident que le traitement automatique ne sait pas interpréter les phrases : il ne ‘voit’ pas de liens sémantiques qui constituent un sens complet, mais il traduit chaque mot séparément et les juxtapose l’un à côté de l’autre. Nous postulons donc l’élaboration d’un logiciel qui rendrait compte des structures prédictor-arguments, ‘charpente’ sémantique de chaque phrase.

Pour terminer, nous voudrions renouer avec les réflexions sociologiques présentées dans l’*Introduction* de ce livre concernant les possibilités humaines d’interprétation du nombre croissant d’informations à traiter, surtout à notre époque du numérique. Et ceci pour transmettre un message d’ordre très général qui se veut universel : nos expériences de linguiste-sémanticienne et d’enseignante du Fle montrent que l’apprentissage d’une analyse sémantique développe chez l’apprenant la faculté de la pensée analytique et critique, tant reclamée de nos jours sur le marché du travail, car semble-t-il, en voie de disparition chez les jeunes générations. Dans la vie, cette compétence, de ne pas s’arrêter sur la surface des choses et des événements, mais de rélechir sur leurs sens profonds, garanti une meilleure compréhension des sens que l’Univers nous communique et que nous nous transmettons au sein de notre sémiosphère, tel le patrimoine symbolique de l’humanité.

Bibliographie

Dictionnaires de langue

Trésor de la langue française en ligne (Tlfi) www.atilf.atilf.fr

Larousse de la Langue Française - Lexis, sous la dir. de J. Dubois, Larousse 1989

Le Nouveau Petit Robert, version sur CD-ROM, Dictionnaires Le Robert, 1996

Adkinson, R. (2009) *Święte symbole, ludy, religie, misteria*, Albatros, A. Ku-ryłowicz, Warszawa

Aitchison, J. (2002) *Ziarna mowy*, PIW Warszawa

Anderson, A. (2005) *Mowa ciała dla żółtodziobów, czyli wszystko co powinniśmy wiedzieć o....*, Dom Wydawniczy Rebis, Poznań

Arnaud, A., Lancelot, C. (1676, éd. 1997) *Grammaire générale et raisonnée*, Allia, Paris

Arnaud, A., Lancelot, C. (1683, éd. 1970) *La logique ou l'art de penser*, Flammarion, Paris

Austin, J.L. (1970) *Quand dire c'est faire*, éd. Du Seuil, Paris (traduit de : *How to do Things with Words*, Oxford University Press 1962)

Banyś, W. (1989) *Théorie sémantique et „si...alors“.* Aspects sémantico-logiques de la proposition conditionnelle, Uniwersytet Śląski, Katowice

Banyś, W. (2002a) « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie I : Question de modularité » in : *Neophilologica* 15, pp. 7-29, wyd. Uniwersytetu Śląskiego, Katowice

Banyś, W. (2002b) « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie II : Question de description » in : *Neophilologica* 15, pp. 206-249, wyd. Uniwersytetu Śląskiego, Katowice

Barbrook, R. (2009) *Przyszłości wyobrażone. Od myślącej maszyny do globalnej wioski*, Wydawnictwo Literackie MUZA SA, Warszawa

Bartmiński, J. (2006) *Językowe podstawy obrazu świata*, wyd. UMCS, Lublin

Baylon, Ch. (1996) *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Nathan Université, Paris

Baylon, F. Mignot, X. (1999) *La Communication*, Nathan Université, Paris

- Baylon, Ch., Mignot, X. (2000) *Initiation à la sémantique du langage*, éd. Nathan Université, 2000
- Biardzka, E. (2009) *Les échos du monde. Pratiques du discours rapporté dans un journal de la presse écrite*, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego, Wrocław
- Blanco, X., Buvet, P.-A. (2004) « Verbes supports et significations grammaticales. Implications pour la traduction espagnol – français » in : *Lingvisticæ Investigationes. Revue internationale de linguistique française et générale Tome XXVII : II*. John Benjamins Publishing Company: Amsterdam/Philadelphia.
- Bobrowski, I. (1998) *Zaproszenie do językoznawstwa*, rozdz. II *Logiczne zasady budowania zdań naukowych*, pp. 27-30, IJP PAN, Kraków
- Bogacki, K. et al. (1983) *Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français*, PWN, Warszawa
- Bogacki, K., Karolak, S. (1991) « Fondements d'une grammaire à base sémantique » in : *Lingua e Stile*, XXVI, 3 settembre, pp. 309-345, Roma
- Bogusławski, A. (1988) *Język w słowniku : desiderata semantyczne do wielkiego słownika polszczyzny*, Ossolineum, Wrocław
- Bogusławski, A. (2014) „Słowo i znak“, in: *Znaki czy nie znaki?*, Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego, Warszawa
- Bojar, B. (1978) „Polskie czasowniki dotyczące procesów informacyjnych“, *Studia językoznawcze*, pp. 8-43, Ossolineum, Wrocław-Warszawa-Kraków-Gdańsk
- Bottineau, D. (2010) « Quand un classement est une théorie : le verbe impersonnel dans les Verbes français » in : *Langages* 179-180 pp. 57-78, Larousse, Paris
- Bourreau, M. (2002) « La genèse des grammaires catégorielles et leur arrière-plan logico-philosophique : quelques remarques » in : *Langages* 148, pp. 13-27, Larousse, Paris
- Bougnoux, D. (1993) *Sciences de l'information et de la communication. Textes essentiels*, Larousse, Paris
- Bougnoux, D. (2001) *Introduction aux sciences de la communication*, La Découverte, Paris
- Bralczyk, J. & alli (20011) *Wiem, co mówię, czyli o dobrej komunikacji*, Oficyna wydawnicza Branta, Bydgoszcz-Warszawa
- Bréal, M. (1897) *Essai de sémantique*, Hachette, Paryż
- Brożek, B. (2014) *Granice interpretacji*, Copernicus Center Press, Kraków

- Camugli Gallardo, C. (2010) « Jusqu'ou la syntaxe construit-elle le sens ? Réflexions autour d'une comparaison italien-français des locutions verbale figées » in : *Langages* 179-180, pp. 243-258, Larousse, Paris
- Chamovitz, D. (2012) *Zmysłowe życie roślin, co wiedzą rośliny ?,* Grupa Wydawnicza Foksal, Warszawa
- Casacubertas, D. (2007) *Umysł, czym jest i jak działa,* Świat Książki, Warszawa
- Chomsky, N. (1968) *Le langage et la pensée,* Pbp, Paris
- Collins, A. (1997) *Język ciała gestów i zachowań,* Astrum Wrocław
- Dąbrowski, A. (2013) *Intencjonalność i semantyka,* Universitas, Kraków
- Dehnel, P. (2006) *Dekonstrukcja, rozumienie, interpretacja,* Universitas Kraków
- Deleuze, G. (1976) *Proust et les signes,* PUF, coll. Perspectives critiques, Paris
- Dobek-Ostrowska, B. (2007) *Podstawy komunikowania społecznego, rozdz. I Komunikowanie jako proces,* Astrum, Wrocław
- Dortier, J.-F. (coordoné par) (2001) *Le Langage,* Sciences Humaines, Auxerre
- Dubois, J. (1997) *Les verbes français,* Larousse, Paris
- Dubois, J., Dubois-Charlier, F. (2013) *Dictionnaire électronique des verbes français* (version LVF+1), <http://rali.iro.umontreal.ca/rali/?q=fr/lvf/>
- Duch, W. (2011), O czym myślą Polacy in: *Gazeta Wyborcza* 8 września 2011
- Ducrot, O. (1972) *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique,* Paris, Hermann
- Dunbar, R. (2009) *Pchły, plotki a ewolucja języka,* Wydawnictwo Czarna Owca, Warszawa
- Durand, J. (1981) *Les formes de la communication,* Dunod communications, Paris
- Eco, U. (1968) *Nieobecna struktura,* KR,
- Eco, U. (1976, éd. pol. 2009) *Teoria semiotyki,* Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego, Kraków
- Eco, U. (1992) *La production des signes,* Librairie Générale Française, coll. Livre de Poche, Paris
- Eco, U. (2002) *W poszukiwaniu języka uniwersalnego,* Wydawnictwo Marabut, Oficyna Wydawnicza Volumen, Gdańsk-Warszawa
- Eco, U. (2009) *Od drzewa do labiryntu,* Aletheia, Warszawa

- Eco, U. (2012) *Kant a dziobak*, wyd. Aletheia Warszawa
- Eshkol, I. (2002) *Typologie sémantique des prédictats de parole*, Thèse de doctorat, Villetaneuse, Université Paris 13
- Eshkol, I., Le Pesant, D. (2007) « Trois petites études sur les prédictats de communication verbaux et nominaux » in : *Langue Française* 153, pp. 20-32, Larousse, Paris
- Fellbaum, Ch. (1999) « La représentation des verbes dans le réseau sémantique *Wordnet* » in : *Langages* n° 136, Larousse, Paris
- Fiske, J. (2003) *Wprowadzenie do badań nad komunikowaniem*, Astrum, Wrocław
- François, J., Le Pesant, D., Leeman, D. (2007) « Présentation de la classification des Verbes Français de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier » in : *Langue Française* 153, pp. 3-19, Larousse, Paris
- Fromm, E. (1968, éd. pol. 2013) *Rewolucja nadziei. W stronę uczłowieczonej technologii*, vis-à-vis etiuda, Kraków
- Fromm, E. (1994, éd. pol. 2013) *O byciu człowiekiem*, vis-à-vis etiuda, Kraków
- Frutiger, A. (2005) *Człowiek i jego znaki*, Wydawnictwo Do, Wydawnictwo Optimus, Warszawa
- Gärdenfors, P. (2010) *Jak Homo stał się sapiens*, Wydawnictwo Czarna Owca, Warszawa
- Gibson, C. (2009) *Jak czytać symbole*, Arkady, Warszawa
- Giry-Schneider, J. (1981), « Les compléments nominaux du verbe dire » in : *Langages* 63, pp. 75-97, Larousse, Paris
- Giry-Schneider, J. (1994) « Les compléments nominaux des verbes de parole » in : *Langages* 115, pp. 103-125, Larousse, Paris
- Gleick, J. (2012) *Informacja*, Znak, Kraków
- Grezka, A. (2009) *La polysémie des verbes de perception visuelle*, L'Harmattan, Paris
- Goddard, C & Wierzbicka, A (2014) *Words and Meanings : Lexical Semantics Across Domains, Languages, and Cultures*, Oxford University Press, Oxford
- Grillo, E. (1997) *La philosophie du langage*, Seuil, coll. Mémo, Paris
- Gross, G. (1992) « Forme d'un dictionnaire électronique » in : *La station de traduction de l'an 2000*, Presses de l'université du Québec

- Gross, G. (1994a) « Classes d'objets et description des verbes » in : *Langages* 115, pp. 15-31, Larousse, Paris
- Gross, G. (1994b) « Classes d'objets et synonymie » in : *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, Série Linguistique et sémiotique, vol. 23, pp. 93-103, Besançon
- Gross, G. (1995a) « A propos de la notion d'humainé » in : *Linguisticae Investigationes Supplementa* 17, Lexiques-grammaires comparés en français, Actes du colloque international de Montréal (3-5 juin 1992), pp. 71-80, Montréal
- Gross, G. (1995b) « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique – les classes d'objets » in : *La Tribunes des industries de la langue et de l'information électronique*, pp. 16-19
- Gross, G. (1996) « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle » in : *Langages* 121, pp. 54-72, Larousse, Paris
- Gross, G. (2012) *Manuel d'analyse linguistique*, Presses Universitaire de Septentrion, Lille
- Gross, M. (1968) *Grammaire transformationnelle du français, vol. 1 Syntaxe du verbe*, Larousse, Paris
- Gross, M. (1975) *Méthodes en syntaxe*, Hermann, Paris
- Grün, A. (2013) *Uzdrawiająca siła pocieszenia*, Św. Wojciech, Poznań
- Grzegorczykowa, R. (1995) *Wprowadzenie do semantyki językoznawczej*, PWN, Warszawa
- Guillaume, G. (1929, éd.1984) *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps suivi de L'architectonique du temps dans les langues classiques*, Honoré Champion, Paris
- Gut, A. (2009) *O relacji między myślą a językiem*, Towarzystwo Naukowe KUL, Lublin
- Hagège, C. (1985) *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Fayard, Paris
- Harris, Z. (1951) *Structural Linguistics*, Phoenix, Chicago
- Hohol, M. (2013) *Wyjaśnić umysł*, Copernicus Center Press, Kraków
- Jacobson, R. (1963) « Linguistique et poétique », *Essais de linguistique générale*, Minuit, Paris
- Jamrozik, E. (1992), *La syntaxe et la sémantique des verbes de parole français*, Wyd. Uniwersytetu Warszawskiego, Warszawa

- Jonscher, Ch. (2001) *Życie okablowane*, Wydawnictwo Literackie Muza SA, Warszawa (oryg. *Wired Life. Who Are We in the Digital Age?*)
- Jouette, A. (1991) *Dictionnaire de l'orthographe. Tous les pièges et difficultés de la langues française*, France Loisirs, Paris [1989, Editions Fernand Nathan]
- Kailuwet, R. (2007) « La classe P dans *Les Verbes français* et les verbes de sentiment » in : *Langue Française* 153, pp. 33-39, Larousse, Paris
- Karolak, M. (2013) *The past tense in Polish and French*, Peter Lang, Berne
- Karolak, S. (1977) „Z problematyki opisu wyrażeń predykatowo-argumentowych“ in : *Studia gramatyczne I*, pp. 75-102, Ossolineum, Warszawa-Wrocław-Kraków-Gdańsk
- Karolak, S. (1989) *L'article et la valeur du syntagme nominal*, Presses Universitaires de France, Paris
- Karolak, S. (1994) « Le concept d'aspect et la structure notionnelle du verbe » in : *Studia kognitywne 1*, SOW, Warszawa
- Karolak, S. (1996) « O semantycy aspektu (w dwudziesta rocznice publikacji rozprawy F. Antinucciego i L. Gebert „Semantyka aspektu czasownikowego“) » in : *Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique*, fasc. LII, pp. 9-56
- Karolak, S., Nowakowska, M. (1999) *Jak stosować rodzajnik francuski*, PWN Warszawa
- Karolak, S. (2001) *Od semantyki do gramatyki*, SOW, Warszawa
- Karolak, S. (2002) *Podstawowe struktury składniowe języka polskiego*, Instytut Sławiastyki PAN, Warszawa
- Karolak, S. (2007) *Składnia francuska o podstawach semantycznych*, t.1, Collegium Columbinum, Kraków
- Kleiber, G. (1999) *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*, Press Universitaires du Septentrion, Paris
- Kluckenborg, M. (2006) *Pierwsze słowo*, PIW, Warszawa
- Koob, A. (2010) *U źródeł naszych myśli*, Wydawnictwo Sonia Draga, Katowice
- Kosiński, D. (2014) „Komputery bardziej ludzkie“ in : *PC Format* nr 4
- Kral, P. (1984) *Le Burlesque ou Morale de la tarte à la crème*, Stock, Paris
- Kuryłowicz, J. (1960). *Esquisses linguistiques*. Polska Akademia Nauk, Wrocław-Kraków

- Kuryłowicz, J. (1987) „Derywacja leksykalna a derywacja syntaktyczna. (Przyzynek do teorii części mowy)“, in: *Studia językoznawcze. Wybór prac opublikowanych w języku polskim*, PAN, Warszawa, pp. 203-212
- Kwapisz-Osadnik, K. (2002) *Le subjonctif et l'expression de l'expérience. Esquisse cognitive de la dynamique des modes indicatif / subjonctif en français*, Wydawnictwo UŚ, Katowice
- Kwapisz-Osadnik, K. (2009) *Le verbe français dans un cadre cognitif*, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, Katowice
- Langacker, R. (2011) *Gramatyka kognitywna, wprowadzenie*, Universitas, Kraków
- Lato, A. (2014) „O czym mówią ludzkie oczy“ in: *21 wiek nr 10/ 2014*, Amconex, Warszawa
- Le Fanu, J. (2010) *Niezwykła istota, zmagania nauki z tajemnicami człowieka*, Prószyński i sp., Warszawa
- Lehmann, A., Martin-Berthet, F. (1998) *Introduction à la lexicologie, Sémantique et morphologie*, Dunod, Paris
- Leeman, D., Sakhokia-Giraud, M. (2007) « Point de vue culiolien sur le verbe *voir* dans *Les Verbes français* », in: *Langue Française* 153, pp. 58-73, Larousse, Paris
- Lee, S.-H. (2001) *Les classes d'objets d'événements. Pour une typologie sémantique des noms prédictifs d'événements en français*. Thèse de doctorat, Université Paris XIII, Villetaneuse
- Lerat, P. (1983) *Sémantique descriptive*, Hachette, Paris
- Lohisse, J. (2006) *La communication. De la transmission à la relation*, de Boeck, Bruxelles
- Lund, P. (2009) *Tajemnice szyfrów : znaki, symbole, kody, kryptogramy*, Carta blanca, Warszawa
- Lurker, M. (2011) *Przesłanie symboli w mitach, kulturach i religiach*, Aletheia, Warszawa
- Lyons, J. (1984) *Semantyka*, T. 1, PWN, Warszawa
- Maingueneau, D. (2007), *Analyser les textes de communication*, Armand Colin, Paris
- Martin, J.-C. (2007), *Communiquer, mode d'emploi*, Marabout, Paris
- Martinet, A. (1960) *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris

- Mazurkiewicz – Sokołowska, J. (2010) *Lingwistyka mentalna w zarysie*, Universitas, Kraków
- Mejri, S. (2008) Construction à verbes supports, collocations et locutions verbales, *Las construcciones verbo-nominales libres y fijas. Aproximación contrastiva y traductológica*, Pedro Mogorron Huerta; Salah Mejri (Ed.), pp. 191-202
- Mel'cuk, I. (1992) *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain, Recherches lexico-sémantiques*, vol. I., Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, vol. II ibid., 1988, vol. III. ibid., 1992
- Mel'cuk, I., Clas, A., Polguère, A. (1995) *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Duculot, Louvain-la-Nauve
- Mucchielli, A. (2000) *La nouvelle communication*, Armand Colin, Paris
- Muryn, T. (1999), *Le syntagme nominal abstrait et la cohérence discursive*, Wydawnictwo Naukowe WSP, Kraków
- Muryn, T. (2013) « Une analyse sémantique des constructions avec les noms motif et mobile. Leur fonctionnement dans le texte littéraire sur l'exemple du roman policier », in : *La phraséologie entre langues et cultures. Structures, fonctionnements, discours* (réd. Muryn, T., Mejri Salah, Prażuch, W., Sfar, I.), pp. 121-136, Peter Lang Edition, Frankfurt am Main
- Muszyński, Z. (2000) *Komunikacja i znaczenie. Semantyczny aspekt komunikacji*, UMCS, Lublin
- Osika, G. (2011) *Procesy i akty komunikacyjne*, Uniwersitas, Kraków
- Platt, R. (2004) *Communication*, Kingfisher Publications Plc. (pol. *Masz wiedzę. Od hieroglifów do Internetu.*, wyd. SAMP Edukacja i Informacja, Warszawa)
- Popelard, M.-D., Vernant, D. (1998) *Eléments de logique*, coll. Mémo, Seuil, Paris
- Polański, K. (réd.) (1993) *Encyklopedia językoznawstwa ogólnego*, Ossolineum, Wrocław
- Popin, J. (1993) *Précis de grammaire fonctionnelle du français, 1. Morphosyntaxe*, Nathan Paris
- Pottier, B. (1992) *Sémantique générale*, Presses universitaires de France, Paris
- Pozierak-Trybisz, I. (2001, éd. 2004) *Champ sémantique des notions de CHANGEMENT et de DEVENIR*, Thèse de doctorat en co-tutelle, Atelier national de reproduction des thèses, Lille
- Pozierak-Trybisz, I. (2004) « Problemy analizy obiektów komunikacji w ujęciu zorientowanym obiektywne » in: *La linguistique romane en Pologne : millésime*

2004, sous la direction de Krzysztof Bogacki et Teresa Giermak-Zielińska, Oficyna Wydawnicza Leksem, Łask, pp. 257 – 261

Pozierak-Trybisz, I. (2005a) « Communiquer une information : annoncer » in : *Synergies Pologne nr 1*, Gerflint, pp. 96-100

Pozierak-Trybisz, I. (2005b), « Analyse sémantico-syntaxique de quelques verbes de communication » in : *Synergies Pologne nr 2*, Gerflint, pp. 119-122

Pozierak-Trybisz, I. (2009a) « Analyse sémantique de noms de communication » in : *La Globalisation Communicationnelle : Enrichissement et Menace pour les langues*, pp. 345-354, Fundacja Rozwoju Uniwersytetu Gdańskiego, Gdańsk

Pozierak-Trybisz, I. (2009b) *Składnia francuska o podstawach semantycznych* t. 2 – ćwiczenia, Collegium Columbinum

Pozierak-Trybisz, I. (2009 c) « Analyse sémantique d'un texte de communication » in : *Synergies Pologne nr 6*, t.II, pp. 353-359, Kraków

Pozierak-Trybisz, I. (2010) "Apport de l'analyse sémantique dans la recherche sur les prédictats de communication : du sens d'un prédictat au texte et à la traduction", in : *Neofilologica* vol. 22, pp. 125 – 136, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, Katowice

Pozierak-Trybisz, I. (2011) « Ellipses sémantiques et syntaxiques dans les phrases de communication » in : *Synergies Pologne nr 8*, pp. 161-171

Pozierak-Trybisz, I. (2012, à paraître) *Enseignement du sémantisme de l'article en FLE à base de textes du www.directmatin.net*, Szczecin

Pozierak-Trybisz, I. (2013b) « Pour une analyse sémantique des compositions de mots – constructions à verbes supports » in : *La phraséologie entre langues et cultures. Structures, fonctionnements, discours* (réd. Muryn, T., Mejri Salah, Prażuch, W., Sfar, I.), pp. 61-74, Peter Lang Edition, Frankfurt am Main

Pozierak-Trybisz, I. (2014) „Semantyka znaku językowego a znaku wizualnego“ in: *Język-estetyka-sztuka*, Prace Komisji Językoznawczej Bydgoskiego Towarzystwa Naukowego nr XXIV, pp. 201-212, pod red. Jastrzębskiej-Golonki, D., Rypel, A., Bydgoszcz

Pozierak-Trybisz, I. (2014, à paraître) « Article ? Mais c'est facile ! Critères sémantiques de base pour l'emploi de l'article en français langue étrangère », Warszawa

Pozierak-Trybisz, I. (2014, à paraître) « Prédicats de communication – prédictats d'interprétation des données », Warszawa

- Pozierak-Trybisz, I. (2014, à paraître) « Didactique de la grammaire contrastive franco-polonaise à base sémantique (projet d'élaboration des lectures bilin-gues pour les apprenants du Fle en version papier et électronique) » Lublin
- Rastier, F., Cavazza, M., Abeille, A. (1994) *Sémantique pour l'analyse de la linguistique informatique*, Masson Paris Milan Barcelone
- Royauté, J. (2007) « Eléments pour un lexique de la complémentation des nominalisations verbales » in : *Langue Française* 179-180, pp. 143-174, Larousse, Paris
- Riegel, M. & alli (1997) *Grammaire méthodique du français*, Puf, Paris
- Rosenblum, B., Kuttner, F. (2011) *Quantum enigma. Physics Encounters Consciousness* (pol. *Zagadka teorii kwantów. Zmagania fizyki ze świadomością*, Prószyński i S-ka, Warszawa 2013)
- Ruquet, M. (1994) *Comment dire ? Quel temps faut-il ? exercice es niveau avancé 2*, Clé International, Paris
- Ryle, G. (1932) *Systematically Misleading Expressions*, New Series, Vol. 32, (1931-1932), pp. 139-170, Published by: The Aristotelian Society, Article Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/4544203> « Previous Item Next Item »; <http://www.jstor.org/discover/10.2307/4544203?uid=3738840&uid=2129&uid=2&uid=70&uid=4&sid=21104852921751>
- Sadowski, W. (2002) „Komputery myślące CYCem; in *Polityka* nr 22
- Sadowski, W. (2004) „Szok szybkości“ in: *Polityka* nr 15, pp. 86-87
- Sapir, E. (1921, éd. pol. 2011) *Język*, Universitas, Kraków
- Searle, J.R. (1972) *Les actes de langage*, éd. Hermann, Paris (traduit de : *Speech Acts*, Cambrige University Press 1969)
- Searle, J.R. (1982) *Sens et expressions*, trad. fr. J. Proust, Minuit, Paris
- Schnadelbach, H.(dir.) (1995) *Filozofia : podstawowe pytania*, [Geert Keil, 3.13. Język], Wiedza Powszechna, Warszawa
- Sciama, Y. (2013) « L'intelligence des plantes enfin révélée » in : *Sciences et vie* nr 1146, mars, pp. 51-67
- Science et vie* nr 1145, février 2013 éditorial : « Une méga-vie de giga-pensées ? »
- Sfez, L. (1993) *Dictionnaire de la communication, vol. 1-2*, Puf, Paris
- Shannon, C. (1948) *A Mathematical Theory of Communication*, <http://cm.bell-labs.com/cm/ms/what/shannonday/shannon1948.pdf>
- Siouffi, G., Van Raemdonck, D.(1999) *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, Rosny

- Stelmaszczyk, P. (red. 2010) *Metodologie językoznawstwa. Filozoficzne i empiryczne problemy w analizie języka*, Wyd. Uniwersytetu Łódzkiego, Łódź
- Stelmaszczyk, P. (red. 2011) *Metodologie językoznawcze. Od genu języka do dyskursu*, Wyd. Uniwersytetu Łódzkiego, Łódź
- Szopski, M. (2005) *Komunikowanie międzykulturowe*, rozdz. VII Język a komunikowanie, WSiP, Warszawa
- Szwabe, J. (2008) *Odbiór komunikatu jako zadanie poznawcze, ujęcie pragmatyczno-kognitywne*, Wyd. Naukowe UAM Poznań
- Tabakowska, E. (2001) (réd.) *Kognitywne podstawy języka i językoznawstwa*, Universitas, Kraków
- Touratier, Ch. (2004) *La sémantique*, Armand Colin, Paris
- Turing, A. (1950) „Computing Machinery and Intelligence“ in : *Mind* LIX (236), pp. 433-460, <http://orium.pw/paper/turingai.pdf>
- Usidus, M. (2015) „Komputer Watson, z naturalnym interfejsem, zawstydzi Google'a ?“ in: *Młody Technik*, nr 1, pp. 57-59
- Walter, Ch. (2008) *Kciuki, paluchy i łzy oraz inne cechy, które czynią nas ludźmi*, Dom Wydawniczy Rebis, Poznań
- Wierzbicka, A. (1967) *Językoznawstwo dla wszystkich*, Wiedza Powszechna, Warszawa
- Wierzbicka, A. (1972) „Semantic Primitives“ in : *Linguistische Forschungen* nr 22, Athenaum, Frankfurt
- Wierzbicka, A. (1985) *Lexicography and conceptual analysis*, Ann Arbor Karoma
- Wierzbicka, A. (1987a) *English Speech Verbs : A Semantic Dictionary*, Academic Press, Sydney
- Wierzbicka, A. (1993) « La quête des primitifs sémantiques : 1965 – 1992 » in : *Langue Française* nr 98, pp. 9-22, Larousse, Paris
- Wierzbicka, A. (1993) « Les universaux de la grammaire » in : *Langue Française* nr 98, pp. 106 – 120, Larousse, Paris
- Wierzbicka, A. (1999) *Język – umysł – kultura* wybór prac pod red. J. Bartmińskiego, PWN, Warszawa
- Wierzbicka, A. (2006) *Semantyka. Jednostki elementarne i uniwersalne*, Wyd. UMCS, Lublin
- Wierzbicka, A. (2007) *Słowa Klucze. Różne Języki - Różne Kultury*, Wydawnictwo UW, Warszawa

- Weinrich, H. (1989) *Grammaire textuelle du français*, Didier/Hatier, Paris
- Winkin, Y. (2001) *Anthropologie de la communication*, De Boeck & Larcier S.A./ Editions du Seuil
- Winkin, Y. (2003) *La communication n'est pas une marchandise. Résister à l'agenda de Bologne*, Editions Labor/Editions Espace de Libertés, Bruxelles
- Wydro, B : notes sur *penser à* (miméo)
- Valli, A. (2011) « L'intérêt d'adopter l'interface Sémantique de LV pour un nouveau lexique syntaxique de la complémentation verbale en français » in : *Languages 179-180*, pp. 175-192, Larousse, Paris
- Vion, R. (1992, 2000) *La Communication verbale*, Hachette Livre, Paris
- Vivès, R. (1998) « Les mots pour le dire : vers la constitution d'une classe de pré-dicats » in : *Languages 131*, pp. 64-76, Paris, Larousse